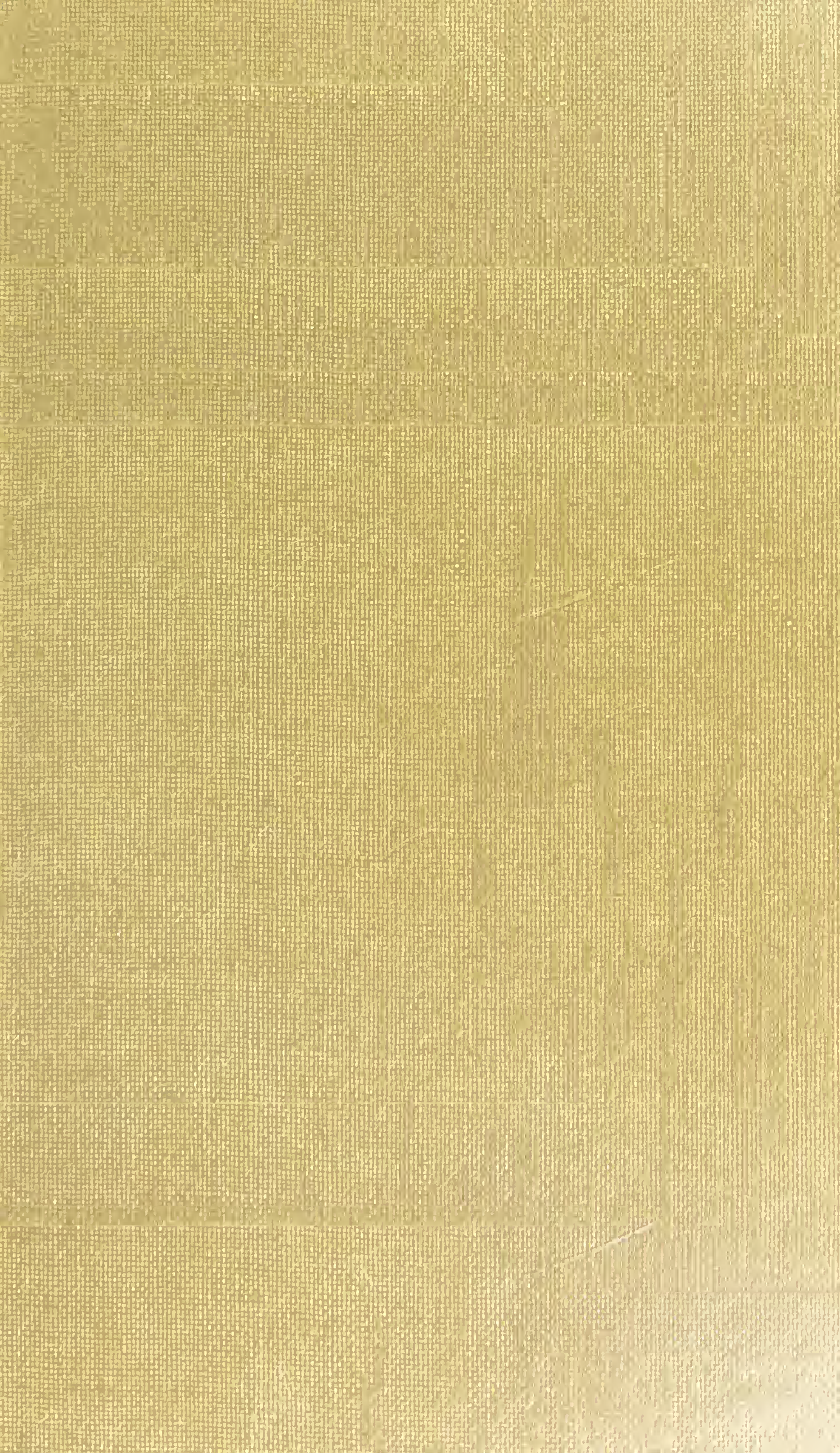




DEUX SIÈCLES

DE

RESSE AU SERVICE DE LA PHARMACIE

ET CINQUANTE ANS

DE

" L'UNION PHARMACEUTIQUE "

Histoire et bibliographie des périodiques intéressant les sciences, la médecine et spécialement la pharmacie en France et à l'étranger (1665-1860).

Monographie de "l'Union Pharmaceutique" organe de la Pharmacie Centrale de France (1860-1912).

PAR

Eugène GUITARD
ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE, LICENCIÉ ÈS-LETTRES

SOUS LES AUSPICES DE

M. Charles BUCHET
DIRECTEUR DE LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE

Ouvrage illustré de 22 gravures hors texte

Publié à l'occasion du Cinquantenaire de " l'Union Pharmaceutique "

2e ÉDITION

PARIS
EN VENTE A LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE
21, RUE DES NONNAINS-D'HYÈRES

1913

DEUX SIÈCLES

DE

PRESSE AU SERVICE DE LA PHARMACIE

ET CINQUANTE ANS

DE

" L'UNION PHARMACEUTIQUE "

PRÉFACE

*Lorsque notre éminent prédécesseur, François Dorvault, eut donné vie et prospérité à la Pharmacie Centrale des Pharmaciens de France, il n'estima pas avoir encore assez fait pour sa chère profession. Il ne se reposa qu'au bout de la septième année quand il eut complété son œuvre par la fondation du grand organe qui est l'*Union Pharmaceutique.

*Si intimement liées entre elles que soient ces deux créations, elles auraient pu vivre et prospérer à part, la Pharmacie Centrale portant en elle-même assez d'éléments de succès pour triompher sans le secours de la revue, la revue s'imposant assez par ses qualités propres pour n'avoir pas besoin du patronage du grand établissement. Dorvault mérite donc une louange double pour avoir fondé l'une et fondé l'autre, et ce n'était pas assez de solenniser comme nous l'avons fait en 1904 les cinquante ans sonnés de la Pharmacie Centrale des Pharmaciens, il nous a paru juste de célébrer aussi le jubilé de l'*Union.

L'usage de ces sortes de solennités est de rappeler dans un bref historique les grandes étapes de l'insti-

*tution fêtée. Nous n'aurions eu garde de faillir à la coutume, mais nous nous sommes également souvenu que, si l'*Union Pharmaceutique *avait droit à notre reconnaissance, d'autres journaux lui avaient indiqué sa route et réclamaient d'autant plus impérieusement nos hommages qu'on avait bien tardé à les leur accorder. Ils ont été longtemps à la peine : il faut enfin qu'ils soient à l'honneur.*

Il nous est doux de contribuer à remplir un tel devoir de reconnaissance, particulièrement envers ceux qui ont tant fait pour le succès de notre chère Union. *C'est avec une grande satisfaction et une émotion profonde que nous évoquons le souvenir de notre prédécesseur Genevoix et de notre ami Ferrand, qui aux côtés du chroniqueur si aimé Louis Minot et de tant d'autres vaillants, ont assuré le triomphe de l'œuvre et dont les traditions ont été et seront longtemps continuées avec éclat par leur savant successeur, M. le docteur Viron.*

Nous serons très heureux si, à l'occasion de ce cinquantenaire, nous avons pu, en faisant revivre par ce travail de Bénédictin le passé glorieux de notre presse, rendre en même temps service à tous ceux qu'intéresse la science pharmaceutique. Nous nous félicitons notamment que cette étude ait été entreprise et menée à bien par le fils d'un de nos plus anciens collaborateurs à la Pharmacie Centrale de France, M. Gustave Guitard, directeur de notre succursale de Toulouse. En y consacrant ses efforts, M. Eugène

Guitard a été guidé par la noble pensée de collaborer à une œuvre qui rattachera son nom à une profession qu'il estime et dont ses études, en apparence divergentes, ne l'ont cependant jamais éloigné.

CHARLES BUCHET.

INTRODUCTION

Avant l'invention des journaux, disait Vandermonde, l'un des pères les plus vénérés du journalisme médical, que de richesses les savants n'ont-ils point laissé périr « dont l'Art auroit profité s'ils eussent eu un recueil toujours ouvert, toujours prêt à les consacrer à l'immortalité : La mort a moissonné tous ces grands hommes et a enseveli avec eux un trésor inépuisable » [1].

L'expérience a en effet prouvé que la découverte du livre imprimé était à elle seule impuissante à satisfaire les exigences sacrées de la science. Un ouvrage savant est long à élaborer, coûteux à établir : on est forcé de le vendre cher et les acheteurs qu'intéresse son objet unique et spécial sont généralement trop rares pour pouvoir dédommager ses éditeurs. Au contraire un journal est vite composé parce que plusieurs y travaillent, peu dispendieux parce qu'il est court, aisément lu comme étant varié. S'il ne disposait d'un journal, où l'expérimentateur placerait-il le résultat d'une constatation isolée qu'il

---

1. *Avertissement au sujet du Recueil périodique d'observations de médecine,... pharmacie*, Paris, 1755, in-4°, p. IV.

a faite en dehors de ses préoccupations ordinaires ? Où l'homme affairé apprendrait-il, s'il ne le trouvait résumé dans le journal, le résultat de travaux importants qui ne l'intéressent pas au tout premier chef ?

Une revue savante, a-t-on remarqué judicieusement [1], est « une espèce de bureau public..., où chaque auteur d'un ouvrage, d'une découverte, peut prendre date de ses travaux ». — J'ai isolé le premier ce métal, affirme un chimiste. —Non, ce mérite m'appartient, prétend un autre... La contestation sera courte : il suffira de prendre en mains quelques numéros de revues et d'en comparer les dates.

— Tel sujet de thèse me séduit, dit l'étudiant. Prenez garde, répond le maître ; s'il m'en souvient, la chose a été fort bien traitée il y a quelque vingt ans : dépouillez avant tout les tables des périodiques. Vous éviterez ainsi de travailler sans profit pour la science. Le progrès se compare à un escalier vertigineux taillé aux flancs du roc par les générations humaines : ne creusez pas vos degrés au-dessous ou à côté de ceux qu'ont tracés vos devanciers, mais profitez de leur labeur pour arriver sans peine jusqu'à l'endroit de leur arrêt et piquez toujours plus haut afin de hâter l'ascension de vos successeurs. Les revues ont donc un puissant intérêt, même quand leur actualité est passée : chacune de leurs collections est une image réduite du progrès : on relaye toujours chez elles avant de reprendre la course en avant. Il faut les dépouiller, les citer avant d'entreprendre le moindre travail sérieux. Nos bibliothèques universitaires, où l'on besogne et où l'on crée, en font une étonnante consommation : à Paris, celle de l'Ecole supérieure de Pharmacie, prise comme exemple, consacre environ les deux tiers de son budget

1. *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, vendémiaire an IX, introduction.

à l'achat des périodiques ; elle possède, outre la grande salle de lecture, deux vastes cabinets de travail réservés l'un aux professeurs de chimie et de pharmacie, l'autre aux professeurs de sciences naturelles : tous deux sont également tapissés de revues à l'exclusion de tous autres ouvrages, tous deux renferment notamment une collection complète de l'*Union pharmaceutique*, comme devant être constamment à portée des naturalistes comme des chimistes.

« Si l'accueil qu'on fait aux journaux, dit encore un rédacteur du *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*[1], se mesure sur leur utilité, il en est peu qui offrent des avantages plus réels à la société... que celui qui a pour objet la santé et la vie des hommes. » Cette vérité a paru aux gouvernements si évidente qu'ils ont toujours encouragé et parfois subventionné les publications de cette nature[2].

Un publiciste médical du dernier siècle, Forget, considérait leur rédaction comme une sorte de « sacerdoce, dans lequel un homme éclairé et tolérant (*vir bonus, dicendi peritus*) prend la direction des consciences sans leur imposer de lois ni d'entraves. De ce haut ministère découlent des devoirs parfois difficiles à remplir »[3].

Que d'hommes ont accompli ainsi leurs devoirs depuis deux siècles et demi que la presse savante existe ! Ne serait-il pas temps de les honorer et faut-il que leur nom ait à jamais péri avec la génération qui les connaissait et les aimait ?

1. *Avertissement au sujet du Journal de médecine .. pour l'année 1758*, s. l. n. d., in-8°, p. 1.

2. Cf. Archives Nationales, F^{17} 1266, 1 ; F^{17} 1134, 13, doss. Villeret (époque Révolutionnaire et première moitié du XIXe siècle), et ci-dessous, début du chap. III de la 1re partie.

3. *Du journalisme médical*, dans *Transactions médicales*, t. XI, Paris, 1833, in-8°, p. 16.

« Une histoire des journaux est à faire, disait, il y a près de cent ans, Sainte-Beuve [1], et je voudrais voir quelque académie ou quelque librairie... provoquer à ce travail deux ou trois travailleurs consciencieux et pas trop pédants, spirituels et pas trop légers. Il est temps que cette histoire se fasse ; il est déjà tard... Bayle réclamait déjà... une histoire des gazettes [2]. » Le vœu du grand critique fut entendu, et Hatin nous donna une bonne monographie de la presse politique [3], mais le journalisme scientifique est demeuré dans l'oubli. Les seuls ouvrages qui l'aient fait revivre sont une brève *Notice* du XVIII[e] siècle sur les *principaux journaux littéraires* [4], quelques études et trop partielles et trop... partiales sur les feuilles de la Révolution [5], un *Essai* de quelques pages *sur les origines du journalisme médical français* par le docteur CHÉREAU [6]. — Il est vrai qu'au travailleur moderne cherchant à s'orienter dans le dédale des publications savantes vien-

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1839.

2. En 1700, dans : *Réponses aux questions d'un provincial*, chap. 47.

3. E. HATIN, *Histoire du journal en France*, 2[e] éd., Paris, 1853, in-12. (Des journaux scientifiques, cet ouvrage n'étudie que les premiers, succinctement.)

4. Dans *Table générale (du) journal des savans*, t. X, Paris, 1764, in-4°, p. 663.

5. DELISLE DE SALES, *Essai sur le journalisme* (qu'il définit : « le besoin de déraisonner réuni au besoin de nuire ») *depuis 1735 jusqu'à l'an 1800*, Paris, 1811, in-8° ; Léonard GALLOIS, *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française* (1785-1796), Paris, 1845-1846, 2 vol, in-8° : Ch. de MONSEIGNAT, *Un chapitre de la Révolution française*, Paris, 1853, in-12 ; [MAHUL], *Notice historique et bibliographique des journaux et ouvrages périodiques publiés en 1818*, Paris, 1819, 54 p. in-8° ; G. FOUCHET, *Les sciences pendant la Terreur*, dans *Philosophie positive*, nov. et déc. 1873, mémoire réédité par J. GUILLAUME dans la collection de la *Soc. d'hist. de la Révolution française*, Paris, 1896, 60 p. in 8°. (Pour compléments, voir la Table alphabétique au mot *Bibliographie*.)

6. Paris, 1867, in-8°, 40 p. Cf. encore D[r] P. DELAUNAY, *Le monde médical Parisien au XVIII[e] siècle*, 2[e] éd., Paris, 1906, in-8°, p. 454-472, LXVII-LXX.

nent s'offrir quelques guides sûrs : ce sont, outre les catalogues imprimés des grandes bibliothèques [1], les précieux répertoires de BOLTON, pour toutes les sciences et notamment pour la pharmacie [2], et de M. WICKERSHEIMER, pour les seules sciences médicales [3]. On peut malheureusement reprocher aux productions de ce genre d'être de pures énumérations, très utiles à consulter, mais impossibles à lire.

Il y a donc une grave lacune : la Pharmacie Centrale de France et son directeur actuel, M. Charles Buchet, devaient à leur passé de science et de dévouement professionnel de faire effort pour la combler, du moins en ce qui intéresse la pharmacie. Ils ne pouvaient choisir pour le faire de plus heureuse occasion que la fête jubilaire de leur grand organe, *l'Union pharmaceutique*.

Quand M. Ch. Buchet, connaissant notre prédilection pour l'histoire malheureusement trop négligée des sciences et de l'industrie Françaises, nous fit part de son utile projet, nous eûmes la vision d'une tâche difficilement surmontable, qui nécessiterait non seulement une connaissance approfondie de nos bibliothèques et de nos archives, mais

1. *Catalogue of the scientific books in the library of the Royal Society, transactions, journals*, etc., Londres, 1881, in-8°; *Bibliothèque Nationale, département des imprimés, liste des périodiques étrangers*, Paris, 1896, in-8°; *Bibliothèque de l'Université de Bordeaux, section de médecine, liste alphabétique des périodiques*, Bordeaux, 1901, 52 p. in-4° (autographié); *Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, liste des périodiques arrêtée en mars 1910*, Paris, 1910, in-8° ; L. LALOY et E. WICKERSHEIMER, *Catalogue des périodiques de la bibliothèque de l'Académie de Médecine* Paris, 1911, in-8°, etc...

2. Mais non la médecine : H. CARRINGTON BOLTON, *A catalogue of scientific and technical periodicals*, 2e éd., Washington, 1897, in-8°.

3. Ernest WICKERSHEIMER, *Index chronologique des périodiques médicaux de la France* (1679-1856), Paris, 1910, in-8° (Extrait du *Bibliographe moderne*, 1908). Ces deux ouvrages nous ont été utiles. En revanche la *Bibliographie des sciences médicales* par A. PAULY (Paris, 1872, in-8°) n'offre aucun renseignement sur les journaux ou revues *La Bibliographie... de la presse périodique française*, par E. HATIN (Paris, 1866, in-8°) est pour nous très incomplète.

encore une éducation proprement scientifique et pharmaceutique qui hélas nous faisait en très grande partie défaut.

Mais devions-nous, sans rien tenter, nous refuser le plaisir d'être agréable à cette attachante Pharmacie Centrale à laquelle nos plus enfantins souvenirs nous unissaient, pouvions-nous dédaigner l'honneur à nous offert d'être, dans la mesure de nos moyens, utile à un corps aussi estimé que celui des pharmaciens ?

Nous nous mîmes à l'œuvre sur la promesse que voulut bien nous faire M. Ch. Buchet de nous fournir son aide précieuse et nous allâmes aisément jusqu'au bout parce que cette promesse fut largement tenue et aussi parce que l'Ecole de Pharmacie de Paris nous offrit, avec le secours des collections de sa très riche bibliothèque, le concours si spontané et les encouragements si appréciables de son savant conservateur, M. le Dr Paul Dorveaux.

Le premier journal entièrement consacré à la pharmacie est de 1797, date relativement récente, mais d'autres périodiques l'ont précédé qui intéressent à la fois cet art et la médecine, la chirurgie, l'art vétérinaire et toutes les sciences accessoires. Il eût été injuste de n'en pas faire mention et nous avons dû les passer en revue à partir de leur création en 1665, en nous attachant plus particulièrement à leur côté pharmaceutique.

Rien d'étonnant à ce que cette spécialisation ait mis plus d'un siècle à se faire. Avant la Renaissance, les apothicaires se trouvent « confondus dans la foule des citoyens qui exercent des professions et des arts mercantiles [1] ». A partir du XVIIe siècle seulement et surtout du

1. Discours de Trevez pour l'inauguration du Collège de Pharmacie, 30 juin 1777 (Archives de l'Ecole supérieure de Pharmacie, reg. 39, f° 8). Cf. encore Emile Gilbert, *Le devoir, le rôle du pharmacien dans la société française à la fin du XVIe siècle...*, dans *Union Pharmaceutique*, 1883, p. 136-140.

XVIIIe, ceux des grandes villes sont instruits, parfois même véritablement savants ; mais leurs connaissances, bien que puisées à des sources différentes, sont sensiblement identiques à celles des médecins. L'art médical n'est pas encore tellement compliqué qu'il ne puisse être embrassé dans toutes ses branches par le même homme. Même au temps de la Révolution les rédacteurs du *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, désignent expressément par *médecin* « tout homme ayant fait preuves de connaissances et possédant un titre légal, quelque partie de l'art de guérir qu'il exerce [1] ». On conçoit que jusqu'à cette époque, les nouvelles qui touchent les médecins proprement dits soient profitables aux apothicaires et qu'un seul genre de journal suffise à l'instruction des uns et des autres.

Vers le même moment, la pharmacie, en même temps qu'elle s'émancipait à jamais de toute sujétion envers les sciences voisines, acquérait ses organes propres et indépendants. Mais bien qu'il eût maintenant une instruction spéciale et très poussée, le pharmacien ne cessait d'être, suivant l'expression du fondateur de la Pharmacie Centrale [2], « le polytechnicien par excellence, autrement dit l'homme à qui presqu'aucune science, aucun art, aucune industrie, aucune connaissance, ne doit être étrangère ». Aussi les nouvelles venues ne lui firent-elles point abandonner tout à fait les revues scientifiques et médicales d'ordre général. C'est pourquoi nous avons poussé au delà de 1797 l'examen de celles-ci comme de celles-là. Nous l'avons arrêté à 1860, parce qu'après cette

1. *Introduction au Journal de médecine ..*, vendémiaire an IX, p. 7-8. Même déclaration avait été faite par FOURCROY dans son *Introduction à La médecine éclairée par les sciences physiques*, t. I, Paris, 1791, in-8°, p. 3.
2. DORVAULT, Introduction à l'*Union Pharmaceutique*, janvier 1860, p. 2, note 1.

date il deviendrait presque impraticable et sûrement fastidieux à cause du nombre croissant des feuilles.

D'autre part l'année 1860 voit naître un journal qui résumera et embrassera tous les autres. C'est l'*Union Pharmaceutique*, dont le fondateur annonce qu'il « descendra des hauteurs des théories scientifiques où il atteindra, jusqu'aux plus minces détails de la pratique. Il ira puiser dans les sciences accessoires tout ce qui peut intéresser de près ou de loin le pharmacien [1] ».

L'histoire détaillée de l'*Union Pharmaceutique* va donc former logiquement la deuxième et dernière partie de cet essai, et nous osons espérer qu'elle ne sera pas uniquement agréable aux nombreux fidèles de ce journal : on verra combien cette monographie, d'intérêt en apparence limité, nous a conduit à aborder de questions générales et actuelles.

Ici encore quelques collaborations nous ont grandement servi et honoré : à la Pharmacie Centrale de France, celles du directeur, M. Charles Buchet, de MM. Calixte Crinon et le docteur Victor Fumouze, président et secrétaire du Conseil de Surveillance, M. le Dr Viron, rédacteur en chef des journaux, et presque tous les chefs de service de la maison de Paris, d'une inlassable complaisance ; hors de la maison, celles de MM. Hariot, assistant au Muséum d'Histoire Naturelle, P. Carles, ex-professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie de Bordeaux, Emile Gilbert, pharmacien à Moulins, et maints autres qui seront cités au cours du volume. A tous nous devons exprimer ici notre vive gratitude.

Grâce à eux notre documentation sera, souhaitons-le, aussi complète que possible. Si la mise en œuvre parais-

---

1. Dorvault, *loc. cit.*

sait moins heureuse, qu'on s'en prenne seulement à nous. La bibliographie, dont relève principalement cet ouvrage, est une science utile, mais sévère. Il semble malaisé d'éviter la monotonie en décrivant successivement de nombreuses publications analogues et sans lien apparent entre elles. Cette difficulté est surtout réelle pour qui se contenterait d'examiner rapidement quelques catalogues et quelques préfaces. Mais si l'on sait vivre pendant de longs jours la vie spéciale des bibliothèques, si l'on fait courir les échelles le long des rayons, si l'on questionne un à un les volumes amis, heureux d'interrompre un moment leur recueillement séculaire, les vieux auteurs parlent d'eux-mêmes et nous racontent leurs luttes, leurs triomphes, leurs déceptions, leurs espoirs... A ce prix leurs ouvrages nous intéressent ; derrière les dates et les faits sans âme apparaissent les idées et les raisons agissantes. — Pénétré de ces principes, nous avons voulu et pu tenir entre nos mains à peu près toutes les revues en cause [1].

Restait à les présenter suivant un plan correct et commode. Allions-nous décrire successivement les journaux dans l'ordre chronologique de leur fondation ? C'eût été juxtaposer des tableaux disparates et nous exposer à de perpétuelles redites. — Adopterions-nous au contraire un ordre exclusivement méthodique ? Il fallait dans ce cas nous résigner à brouiller les époques et revenir sans cesse en arrière. — Mieux valait, nous a-t-il semblé, tenter une conciliation des deux systèmes. Nous avons donc distin-

1. Et complété notre enquête par le dépouillement d'un grand nombre de registres et liasses aux Archives Nationales (notamment dans la série F^{17}), à la Bibliothèque Nationale (département des manuscrits, fr. 22084-22086 [coll. Anisson] et fr. 22042), à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, aux Archives de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris, aux archives et aux bibliothèques de la Pharmacie Centrale de France.

gué entre 1665 et 1860 trois périodes, à l'intérieur desquelles nous avons groupé à nouveau les publications suivant leur nature, faisant réapparaître l'ordre du temps dans le classement de ces subdivisions et dans l'économie de chacune d'elles.

Pour alléger le récit, nous l'avons seulement chargé des détails importants ou pittoresques : tous les autres ont été reportés dans les notes avec les renseignements *bibliographiques* utiles. Il y aura donc deux façons d'user de ce livre : le *lire* en amateur sans tenir compte des annotations ; le *consulter* en savant sur tel périodique ou tel objet spécial en interrogeant d'abord les tables qui le terminent.

E.-H. G.

Paris, octobre 1912.

PREMIÈRE PARTIE

Deux siècles de presse au service de la pharmacie
(1665-1860)

CHAPITRE PREMIER

Le premier âge du journalisme scientifique
(1665-1700)

Quelques vieux auteurs ont considéré le patriarche Photius, dignitaire de la cour Byzantine au IXe siècle, comme l'inventeur des feuilles savantes [1] ; or son rôle se borna à décrire par lettres à son frère les lectures dont il pourchassait l'ennui d'une lointaine ambassade.

On ne peut guère imaginer la littérature périodique se développant sans le secours de l'imprimerie, encore qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles des agences Parisiennes aient régulièrement servi des « nouvelles à la main » à leurs abonnés provinciaux [2] ; c'est là un raffinement sans conséquence. La *presse* est, son nom même le proclame, fille légitime de l'*impression*.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les origines con-

1. C. Wolff, *Dissertatio de Photio ephemeridum inventore*, Wittemberg, 1688, in-4°. — *Cf.* Edition gréco-latine du ΦΩΤΙΟΥ Μυριοβιβλον, par Hoeschelius et Schottus, Rouen, 1653, in-f°.

2. La Bibliothèque historique de la Ville de Paris en possède une précieuse série dont M. Burnand, sous-bibliothécaire, prépare actuell ement la table.

troversées de la presse d'information [1]. Mais on nous en voudrait de ne pas rappeler que RENAUDOT, l'auteur en 1631 de la première *Gazette* Française, était non seulement médecin du roi, mais encore en quelque coin de Paris, vendait ou dispensait gratuitement ses remèdes chimiques [2], nouveauté qui devait faire son chemin aussi sûrement que les fameux recueils de nouvelles. Renaudot avait d'abord fondé une sorte d'agence de publicité, le Bureau d'adresse et de rencontre, auquel il adjoignit un petit journal d'annonces [3] : ce fut l'idée d'où germa la *Gazette*. Mais aucune de ses créations n'avait de caractère même accessoirement scientifique.

A Paris même, au même moment, fonctionna un bureau d'un autre ordre, dont le Père Mersenne fut l'agent tout désintéressé : les relations que ce savant entretenait avec tous les autres firent en effet de son « Cabinet » « le Bureau de Correspondance où s'adressoient les sçavans étrangers et... le centre de réunion des François qui s'occupoient de Physique [4] ». « C'étoit à lui qu'ils envoyoient leurs doutes pour être proposés par son moyen à ceux dont on attendoit les solutions, faisant à peu près dans la république des lettres la fonction que fait le cœur dans le corps humain [5]. »

Dans ce creuset toujours ardent qu'était Paris, les produits de ces deux intelligences — cabinet Mersenne, gazette Renaudot — ne pouvaient ignorer longtemps leur affinité réciproque : ils se combinèrent, et l'on vit briller un cristal nouveau, dont l'éclat émerveilla le monde.

1. Voir E. HATIN, *Histoire du journal en France*, 2e édit., Paris, 1853, in-12, p. XLII-CXVII.
2. HATIN, *op. cit.*, p. 3.
3. Voir plus bas, 2e partie, chap. V, p. 246 et figure.
4. *Avis*... dans : *Observations sur la physique*... par l'abbé ROZIER, t. I, p. III.
5. BAILLET, *Vie de Descartes*, Paris, 1691, in-4°.

Le « Journal des Sçavans », sa descendance.

« Nous devons accorder aux Français le mérite d'avoir inventé les journaux savants, et nous le faisons bien volontiers. » Ce témoignage apporté par un homme du XVII[e] siècle et un savant Saxon, Juncker, au cours d'une étude déjà consacrée aux publications périodiques [1], ne saurait être mis en suspicion : il est d'ailleurs confirmé par celui d'un autre Allemand contemporain non moins érudit [2]; enfin Voltaire appellera le *Journal des Sçavans*, auquel nous devons cette gloire, « le père de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe est aujourd'hui remplie ».

En effet, l'on chercherait vainement dans les bibliothèques les plus riches un précurseur à celui qui s'intitule :

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS
du lundy V janvier M. DC. LXV.
Par le sieur DE HEDOUVILLE

A PARIS,
chez JEAN CUSSON, rue Saint-Jacques, à l'Image de Saint-Jean Baptiste.
M. DC. LXV.
AVEC PRIVILÈGE DU ROY.

---

1. Christiani JUNCKERI, *Schediasma historicum de ephemeridibus sive diariis eruditorum in nobilioribus Europæ partibus hactenus publicatis*, Leipzig, 1692, in-12, *praefatio*, [p. 7] : « *Debetur... gloria inventarum nuper ephemeridum Gallis, quam et ipsis non inviti damus, ac nominatim domino de Sallo.* »

2. Burcardi Gotthelfii STRUVII, *Introductio ad notitiam rei litterariae et rerum bibliothecarum*, Iéna, 1706, p. in 8°, p. 247 : « *Primi ephemeridum auctores sine dubio fuerunt Galli.* »

Seize pages d'un beau format [1] composent ce premier « cahier », où *l'imprimeur* expose ainsi son plan *au lecteur :*

« Le dessein de ce journal estant de faire sçavoir ce qui se passe de nouveau dans la République des lettres, il sera composé :

« Premièrement d'un catalogue exact des principaux livres qui s'imprimeront dans l'Europe... : on dira de quoi ils traitent et à quoi ils peuvent estre utiles.

« Secondement, quand il viendra à mourir quelque personne célèbre, par sa doctrine et par ses ouvrages, on en fera l'éloge...

« En troisième lieu on fera sçavoir les expériences de physique et de chymie..., les nouvelles découvertes qui se font dans les arts et dans les sciences. »

Voilà un *imprimeur* de génie en vérité, car il a du premier coup, sans évolution, découvert la formule définitive de la revue savante : bibliographie, nécrologie, articles de fond : nous avons aujourd'hui des noms nouveaux, mais les choses sont anciennes.

Quel est donc cet Hédouville, inconnu de tous jusqu'au jour où paraît la première feuille? Un gentilhomme Normand, assurent les uns ; un laquais madré, pensent les autres [2]. Le mystère est bientôt éclairci ; on sait maintenant à la cour de façon certaine, — et la ville en sera bientôt informée, — quel personnage véritable se dissimule sous ce « truchement ». On se passe le nom d'un conseiller au Parlement, Denis de SALLO, bien connu pour son savoir encyclopédique et sa proverbiale bonté. Il est Parisien de naissance, Poitevin et noble de race. Sa passion favorite est de lire : il a pris à ses gages deux

1. *In-quarto.*
2. P. NICERON, *Mémoires*, t. IX, p. 278.

secrétaires pour leur dicter l'analyse de ses lectures [1]. Il plaint sans doute les honnêtes gens, curieux comme lui des choses de l'esprit, que leur fortune insuffisante ou leurs travaux absorbants privent de la jouissance des nouveaux livres : il mettra donc en commun avec eux sa bibliothèque en publiant les extraits qu'il en tire. La première revue est une bonne œuvre.

De Sallo s'adjoignit d'habiles collaborateurs, dont le célèbre Dr Guy Patin, et Gallois, qui avait troqué la robe du magistrat contre celle de l'abbé, sans que la théologie lui fît négliger les autres sciences.

Le journal paraissait toutes les semaines: sa nouveauté et son mérite lui valurent un succès considérable, et une chute soudaine. Commencé le 5 janvier 1665 avec le privilège réglementaire, il disparaissait le 30 mars de la même année : ordre du roi ! Quelques envieux avaient obtenu cette interdiction, quelques mécontents aussi ; parmi ceux-ci l'on citait le nonce du pape, qu'auraient désobligé divers pamphlets gallicans insérés par les auteurs [2], sans parler de quelques Trissotins ombrageux dont « la bile avait été remuée » par les jugements un peu trop librement portés sur leurs écrits [3].

Avec un souverain ami des arts comme Louis XIV, cette suppression ne pouvait durer : Colbert eut le plaisir de la lever dès le bout de l'an en faveur de son ami, l'abbé Gallois. Celui-ci promit plus de prudence [4] ; il est « fort estimé, disait *le Mercure Galant* [5], et il a l'honneur d'estre

1. *Biographie universelle*, de Michaud, art. *Sallo*.
2. C[amusat]. *Histoire critique des journaux*, t. I, *passim*.
3. « *Hedovillius, cujus liberiora judicia bilem moverunt eruditis.* » (Danielis Georgii Morhofi *Polyhistor...*, *opus posthumum... revisum...* a Johanne Mœllero, t. I, Lübeck, 1708, in-4°, p. 193.)
4. Préface du *Journal des Sçavans* du 4 janvier 1666, « par le sieur G. P. », p. 3.
5. *Mercure Galant*, 1671, t. I, p. 287.

considéré d'un grand ministre ». Fontenelle lui accorde un mérite « pas commun chez ceux qui sçavent tout : *il* savoit le françois et l'écrivoit bien ». — Mais absorbé par d'autres occupations — en 1673 il entrait à l'Académie le même jour que Fléchier et Racine, — il distribua ses livraisons avec une irrégularité croissante.

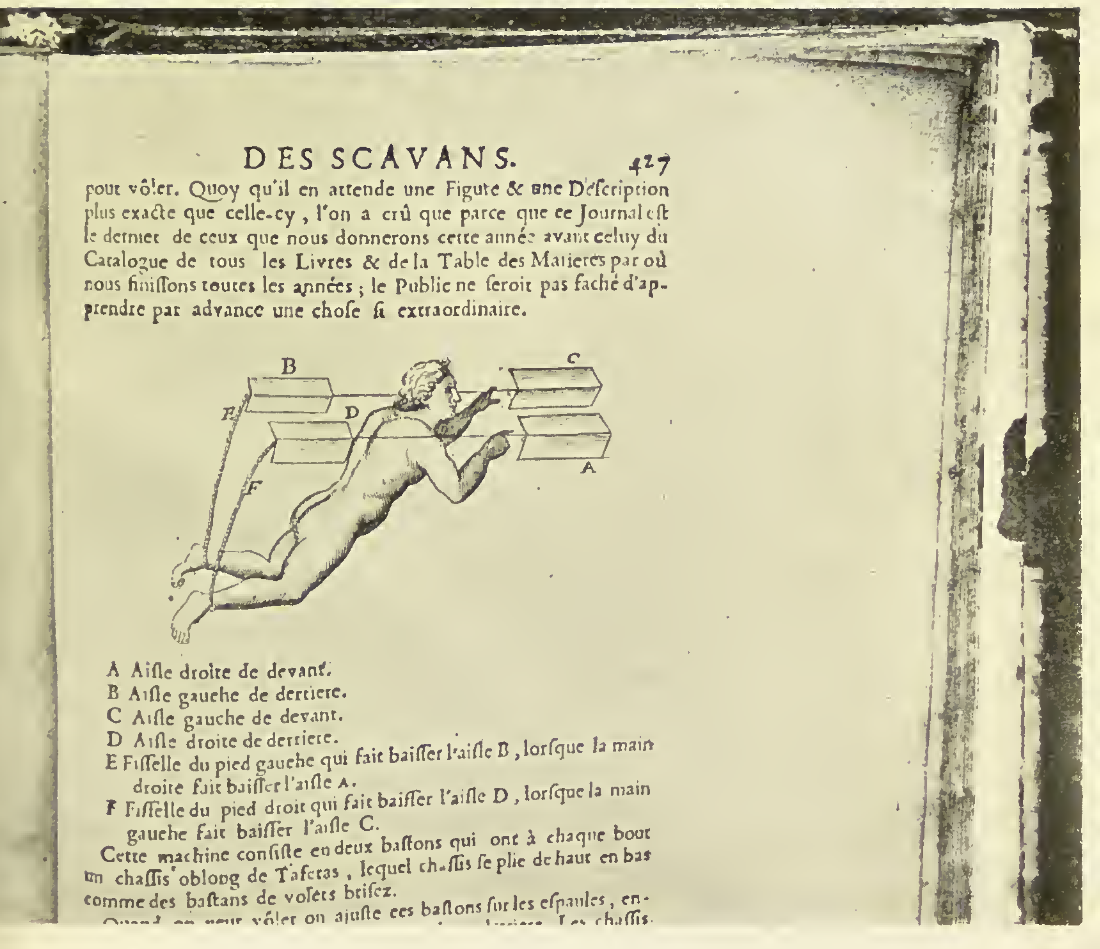
Un autre abbé, dont nous aurons à reparler, de LA ROQUE, lui succédait en 1675. En 1702, BIGNON recrutait un comité de rédaction qui s'en fut siéger chez le chancelier de France [1] : cette consécration officielle donnée au journal par la royauté lui valut de sombrer en juillet 1792, mais ausssi de relever son pavillon triomphant en 1816 [2]. Un comité le rédige encore, mais de compétence plus restreinte ; c'est l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Autant le dire aujourd'hui perdu pour les sciences physiques, qui avaient contribué à sa gloire, et à l'avancement desquelles il a tant servi. Ainsi dès les premières semaines, « on y trouve des remèdes pour quasi toutes sortes de maux, mais surtout pour la peste et les fièvres, avec la véritable préparation du quinquina confirmée par une infinité de guérisons... Les secrets n'y manquent pas non plus. Celuy du Mangeur de feu y est expliqué tout au long. Il y en a... pour engraisser à la manière des Dames de Smyrne... [3] ». — On sait quelle source de revenus appréciable fut pour la pharmacie la vente du chocolat jusque vers le milieu du dernier siècle. C'est au *Journal des Sçavans* qu'elle doit la propagation rapide de cette denrée,

1. *Encyclopédie* du XVIIIe siècle, t. VIII, p, 895.

2. Une tentative de reprise en 1797 avait échoué. D'hebdomadaire il est devenu mensuel en 1724. Autres détails sur le *Journal des Sçavans* dans HATIN, *op. cit.*, p. 28-32, et Ch. de MONSEIGNAT, *Un chapitre de la Révolution française*, 1853, in-12, p. XXXVII-XL.

3. *Introduction au journal des Sçavans pour l'année 1681.*



pour vôler. Quoy qu'il en attende une Figure & une Déſcription plus exacte que celle-cy, l'on a crû que parce que ce Journal eſt le dernier de ceux que nous donnerons cette année avant celuy du Catalogue de tous les Livres & de la Table des Matieres par où nous finiſſons toutes les années ; le Public ne ſeroit pas faché d'apprendre par advance une choſe ſi extraordinaire.

A Aiſle droite de devant.
B Aiſle gauche de derriere.
C Aiſle gauche de devant.
D Aiſle droite de derriere.
E Fiſſelle du pied gauche qui fait baiſſer l'aiſle B, lorſque la main droite fait baiſſer l'aiſle A.
F Fiſſelle du pied droit qui fait baiſſer l'aiſle D, lorſque la main gauche fait baiſſer l'aiſle C.

Cette machine conſiſte en deux baſtons qui ont à chaque bout un chaſſis oblong de Tafetas, lequel chaſſis ſe plie de haut en bas comme des baſtans de volets briſez.

Quand on veut vôler on ajuſte ces baſtons ſur les eſpaules, en- ... derriere. Les chaſſis

Cliché P. C. D. F. — Pl. I.

Une page du « Journal des Sçavans ».

La machine à voler de 1678.

à peu près inconnue en France au commencement du grand règne [1]. Et comme il avait été aussi « inventé pour le soulagement de ceux qui sont ou trop occupés ou trop paresseux pour lire les livres entiers [2] », il donnait des aperçus généraux sur les pharmacopées à la mode [3].

Bien que ceci n'intéresse pas directement la pharmacie, — à qui cette étude est dédiée, — on nous autorisera à donner une dernière idée de la haute valeur du *Journal des Sçavans* en y recueillant ces quelques lignes datées du 5 décembre 1678 [4] :

« Le sieur Besnier, serrurier de Sablé au païs du Maine, a inventé une machine à quatre aisles pour voler... Cette machine consiste en deux bastons qui ont à chaque bout un chassis oblong de tafetas, lequel chassis se plie de haut en bas comme des bastans de volets brisez.

« Quand on veut voler on ajuste ces bastons sur les espaules, en sorte qu'il y ait deux chassis devant et deux derrière. Les chassis de devant sont remuez par les mains, et ceux de derrière par les pieds en tirant une fisselle qui leur est attachée. L'ordre de mouvoir ces sortes d'aisles est tel que quand la main droite fait baisser l'aisle droite de devant marquée A, le pied gauche fait baisser par le moyen de la fisselle E l'aisle gauche de derrière marquée D... et ainsi alternativement en diagonale.

« ... Cela fait bien espérer de la réussite de la machine. On trouve néanmoins que pour la rendre d'un plus grand usage il y manque deux choses. La première est qu'il y faudroit adjouster

1. *Journal des Sçavans*, 1666, p. 17 sqq.
2. *Dictionnaire de Trévoux*, v° *Journal*.
3. N° du 15 décembre 1681, etc...
4. Il s'agit d'aviation, et la plupart des pharmaciens suivent de près les progrès de cette science, aux détails de laquelle beaucoup d'entre eux furent initiés par la magistrale conférence de M. Chatelain, professeur aux Laboratoires Bourbouze, qui suivit le banquet de la Pharmacie Centrale de France du 7 février 1909 et fut reproduite avec gravures dans l'*Union pharmaceutique* du 15 mars, p. 103-111.

quelque chose de très léger et de grand volume... pour que cela pust contre-balancer dans l'air le poids de l'homme ; et la seconde chose à désirer seroit que l'on y ajustât une queuë, car elle serviroit à soutenir et à conduire celuy qui voleroit...

« La première paire d'aisles qui est sortie des mains du sieur Besnier a esté portée à la Guibré, où un baladin l'a acheptée et s'en sert fort heureusement. Il a commencé d'abord par s'élancer de dessus un escabeau, ensuite de dessus une table, après d'une fenestre médiocrement haute, ensuite de celle d'un second estage et enfin d'un grenier d'où il a passé par-dessus les maisons de son voisinage. »

Et le *Journal des Sçavans* conclut par ces paroles prophétiques : « Si cet industrieux ouvrier ne porte cette invention jusqu'au point dont chacun se forme des idées, ceux qui seront assez heureux pour la mettre dans sa dernière perfection luy auront au moins l'obligation *d'avoir donné une veuë dont les suites pourront peut estre devenir aussi prodigieuses que le sont celles des premiers essais de la navigation* [1]. »

L'étincelle que fit jaillir de Sallo embrasa d'un coup l'Europe entière. Tous les pays, toutes les villes voulurent avoir leur revue savante, et l'on ne se contenta pas d'imiter : en maints endroits on traduisit servilement le journal Parisien.

L'idée passa d'abord le détroit. Bacon avait depuis quelque temps jeté à Londres les fondements d'une Société royale, qui fut définitivement établie en 1663. La réussite du publiciste Français suggéra à un particulier d'en éditer régulièrement les actes, et c'est de son propre mouvement, sans en recevoir mission de la compagnie,

1. Sans remonter au fabuleux Icare, d'autres tentatives avaient eu lieu au XVIIe siècle même, à Pérouse, à Francfort, à Paris et ailleurs, quelques-unes suivies de mort. Nous n'avons trouvé celle-ci relatée dans aucun manuel moderne sur l'aviation sauf une mention succincte dans celui de MM. Painlevé et Borel, qui fautivement la placent en 1769.

qu'Henri Oldenburg, son secrétaire, donna dès le 6 mars 1665 les *Philosophical transactions* [1], dont le succès ne devait plus se démentir. Il suffit d'en ouvrir les premiers volumes pour apercevoir des dissertations très variées sur le laudanum, l'aloès, le vitriol, le sucre, les frictions, l'état de la pharmacie au Mexique et en Espagne.

L'Italie suivit de près. C'était la forteresse du catholicisme : c'est pourquoi le journalisme y fut l'apanage des gens d'Eglise. C'était encore le pays des cités rivales : aussi quand, en 1668, Rome eut acquis, grâce à l'abbé Nazari, sa revue mensuelle, Venise en désira une ; Parme demanda la sienne à deux Bénédictins, Ferrare à l'abbé de la Torre ; Brescia organisa sa Societas philexoticorum, « société des amis de l'étranger », qui publia ses actes à l'instar de Londres. Toutes ces feuilles, à l'ex-

1. *PHILOSOPHICAL*
TRANSACTIONS
GIVING SOME
ACCOMPT
OF THE PRESENT
Undertakings, studies and labours
OF THE
INGENIOUS
IN MANY
CONSIDERABLE PARTS
OF THE
WORLD
Vol. 1.
For *Anno* 1665, and. 1666.
In the *SAVOY*,
Printed by T. N. for *John Martyn* at the Bell, a little without *Temple-Bar*, and *James Allestry* in *Duck-Lane*,
Printers to the *Royal Society*

[in-4°]. — Continuées par D. Hoock à la mort d'Oldenbourg, traduites en latin dans divers lieux. *Cf.* Juncker, *o. c.*, p. 17-32 ; Delalande, *Remarques sur les premières assemblées de Sçavans...*, dans *Mercure de France*, janvier 1759, 2e vol., p. 17-24.

ception de la dernière, portent le même nom de *Giornale de letterati*, synonyme de *Journal des Sçavans*. Fleurs brillantes de l'enthousiasme Italien, elles rayonnent quelques mois, quelques années à peine, puis se dessèchent et tombent en pleine jeunesse, en pleine beauté [1].

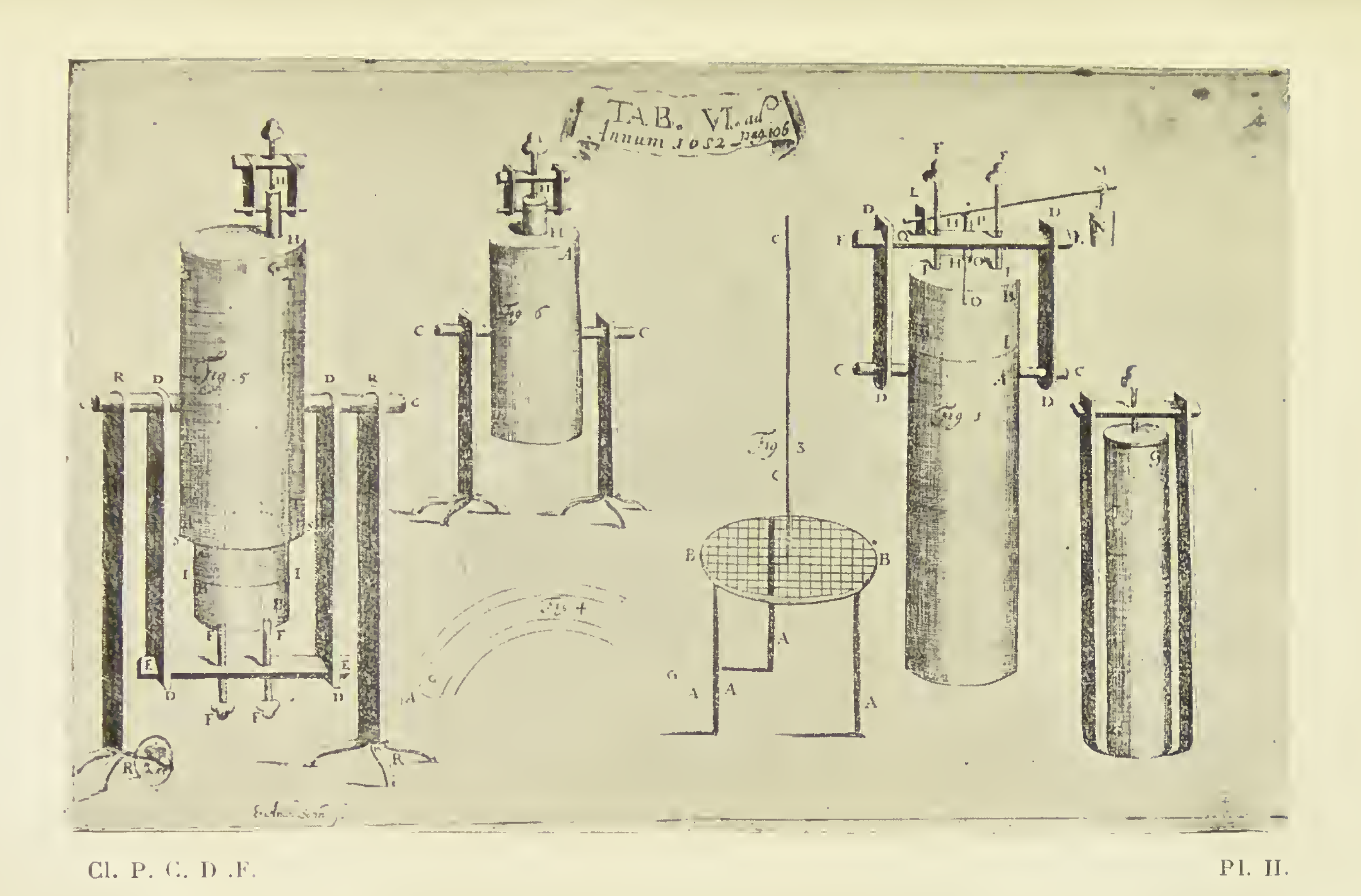
L'Allemagne s'ébranle à son tour. Après avoir traduit et commenté de toutes façons le *Journal des Sçavans* [2], elle aspire à posséder une œuvre originale, et c'est Leipzig, la ville studieuse de la Saxe, qui la lui donne. Une académie s'y fonde, la Césaro-Léopoldine, sous le patronage du souverain ; mais avant de rien éditer, elle charge un des siens, professeur de morale, de solliciter le concours des étrangers le plus en renom : Othon MENCKEN parcourt dans ce but l'Europe pendant deux ans et assure aux *Acta eruditorum*, qui paraissent en 1682, un succès durable.

Se conformant à leur modèle Français, les *Acta* de Leipzig comportent non seulement des dissertations originales comme celles de Guillaume Leibnitz et d'Ernest Stahl sur la chimie, mais encore le compte-rendu des nouveaux ouvrages. Ainsi l'on y trouve, dès le début, décrite et dessinée, l'ingénieuse machine que son inventeur, le médecin Blésois Denis Papin, membre de la Société Royale d'Angleterre, venait de présenter dans son *New Digester* [3]. Cette sorte de chaudière, destinée dans l'esprit de son auteur à « ramollir les os » et à

1. *Giornale de letterati*, par Franciscus NAZARIUS, Rome, 1668-1681 ; *idem, in Venetia*, par P. MORETTI et F. MILETTI, Venise, 1671-1681 ; (repris de 1710 à 1729, in-12) ; *idem, in Parma*, par Gaudentius ROBERTUS et Benedictus BACCHINUS, Parme, 1686-1690, 1692 ; *idem, in Ferrare*, par l'abbé de la TORRE, 1691 ; *Acta* de la *Socictas philoexoticorum*, mars 1686-avril 1687 ; — la plupart mensuels et in-4°. Cf. STRUVIUS, *op. cit.*, p. 263-267, etc.

2. Deux traductions latines : par NITZCH, à Leipzig, 1668, in-8° ; à Francfort, 1671, in-8°.

3. Londres, 1681, in-4°. Analyse dans *Acta eruditorum*, avril 1682, p. 105-109.



Cl. P. C. D. F.

Pl. II.

Un hors-texte des « Acta eruditorum ».

La chaudière de Denis Papin.

servir « dans l'art culinaire, la navigation, la confiserie, la confection des boissons, la chimie et la teinturerie », est le premier modèle connu de la machine à vapeur et de l'autoclave.

Les *Acta eruditorum*, dont l'existence était assurée pour de longs jours [1], suscitèrent en Allemagne de nombreux émules, composés sur le même plan et, comme eux, rédigés en latin, plus rarement en allemand [2].

Si la valeur de nos écrivains et l'éclat de notre cour sous Louis XIV parvinrent à faire du français la langue

---

1. ACTA
ERUDITORUM
ANNO MDCLXXXII
publicata
ac
SERENISSIMO FRATRUM PARI
DN. JOHANNI
GEORGIO IV.
Electoratus Saxonici Hæredi
et
DN. FRIDERICO
AUGUSTO
Ducibus Saxoniæ etc. etc. etc.
PRINCIPIBUS JUVENTUTIS
dicata.
Cum S. Cæsareæ Majestatis et potentissimi Electoris Saxoniæ Privilegiis
LIPSIÆ
Prostant apud J.
GROSSIUM ET F. GLETITSCHIUM.
Typis CHRISTOPHORI GUNTHERI
Anno MDCLXXXII.

[in-4°]. mensuel. — *Acta eruditorum*, 1682-1731; *Nova acta eruditorum*, 1732-1776; Leipzig, in-4°.

2. *Monatlichen Unterredungen*, ou entretiens mensuels entre quelques bons amis [par G. E. TENTZEL, fils d'un pasteur de Thuringe, ancien rédacteur aux *Acta*]. Thoren, 1689-1698, in-8°, devenus *Curieuse Bibliotec* [par le même]; Francfort, 1704-1706, puis 1708, in-8°. — *Nova litteraria maris Balthici*, Lubeck, 1698-1708, in-4°. — *Ephemerides eruditorum Hanoverianæ* [par ECKARD, à l'instigation de Leibnitz]; Hanovre, 1700-1703, in-4°.

savante de l'Europe au XVIIIe siècle, il faut reconnaître que le succès de l'entreprise de de Sallo n'y contribua pas peu. Déjà paraissait à Hambourg, en 1686, une revue mi-latine, mi-française, les *Ephémérides sçavantes*[1], bien éphémère il est vrai, mais que devait remplacer le *Journal de Hambourg*, tout à fait Français celui-là.

Son rédacteur, d'Artis, était un protestant de France, chassé par la persécution, qui, d'abord réfugié à Amsterdam, avait lancé dans cette ville un *Journal sur toutes sortes de sujets;* ayant échoué, il avait transporté à Hambourg journal et pénates en 1694[2].

La même année un autre calviniste Français, Etienne Chauvin, créait dans une autre cité Hollandaise, à Rotterdam, un *Nouveau journal des Sçavans,* également dans sa langue; comme d'Artis, il abandonna ce pays après insuccès et s'en fut continuer sa publication chez les Berlinois[3]. Un peu plus tard l'Académie des sciences de Berlin devait publier ses *Miscellanées* en langue Française. L'émigration protestante fit certainement beaucoup pour la diffusion de notre génie et de notre idiome à l'étranger : ce fut l'un des rares profits que nous valut la révocation de l'édit de Nantes.

Que Genève ait suivi le mouvement gallicisant, cela nous paraîtra moins remarquable, car elle est toute voisine et ses *Dépesches du Parnasse* sembleraient écrites de Paris, ou pour Paris[4]. Mais il est plus saisissant de

1. 1686, in-4°. — Cf. JUNCKER, *op. cit.*, p. 166-168; MORHOF, *o. c.*, t. I, p. 182-183; HOFFMANN, *La presse périodique française à Hambourg* (1686-1848), dans *Bulletin du Bibliophile belge*, Bruxelles, 1854, in-8°, 32 pages.

2. *Journal d'Amsterdam sur toutes sortes de sujets*, 1694; *Journal de Hambourg sur toutes sortes de sujets*, 1694-1696, repris de 1703 à 1709 sous le titre de *Nova litteraria Germaniæ*, in-4°.

3. *Nouveau journal des Sçavans*, par C., Rotterdam, 1694; (*idem*), Berlin, 1696-1698.

4. *Dépesches du Parnasse*, par MINUTOLI, professeur et bibliothécaire à

voir notre langue s'implanter en Hollande si l'on songe à la rivalité violente qui séparait les maisons de France et d'Orange-Nassau. Or des nombreux écrivains Hollandais qui nous intéressent au XVII[e] siècle, un seul se sert habituellement du latin.

Nous voulons parler de Van Beughem, libraire d'Emmerich, qui, sans éditer une revue proprement dite, publie à partir de 1681, à intervalles plus ou moins fréquents, des sortes de *catalogues* détaillés, particulièrement précieux pour les sciences médicales. C'est, en 1681, une *Bibliographia medica et physica*, soit l' « ébauche d'un inventaire des ouvrages de médecins, chimistes, etc., parus depuis 1651 [1] ». C'est, deux ans plus tard, une *France sçavante*, table générale des articles publiés dans la presse scientifique Française [2] ; enfin, de 1694 à 1701, un *Apparatus ad historiam literariam novissimam*, plusieurs fois renouvelé sous ce titre et décrivant dans l'ordre alphabétique des auteurs les écrits de tout genre qui viennent au jour, entre autres les pharmacopées de « Moyse Charras, apoticaire artiste du Roy en son Jardin des Plantes ». — Saine et sage occupation pour un libraire [3] !

En 1686, un autre habitant d'Amsterdam, Jean Le

Genève, Genève, 1693, in-12; reprises à Zurich par Schluchzer, docteur en médecine, sous le titre de *Nova litteraria Helvetica*, 1702-1715, in-12.

1. Cornelii à Beughem, *Bibliographia medica et physica... sive conspectus primus catalogi librorum medicorum, chymicorum... ab anno 1651*, Amsterdam, 1681, in-12.

2. *La France Sçavante, id est Gallia erudita*, « bibliographie devant servir moins à la connaissance des écrits et ouvrages savants qu'à celle des expériences, observations et autres événements dignes d'être rapportés », Amsterdam, 1683, in-12.

3. Il paraît quatre *Apparatus* de 1694 à 1701 (in-12), plus un *Syllabus recens exploratorum in re medica, physica et chymica prout in miscellaneis medico-physicis naturæ curiosorum Germaniæ, Galliæ, Daniæ et Belgicæ sparsim extant*, Amsterdam, 1696, in-12. Beughem a pour émules Kuster et Sikb, auteurs de la *Bibliothèque des livres nouveaux*, 1697-1699, et Struvius — de la *Bibliotheca curiosa*, 1705-1707.

Clerc, commençait une publication identique, mais d'un caractère à la fois moins commercial et plus accessible à la patience moyenne des lecteurs, la *Bibliothèque universelle et historique*, qui, telle un phare à éclipses dont l'énergie irait décroissante, parut d'abord tous les mois, puis tous les trois mois, puis tous les semestres, et s'éteignit en 1713 pour jamais [1]. — Des presses d'Amsterdam sortent encore, avec l'*imprimatur* de Bayle, les *Nouvelles de la République des Lettres,* moins exclusivement bibliographiques, mais peu intéressantes pour nous [2]. Vers la même époque nous trouverions à Rotterdam et à Utrecht d'autres catalogues analytiques du même genre [3] venant confirmer l'impression que nous ont donnée les Néerlandais d'être de passionnés bibliolâtres.

Les « médico-physiques ».

Ainsi l'idée féconde de Denis de Sallo faisait son chemin à travers les peuples, chacun l'interprétant selon son génie particulier. Tandis que le journal Français maintenait la balance à peu près égale entre les sciences pro-

1. Bibliothèque
universelle
et
historique
de l'année M.D.C.LXXXVI.
tome premier
(2e édition, Amsterdam, 1687, in-16). Paraît sous ce titre de 1686 à 1691 et sous le titre de *Bibliothèque choisie pour servir de suite à la Bibliothèque universelle,* par le même auteur, de 1703 à 1713. Le *Journal littéraire* (La Haye, 1711-1736, in-8°) prend la place laissée libre.

2. Rédigées par Bayle de 1687 à février 1687, par de la Roque et Bernard de 1687 à 1689 ; reprises par Bernard après une interruption, de 1699 à 1710 ; — Amsterdam, in-12. A rapprocher : l'*Histoire des ouvrages des Savans* de Basnage, *ibidem*, 1686-1710.

3. *Books alvan Europe* commencés par Pierre Rabbus en 1692, continués de 1704 à 1708, puis en 1710, Rotterdam ; *Bibliotheca novorum librorum* par Kuster et Sike, Utrecht, 1697-1699, in-8°.

prement dites et la littérature ou le droit, les revues d'Italie penchaient plutôt du côté des lettres, les *Transactions* Anglaises avaient une prédilection pour la physique.

L'Allemagne marqua son goût pour les sciences médicales non seulement en leur donnant la meilleure place dans ses journaux « sur toutes sortes de sujets », mais encore en créant pour elles de très bonne heure des périodiques spéciaux. C'est à la ville de Leipzig et à l'année de grâce 1670 que nous devons la première publication du genre.

En vérité Lyon pourrait peut-être réclamer une parcelle de cette gloire, car nous savons en un coin perdu de bibliothèque certain recueil Lyonnais plus vieux encore de plus d'un siècle, formé de *lettres médicales,* qu'ont composées divers auteurs [1] : malheureusement pour être reçu *in nostro docto corpore*, c'est-à-dire au grade de nos périodiques, il lui manque la qualité essentielle : il n'a pas été renouvelé.

La première revue médicale prend donc naissance en Allemagne avant même les revues d'ordre général que nous y avons examinées. Elle a pour titre :

MISCELLANEA CURIOSA
MEDICO-PHYSICA
ACADEMIÆ
NATURÆ CURIOSORUM [2]

---

1. *Epistolæ medicinales diversorum authorum*, Lyon, 1556, in-f°.
2. [Suite du titre :]

SIVE
EPHEMERIDUM MEDICO-
PHYSICARUM
GERMANICARUM
CURIOSARUM
ANNUS PRIMUS
Anni scilicet M.DC.LXX^mi^.
continens
Celeberrimorum Medicorum *in et extra* Ger-

Dans l'introduction à ses premiers *Mélanges*, cette jeune Académie des Curieux de la nature promettait de donner dans la suite « des éphémérides annuelles et automnales », c'est-à-dire de continuer à publier au début de chaque année universitaire les résultats acquis par la science médicale au cours de l'année précédente. Non contente d'avoir réuni dans son premier volume 160 articles dus à 36 plumes différentes, elle adressait un pressant appel aux savants et spécialement aux médecins du monde entier en vue d'obtenir leurs communications en grand nombre.

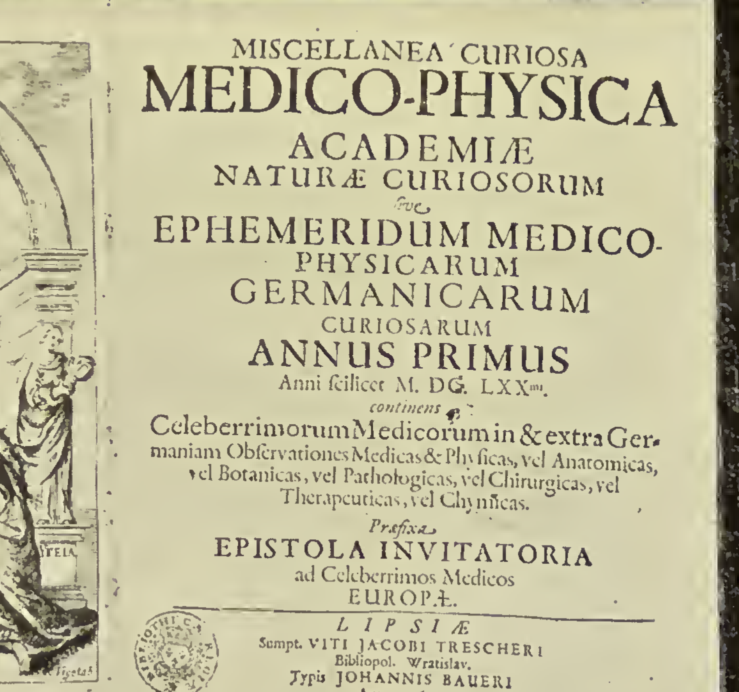
Elle devait être entendue et comprise, car les *Acta physico-medica* publiés à Dresde aujourd'hui, après avoir illustré Nuremberg pendant près de deux siècles, descendent, lignée directe, des *Miscellanea* de Leipzig [1].

Tout au nord, à Copenhague, un savant au nom Français, Thomas BARTHOLIN, lançait peu après ses *Acta medica et philosophica Hafniensia*. L'intitulé du premier article : *Experimenta de Balsamo ejusque succedaneis in Theriaca,* était un garant que la pharmacie ne serait point sacrifiée aux autres arts. Ce recueil est visiblement ins-

---

maniam Observationes. Medicas et Physicas, vel Anatomicas,
vel Botanicas, vel Pathologicas, vel Chirurgicas, vel
Therapeuticas, vel Chymicas.
Praefixa
EPISTOLA INVITATORIA
ad Celeberrimos Medicos
EUROPAE
LIPSIAE
sumpt. VITI JACOBI TRESCHERI
Bibliopol. Wratislav.
Typis JOHANNIS Baveri
Anno 1670.
[petit in-4°]. — Cf. JUNCKER, *op. cit.*, p. 32-46.

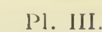
1. *Acta physico-medica*, Nuremberg, 1727-1754 ; *Nova acta...*, Nuremberg, 1757-1839; 1842-1870 ; Dresde, 1873 et suiv... — Cf. *Opera citata* MORHOFI, p. 268-272 ; STRUVII, t. I, p. 194 ; JUNCKERI, p. 142-165.



MISCELLANEA CURIOSA
MEDICO-PHYSICA
ACADEMIÆ
NATURÆ CURIOSORUM
sive
EPHEMERIDUM MEDICO-
PHYSICARUM
GERMANICARUM
CURIOSARUM
ANNUS PRIMUS
Anni scilicet M. DC. LXX^{mi}.
continens
Celeberrimorum Medicorum in & extra Germaniam Observationes Medicas & Physicas, vel Anatomicas, vel Botanicas, vel Pathologicas, vel Chirurgicas, vel Therapeuticas, vel Chymicas.
Præfixa
EPISTOLA INVITATORIA
ad Celeberrimos Medicos
EUROPÆ.

LIPSIÆ
Sumpt. VITI JACOBI TRESCHERI
Bibliopol. Wratislav.
Typis JOHANNIS BAUERI
ANNO 1670.

Cl. P. C. D. F. Pl. III.



Les « Miscellanea » de Leipzig.

piré du précédent, annuel et latin à sa ressemblance : malheureusement le succès n'est pas sujet d'imitation : il soutint huit ans le nouveau venu, puis l'abandonna [1].

Le moment est venu de regagner la France, où nous attend une importante nouvelle. Le privilège du *Journal des Sçavans* qui, par sa rigueur, écartait les concurrents et les émules, vient de subir quelque atteinte [2]. Deux nouvelles permissions ont été accordées en 1672 : l'une à DONNEAU DE VIZÉ pour son *Mercure Galant*, qui nous intéresse peu. C'est un compromis entre le *journal*, tel que nous le connaissons, et la *gazette*; s'il cite incidemment quelques noms d'apothicaires [3], il ne saurait en rien pour cela faire avancer leur art : « On ne parle icy que d'histoires amoureuses... [4] »

---

1. THOMAE
BARTHOLINI
ACTA
MEDICA ET PHILOSOPHICA HAFNIENSIA,
ann. 1671. et 1672.
CUM ÆNEIS FIGURIS.
HAFNIÆ,
Sumptibus PETRI HAUBOLD Acad. Bibl.
Typis GEORGII GOEDIANI,
Typogr. Reg.
MDC.LXXIII.
[In-4°]. Cf. JUNCKER, *op. cit.*, p. 48-56. — Paraissent de 1673 à 1680 pour les années 1671 à 1679.

2. Ce privilège empêche pendant longtemps toute littérature exactement similaire de se développer dans notre pays. En 1695 ALLEMAN, l'auteur de la *Guerre civile des François sur la langue françoise*, fait imprimer clandestinement à Paris un *Journal historique de l'Europe pour l'année 1694* qu'il date faussement de Strasbourg (1695, in-12). Le subterfuge est découvert et l'annuaire savant pour 1695 est saisi tandis qu'on le mettait sous presse.

3. Entre autres les Rouvière, apothicaires du Roi. — Voir la notice de M. Paul DORVEAUX les concernant dans le *Bulletin de la Société syndicale des pharmaciens de la Côte-d'Or*, Dijon, 1905, in-8°, tiré à part.

4. *Mercure Galant*, t. I, 1672, in-12, *Au lecteur*.

L'autre privilège a été accordé à un médecin, et bien qu'il porte un titre assez général, bien qu'il admette des « observations » assez variées, ce sont surtout les sciences médico-pharmaceutiques qu'il se propose d'étudier.

Jean-Baptiste Denis, son fondateur, est le fils d'un pompier de Paris, qui, après de bonnes études à la Faculté de Montpellier, devient médecin et conseiller de Louis XIV [1]. Dès 1664 il crée chez lui des conférences publiques hebdomadaires [2], interrompues par un voyage en Angleterre où l'avait appelé Charles II, mais reprises à son retour avec la protection de Colbert qui lui accorde un local à la Bibliothèque Royale. Des savants en renom comme Carcavi, Cassini, Mariotte, du Clos, Perrault, Dodart, Borelly, Bourdelin, du Vernay, Gallois, du Hamel, viennent y discourir tour à tour [3]. Cette passion d'enseigner le conduit à se servir de l'imprimerie pour porter plus loin la bonne parole. Au reste, explique-t-il dans sa préface, les découvertes s'oublient ou perdent créance si elles ne sont écrites et publiées sur le moment [4]. Il obtient privilège [5] et publie son premier

1. *Biographie universelle* de Michaud, v° *Denis*.

2. Comme il l'assure dans son *Mémoire* du 1er juillet 1672, et non depuis 1669 comme l'affirme la *Biographie* citée. — Les conférences de tout genre étaient alors à la mode : Spanheim raconte que le duc d'Aumont « quoique sans lettre ou savoir..., établit chez lui [c'est-à-dire dans l'hôtel occupé actuellement par la Pharmacie Centrale de France] une assemblée pour y discourir une fois la semaine » sur les médailles et les antiquités Romaines (*Relation de la cour de France*, éd. Scheffer, Paris, 1882, in-8°, p. 133-137).

3. *Mercure galant*, juillet 1681, p. 78-82.

4. *Mémoire concernant les arts...*, 1er février 1672, *dessein de l'auteur*, [p. 1].

5. Le 6 janvier 1672.

MÉMOIRE
CONCERNANT
LES ARTS ET LES SCIENCES
PRÉSENTÉ
à Monseigneur
LE DAUPHIN,
le premier février 1672 [1].

Il avertit que « les mémoires ordinaires se distribueront au commencement de chaque mois : les extraordinaires se pourront donner environ le 15 et nous observerons de n'y répéter jamais aucune chose de celles qui ont été mises cy-devant dans le *Journal des Sçavans*». « Je tâcheray, dit-il encore, de n'ennuyer jamais le lecteur par des discours trop diffus ; je rapporteray les choses le plus succinctement qu'il me sera possible, et je chercheray toujours dans ces mémoires la diversité des matières plustost que la multitude des parolles. »

Les premiers numéros ne sont aucunement, comme on l'a cru, les résumés des conférences, mais des articles originaux : c'est seulement à partir du 1er juillet que, la matière venant sans doute à lui manquer, l'auteur fait appel aux conférences anciennes. La publication se ralentit, puis s'arrête en 1674. Il faut le regretter, car on y trouvait de bonnes observations sur le venin des vipères, sur le lait qu'on donne aux hectiques, sur la poudre de sympathie, l'origine du café, les « pierres de serpens ». On y apprend « pourquoy les eaux distillées troublent les naturelles » et comment les animaux digèrent le fer. On y assiste enfin aux expériences de transfusion du sang qui rendirent Denis célèbre : il affirme avoir guéri des fous,

1. [Paris, in-4°]. Quelques numéros ont été réimprimés sous le titre de *Supplément au Journal des Sçavans*.

— en les tuant, expliquent ses adversaires. On s'étonnera davantage qu'il ait accueilli dans un numéro spécial la *Relation curieuse* d'une fontaine découverte en Pologne, qui, entre autres propriétés, avait celles de suivre le mouvement de la lune, de s'enflammer comme l'esprit de vin, de guérir diverses maladies et de prolonger la vie jusqu'à cent cinquante ans. Ne serait-ce pas un puits de naphte [1] ?

Ainsi l'Allemagne, et non le Danemark comme on l'a dit, avait produit le premier *annuaire* des sciences médicales, la France en donna la première *revue mensuelle* et c'est à Denis qu'elle le doit, non à Blégny, qui allait seulement reprendre son œuvre et la spécialiser plus nettement. Nicolas de BLÉGNY, qui avait été bedeau et tenait boutique d'apothicaire [2], possédait comme son prédécesseur une situation auprès du roi, mais en qualité de chirurgien [3] ; comme lui il fonda une société de conférences, qui siégeait rue Guénégaud et s'intitulait l'Académie des Nouvelles Découvertes en Médecine. C'était un homme d'initiative et d'action : il inventa le bandage herniaire, la pharmacie portative, vulgarisa l'usage du quinquina, créa une vaste maison de santé au faubourg Saint-Antoine, passa sept ans de sa vie au château d'Angers pour escroqueries, mal prouvées peut-être [4]. La protection de Daquin, premier médecin du roi, qui approuva officiellement le projet d'un journal médical comme « louable et très avantageux pour le public [5] », la promesse que donna Blé-

1. Le pétrole n'est encore connu que comme remède à la fin du XVIIe siècle : le *Dictionnaire* de Trévoux en 1752 le regarde comme la future panacée, ignorant complètement son utilisation pratique.

2. J. BERNIER, *Essais de médecine*, Paris, 1689, in-4°, p. 476-477.

3. Cf. Dr A. CABANÈS, *Le premier journaliste médical*, dans *Medicina*, Paris, in-8°, février 1908, p. 15-24 ; mars 1908, p. 14-20, fig., et JUNCKER, *op. cit.*, p. 56-62. M. le Dr Maurice Potel prépare une importante biographie de Blégny.

4. CABANÈS, *op. cit.* et *Biographie* HŒFER.

5. *Les nouvelles descouvertes*, 1679, n° 1.

QUATRIEME

MEMOIRE
CONCERNANT
LES ARTS ET LES SCIENCES,
PRESENTE

A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN,

Le quinziéme Mars 1672.

DES OEUFS QUI SE TROUVENT dans les Femmes.



CE que j'ay avancé dans le premier de ces Memoires touchant la Production de l'Homme, a été receu bien differemment. & quand j'ay dit que M. Kerkerin avoit fait voir par les Observations curieuses, que l'Homme tiroit son origine d'un Oeuf, les uns ont été surpris de cette nouveauté, les autres en ont fait des railleries cõme d'une Fable, & les autres enfin ont fait paroître beaucoup d'empressement pour apprendre toutes les circonstances de cette nouvelle decouverte. Cette grande diversité de sentimens m'a fait croire que je ne pourrois pas mieux faire, pour contenter tout le monde, que d'inserer icy les Observations mesmes de M. Kerkerin, & d'y ajoûter quelques Reflexions qui semblées necessaires pour lever [illegible] cipales difficultez, qui se rencõtrẽt dans cette [illegible].

Mais comme tout ce que nous avons [illegible] dans la suitte suppose au moins quelque legere connoiss-

M

Cl. P. C. D. F. — Pl. IV

Les « Mémoires » de Denis.

Premier journal Français de médecine.

gny à l'éditeur du *Journal des Sçavans* « de ne parler jamais que des remèdes » et autres sujets de ce genre [1], firent qu'il obtint l'indispensable privilège et publia dès 1679

LES
NOUVELLES
DESCOUVERTES
SUR
TOUTES LES PARTIES
DE LA MÉDECINE [2].

Il suppliait tous les « médecins, chirurgiens et apoticaires, galénistes ou chimistes, tant du royaume que des païs étrangers, de faire tenir au libraire qui en fera la distribution des mémoires exacts et fidels de ce qu'ils auront découvert de nouveau, soit en méditant, soit en travaillant », et leur proposait « pour reconnoissance de leurs soins les bénédictions qu'ils s'attireront de la part de ceux qui en recevront de l'utilité et la réputation qu'ils se procureront en faisant connoistre leur génie ».

« Pour donner à ces découvertes toute l'utilité et tout l'agrément qu'elles peuvent avoir, on aura soin de les

1. *Journal de médecine* de La Roque, 1683, n° 1, avertissement.

2. [Suite :] *recueillies en l'année 1679*
par N. d. B., Chirurgien du Roy,
Maistre et Iuré à Paris
A Paris chez Laurent d'Hourry
sur
le quay des Augustins, à l'Image
Saint-Jean
MDLXXIX
Avec privilège et approbation.
[in-12].

publier avant qu'elles ayent perdu la grâce de la nouveauté, et pour cela on les distribuera vers la fin de chaque mois en deux cahiers de douze feuillets chacun, dans lesquels on comprendra tout ce qui aura été découvert dans le cours du mesme mois, sans avoir mesme aucun égard au temps des vacances; et afin que ces cahiers puissent estre mieux conservez et rendus portatifs, on leur donnera la forme d'un livre in-12, et on procurera ainsi à ceux qui les prendront la facilité d'en faire un livre complet en les faisant relier tous ensemble à la fin de chaque année. » Le dernier cahier de décembre contiendra la table.

« Quand il sera nécessaire d'y ajouter des figures pour l'intelligence du texte, on les fera graver en taille douce...

« ... Les deux cahiers de chaque mois se donneront toujours pour le prix de cinq sols », en sorte que les lecteurs auront à la fin de chaque année un volume entier « qui ne leur reviendra qu'à un écu, et tout relié en veau à trois livres huit sols, ces sortes de relieures ne coûtant que sept ou huit sols au plus ».

Et « comme les impressions contrefaites le sont toujours trop précipitamment pour estre sans faute, et que dans les essais des remèdes qu'on publiera, la moindre chose de plus ou de moins en pourroit rendre les suittes funestes..., on averty ceux qui achèteront ces Nouvelles Découvertes de ne prendre que les cahiers qui seront recouverts d'un papier blanc, sur lequel l'autheur aura écrit les mots suivans de sa propre main : VEU PAR L'AUTHEUR, avec sa paraphe, qu'on reconnoîtra aisément dans la suitte..., et on promet vingt louis d'or à celuy qui indiquera les... gens qui en vendront de contrefaits ».

Fait particulièrement important et nouveau, Blégny assure ne pas écrire pour le grand public, mais pour les seuls praticiens.

Durant les trois années qu'il vécut, ce journal changea plusieurs fois de titre et de format. *Les Nouvelles descouvertes* devinrent au début de 1680 *le Temple d'Esculape,* au 1er juin *Nouveautez journalières,* et en 1681 *Journal des Nouvelles découvertes*, avec le titre courant de *Journal de Médecine*[1].

Voici comme exemple une page du recueil :

« REMÈDES

« Expérimentez par M. Chardreau de Varennes, lieutenant de M. le premier chirurgien du Roy en la ville de Dourlan, province de Picardie.

« *Pour appaiser la douleur des dents.* — Les esprits de soulphre et de thérébentine meslez en portions égales, et mis sur la dent douloureuse et dans l'oreille du mesme costé.

« *Pour amortir l'escarre des bruslures et faire que la cicatrice soit peu apparente.* — L'urine et le vinaigre meslez en portions égales, et appliquez le premier jour, et ensuite l'eau de chaux incorporée avec l'huile de noix.

« *Pour arrester les décentes des boyaux.* — La racine de Brione pulvérisée mise dans le vin blanc et prise par la bouche, tandis qu'on appliquera sur la partie l'huile d'œuf en forme de liniment [2]... »

Il y avait des curiosités qui passionnèrent le grand public, comme ce « discours sur une grossesse de vingt-

1. Janvier-juin 1680 : *Le Temple d'Esculape ou le dépositaire des nouvelles découvertes* par NICOLAS DE BLÉGNY, in-12; juin 1680 — janvier 1681 : *Nouveautez journalières concernant les sciences et les arts qui font partie de la médecine*, in-4°, réimprimé en in-12 ; 1681 : *Journal des nouvelles découvertes*, in-12. A partir du 7 septembre 1680, les *Nouveautez* ne paraissent que 2 fois par mois, une seule fois à partir du 15 octobre, l'auteur se disant trop occupé.

2. *Nouveautez journalières du samedy 15 juin 1680,* p. 28.

cinq ans » doctoralement constatée à Toulouse ; il y eut aussi des naïvetés en nombre.

Mais ce n'est point là ce qui détermina la vénérable Faculté de Paris à venir réclamer du chancelier, avec les plus vives instances, l'interdiction du second journal médical. Il paraît que Blégny avait abusé de la permission royale « pour outrager et mettre en pièces de la manière la plus cruelle la Faculté de Médecine et la communauté des maîtres-chirurgiens de Paris, par le seul chagrin qu'il a de n'avoir pu estre receu dans la dernière pour son ignorance et pour ses mauvoises mœurs [1]. » D'un autre côté, le *Journal des Sçavans*, représenté par la Roque, se plaignait d'avoir été dupé : la promesse de n'aborder aucun sujet d'ordre général n'avait pas été tenue [2]. Le Conseil privé du Roi fit droit à ces plaintes et rapporta le privilège de la jeune revue par arrêt du 24 mars 1682 [3].

Blégny ne s'avoua pas vaincu. Deux ans après il s'entendait avec un libraire d'Amsterdam qui lui imprima deux numéros, sans plus, d'un petit *Mercure Sçavant* [4]. Il signait « Gauthier, médecin de Niort », et, comme il fallait s'y attendre, n'y ménageait guère la Roque, ce « jésuite » inavoué, auquel il attribuait sa ruine et qui venait de pousser l'audace jusqu'à continuer à Paris son propre journal sous l'un des titres qu'il lui avait donnés [5].

Non content en effet de diriger le *Journal des Sçavans*, où il ne pouvait insérer nombre d'observations trop détaillées ou trop techniques qui lui parvenaient, l'abbé de La

1. *Discours prononcé devant le chancelier de France par la Faculté de médecine*, s. l. n. d., in-4°.

2. *Journal de médecine*... de la Roque, 1683, n° 1.

3. Bibliothèque Nationale, manuscrit français 21737, fol. 158.

4. Janvier-février 1684, in-16.

5. La vie de la Roque est mal connue ; né à Albi, il a fait son éducation chez les PP. Jésuites de cette ville (d'après Michaud), ce qui ne justifie pas l'affirmation de Blégny.



Cl. P. C. D. F. Pl. V.

Nicolas de Blégny.

[Bibl. nat., Estampes, N[2]].

Roque eut l'idée pour les utiliser de créer des revues spéciales destinées à un public restreint. En 1680, il risquait un *Journal ecclésiastique:* mais le chancelier Séguier l'arrêta au prospectus [1]. Il s'y prit mieux trois ans plus tard et cette fois obtint de reprendre l'œuvre de Blégny dont le succès avait été général.

Ce nouveau

JOURNAL
DE
MÉDECINE
ou
OBSERVATIONS
des plus fameux Médecins, Chirurgiens et Anatomistes de l'Europe [2]

est dédié à Daquin, premier médecin du Roi, et ne dément pas trop outrageusement son titre. Mais soit que les calomnies de Blégny eussent porté leurs fruits, soit plutôt que l'abbé eût été « blâmé avec raison de son entreprise qui ne convenoit guères à son état [3] », l'existence du nouveau journal fut très précaire : six mois de vie, trois ans de léthargie, six autres mois de connaissance et c'est tout [4].

1. Selon *Biographie* de Michaud, art. *La Roque.*
2. [Suite du titre :] tirées des Journaux des Pays Étrangers
et autres Mémoires particuliers envoyez
à Monsieur l'abbé de la Roque,
A PARIS
chez FLORENTIN-LAMBERT, rue S. Iacques
devant S. Yves, à la première Chambre.
ET chez IEAN CUSSON, rue S. Iacques, à
l'Image de S. Iean-Baptiste
M DC.LXXXIII, avec privilège du Roy.
[I n-12
3. *Notice abrégée des principaux journaux littéraires* dans *Table générale* [*du*] *Journal des savans*, t. X, Paris, 1764, in-4°, p. 663.
4. Parut de janvier à juin 1683 et d'avril à octobre 1686.

Pour sacrifier à la mode et créer autour de ses journaux comme une atmosphère d'active science, la Roque, imitant ses deux prédécesseurs, réunissait périodiquement chez lui le tout-Paris savant de cette fin de Grand Siècle. Parmi les habitués de ces conférences figurait un médecin encore peu en vue, Claude BRUNET, appelé à faire quelque bruit comme philosophe : il eut l'audace de combattre les Cartésiens alors triomphants, et d'opposer au matérialisme de Descartes les théories idéalistes dont il a empreint son *Projet d'une nouvelle métaphysique* [1]. Il avait entrepris la tâche, peut-être sous l'inspiration même de l'abbé, de réimprimer en 1687 les trois derniers mois du journal disparu [2]. C'est ce qui lui donna vraisemblablement l'idée de reprendre son privilège et de publier sous les auspices d'un autre médecin du roi, Bourdelot, le *Progrès de la Médecine* [3], qui de janvier 1695 à mars 1709, c'est-à-dire plus longtemps qu'aucun de ses devanciers, soutint une lutte courageuse autant que désespérée

1. Selon VILLERS, dans *Biographie* de Michaud, art. *Brunet*.

2. *Supplément au volume des journaux de médecine de l'année 1686* par le S. B., Paris, 1687, in-12.

3. LE PROGRÈS
DE LA
MÉDECINE
CONTENANT
Un Recueil de tout ce qui s'observe
d'utile à la Pratique :
AVEC Un Jugement de tous les Ouvrages
qui ont rapport à la Théorie
de cette Science.
A PARIS
Chez LAURENT D'HOURY, rüe S. Jacques
devant la fontaine S. Severin
au S. Esprit.
M. DC. XCVII
AVEC PRIVILÈGE DU ROY

[In-12], mensuel.

contre l'exclusif et vorace *Journal des Sçavans*. A considérer cet inégal combat, on se prend à songer à la pauvre petite chèvre de M. Seguin, qui au matin tombe sous les crocs du loup après s'être défendue toute la nuit...

Longtemps le journalisme médical de France devait rester écrasé par cette défaite.

Du vivant même de sa revue, Blégny s'était réjoui qu'un médecin Hollandais s'appliquât à la rendre dans sa langue. En effet un praticien d'Amsterdam donna tous les ans, à partir de 1680, des extraits « médico-physiques » de tous les périodiques d'Europe et en particulier du sien. Un Suisse le traduisit presque mot pour mot en latin sous le titre emphatique de *Zodiacus medico-Gallicus* [1].

Les médecins Allemands avaient maintenant leur journal mensuel, qu'ils orientaient nettement vers la chimie au détriment de la chirurgie ou même de la thérapeutique. George-Ernest Stahl est l'auteur de ces *Observationum chymico-physico-medicarum curiosarum* qu'il projette de « continuer chaque mois avec l'aide divine ». Elles paraissent, datées à la fois de Francfort et Leipzig — on connaissait déjà l'art de ménager les susceptibilités locales — entre juillet et décembre 1697 [2].

1. Hollande: Stephan Blankaart, « med. doct. in Praktizyn tot Amsterdam », *Collectanea medico-physica ost Hollands Jaar-Register der Geneesen natuur-Kundige Aanmerkungenvangantsch Europa*, Amsterdam, nov. 1680-1688, in-8°. Suisse : Th. Bonet, *Zodiacus medico-Gallicus*, Genève, 1682, in-4°.

2. *Observationum chymico-physico-medicarum curiosarum mensibus singulis bono cum Deo continuandarum mensis (primus :... Julius)*,... in-8°. — Berlin n'aura qu'en 1718 son premier journal de médecine: *Acta medicorum Berolinensium*, par Jean-Daniel Gohl, 1718-1719, in-8°. — En 1727, Elie Buchner, professeur de médecine à Erfurt, puis à Halle, conseiller du roi de Prusse et président des Curieux de la nature, publie ses *Miscellanea physico-medico-mathematica, oder angenehme, curieuse und nützliche Nachrichten*, Erfurt, 1727-1730, in-4°, continués de 1731 à 1745

Chaque cahier est à peu près rempli par une seule *observation*. *Juillet* nous apporte un nouveau procédé pour produire le véritable soufre, *remède* qu'avait mis à la mode le célèbre Helvétius [1] ; *août* nous enseigne une préparation industrielle de « l'esprit de vitriol » ; *septembre* étudie le minerai de fer ; *octobre*, le vin et autres boissons fermentées, ainsi de suite. Il semble que ce soient là des résumés de leçons magistrales.

Stahl était alors en effet professeur à la nouvelle Université de Halle : on sait de combien sa renommée a dépassé les bornes de son pays et de son siècle, et comment la pharmacie peut en revendiquer la meilleure part. Car outre qu'il trafiquait habituellement de sa poudre et de ses pilules balsamiques, sa vraie gloire est d'avoir donné comme chimiste une explication de la chaleur et de la matière qui permit d'attendre les hypothèses plus parfaites de Lavoisier. « Au milieu de travailleurs infatigables, dit Fourcroy [2], s'éleva en Prusse un homme qui fixa pour un demi-siècle la théorie de la science, dont il a su présenter l'ensemble le plus imposant, le système le plus lié et le plus étendu. L'illustre Stahl... imagina sur le feu combiné un ingénieux système qu'il accorda avec tous les faits connus jusqu'à lui et qui, sous le nom de *phlogistique*, nommé auparavant terre inflammable par Becher, offrit pour une fois une idée mère, embrassant toute la science, en réunissant toutes les parties. »

Le journalisme savant et pharmaceutique a de qui tenir.

à Nuremberg sous le titre de *Commercium litterarium ad rei medicæ et scientiæ naturalis incrementum institutum*, aux frais de la *Societas commercii litterarii physico-medici*.

1. Médecin Hollandais, qui avait traité, sans succès d'ailleurs, au baume de soufre le secrétaire d'Etat Seignelay, fils de Colbert, atteint de cancer, en 1690. (V. Eug. Guitard. *Colbert et Seignelay contre la religion réformée*, 2e éd., Paris, 1912, in-8°, p. 137-138.)

2. *Système des connaissances chimiques*, t. I, p. 23.

CHAPITRE II

Le dernier siècle du privilège
(1701-1789)

Trente-cinq ans s'étaient écoulés depuis la création des feuilles savantes; au millésime apparaissait le chiffre du nouveau siècle, et la France n'avait toujours qu'une seule revue, si l'on excepte le *Progrès de la Médecine*, condamné sous peu à disparaître.

La faute en est, nous l'avons dit, à cet absorbant privilège du *Journal des Sçavans* ; ses libraires prenaient grand soin de le faire périodiquement renouveler. Ils consentirent à force d'instances à laisser se créer de nouveaux organes, mais sous réserve de les imprimer eux-mêmes ; finalement ils donnèrent toute liberté, mais la redevance qu'ils exigeaient en échange [1] arrêta singulièrement jusqu'à la Révolution l'essor du journalisme scientifique.

Journaux encyclopédiques.

Sans doute il restait un expédient, dont on usait depuis beau temps pour les pamphlets : c'était d'imprimer à l'étranger et de vendre en France. On y eut recours, encore que les privilégiés obtinssent parfois la saisie en

1. « Mémoire sur les journaux » [vers 1760], dans le manuscrit fr. 22042 de la Bibliothèque Nationale, fol. 171-174.

masse, aux frontières, des ballots de journaux introduits.

L'exemple était parti des Pays-Bas [1] : la proximité et la conformité de langue y favorisèrent tout au long du XVIIIe siècle cette littérature d'exportation. Les comptes-rendus d'ouvrages que le Clerc avait imaginé d'y donner périodiquement, furent continués par le *Journal littéraire* [2] et par plusieurs *Bibliothèques* [3] ; les *Nouvelles* inaugurées par Bayle eurent comme héritier le *Journal encyclopédique* qui paraissait à Liège tous les quinze jours et coûtait annuellement, port non compris, 20 florins liégeois, soit 24 livres de France [4].

Mais c'est à Trévoux, dans la principauté des Dombes, enclave du territoire Français, qu'apparaît avec le siècle naissant le concurrent le plus sérieux du journal Parisien. Il est rédigé par un comité de savants que préside le prince, ami de l'étude. Ses titres officiels sont : d'abord, en 1701 :

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences et des Beaux-Arts [5],

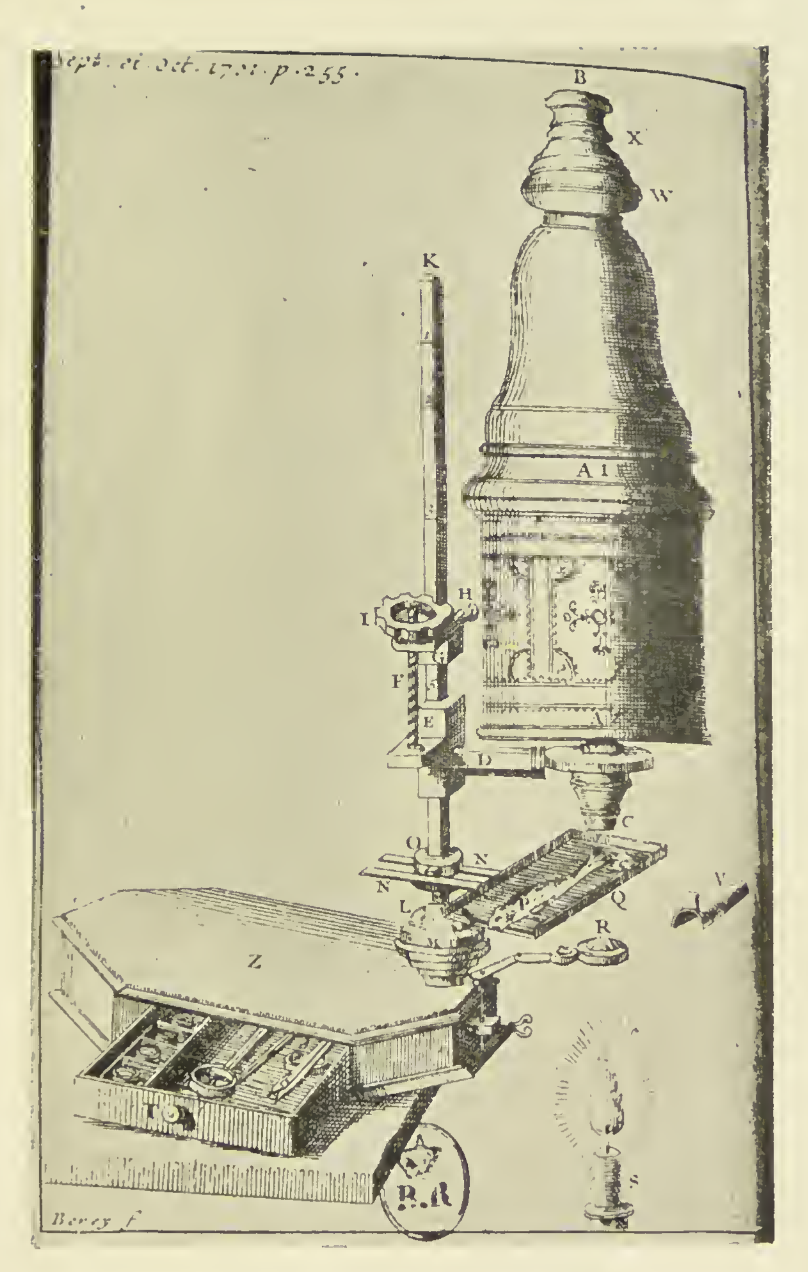
1. Voir plus haut, p. 22-24, 37.

2. La Haye, 1713-1736, in-8°.

3. *Bibliothèque française*, par CAMUSAT, Amsterdam, 1723-1742, in-16 ; *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants*, par LACHAPELLE, BARBEYRAC et DESMAISEAUX, Amsterdam, 1728-1753, continuée par la *Bibliothèque des Sciences et des Beaux-arts*, par CHAIX, DE JONCOURT, etc., la Haye, 1754-1780, in-8°.

4. *Journal encyclopédique par une société de gens de lettres*, dédié à Jean-Théodore, duc de Bavière, cardinal, évêque et prince de Liège, de Freynig et Ratisbonne, Liège, 1756-1794, puis Bouillon, in-12. Chaque numéro contient une rubrique intéressant la médecine, la chimie et l'histoire naturelle.

5. ... Recueillis par l'Ordre de Son Altesse
Sérénissime Monseigneur Prince



Cl. P. C. D. F. Pl. VI.

Une gravure du « Journal de Trévoux ».

Le microscope en 1701.

puis *Journal des beaux arts et des sciences* [1], ou inversement [2], enfin avec l'abbé Grosier : *Journal de littérature, des sciences et des arts.* Mais tout le monde connaît la publication sous le nom populaire de *Journal de Trévoux*, qu'on lui conserve même après son transfert à Paris vers 1730.

Les sciences qui nous intéressent figurent dans maintes pages de cette estimable revue. En 1701 on y polémique avec Leibnitz sur la nature de la glace, on y *lance* un des premiers microscopes ayant permis de voir « distinctement... les petits vers qui sont dans le vinaigre et les petits animaux [la découverte des ferments n'est pas nouvelle !] qui sont dans de l'eau où l'on a fait infuser du poivre, du froment ou de l'orge » [3], on y *exécute* en termes courtois telle ou telle élucubration récente, comme ces *Remèdes et secrets* dont le titre seul est une volerie. — Les auteurs fouaillés ne sont pas contents ; ils menacent. On les prie alors de se juger eux-mêmes. « Je laisse à penser quelle joie »... et quels éloges succèdent à la sévérité d'antan :

Souverain de Dombes
Janvier / Février } 1701.
A Trévoux,
De l'imprimerie de S. A. S.
Et se vendent à Paris,
chez Jean Boudot,
Libraire-Imprimeur Ordinaire du Roy, et de l'Académie Royalle des Sciences, Rüe S. Jaques, au Soleil d'Or près S. Séverin.
Avec privilège et approbation.
M.DCCI.

[in-8°, mensuel].

1. De 1768 à 17‵5.
2. De 1776 à 1779, par l'abbé Aubert.
3. Septembre-octobre 1701, p. 255-260.

cela ne peut durer : il faut leur retirer la douce liberté dont ils mésusent.

Paris prenait goût à ses journaux. Un homme qui n'était ni savant, ni littérateur, ni guérisseur, ni libraire, lui donna en 1752 une revue d'un genre nouveau et apparemment peu capable de nous arrêter car, malgré son titre bigarré d'*Observations sur l'histoire naturelle, sur la physique et sur la peinture,* elle offre bien peu d'articles vraiment techniques. GAUTHIER, son auteur, est un artiste pensionné du roi : il vient d'inventer un nouveau procédé de gravure en couleurs et c'est pour le répandre qu'il a créé sa publication : le texte est donc fait pour l'illustration, non l'illustration pour le texte. L'œuvre s'adresse au grand public : la science est sacrifiée à l'agrément : trop de monstres insexués et pas assez d'anatomie loyale ! Quant aux gravures, il faut les reconnaître admirables, et comparables à nos plus parfaits chromos[1].

Ce livre d'images a une *Introduction,* et c'est par là qu'il va nous intéresser. Car il ne s'agit point d'une introduction banale ; elle paraît vingt ans après les premières *Observations* et se continue longtemps après les dernières[2]. C'est un véritable journal, complémentaire de l'autre et qui finit par le supplanter.

L'abbé ROZIER, qui le dirige, a d'abord été le collaborateur de Gauthier. Au moment où il l'entreprend, c'est-à-dire en 1771, il se dit lui-même « chevalier de l'Eglise de Lyon (sa ville natale), de l'Académie Royale des Sciences,

1. Dure de 1752 à 1786, in-4°. L'éditeur est parfois appelé aussi GAUTIER D'AGOTY.

2. *Introduction aux Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts, avec des planches en taille-douce, dédiées à Monseigneur le comte d'Artois,* par M. l'abbé ROZIER, etc., t. 1, Paris, juillet 1771, in-8° (In-4° à partir de 1773). — Abonnements : 24 liv. à Paris, 30 liv. en province, 1 cahier de 10 à 11 feuilles tous les mois.

Beaux-Arts et Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marseille, de Nismes, de Flessingue, de la Société Impériale de Physique et de Botanique de Florence, de Zurich, de Madrid, Correspondant de la Société des Arts de Londres, de la Société Philosophique de Philadelphie, etc., ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine-Vétérinaire de Lyon ». A tant de titres, il ajouta plus tard celui de curé constitutionnel. Il devait périr tragiquement, broyé par une bombe dans son lit, au cours d'une journée Révolutionnaire.

« Ce Journal, disait-il dans la préface, n'a aucun rapport avec les ouvrages périodiques répandus en France ou dans les Pays étrangers. » — C'est là une profession de foi fort ancienne à l'usage des confrères pointilleux et des clients avides de nouveauté. Car son but était bien simplement « d'annoncer les découvertes qui se font chaque jour dans les Sciences ». On le présentait « avec d'autant plus de confiance aux savants étrangers, que ce seroit leur ouvrage. Il est écrit dans une langue, aujourd'hui celle de tous ceux qui ont reçu quelque éducation en Europe ». Et l'auteur ajoutait pour montrer la différence qui séparerait son œuvre de celle de Gauthier: « Nous n'offrirons pas aux amateurs oisifs des ouvrages purement agréables, ni la douce illusion de se croire initiés dans les sciences qu'ils ignorent. »

En 1778, Rozier passa la direction de sa revue à son neveu, le jeune André MONGEZ, qui lui donna son titre définitif de *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts*[1]. S'étant embarqué en 1785 avec La Pérouse, Mongez périt avec lui dans la fameuse expédi-

1. Sous-titre en 1779, puis titre seul. Le journal de 1773 s'appelle passagèrement: *Tableau du travail annuel de toutes les Académies d'Europe, ou Observations*, etc.

tion de Botany-bay. Il fut remplacé par LA MÉTHÉRIE, minéralogiste consommé, adjoint en 1801 à la chaire d'histoire naturelle du Collège de France. La publication s'éteignit en 1823 dans les mains de DUCROTAY DE BLAINVILLE [1].

Elle avait abrité le récit des expériences chimiques de Darcet, Saluces, Macquer, Rouelle, Sage, Mitouard, Rigaut, de Moret, Laplanche, Bougues et de Fourcy. On peut seulement reprocher à La Méthérie ses attaques contre Hauy, Laplace et Lavoisier qui eurent l'impardonnable tort de ne point partager ses vues.

Voici maintenant une figure originale, qui est comme la caricature d'un Rousseau ou d'un Buffon, bien faite pour compléter le tableau d'un siècle qui aima dévotieusement la nature. C'est celle de Pierre Joseph BUC'HOZ, avocat, médecin, botaniste et journaliste; infatigable voyageur, puisque avant même d'avoir atteint la moitié de sa carrière, il accuse « 9.000 lieues de voyages pédestres [2] »; travailleur et compilateur formidable, puisqu'il laissa plus de 300 volumes, dont 95 *in folio* [3]; pauvre homme que son activité ruina au lieu d'enrichir, ses livres lui coûtant gros et lui demeurant. Jusqu'à la Révolution il avait vécu tant mal que bien avec ses charges de médecin du roi de Lor-

1. Elle végétait sous la Révolution comme le prouve une pétition de son éditeur le libraire Cuchet, que nous avons retrouvée aux Archives Nationales (F^{17} 1266, 1) et dans laquelle il implore des pouvoirs publics une subvention devenue, assure-t-il, nécessaire.

2. *Lettres sur la méthode de s'enrichir...*, Paris, 1768, in-8°, *lettre... prospectus*. Il était né à Metz en 1731; il mourut à Paris en 1807.

3. DU PETIT-THOUARS, dans *Biogr. univ.* de Michaud. La liste de ses livres occupe 29 colonnes gr. in-8° du catalogue général alphabétique (t. 20) de la Bibliothèque Nationale et beaucoup de ses œuvres, perdues, n'y figurent point! Nous avons pu voir dans un vieux carton du ministère de l'Intérieur, une liste de volumes par lui envoyés à un ministre, sans doute pour se le rendre propice (Archives Nationales, F ^{17} 1206, n° 12 (13).) C'est une fraction de ses invendus.

raine, puis de médecin de Monsieur ; ensuite il eût succombé à la faim si une amie de sa défunte femme ne l'avait épousé par charité sur ses vieux jours[1].

La première de ses publications périodiques est une succession de *Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement et de conserver sa santé par la culture des végétaux exotiques :* elle paraît à intervalles irréguliers de 1768 à 1770. Buc'hoz s'y propose deux objets: « Le premier, dit-il, c'est de faire passer en revue les plantes, la plupart exotiques, à la culture desquelles vous devez vous attacher... Le second, c'est de vous détailler les avantages que vous en pouvez tirer tant comme aliment que comme médicament pour vous et pour vos bestiaux. » Une branche importante de la pharmacie va donc occuper notre auteur.

L'année suivante, nouvelles lettres pour l'étude du règne animal[2] ; un an après, *Lettres hebdomadaires sur l'utilité des minéraux dans la société civile.* Le prix de chaque lettre est de cinq sous.

Ainsi Buc'hoz doit être réputé l'inventeur des revues particulières à la botanique, à la zoologie, à la minéralogie. Malheureusement son essai de spécialisation se trouvait prématuré: l'auteur dut en 1771 faire fraterniser dans un même brochage les *trois règnes de la nature.* Le nouveau journal paraissait le 15 et le 30 de chaque mois ; il dura onze années[3].

Les collaborateurs de Buc'hoz n'étaient ni assez variés, ni assez en vue. Peut-être les vrais savants furent-ils

1. Du Petit-Thouars, *loc. cit.*

2. *Lettres périodiques, curieuses et intéressantes, sur les avantages que la société économique peut retirer de la connaissance des animaux,* Paris, 1769-1770, in-8°.

3. *La nature considérée sous ses différents aspects ou Journal des trois règnes de la Nature,* in-12 (les *Lettres* étaient in-8°). Coûte 12 livres par an, cesse en 1783.

écartés par l'excessive originalité du directeur; peut-être leur répugnait-il de s'adresser à un public trop étendu qui n'aurait pu les comprendre. Buc'hoz, méconnu de ses contemporains, inconnu des nôtres, eut le mérite d'imaginer les revues spéciales; son erreur fut de ne les point destiner aux spécialistes.

Journaux de médecine.

Le *Progrès de la médecine* avait cessé de paraître en 1709. Pour les raisons que nous avons exposées, les praticiens Français demeurèrent près de cinquante ans privés d'un organe professionnel. Ils ne l'eurent qu'en 1754. Encore ne fut-il à l'origine qu'une entreprise de librairie.

Le premier *Recueil périodique d'observations de médecine, chirurgie, pharmacie* (ce dernier mot n'avait jamais encore figuré dans le titre d'une revue Française) fut confié par ses éditeurs à deux rédacteurs peu connus, dont l'un, Bernard-Nicole Bertrand, avait eu pour père un éminent professeur de pharmacie et de matière médicale à la Faculté de Paris[1]. Leur *Préface* offre quelques vues très intéressantes :

« On ne peut disconvenir, disent-ils, qu'il n'y ait quantité de pièces fugitives sur différentes observations de médecine, de chirurgie et de pharmacie, dont on pourroit tirer quelque utilité, soit par les nouvelles découvertes qu'elles contiennent, soit par les sçavantes discussions qu'elles peuvent occasionner.

« Les Journaux et les Mercures ont toujours été jusqu'à présens les seules voyes par lesquelles on a pu en donner la connoissance au public [ils oublient Denis

1. Biographie du père, dans l'ouvrage cité de Michaud. Rédacteurs en 1754 : B. N. Bertrand et Grasse, Paris, in-12, puis in-8°.

et les autres], mais il en a résulté deux inconvéniens :

« 1° Ces ouvrages périodiques, faits pour être dans les mains de tout le monde, sont devenus dangereux pour de certaines personnes lorsqu'elles y ont trouvé des pièces qui traitoient de matières médicinales ou chirurgicales dans lesquelles on n'avoit pu s'empêcher de se servir des termes de l'art ;

« 2° Ces sortes d'observations se trouvent perdues pour la plus grande partie de ceux qui auroient intérêt de les connoître, parce que tout le monde n'est pas en état de mettre dans sa bibliothèque tous les journaux et que d'ailleurs, dans cette immense collection, ils ne posséderoient qu'un petit nombre de morceaux dont ils pourroient avoir besoin.

« Ces motifs ont engagé à donner un ouvrage qui sera destiné uniquement à ces sortes de matières. Il sera en même temps un champ libre où chacun pourra paroître et développer ses idées... »

Et voici pour la disposition matérielle :

« On le distribuera en trois articles. Le premier sera destiné aux matières qui regardent la Médecine, le second à celles qui regardent la Chirurgie, et la Pharmacie sera le sujet du troisième article. »

Moins de deux ans après sa fondation, le journal passait à un nouveau maître, Augustin VANDERMONDE. Né en Chine, d'un médecin originaire de la Flandre Française [1], ce jeune docteur de vingt-neuf ans, déjà régent de la Faculté de Paris et censeur royal, donna une nouvelle impulsion à l'entreprise, poursuivant et précisant les desseins de ses prédécesseurs. — Blégny, écrivait-il, non sans quelque exagération, avait fondé son journal sur la simple curiosité : le nôtre « n'est point fait pour plaire ;

1. Né à Macao en 1727 (*Biographie* HOEFER).

son but est d'instruire ». Et il ajoutait : « La chimie qui peut passer pour la clef de la nature... tiendra un des premiers rangs dans ce recueil : plus active dans les boutiques de nos habiles pharmaciens que dans une étude triste et stérile, elle devient plus variée et plus merveilleuse entre leurs mains. Nous les invitons à nous communiquer ce que le hasard et plus encore leur sagacité leur aura fait découvrir [1]. »

Ces compliments furent productifs et nous relevons parmi les noms des collaborateurs de la première heure ceux de Margraf, professeur de chimie ; Valmont de Bomare, démonstrateur d'histoire naturelle, et d'illustres apothicaires comme Baumé, de Paris ; Monnet et Le Chandelier, de Rouen ; Campmartin, de Luchon ; Bertrand, d'Aix-en-Provence ; Le Roi, des armées de Louis XV ; Demachy, de l'Hôtel-Dieu, et Chellé, de la Salpêtrière ; Rouelle l'aîné, apothicaire et démonstrateur de chimie au Jardin du Roi ; Rouelle le jeune, apothicaire du duc d'Orléans, et un « jésuite apothicaire », du Choiseil.

En 1758, Vandermonde comblait une lacune en commençant l'extrait détaillé des livres nouveaux. En même temps il adoptait officiellement un titre qui était déjà dans toutes les bouches : *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie.*

A la veille de la Révolution, la composition du journal n'avait pas varié : il offrait « sur les différentes parties de l'art de guérir : 1° des faits de pratique sous les noms d'*Observations*, de *Recherches*, de *Découvertes*, de *Mémoires*, de *Remarques*, etc. ; 2° des annonces, des notices ou des extraits d'un très grand nombre de livres ; 3° des observations météorologiques ; 4° l'annonce des travaux de plu-

1. *Avertissement au sujet du recueil périodique d'observations...*, Paris, 1755, in-8°, p. V, IX-X.

sieurs compagnies de médecine et de la plupart des académies de l'Europe [1] ».

En 1762, Vandermonde mourut subitement comme il allait contracter mariage. Augustin Roux qui lui succéda n'était pas comme lui ou comme Bertrand, d'une dynastie médicale : ses parents, pauvres artisans Bordelais, avaient au contraire combattu de toutes leurs forces son irrésistible vocation. Il leur échappa et vint à Paris conquérir ses grades. Soit qu'il eût fait honneur à son journal, soit que le journal lui ait fait honneur, il obtenait en 1771, en sa faveur, la création d'une chaire de chimie à la Faculté de Médecine.

Sa mort, survenue à cinq ans de là, fut l'occasion d'un renouvellement dans l'organisation de l'ancien *Recueil périodique*. Jusqu'alors son privilège avait appartenu à des avocats ou à des libraires, dont la rapacité ou l'incompétence avaient causé bien des ennuis aux rédacteurs [2]. Cette fois les médecins l'achetèrent : l'un d'eux, Frédéric Bacher, fils d'un praticien de la Haute-Alsace, le géra avec divers corédacteurs jusqu'à son interruption en 1794 [3]. Nous verrons plus loin comment sa firme fut disputée quand il fut possible de le reprendre [4].

Il y a d'autres preuves de son succès. On l'avait plusieurs fois réimprimé ou traduit. Bien qu'il n'eût cessé d'être mensuel, son prix était toujours allé croissant. Au début le libraire dit qu'il « recevra par forme de souscription... sept livres quatre sols pour le prix des douze recueils

1. Le Roux des Tillets, *Notes historiques*, dans : *Table indicative .. pour les LXV premiers volumes du Journal de médecine*, Paris, 1788, in-4°, p. X.

2. *Notes...* de Le Roux des Tillets, dans : *Table... du Journal de Médecine...*, 1788, *Passim*.

3. Voir à la Bibliothèque Nationale : *Lettre de M.* Carrère... *à M. Bacher*, s.l.n.d., in-8° ; *Lettres de M.* Carrère... *à M. Bacher*, Londres, 1777, in-8°.

4. Voir ci-dessous, chap. VI, p. 119.

de l'année (rendus à Paris). Les personnes de province pourront pareillement s'arranger avec les libraires de chaque ville. Ceux qui voudront être servis plus promptement auront la liberté de faire venir ce journal par la poste ; il n'en coûtera que dix sols de port pour toutes les villes de ce Royaume : c'est un arrangement auquel messieurs les fermiers généraux des postes ont bien voulu acquiescer ». Les numéros isolés valent douze sous.

En 1758, première augmentation, — on promet il est vrai un peu plus de pages — : l'abonnement passe à neuf livres douze sous, le prix du cahier à seize sous. Le maximum est atteint trente ans plus tard avec quinze livres : « MM. les souscripteurs sont priés d'écrire leurs adresses en lettres ROMAINES [c'est-à-dire en capitales d'imprimerie], afin qu'on puisse les imprimer correctement. On souscrit à Paris chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n° 32[1]. »

Nous ne dirons rien d'un autre *Journal de médecine* imprimé à Dijon sur la fin de l'Ancien Régime. C'est la traduction littérale et non dissimulée du journal commencé à Londres en 1781 par le Dr SIMMONS[2] ; la publication dirigée alors par Bacher était trop universellement renommée pour prendre ombrage de la similitude des titres.

Elle eut plus à craindre d'un *recueil* d'abord anonyme qui vint au monde en avril 1761 et fut baptisé *Gazette d'Epidaure*, du nom de la ville Grecque vénérée comme ayant vu naître Esculape. Ce titre, agrémenté d'une citation d'Ovide[3], nous donne à lui seul deux indications sur

1. *Table indicative .. pour les LXV premiers volumes*, 1788, p. 22.

2. *Journal de médecine, traduit de l'anglois* (années 1781 à 1787), par le Dr MASUYER, du Collège de médecine et de l'Académie de Dijon, Dijon, 1786-1789, in-8°.

3. Servant de devise : *Tibi se mortalia sæpe corpora debebunt.*

les caractères de l'œuvre et de son ouvrier. Celui-ci doit être lettré ou pédant ; celle-là moins scientifique d'allures que la grande revue précédente.

En effet, BARBEU-DUBOURG[1], — il se désigne bientôt comme son auteur, — bien qu'il ait professé à la Faculté de Médecine, bien qu'il se soit adonné sérieusement à la botanique, passe pour avoir cultivé surtout les belles-lettres et pratiqué à fond le grec et l'hébreu : on lui reproche même dans ses écrits de sacrifier la profondeur scientifique à l'élégance superficielle du style.

Quant au terme de *gazette,* réservé depuis Renaudot aux seules feuilles qui donnent les nouvelles de tout genre, il s'oppose à celui de *journal* qui, cent ans après de Sallo, s'appliquait encore exclusivement à la presse savante.

La *Gazette d'Epidaure* sera donc un *recueil de nouvelles de médecine*[2], ou tout uniment une *Gazette de médecine*[3], s'opposant au grave *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie.* Comme toute feuille de nouvelles, elle sera peu épaisse, mais fréquente et pas coûteuse : pour deux sous l'on aura deux fois par semaine huit petites pages de texte.

Le nouveau périodique ne s'adressait donc pas absolument au grand public, mais au lieu d'intéresser seulement les professeurs ou les médecins studieux des grandes villes, il recrutait des lecteurs parmi les plus modestes officiers de santé ou maîtres chirurgiens de la France. Les apothicaires se plaignirent d'avoir été oubliés : Barbeu s'en excusa et accueillit la pharmacie dès le début de la seconde année.

1. Né en 1709 à Mayenne, mort en 1779 (*Biogr.* de Michaud).

2. [Suite du sous-titre] : *Avec des réflexions pour simplifier la théorie et éclairer la pratique...*, Paris, 1762-1764, in-8° (Abonnement : 12 livres).

3. C'est le titre de chaque numéro, l'autre sert seulement pour la couverture annuelle.

La médiocrité de son directeur comme médecin ou les intrigues du journal adverse causèrent au bout de deux ans la chute de la nouvelle *Gazette* : l'excellence de son principe lui valait peu après une résurrection durable.

GARDANE, qui la reprit, était un praticien doublé d'un grand philanthrope. Venu de Provence après avoir reçu ses grades à Montpellier, il s'attacha comme régent de la Faculté de Paris à la cure et à la prophylaxie des maladies honteuses, offrant aux pauvres le moyen de se soigner chez eux et d'échapper au barbare traitement qui les attendait à Bicêtre, instituant les visites sanitaires[1]. Il pensa que rien ne lui permettrait d'étendre plus largement le rayon de sa bienfaisance que de reprendre l'œuvre de Barbeu en accentuant son caractère populaire.

La *Gazette de Santé* qu'il commença de répandre en juillet 1773 contenait *les nouvelles découvertes sur les moyens de se bien porter et de guérir quand on est malade* : c'était bien encore et plus que jamais une gazette, car elle s'imprimait sur deux colonnes et les articles y figuraient sous la forme de dépêches : « De Londres, ce 8 juillet... ; De Paris, ce 12... », etc. Elle était, si l'on en croit le prospectus, « spécialement destinée aux gens de la campagne, [aux] malheureux ouvriers dont la santé est si souvent altérée par l'infection des grandes villes[2]... »

L'œuvre n'atteignit pas directement le peuple, trop illettré encore et trop pauvre pour s'y intéresser, mais ses bienfaits lui parvinrent par l'intermédiaire des praticiens qui s'abonnèrent en grand nombre.

Gardane ne put jouir longtemps de son succès. PAULET,

1. C. CHAMBERET, art. *Gardane (Jean-Jacques)*, dans *Biographie* de Michaud.

2. *Gazette de santé contenant les nouvelles*, etc... (le sous-titre change très souvent). Paris, in-4° (Abt. : 9 liv. 12 s.).

qui lui succéda, s'attira par l'imprudence d'un collaborateur une grave « affaire » avec le Collège de Pharmacie[1]. Le 13 août 1780 paraissait dans la *Gazette de santé* un mémoire sur le kermès signé Le Cointre : on y relève « des propos indiscrets et tendant à faire perdre au Collège de Pharmacie la confiance publique qu'il est jaloux de conserver et de mériter ». C'était sans doute l'écho d'une querelle, la vengeance d'un savant jaloux de quelques savants. Le Collège s'assembla et, bien résolu à ne pas souffrir l'injure, chargea ses prévôts de porter plainte devant le commissaire. Il en résulta une procédure et des pourparlers laborieux qui durèrent près d'une année ; finalement le directeur du journal s'humiliait et venait présenter au corps offensé ses excuses, mais, avant que d'abandonner la poursuite, le Collège les exigeait publiques : la *Gazette* dut les insérer.

A ce prix elle se réconcilia sans feinte avec la pharmacie, et quand, soixante ans plus tard, elle troquait son titre ancien contre celui de *Gazette médicale de Paris*, elle affirmait par la plume de son directeur, Jules Guérin, sa volonté de maintenir cette vieille entente, qui toujours dure[2]. Peut-être le bon vieux nom qu'elle rejetait ne disait-il pas suffisamment qu'elle devenait l'organe des hôpitaux Parisiens ; peut-être avait-il eu le tort d'évoluer dans notre langue vers un sens populaire, tandis que l'évolution de la revue s'était faite dans la direction toute opposée. Avec plus ou moins de succès, nous le verrons,

1. Cette affaire nous a été révélée par la lecture des procès-verbaux manuscrits des délibérations dudit Collège conservées aujourd'hui à la bibliothèque de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris (Archives, 39), d'où sont extraits les renseignements qui suivent.

2. *Gazette médicale de Paris*, 1er janvier 1830-1912..., in-4°. Rédacteurs successifs entre Gardane et Guérin : Paulet, Pinel, Marie de Saint-Ursin, de Montègre, Pillien, Miquel.

plusieurs auteurs le ramassèrent comme un joyau dont on pouvait encore tirer quelque parti [1].

En somme le journalisme savant n'avait pas, dans ses procédés et sa forme même, marqué de sérieux progrès entre 1700 et 1789 : la littérature possédait maintenant, il est vrai, ses journaux particuliers et n'encombrait plus autant les revues des sciences. De leur côté, les journaux spécialement médicaux venaient de subir une première différenciation, bien incomplète encore.

Mais la qualité et le nombre des productions avaient fait un pas bien autrement considérable. Déjà les esprits chagrins se plaignaient qu'il y eût trop de journaux en France. On a trouvé, disaient-ils, « qu'il étoit plus facile de rendre compte d'un bon livre que d'écrire une bonne ligne...On achète ou on laisse un livre d'après le bien ou le mal [que ces journalistes] en disent : moyen sûr d'avoir dans sa bibliothèque presque tous les mauvais livres qui ont paru... et de n'en avoir aucun des bons... Il seroit plus sûr.... de prendre tout ce qu'ils déprisent et de rejeter tout ce qu'ils relèvent ».

Boutade sans malice, sentence ordinaire d'un Français sur une œuvre Française et qui logiquement doit conduire à l'exaltation du journalisme, si l'on songe qu'elle émane d'une publication presque journalistique elle-même, l'*Encyclopédie* du maître en persiflage Diderot [2].

Sociétés scientifiques.

Par ailleurs le XVIIIe siècle innova. Tandis qu'elles traversaient son domaine, la presse générale des sciences

1. Une *Gazette salutaire*, rédigée par un médecin Allemand, Grunwal, fut éditée de 1761 à 1793 à Bouillon par les soins de Rousseau, de Toulouse, fondateur de la prospère Société Typographique (hebdomadaire, in-12).

2. *Encyclopédie*, t. 8, 1765, p. 897.

et la presse médicale s'enrichirent de deux nouveaux affluents qui allaient presque doubler leur débit : c'était l'appoint des sociétés savantes et des annuaires.

En vérité le grand siècle avait connu les premières, mais sans distinguer nettement leurs productions de la littérature périodique ordinaire. — En Angleterre les *Transactions* de la Société Royale sont dues à l'initiative d'un particulier. En Allemagne, au Danemark, en Italie, les travaux des académies ne remplissent qu'une faible partie de leurs publications. En France les journaux médicaux se trouvent plus ou moins dépendants d'une société de conférences, mais les sociétés de ce genre n'ont ni statuts, ni caractère officiel ; ce sont plutôt des salons de personnages à la mode.

Nous avons bien des sociétés véritables : mais elles ne publient rien pendant longtemps.

L'Académie Royale des Sciences avait été fondée à Paris en 1666 : or c'est seulement le 6 avril 1699 qu'elle acquit le privilège nécessaire à l'impression de ses mémoires ; le 13 juillet suivant elle passa traité avec le libraire Boudot, mais ne donna encore que des mémoires isolés dont plusieurs furent réimprimés en Hollande, avec son *Histoire* sommairement exposée par du HAMEL. Un nouveau privilège intervint en 1704 : il fut cédé à Boudot fils [1] ; la compagnie semblait s'en désintéresser, Enfin en 1733, elle prit conscience de ses devoirs, décida de publier régulièrement le compte-rendu de ses travaux, et ce, à partir de sa fondation.

Le volume imprimé alors contient donc le récit abrégé des expériences faites par ses premiers membres. Nous les voyons notamment occupés en 1667 des effets de la

1. En 1707. — V. *Histoire de l'Académie des sciences*, t. I, Paris, 1733, in-4°, préface.

glace, de « l'augmentation du poids de certaines matières par la calcination », d' « un sel doux, l'*anomal*, tiré de matières fort âcres », enfin de l'analyse de l'eau de mer et des eaux minérales d'Auteuil, Forges, Spa, Vichy et autres [1].

En 1750, sur la proposition de Fouchy, et « pour exciter l'émulation de ceux qui étoient en état de produire des ouvrages utiles », l'académie s'avise de publier aussi les *mémoires* qui lui ont été *présentés.... par divers sçavans* étrangers à elle *et* qui ont été *lûs dans ses Assemblées*[2]. C'est une nouvelle série qui s'annonce et ne se confond nullement avec la précédente, bien qu'imprimée comme elle par l'Imprimerie Royale et dans le format *in-quarto*. L'intérêt qu'elle nous offre est également considérable puisque les premiers volumes abritent des études très poussées sur la corruption de l'air dans les navires, sur le tœnia, le sel de tartre, le borax, l'arsenic trouvé en Lorraine, le bleu de Prusse, les eaux de Seltz.

Au reste, depuis la fondation de la docte société, beaucoup d'apothicaires étaient entrés dans son sein : c'étaient les Bourdelin, les Charas, les deux Boulduc, Lemery et les trois Geoffroy, et, sur la fin du siècle : François Rouelle, Cadet de Gassicourt, Sage, Baumé, Fourcroy, Pelletier, tous illustres [3].

---

1. *Histoire de l'Académie des sciences*, t. I, 1733, p. 21-35.

2. *Mémoires de mathématique et de physique présentés à l'Académie Royale des Sciences par divers sçavans, et lûs dans ses assemblées*, t. I-XI. Paris, 1750, 1755, 1760, 1763, 1768, 1774, 1776, 1780, 1785, 1786, in-4°. — La citation est empruntée au tome II, *Préface*, p. 1.

3. Liste établie d'après les bienveillantes indications de M. Paul Dorveaux, complétant celles qu'il a fournies dans *Le Centenaire de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris*, Paris, 1904, in-4°, p. 365-366. — A partir de 1773, l'Académie des Sciences donne

Les académies Parisiennes, supprimées en 1793, rétablies peu après, sous le nom d'Institut National des Sciences et des Arts, se remirent au travail dès l'an IV ; la section des *sciences mathémathiques et physiques* inaugurait à la fin de l'an IV, la série dès lors ininterrompue de ses *Mémoires* [1].

Les innombrables académies de sciences, lettres et arts, qui se créèrent en province à partir du XVIIe siècle, laissèrent comme celle de Paris s'écouler un temps assez long entre leur fondation et l'impression de leurs premiers travaux.

Fondée en 1640 [2], l'Académie de Toulouse ne publiait qu'en 1782 son premier volume [3]. Un ancien magistrat qui s'était entièrement tourné vers les sciences physiques, PICOT DE LA PÉROUSE, y étudiait la composition de quelques mines et la cristallisation de nombreux sels [4].

L'Académie des Belles-Lettres à Caen, ouverte à toutes sortes de sciences, attendit de 1652 à 1754 pour donner ses premiers *Mémoires* [5], celle du Gard à Nîmes [6]

aussi quelques communications au journal de l'abbé Rozier, qui devient in-4° pour pouvoir figurer dans les bibliothèques à côté des volumes officiels.

1. *Mémoires de l'Institut National des Sciences et des Arts pour l'an IV de la République, sciences mathématiques et physiques*, t. 1er, Paris, thermidor an VI, in-4°. — Devient en 1816 Académie Royale des Sciences de l'Institut, etc.

2. Réorganisée en 1729 par Gouazé, Sage et Carrière ; interrompue de 1792 à 1807. — La doyenne des académies, celle des Jeux-Floraux fondée dans cette ville en 1323, est purement littéraire.

3. *Histoire et mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, t. Ier, Toulouse, in-4°, etc.

4. Il avait été rédacteur au *Journal de Physique*, et fut maire de Toulouse en 1810.

5. *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres de Caen*, [t. I], Caen, 1754, in-8°, etc...

6. *Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1807*, par TRÉLIS, secrétaire perpétuel, Nîmes, 1808, in-8°, etc...

de 1682 à 1808, celle de Lyon de 1700 à 1845 [1], les autres à l'avenant [2].

A l'étranger, le XVIIIe siècle voyait se constituer une foule de sociétés analogues ; nous mentionnerons celles de Saint-Pétersbourg, de Turin, de Zurich et Berne et de Bruxelles pour avoir toutes plus ou moins durablement publié des mémoires dans notre langue [3].

---

1. Une société privée dans le genre académique s'était déjà constituée à Lyon au début du XVIe siècle, sous la dénomination d'Athenæum Lugdunense. En 1835 la section des lettres et la section des sciences publient leurs mémoires dans des volumes distincts. Les renseignements qui précèdent sur les académies provinciales sont empruntés aux préfaces des premiers volumes de leurs publications (pour Lyon, section des lettres).

2. Voici les dates de fondation des principales académies de province intéressant les sciences entre 1700 et 1860 : 1706, Montpellier ; 1712, Bordeaux (Acad. Royale) ; 1725, Dijon ; 1726, Marseille ; 1730, Montauban ; 1732, la Rochelle ; 1737, Arras ; 1744, Rouen ; 1747, Clermont-Ferrand ; 1750, Amiens et Nancy ; 1752, Besançon ; 1755, Cherbourg et Bourg ; 1759, Limoges ; 1761, Le Mans, Meaux, Tours et Lyon (Société d'Agriculture) ; 1765, Aix-en-Provence ; 1772, Grenoble (Acad. delphinale) ; 1776, Agen ; 1789, Poitiers ; 1797, Boulogne ; 1798, Versailles, Nantes, Troyes et Evreux ; 1799, Douai et Angers ; 1801, Toulon et Avignon ; 1802, Lille ; 1805, Mâcon ; 1808, Bordeaux (Soc. philomatique) ; 1809, Orléans ; 1818, Bordeaux (Soc. linnéenne) ; 1819, Chambéry ; 1820, Périgueux ; 1822, Verdun et Saint-Etienne ; 1823, Caen (Soc. linnéenne) ; 1825, Epinal ; 1826, Vannes ; 1832, Blois ; 1833, le Havre ; 1834, Béziers ; 1836, Carcassonne, Rodez et Autun ; 1838, Grenoble (Soc. de statistique) ; 1840, Alger ; 1841, Reims ; 1843, Saint-Brieuc ; 1847, Auxerre ; 1849, Bourges ; 1851, Annecy ; 1854, Nevers ; 1855, Draguignan ; 1858, Brest. (Liste élaborée d'après les données de Léon SAGNET, dans *Grande encyclopédie*, art. *Académie*.)

3. *Commentarii Academiæ Scientiarum imperialis Petropolitanæ*, 1726-1802, devenus : *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 1803-1878, St-Pétersbourg, in-4° ; *Miscellanea philosophico-mathematica Societatis privatæ Taurinensis*, 1759, devenus : *Mélanges de philosophie et de mathématique de la Société royale de Turin*, 1760-1793, *Mémoires* en italien depuis 1815, in-4°, *Recueil de Mémoires concernant l'œconomie rurale*, Zurich, 1760-1761 ; *Mémoires et observations...*, Berne, 1762-1773, in-8° ; *Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, Bruxelles, 1780-1912..., in-4°.

Sociétés médicales.

Mais voilà que des compagnies plus restreintes et d'allure professionnelle se détachent des grands corps scientifiques. A Paris l'Académie de Chirurgie, fondée en 1732, publie des *Mémoires* sans grand intérêt pour la pharmacie [1].

La Société Royale de Médecine, établie par arrêt du Conseil en 1776 malgré l'opposition violente de la Faculté qui voyait en elle une exécrable rivale [2], nous offre au contraire tout de suite de très utiles comptes-rendus.

Bien qu'elle ne reçoive pas d'apothicaires établis au nombre de ses membres ou de ses « associés régnicoles », elle accueille maints régents de Faculté plus particulièrement versés dans les sciences pharmaceutiques, tel Spielmann, « professeur public de chimie, de botanique et de matière médicale à Strasbourg ». Ils lui fournissent d'importants travaux sur les champignons vénéneux, les eaux potables.

Le volume qui paraît en 1779 présente l'*Histoire* de la première année *de la Société, avec les mémoires de médecine et de physique médicale pour la même année, tirée des registres* [3]. Il est en effet divisé en deux parties : « L'*Histoire*, dont le secrétaire sera le rédacteur, contiendra les Observations qui ne seront point assez considérables pour trouver place dans les Mémoires. Elles

1. Depuis 1743.

2. Arrêt du 29 avril 1776 confirmé par autre arrêt du 26 juin 1778 (Arch. Nat., E *ad annum*). — Sur l'histoire de cette société et ses démêlés avec la Faculté de Médecine, voir les nombreuses pièces imprimées groupées à la Bibliothèque Nationale sous les cotes T [7] 1 à T [7] 40 et l'ouvrage joliment écrit de M. le Dr Paul DELAUNAY sur *Le monde médical parisien au XVIIIe siècle*, 2e éd., Paris, 1906, in-8°, p. 308-330.

3. *Histoire de la Société Royale de Médecine, avec les mémoires*, etc., Paris, Ph.-Denis Pierre, 1779, in-4°, etc...

seront distribuées en différentes sections », dont la dixième comprend : « Chimie médicinale, analyse de différentes substances alimentaires ou médicamenteuses, analyse des eaux minérales », et la onzième : « botanique et histoire naturelle des substances végétales qui servent d'aliment ou de médicament ». Quant aux *Mémoires*, formant la seconde partie, ce sont les travaux des membres ou des correspondants sur des sujets de même nature, mais intégralement transcrits [1]. On trouve aussi dans ces précieux volumes les éloges des maîtres défunts, la bibliographie des ouvrages de sociétaires, la mention des prix décernés.

Cette division, chère à beaucoup de corps savants, fut encore plus nettement observée à l'époque moderne, puisque l'Académie de médecine, qui remplaça définitivement la société après des péripéties auxquelles nous assisterons plus loin, fit de ses *Mémoires* et de ses *Bulletins* deux publications entièrement distinctes [2].

Ne vous semble-t-il pas qu'il y aurait injustice à ne pas joindre aux publications des compagnies les journaux de médecine et pharmacie militaires? Le corps de santé de l'armée n'est-il point une société par essence, aussi vieille que les armées elles-mêmes, existant sans avoir eu d'autre fondateur qu'une confraternité naturelle et toute cordiale?

Richard de Hautesierck est le créateur du premier *Recueil* qui en émane, le premier du genre en Europe : il remonte à 1766 [3] et son utilité paraît telle dès le moment

1. *Histoire* citée, t. I, 1779, p. VIII-X.

2. *Mémoires de l'Académie royale de Médecine*, 1828, etc., *Bulletin...*, 1836, etc., in-8°. — *Vide infra*, Chap. VI.

3. *Recueil d'observations de Médecine des Hôpitaux militaires*, 1766-1772, in-4°. Nous ne pouvons garantir absolument cette priorité sur l'Europe, mais nos recherches ne nous ont pas permis de lui trouver un devancier.

où l'on en devient privé que Louis XVI ordonne de le reprendre [1]. Viennent les jours troublés de la première République, de l'Empire : on se bat, on panse et l'on ampute sans cesse ; on n'a plus le temps d'écrire. En 1815, le calme étant revenu, la revue tombée se relève : ce sera le *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires* [2], cette dernière étant dignement représentée par le pharmacien en chef Lambert. Un nouveau *Recueil,* puis un *Bulletin* continueront la bonne tradition [3].

Annuaires.

Le xviie siècle n'avait guère connu qu'un genre d'annuaire savant, celui qui procède directement du journal et s'en trouve seulement différencié par le plus long intervalle séparant la publication de deux numéros. C'est pourquoi nous avons plus haut cité chemin faisant, et sans les grouper à part, les rares périodiques annuels bons pour les sciences médicales qui paraissent avant 1700, à Leipzig, à Amsterdam par exemple. A ce moment, la France n'en a pas un.

C'est en 1775 seulement qu'elle inaugure cette catégorie d'annuaires qui semble peu convenir à son génie. Encore n'est-ce qu'imparfaitement et par une transition bizarre. Son premier spécimen du genre n'a qu'un titre

1. *Journal de médecine militaire*, par De Horne, 1782-1788, in-8°.

2. Autres rédacteurs : Biron, Fournier, Estienne, Bigon, Jacob, sous la surveillance des inspecteurs généraux du service de santé, 1815-1816, in-8°, mensuel.

3. *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, Paris, 1816-1852, in-8° ; *L'Echo du Val-de-Grâce*, 1848-1850, in-f°; *Bulletin de la médecine et de la pharmacie militaires, recueil de tous les documents officiels*, devenu le *Bulletin du service de santé militaire*, Paris, 1852-1903..., in-8°.

par an : *Mémoires.... pour servir à l'histoire.... de la médecine...*, *année 1775*. Mais l'ouvrage se publie par fascicules d'une feuille d'imprimerie, c'est-à-dire de huit pages *in-quarto* qui paraissent le 1er et le 15 de chaque mois. Les articles chevauchent d'une feuille à l'autre en sorte que leurs phrases restent en suspens à la fin des livraisons : on lit seulement en petites lettres au bas de chaque page initiale les indications utiles au relieur : « 1775, n° 2 »; « 1775, n° 3 ». Ce journal ne se vend pas au numéro, n'étant vraiment lisible qu'après collection faite, au bout de l'an [1].

Il est regrettable qu'il n'ait paru que deux ans, car il donnait un aperçu assez complet non seulement de la littérature, mais aussi de la législation médicales courantes : on y trouve en particulier les ordonnances royales concernant la vente des médicaments.

Sur ce modèle, mais cette fois complètement différente du journal proprement dit, c'est-à-dire purement annuelle, commence dix ans plus tard la publication de Retz. Ce sont les *Nouvelles instructives... de médecine*, *chirurgie* [2], et aussi depuis leur seconde année : de *pharmacie* [3].

Dans un livre il faut toujours considérer les sous-titres, car bien souvent le titre principal est comme un heurtoir étincelant et bruyant qui doit frapper de ses mots rapides aux portes de notre esprit ; quand notre attention se trouve ainsi éveillée, le sous-titre paraît à son tour

1. *Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques et bibliographiques pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine, dédiés à Monseigneur le Garde des Sceaux, Louis XVI régnant* [par Goulin], *année 1775*, Paris, [1775], in-4° ; *Idem*, année 1776.

2. Année 1785, Paris, [1785], in-12.

3. Années 1786-1787, devenu de 1788 à 1791 : *Nouvelles* ou *Annales de l'art de guérir*, in-16.

et pénètre jusqu'au fond de notre intelligence, lui expliquant avec moins de légèreté, mais avec une toute autre exactitude, le contenu de l'ouvrage qu'on lui présente.

Le sous-titre des *Nouvelles instructives* nous les donne très justement pour un *Recueil raisonné de tout ce qu'il importe d'apprendre chaque année pour être au courant des connoissances relatives à l'art de guérir*. Retz, leur auteur, était médecin ordinaire du roi et de la marine : il ne se nomme pas tout de suite, car il avait pris à tâche de combattre certaines idées routinières de la Société Royale de Médecine et craignait sa colère. Celle-ci se défendit furieusement contre l'anonyme au moyen de plusieurs libelles : comment ose-t-il s'indigner, disait l'un d'eux [1], de ce que l'on impose à certains malades « la privation de l'air libre » ? ses raisons « choquent trop ouvertement le bon sens » pour qu'on les discute ! Malgré le danger, Retz se dévoila et, plus favorisé que Blégny, car il vivait dans un siècle d'opposition et de pétulance, se maintint victorieusement contre ses puissants adversaires .

Ses *Nouvelles* contenaient en outre un calendrier et une liste des médecins de Paris. Par là elles appartiennent un peu au second des types que nous distinguerons parmi les annuaires et dont le modèle est le *Calendarium medicum* de la Faculté de Paris [3].

1. P. Sue, *Examen d'un ouvrage intitulé : Nouvelles instructives*, Genève, 1786, in-8°, 36 p.

2. L'Autriche possède un périodique analogue : Antonii Storck, *Annus medicus quo sistuntur observationes*, Vienne, 1759-1762, in-8°.

3. *Calendarium medicum ad usum saluberrimæ Facultatis Parisiensis in quo habentur quæstiones propositæ tam in thesibus quam in actibus Vesperiarum, Doctoratus et Pastillariæ aliaque... in eadem Facultate celebrata...*, Paris, 1757, in-24. — La collection qu'en possède la Bibliothèque Nationale s'arrête à 1768. Le *Calendarium* est repris de 1816 à 1817 par Le Seure sous le titre d'*Annuarium medicum*.

« A l'âge où nous vivons, explique en un latin fort châtié la préface [1], chaque province, chaque corps possède son *Calendrier*. La très haute Faculté Parisienne n'aura plus à désirer ses *Éphémérides* [2], où pourront être relatés dans l'ordre chronologique tous les actes, solennités et cérémonies du Collège Médical. » On y trouve une liste des docteurs de la Faculté, avec leur adresse.

C'est l'idée de l'*Almanach royal* appliquée à un corps particulier, trop particulier même, car la grande masse des médecins Français s'en trouve écartée. Quelqu'un ose tenter en 1772 leur difficile recensement [3] ; à sa suite d'autres essaient avec plus de témérité que de réussite d'étendre les bienfaits de cette entreprise aux praticiens de l'Europe entière. Les *États de médecine, chirurgie et pharmacie* qui paraissent ainsi deux ans de suite comprennent des listes de pharmaciens, plus complètes pour la France que pour les autres contrées, avec une bonne bibliographie des ouvrages pharmaceutiques existants [4].

Enfin un troisième genre d'annuaire s'oppose aux deux

1. *Calendarium* de 1757, p. 3 (*Monitum*).

2. Elle avait déjà ses « catalogues de médecins » au XVIIe siècle puisque le 11 avril 1669 le lieutenant de police interdit la publication de tous autres non émanés d'elle (Bibl. Nat., div. *législation*). D'autre part la Bibliothèque Nationale conserve des *Listes de Messieurs les chirurgiens-jurez de Paris* ayant la forme de grands tableaux imprimés à partir de 1730 (Bibl. Nat., T 9 1 et 2).

3. *État des médecins et chirurgiens de France*, Bouillon, 1772, p. in-12.

4. *État de médecine, chirurgie et pharmacie en Europe pour l'année 1776*, [par G.-R. LE FEBVRE DE SAINT-ILDEFONT et L. A. DE CEZAN], Paris, 1776, in-12 (Prix : 3 livres broché, et 3 livres 12 sous relié. — Devise : *Acquirit eundo*). — *État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe et principalement en France pour l'année 1777*, dédié au comte d'Artois, par de HORNE, de la SERVOLLE et GOULIN, Paris, 1777, in-12. — Ce sont ces « *Etats* » que visent les récentes *Notes* de M. le Dr P. DORVEAUX *sur qqs. annuaires méd. du XVIII*e s., Paris, 1912, in-8°. — Ouvrage similaire en Angleterre : *The medical register*, Londres, 1779-1780, in-8°.

autres en ce qu'il s'adresse au grand public et non plus aux professionnels [1].

L'almanach populaire est presque aussi vieux que l'imprimerie. Son plus ancien représentant connu, *Le compost et kalendrier des bergiers* pour l'an 1488 [2], donne déjà des recettes médicales. La plupart de ceux qu'édite le XVI[e] siècle ont pour auteurs des médecins [3] : c'est qu'on ne saurait se laisser saigner, se baigner, prendre purge matinale ou vespérale, sans consulter le bon calendrier, qui par des signes convenus indique les jours propices ou néfastes à chacune de ces graves opérations.

Le premier almanach populaire nettement médical paraît l'année de la mort de Louis XV. C'est l'*Almanach de santé* [4] entrepris par GARDANE peu après sa *Gazette de santé,* dont il fait le pendant exact. L'excellent docteur entrevoit dans cette nouvelle publication le moyen d'instruire un plus grand nombre de gens en leur inculquant les premiers principes de l'hygiène ; « La SANTÉ », leur dit-il (il a contribué à mettre le mot à la mode s'il n'a réussi à y mettre la chose), « la santé dépend de l'équili-

1. Le second annuaire de Retz devait recruter une partie seulement de sa clientèle parmi les gens du monde.

2. Paris, 1488, in-f°. Cf. Ch. NISARD, *Histoire des livres populaires,* t. I, Paris, 1854, in-8°, p. 107-150 et V. CHAMPIER, *Les anciens almanachs illustrés,* Paris, 1866, in-f°.

3. *Almanach Jehan de* LESPINE, *docteur en médecine, calculé soubz le méridional de la cité et ville du Mans... pour l'an mil cinq cens trente et quatre...,* Paris, [1534], in-18. (Cf. ANJUBEAU, dans HUCHER, *Etudes sur l'histoire... de la Sarthe,* le Mans, s. d., in-8° ; et P. DELAUNAY, *Jean de l'Epine,* dans : *Bulletin de la Soc. fr. d'hist. de la médecine,* Paris, 1904, in 8°, p. 85-93). *Magnum et perpetuum achalman... per d[ominum] Franciscum* RAPARDUM, médecin de Bruges, Anvers, 1551, in-8°. (Celui-ci est un recueil de conseils généraux et une satyre contre les calendriers marquant les jours de purge, phlébotomie, etc...)

4. *Almanach de santé,* Paris, 1774, in-16. (Devise : *Hæc bene si serves, Longo tu tempore vives.*)

bre qui règne entre les solides et les fluides du corps humain... Le repos de l'âme et le bien-être du corps viennent de l'usage modéré des six choses non naturelles (*sic*)... On entend par choses *non naturelles* l'air, les aliments et la boisson, l'exercice et le repos, le sommeil et la veille, les sécrétions et l'excrétion des humeurs, et les différentes affections de l'esprit [1]. » Suit un recueil de conseils, dont beaucoup feraient sourire aujourd'hui les plus profanes.

L'almanach de l'année suivante adoptait le titre plus joli d'*Etrennes d'un médecin* [2] en même temps qu'un plan nouveau, souvent repris depuis cette époque, et qui est l'ordre alphabétique des accidents ou maladies à soigner.

Un autre annuaire plus général, mais tout aussi populaire, débuta encore avant le grand bouleversement de la fin du siècle. C'est la *Bibliothèque physico-économique instructive et amusante*, que nous ne saurions omettre parce que deux grands pharmaciens, PARMENTIER et DEYEUX, la fondèrent [3], et que le tiers environ de chaque volume est consacré aux remèdes. Elle devait passer en 1802 aux mains du naturaliste SONNINI qui s'intitulait l' « éditeur et continuateur de Buffon » et qui en fit une revue mensuelle [4].

Ainsi il n'est point jusqu'aux sciences médicales et pharmaceutiques qui ne voulussent en quelque sorte *se*

1. *Almanach de santé*, 1774, p. 1-2.

2. *Etrennes d'un médecin, année MDCCLXXV*, Paris, [1775], in-16. Paraît plusieurs fois avant la Révolution.

3. La publication est anonyme et c'est Mahul qui nous donne ce précieux renseignement dans la *Notice historique et bibliographique des journaux et ouvrages périodiques publiés en 1818*, Paris, 1819, in-8°, p. 42.

4. *Bibliothèque physico-économique... recueillie en 1782, contenant des mémoires et observations pratiques...*, Paris, 1783, [1re année], in-12. (Prix : 3 livres, relié ; 2 livres 10 sous, broché.) Mensuelle à partir de brumaire an XI (1802) ; rédigée en 1818 par Thiébaut de BERNEAUD.

démocratiser à ce moment critique de notre histoire. La presse aidant, les plus fortunés tournaient maintenant leurs regards et leurs efforts vers le soulagement des misérables ; d'autre part les grands génies se mettaient à la portée des plus humbles intelligences. Ce nouvel état des esprits présageait un nouvel état de choses, cette évolution préparait la Révolution.

CHAPITRE III

La presse des sciences physiques et naturelles à partir de 1789

(1789-1860)

La rude secousse qui ébranla la France en 1789 et pendant les années qui suivirent fit du même coup chanceler les institutions le moins apparentées à ce que nous appelons aujourd'hui la politique. Maints journaux savants, uniquement suspects pour avoir illustré le régime proscrit s'arrêtèrent pendant un temps ou définitivement de paraître.

Un rapporteur officiel déplora devant la troisième Assemblée Nationale ce dommageable silence : « Il n'y a presque plus, dit-il, d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain. Serait-il donc indigne à la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'industrie nationale [1] ? »

Une des causes les plus sérieuses de cet arrêt momentané fut la suppression générale des sociétés qui fut décidée en 1793. Cette mesure, purement politique, ne signifiait point, comme un rustre l'avait déclaré, que la Répu-

1. Grégoire, *Rapport sur les encouragements, récompenses et pensions à accorder aux savants*, p. 16.

blique estimât n'avoir « pas besoin de savants »[1], mais elle croyait, erreur presque aussi néfaste, que les savants pourraient se passer de leurs compagnies. Vite détrompée par l'expérience, elle autorisa dès l'an III par l'article 300 de sa nouvelle constitution, la formation de « sociétés libres, pour concourir au progrès des sciences, des lettres et des arts ». Ce fut une belle Renaissance. D'autre part l'appel à la Convention avait été entendu : d'importantes sommes furent souscrites par elle en faveur des revues nouvelles [2].

Si d'ailleurs l'on réduit à ses justes proportions l'éclipse passagère, il faut reconnaître que, par la seule abolition des privilèges, le changement de régime était déjà grandement profitable à la presse.

Physique et chimie.

Un homme qui dut particulièrement se féliciter de la convocation des États généraux et du progrès des idées libérales fut Auguste Adet, un ami de Lavoisier, qui après avoir été élève d'artillerie, puis médecin, s'était enfin épris à tel degré des sciences chimiques qu'il avait résolu de créer une revue pour elles seules. Le *Journal de Physique* se trouvait alors aux mains de La Méthérie qui, entêté zélateur de Stahl et des partisans du vieux *phlogistique*, refusait inconsidérément d'accueillir les théories de nos grands chimistes *pneumatiques*. Ceux-ci ne pouvaient donc faire entendre leur voix sans la création d'un nouvel organe :

1. Le mot aurait été prononcé par Coffinhal qui présidait le Tribunal Révolutionnaire le jour où fut condamné Lavoisier (Cf. M. Berthelot, *Notice historique sur Lavoisier*, dans le *Moniteur scientifique*, 1890, p. 125-145).

2. V. lettre de Cuchet, aux Archives Nationales (F^{17} 1266) [1793].

Adet et Lavoisier supplièrent le garde des sceaux de leur en accorder en 1787 le privilège. Mais malgré l'intervention bienveillante du secrétaire d'État de la maison du roi, le baron de Breteuil, ils ne reçurent que la permission de traduire les *Annales chimiques* publiées par CRELL, en Allemagne, et seulement à intervalles trimestriels.

Cela ne pouvait leur suffire, et leur projet n'aurait pas eu d'autres suites si les événements politiques ne leur avaient fourni en 1789 la licence qu'ils convoitaient [1]. Les *Annales de Chimie* parurent alors avec les noms de MORVEAU, MONGE, BERTHOLLET, FOURCROY, baron de DIETRICH et HASSENFRATZ. ADET était le secrétaire de la rédaction, LAVOISIER le trésorier, entendez aussi : le principal bailleur de fonds, le véritable propriétaire [2]. « Il faudroit, disaient les auteurs,... savoir les langues des différens peuples qui cultivent les sciences pour ne rien perdre des nouvelles découvertes qui leur sont propres : mais ce travail ne peut être entrepris par des savans obligés de consacrer tout leur tems à l'étude de la nature... C'est d'après ces considérations que nous avons conçu le plan de l'ouvrage... On y trouvera tout ce qui paroîtra de nouveau sur la métallurgie, les teintures, les procédés pharmaceutiques, etc... [3] »

On sait quel fut le triste sort de LAVOISIER, cet illustre élève de l'apothicaire Rouelle, arrêté en juillet 1793, condamné par le Tribunal Révolutionnaire et exécuté en mai 1794. Son crime était d'avoir rempli quelques années la charge honnie de fermier général et, le 4 décembre 1771,

1. Les détails qui précèdent proviennent d'une étude courte, mais originale de M. Ed. GRIMAUX sur *La création des Annales de Chimie* parue dans la *Revue scientifique*, 3e s., t. XIV, 1887, II, p. 839-841. Les renseignements qui suivent émanent d'autres sources que nous indiquons.

2. *Annales de Chimie ou Recueil de Mémoires concernant la Chimie et les arts qui en dépendent,* par MM. de MORVEAU, etc., Paris, in-12. Réimprimées en 1790 et suiv.

3. *Avertissement* du tome I, p. 2-3.

d'avoir, en présence de toute l'aristocratie Parisienne, contracté mariage avec la fille d'un autre fermier, Jacques Paulze, dans ce salon de l'hôtel d'Aumont que les peintures décoratives de Lebrun rehaussent d'un éclat inestimable et qui sert maintenant aux réceptions du directeur de la Pharmacie Centrale de France[1]. Dès l'arrestation du grand homme s'étaient dispersés les rédacteurs du journal dont il était l'âme. Ils se reformèrent en l'an V, quand la guillotine eut calmé sa rage destructrice. On expliqua par un euphémisme le mutisme tragique de ces trois années : « La nécessité de s'occuper uniquement de la défense de la République, les événements de la Révolution, enfin les fonctions publiques et les occupations des auteurs sont les causes *naturelles* de cette suspension[2]. »

Les pharmaciens n'avaient pas créé ce journal en 1789, mais ils furent les principaux facteurs de sa reprise : le hasard nous a fait découvrir aux Archives Nationales, dans un fatras de pièces d'objets très divers, une lettre qui en fournit la preuve[3]. Elle fut écrite en frimaire an IV, c'est-à-dire un an avant la continuation des *Annales de Chimie*, par Mongin, pharmacien à l'hospice militaire de Sainte-Marguerite à Strasbourg, et envoyée à Paris au Comité des Arts qui avait à peu près les attributions et la puissance de nos actuels ministres de l'Instruction publique. Mongin y déplore l'isolement où se trouvent les pharmaciens de province et demande « qu'on lui fasse part des nouvelles découvertes qu'on fait dans la chymie : il offre de faire part des observations et des remarques de sa façon ». Le Comité approuva cette requête et la transmit à l'Ecole

1. Ed. Grimaux, *Lavoisier*, Paris, 1896, in-8°, p. 38-39. Ch. Sellier et Ch. Buchet, *La Pharmacie Centrale de France*, Paris, 1903, in-4°, p. 89-93. Lavoisier était né à Paris le 18 août 1743.

2. *Annales de Chimie*, t. 19, an V, *Avant-propos*.

3. Arch. Nat., F^{17} 1138, n° 22 (2 pièces).

des Arts en l'invitant à « satisfaire au louable désir que ce citoyen montrait de s'instruire ». Il n'y avait qu'un moyen d'y satisfaire : c'était de recourir à la bienfaisante imprimerie. Les *Annales de Chimie* reparurent donc : les anciens directeurs GUYTON (de MORVEAU), MONGE, BERTHOLLET, FOURCROY, ADET s'étaient adjoint de nouveaux savants comme SEGUIN, C.-A. PRIEUR, CHAPTAL, et aussi plusieurs pharmaciens établis : VAUQUELIN, PELLETIER, van MONS.

Ce dernier était Bruxellois et s'était déjà signalé en publiant dans sa ville, à partir de 1792, un *Journal de Chimie pour servir de complément aux Annales de Chimie et d'autres périodiques français de cette science.* Cette publication qui avait sa valeur propre fut interrompue comme celle de Lavoisier par le triste événement de 1793, mais ne reprit pas en même temps qu'elle. Jusqu'au début de l'an X, van MONS s'occupa exclusivement des journaux Parisiens et c'est seulement d'octobre 1801 à mars 1804 qu'il continua son complément Bruxellois [1].

Dans les moments où la pharmacie n'aura point d'organe spécial à son service, les *Annales de Chimie* seront d'un intérêt capital pour elle parce que les pharmaciens cultivés échangeront leurs observations par leur seul intermédiaire. Ainsi vers 1810 tous les préfets de France recevront un prospectus du journal accompagné d'une circulaire ministérielle ainsi conçue : « Comme la liaison intime de la chimie avec la pharmacie et avec la science médicale rend les découvertes et la théorie de l'art chimique indispensable aux pharmaciens et aux officiers de santé, il est indispensable de répandre dans cette

1. *Journal de Chimie et de Physique ou Recueil périodique des découvertes, pour servir de complément aux Annales de Chimie et autres ouvrages périodiques français de cette science*, Bruxelles, in-8o. (Paraît tous les mois entre le 15 vendémiaire an X et le 15 ventôse an XII).

classe utile les instructions nécessaires à leurs travaux. Ils les trouveront dans les *Annales de Chimie* dont le recueil est aussi précieux par les noms des physiciens célèbres qui en sont les coopérateurs que par les expériences nombreuses et utiles dont cette collection est le dépôt . »

Cette recommandation officielle eut vraisemblablement peu d'effet, car le journal prit une allure de moins en moins professionnelle, de plus en plus théorique : le fondateur Adet s'en retira en 1815. Les nouveaux directeurs, Gay-Lussac et Arago, consacrant alors une évolution qu'ils avaient contribué à accentuer, adoptaient le titre d'*Annales de Chimie et de Physique* et portaient en même temps un coup mortel au vieux *Journal* de l'abbé Rozier, de La Méthérie et de Blainville [2].

Pour le même ordre d'études, il s'était formé vers 1806 une sorte d'académie très restreinte et sans prétentions « évitant les inconvénients d'une association trop nombreuse... » Laplace, les deux Berthollet, Biot, Gay-Lussac, Humboldt, Thénard, Decandolle, Collet-Descotils, en furent les premiers membres ; Malus y fut admis vers 1808, Arago, Bérard, Chaptal, Dulong et Poisson avant 1817. Ils se réunissaient tous les quinze jours chez l'un des leurs à Arcueil [3], y assistaient à des expériences nouvelles. Les *Mémoires de Physique et de Chimie* qui en sortirent n'avaient aucunement le dessein de porter ombrage aux *Annales*, puisque les deux directeurs des *Annales* y collaboraient, et qu'il en parut seulement trois

1. Archives Nationales, F^{17} 1147, N° 13. — C'est une minute très raturée, sans date.

2. 1816. — *Les Annales de Chimie et de Physique* se continuent toujours à Paris dans le format in-8°.

3. Ce ne peut être que chez le grand Berthollet, qui mourut dans cette localité.

volumes en dix ans [1], mais particulièrement substantiels.

La petite Société d'Arcueil fut l'ancêtre de la Société chimique de Paris qui, certain soir de juin de l'année 1847, germa dans un modeste café de la cour du Commerce [2]. Trois jeunes gens, ARNAUDON, COLLINET, UBALDINI, préparateurs aux Gobelins, à la Sorbonne et au Collège de France, se réunirent là pour causer de science tous les mardis [3]. Ils attirèrent bientôt à eux les plus grands savants de l'époque, Pasteur, Cahours, Thénard, Berthelot, Adolphe Würtz, Leblanc, Bouis, Friedel, Cloëz, Perrot. Un pharmacien qui avait été ministre, Jean-Baptiste DUMAS, le créateur de la chimie organique [4], accepta la présidence du premier bureau qui se constitua définitivement le 24 juin 1859.

Déjà à partir d'octobre 1858, la société publiait les livraisons mensuelles d'un *Répertoire de Chimie appliquée* sous la signature de BARRESWILL et d'un *Répertoire de Chimie pure* sous la signature de WURTZ [5]. Le *Bulletin des séances* qui parut d'abord sans préjudice de ces publications finit par les supplanter [6]. En 1906 la Société chimique de Paris était promue Société chimique de France.

1. *Mémoires de physique et de chimie de la Société d'Arcueil*, Paris, 1807, 1809, 1817, 3 vol. in-8°.

2. Passage encore existant entre le carrefour de l'Odéon et la rue Saint-André des-Arts.

3. *Cinquantenaire de la Société Chimique*, Paris, 1908, gr. in-8°, p. 70-71.

4. Né en 1800 à Alais, ministre du Commerce en 1848, mort en 1884 (Voir *Notice* dans *Union Pharmaceutique*, 1884, p. 235-236 et L. ANDRÉ-PONTIER, *Histoire de la pharmacie*, Paris, 1900, in-8°, p. 339.)

5. *In-octavo.*

6. Bulletin des séances de 1858-1859, publié par Ad. WURTZ et F. LE BLANC, secrétaires de la société, Paris, 1860, in-8° (le premier en date). Le *Répertoire* de BARRESWILL cesse après celui de WURTZ en 1864 et le bulletin devient *Bulletin de la Société chimique de Paris*, puis *de France*, Paris, 8 janvier 1864-1912..., in-8°.

Bien qu'assez spéciale comme science, la minéralogie eut son organe particulier dès l'an III, le Comité de Salut public ayant organisé une Agence des Mines sous la dépendance de la Commission des armes et poudres, avec cabinet-musée, bibliothèque, école et revue [1]. Il s'agissait en effet de favoriser les travaux des pyrotechniciens, dont dépendrait le salut de la patrie menacée. Charles Coquebert, chargé d'arrêter le programme du *Journal des Mines de la République*, proposa de suivre « les substances que l'art extrait de la terre jusque dans les mains du commerce ». Les *Annales des Mines* qui paraissent aujourd'hui ont succédé en 1817 à ce *Journal* [2].

Sciences naturelles.

Lavoisier avait eu beaucoup de peine à faire admettre des savants les plus sérieux sa théorie atomique; son principal adversaire fut Berthollet, le savant docteur en médecine de l'Université de Turin, presque autant versé dans les sciences naturelles que dans les chimiques, qui eut en 1785 le rare mérite de reconnaître publiquement son erreur et d'acclamer la royauté des atomes [3]. Plus heureux qu'Adet et Lavoisier, il obtenait en 1787 le privilège

1. Etaient membres au Comité de Salut public lors de cette décision : Carnot, Fourcroy, Thuriot, C.-A. Prieur, T.-A. Laloy, Ch. Cochon, Merlin (de Douai).

2. *Journal des Mines...*, Paris, vendémiaire an III (octobre 1794) à décembre 1816, in-8°, mensuel (Abt : 17 livres à Paris et 20 livres en province). *Annales des Mines ou Recueil de Mémoires sur l'exploitation des Mines*, Paris, 1817-1912..., in-8°, trimestriel, puis mensuel.

3. Né à Talloire, près d'Annecy, le 9 décembre 1748, reçu docteur en 1770 (V. son éloge dans *Mém. de l'Académie Royale de Médecine*, t. I, 1828, in-4°, p. 157-188).

d'un *Journal d'histoire naturelle* [1], reprenant l'idée du compilateur Buc'hoz, mais avec une toute autre autorité.

Pourquoi cessa-t-il en 1789 cette publication commencée sous les meilleurs auspices ? Nous l'ignorons, mais on peut supposer en le voyant collaborer aux *Annales de Chimie* naissantes que, trouvant ainsi le moyen de publier le résultat de ses travaux, il préféra abandonner les soucis d'une direction absorbante.

Son nom ne figure pas cependant à côté de ceux de Lamarck, Bruguière, Olivier, Hauy et Pelletier, les auteurs d'un nouveau *Journal d'histoire naturelle,* intéressant « les trois règnes de la nature », dont le premier numéro parut au milieu de l'année 1792 avec la date du premier janvier et qui ne put atteindre la fin de l'an. On en donnait deux fois par mois une édition ordinaire et une édition de luxe comportant l'une et l'autre quarante pages de texte ainsi que deux planches gravées [2].

Après cet échec, les naturalistes attendirent une revue spéciale jusqu'à la publication en 1802 des « *Annales du Muséum d'histoire naturelle,* par les professeurs de cet établissement ». On sait que la première République protégea largement le Muséum, successeur direct du Jardin du Roi ; l'un de ses directeurs, Fourcroy, était personnage influent ; ses *Annales* furent richement illustrées. Elles se sont continuées sous différents noms jusqu'à notre époque [3].

---

1. Paris, 1787-1789, in-4°. La collection comprend trois volumes devenus très rares et dont la Bibliothèque Nationale ne possède aucun exemplaire.

2. L'édition ordinaire est du format in-8° et coûte par abonnement 25 livres à Paris, 27 livres dans les départements ; l'autre, de format in-4°, coûte 40 et 45 livres. Faux-titre : *Choix de Mémoires sur divers objets d'histoire naturelle formant les collections du Journal d'histoire naturelle,* Imprimerie du Cercle Social.

3. *Annales du M. d'h. n.*, an XI-1813 ; *Mémoires du M. d'h. n.*, 1832-

La Société d'histoire naturelle, fondée le 16 mars 1821, ne publia, de *Mémoires* proprement dits, que cinq gros volumes sans caractère périodique [1]. C'est dans les *Annales des sciences naturelles* que ses membres, dont était Dumas, donnèrent la mesure de leur valeur. Dix ans après leur fondation, c'est-à-dire en 1834, ces *Annales* se subdivisèrent en deux séries qui se sont conservées distinctes, la section de botanique dirigée d'abord par Brongniart et Guillemin, et celle de zoologie par Audouin et Milne-Edwards [2].

La science des végétaux possède un autre organe spécial depuis 1854, avec le *Bulletin de la Société botanique de France*, qui naquit d'une réunion tenue à Montmartre chez Antoine Pany [3]. Dix pharmaciens furent de son parrainage.

Sciences mêlées.

Plusieurs revues virent encore le jour à l'époque Révotionnaire, qui, pour s'adresser à un public plus étendu que la clientèle des précédentes, ne contiennent pas moins quantité de matériaux précieux pour les études qui nous intéressent.

Tous les dix jours — c'est la durée de la *semaine* répu-

1835 ; *Archives du M. d'h. n.*, 1839-1861 ; *Nouvelles Archives du M. d'h. n*, 1865-1898 ; Paris, in-4° ; *Bulletin du M. d'h. n.*, Paris, 1895-1912..., in-8°.

1. *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, t. I, 1823..., t. V, 1834 ; Paris, in-4°.

2. In-8°, se continuent.

3. Rue Pigalle, le 12 mars 1854. Les statuts arrêtés le 23 avril suivant portent (art. 48-60) qu'on publiera des mémoires et un bulletin comprenant le compte-rendu des séances et la revue des livres. Cf. *Bulletin de la Société botanique de France*... t. I, Paris, 1854, in-8°, mensuel ; continue à paraître.

blicaine — la *Décade philosophique* fait alterner au cours de ses pages la politique avec l'histoire naturelle[1].

Tous les quinze jours à partir de mars 1795 un archéologue, MILLIN, publie le *Magazin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, qu'il divise : 1° en mémoires originaux, dus à Barthélemy, Daubenton, Desault, Fourcroy, Lacépède, Lagrange, Laharpe, Lamarck, Laplace, Mentelle, Oberlin, Volney et autres ; 2° en nouvelles littéraires et scientifiques de partout ; 3° en articles bibliographiques.

En 1817, des *Annales encyclopédiques* mensuelles remplacent le *Magazin*, dont l'abonnement coûtait trop cher [2], mais pour faire place à deux ans de là, après la mort de Millin, à une *Revue encyclopédique*, dont « une réunion de membres de l'Institut et d'autres hommes de lettres » prennent la charge. Le rédacteur qui la présente propose une classification des sciences qu'on y verra figurer, et c'est dans la première série de la première classe qu'il case « la physique expérimentale et la chimie, l'histoire naturelle..., la médecine [3] ».

On avait vu « en 1789 une société de jeunes gens cultivant des sciences diverses... se réunir... pour se communiquer respectivement tout ce qu'ils pourroient apprendre, tout ce qu'ils pourroient recueillir et s'exciter au travail...

1. A partir du floréal an II. — Devient avec le retour au vieux calendrier (1806), la *Revue philosophique, politique et littéraire*, in-8°.

2. *Magazin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, rédigé par MILLIN, NOEL et WARENS, Paris, germinal an III-1816, un numéro de 9 feuilles in-8° tous les quinze jours, prix : 80 liv. par an. — *Annales encyclopédiques*, Paris, 1817-1818, un numéro de 12 à 13 f. in-8° par mois, prix : 36 fr. Paris, 42 fr. prov.

3. A. JULLIEN, dans *Introduction* de la *Revue encyclopédique ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature les sciences et les arts* par une réunion, etc., année 1819, t. I, Paris, 1819, in-8°. S'arrête à 1836.

Ces conférences tenues sous les auspices de l'amitié, les notes succinctes... qui résultoient des communications et des discussions... ne purent demeurer renfermées dans le cercle étroit de la société. Des savans... désirèrent d'y prendre part et finirent par engager la société à publier l'ensemble de ces notes. Elle céda enfin en germinal an V aux sollicitations de plusieurs de ses membres et notamment à celle des citoyens FOURCROY et HALLE, et prit l'engagement de faire paraître chaque mois ces extraits [1] ».

En effet, la « Société philomathique », — c'est son nom, tout imprégné d'hellénisme, — qui comptait encore parmi ses sectateurs LAMARCK, DUCHESNE, VAUQUELIN et BERTHOLLET, imprimait en mars 1797 un résumé de ses travaux antérieurs [2] pour amorcer son *Bulletin* périodique *des sciences* qu'elle devait interrompre en 1805, arrêter définitivement en 1810 [3].

Il serait oiseux de citer les nombreux *magazines* qui se sont créés au delà de cette époque, notamment après le succès du *Magazin pittoresque* [4], car ils s'adressent de moins en moins aux gens de science. Seule doit nous retenir la « *Revue scientifique et industrielle* des faits les plus utiles et les plus curieux observés dans la médecine, l'hygiène, la physique, la chimie, la pharmacie, l'économie rurale et domestique, l'industrie nationale et étrangère ». Son auteur, QUESNEVILLE, est un industriel que ses goûts pour la chimie ont poussé à se faire recevoir phar-

1. Introduction du *Bulletin* ci-après.

2. *Bulletin de la Société philomathique à ses correspondans* (juillet 1791 à mars 1797), Paris, 1797, in-8°.

3. *Bulletin des sciences par la Société philomathique*, 5 germinal an V (avril 1797) — ventôse an XIII (mars 1805); *Nouveau bulletin des sciences*, par la même, octobre 1807-décembre 1810; Paris, in-8°. — Ne pas confondre cette société avec la Société philotechnique, fondée en 1795 et éditant depuis 1840 une publication purement littéraire.

4. Paris, 1833-1912..., in-4°.

macien alors qu'il était déjà docteur en médecine, plus tard à découvrir des corps importants, tels l'iodure d'amidon soluble, l'hydrate de bismuth [1]. Il espère, par la revue qu'il inaugure en 1840, « établir un lien entre la théorie et la pratique, entre la science et ses applications », car, dit-il, « ceux qui font des découvertes ne sont pas toujours ceux qui les appliquent à nos besoins. Telle idée qui a été conçue par un homme demande souvent à être développée par un autre... ; et que faut-il pour cela? — Etablir une relation intime, facile, rapide, entre tous ceux qui sont appelés à concourir au grand œuvre de la régénération sociale qui se prépare [2] ».

Quesneville fit œuvre originale et durable [3]. Son *Moniteur scientifique du chimiste et du manufacturier*, continuation de la revue précédente, manqua disparaître en même temps que lui en 1889. M. le Dr G. QUESNEVILLE, son fils, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris, eut la pieuse idée de le poursuivre [4].

« *La Médecine éclairée par les sciences physiques.* »

Si comme les frises des musées, l'on ornait la couverture des livres du nom des grands hommes auxquels ils

1. *Répertoire de pharmacie*, décembre 1889, p. 548.

2. *Revue scient. et industr.*, t. I, 1840, *introduction*.

3. *Revue scientifique et industrielle* sous la direction du Dr QUESNEVILLE, chimiste-manufacturier, Paris, 1840-1852, in-8°.

4. D'abord avec la collaboration de P. SCHUTZENBERGER, professseur au Collège de France et directeur de l'Ecole de Chimie et de Physique industrielles : *Moniteur scientifique*, « recueil où nous mettrons peu de nouvelles oiseuses, peu de chronique, mais... les faits les plus importants de la chimie manufacturière », Paris, 1857-1912..., in-4°.

empruntent leur meilleur lustre, il en est un qu'il faudrait écrire en lettres d'or en tête de ce petit volume : c'est celui du comte de FOURCROY, qui par son seul génie, avec sa volonté, sa ténacité, son désintéressement admirables, créa, il n'y a guère plus d'un siècle, cette presse pharmaceutique dont s'enorgueillit aujourd'hui la science Française.

Né à Paris le 15 juin 1755 d'une vieille famille de robe, Antoine-François Fourcroy se trouva d'abord à l'école de l'adversité et de la misère. Son père, sans fortune, avait dérogé pour prendre boutique d'apothicaire ; mais n'ayant pas obtenu ses grades au Collège de Pharmacie, il exerça en vertu d'une simple licence du duc d'Orléans dont la corporation lésée obtint pendant un temps la suspension. Le jeune homme ne put poursuivre bien longtemps ses études au collège d'Harcourt ; il essaya du théâtre, puis l'enseignement de la calligraphie, fut deux ans copiste chez un commis du sceau, entreprit enfin la médecine sur les conseils de Vicq-d'Azir qui vivait en pension chez son père. En 1780 il obtenait son diplôme de docteur, grâce à la générosité de ce protecteur et de ses amis qui lui avancèrent les 6.000 livres nécessaires. Mais comme Vicq-d'Azir avait contribué à fonder la Société Royale de Médecine, rivale de la Faculté, celle-ci refusa à Fourcroy l'agrégation. Il ouvrit alors des cours particuliers où son éloquence fut vite remarquée. En 1784, il succédait à Macquer comme professeur de chimie au Jardin du Roi, évinçant Berthollet : l'amphithéâtre où il professait dut être agrandi par deux fois. Il entrait presque en même temps à l'Académie des Sciences.

Partisan sincère de la Révolution, il fut élu à la Convention Nationale, devint successivement membre du Comité du Salut public, du Conseil des Anciens, du Conseil d'Etat, directeur du Muséum, enfin directeur géné-

ral de l'Instruction publique en 1801, où son œuvre comme créateur des grandes écoles a été considérable [1].

Nous avons déjà trouvé Fourcroy rédacteur de plusieurs revues, notamment des *Annales de Chimie*, mais soit que cette publication ne répondît pas exactement à l'idéal qu'il s'était formé, soit qu'il ne fût pas en excellents termes avec son principal directeur, Lavoisier [2], il ne tarda pas à fonder lui-même une nouvelle revue qu'il intitula *La Médecine éclairée par les sciences physiques* [3] et qu'il présenta dans ces termes :

« Autrefois... et surtout jusqu'au milieu de notre siècle, les médecins cultivoient toutes les branches de la physique pour les appliquer à la science de l'économie animale. A la vérité, chacune des sciences qui, dans le siècle dernier, étoit regardée comme médicinale, s'est tellement accrue en particulier qu'il est devenu presque impossible... d'en cultiver même une seule avec soin. » — C'est ce

---

1. Léon Sagnet, art. *Fourcroy*, dans *Grande Encyclopédie*. Il est mort à Paris le 16 décembre 1809.

2. On a accusé Fourcroy, sans preuves d'ailleurs, de n'avoir rien fait pour sauver Lavoisier, alors que son influence lui permit d'arracher plusieurs autres savants au supplice.

3. La médecine
éclairée
par les sciences physiques
ou
journal des découvertes
relatives
aux différentes parties
de l'art de guérir.
Rédigé par M. Fourcroy.
Tome premier.
A Paris,
Chez Buisson, libraire, hôtel de Coëtlosquet,
rue Hautefeuille, n° 20
1791.
[in-8°]. La citation qui suit est tirée du prospectus.



Cl. Eug. Guitard

Pl. VII.

Portrait et signature de Fourcroy.

[Portrait conservé à la Faculté de Médecine de Paris, reproduction tirée de l'ouvrage de N. Legrand et Landouzy, *Les collections... de la Faculté de Méd.*, 1911, pl. 57.

[Fac-similé d'une signature apposée au bas de comptes intéressant le Muséum. Archives Nationales, F[13].

que disait aussi Parmentier : « Soyons médecins, ou chirurgiens, ou pharmaciens, mais n'ayons pas l'orgueil de vouloir exercer les trois parties de l'art de guérir : ce serait nous condamner à une triple médiocrité [1]. »

Et Fourcroy conclut, de son style harmonieux et pur : « Dans l'impossibilité où sont les médecins et les chirurgiens livrés à la pratique de suivre également les progrès de toutes ces sciences, et de profiter des avantages qu'elles peuvent procurer à l'art de guérir, on a pensé qu'on pourroit rendre un grand service à cet art et concourir à son avancement en recueillant tous les faits nouveaux de ces sciences considérées par rapport à la médecine...

« Tel a été le but que s'est proposé le rédacteur de ce journal en appelant à des conférences uniquement destinées à la propagation de toutes les vérités... une société de savans distingués... Cette association... offrira la première image de la réunion de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie désirée depuis si longtemps, et qui va enfin s'opérer sous les auspices de la nouvelle constitution des François.

... « Cette société libre s'assemble deux fois par mois dans le laboratoire de M. Fourcroy ; ...on y lit et on y discute tous les articles qui doivent être insérés dans le journal... et c'est du résultat de ces conférences que le journal sera composé... »

Fourcroy reprochait au *Journal de Médecine*, alors dirigé par Bacher, de ne pas insister assez « sur les découvertes des sciences accessoires ; la pharmacie y est presque entièrement oubliée [2] ».

1. Cité par Coulier, dans : *Supplément au Bulletin commercial*, mai 1886, p. 234.

2. *La Médecine éclairée...*, n° II, p. 46.

Or c'était précisément le moment où l'art pharmaceutique subissait la transformation la plus remarquable qui l'ait atteint depuis l'origine des temps. « Quoiqu'il y ait dans les compositions galéniques quelques remèdes dont un long usage et un succès constant réclament la conservation, le plus grand nombre, et presque les neuf dixièmes, offrent des mélanges si compliqués... qu'ils sont généralement abandonnés dans la pratique et qu'ils doivent bientôt disparaître des livres de formules. Ainsi, *la pharmacie ne sera incessamment qu'un art entièrement chimique... et à cet égard on peut déjà la regarder comme un art nouveau*... Les pharmaciens sont les seuls qui aient senti toute l'influence de la chimie sur leur art, et parmi lesquels il a toujours existé des chimistes distingués ; c'est en partie à leurs travaux qu'on a dû dans le siècle dernier (XVIIe) et dans le commencement de celui-ci les progrès de cette science [1]. »

A un art nouveau, il fallait des institutions nouvelles des instruments nouveaux d'expansion. Les publications existantes contenaient des mémoires trop prolixes qu'on n'avait pas le temps de lire, avec des historiques des questions traitées, des objections et des réponses sans fin. Fourcroy ferait court et clair [2]. Il publierait tous les quinze jours un numéro de trente-deux petites pages [3].

Les pharmaciens qui s'y abonnèrent ne durent point regretter leurs « quinze livres », car ils lurent les articles de leurs amis Vauquelin, Pelletier, Macquart, Berthollet, Bouvier, Desfontaines, Séguin, Margueron. Ils y furent,

---

1. [FOURCROY], Introduction à la *Médecine éclairée*..., n° I, p. 32 ; n° II, p. 33-34.

2. *La Médecine éclairée*..., n° I, p. 10-11.

3. Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Communications à adresser à M. Fourcroy, rue des Bourdonnais, n° 9.

dès la seconde année, tenus au courant de tous les ouvrages nouveaux qui pouvaient les intéresser par un supplément à pagination spéciale. Ils eurent le plaisir d'y voir combattre ces *remèdes secrets* qui se débitaient à leur préjudice et au détriment du public berné [1].

Puis en décembre 1792 ils virent avec regret la publication s'affaisser sous le contrecoup des événements politiques. Pouvaient-ils espérer que, de cet épi fauché avant d'avoir pu dorer sa crête, un germe nouveau sortirait bien vite, qu'ils verraient prospérer et s'épanouir dans le terrain fécond de leur antique Jardin ?

1. *La Médecine éclairée...*, n° II, p. 42-43.

CHAPITRE IV

Le Collège, la Société des Pharmaciens et les premiers organes spéciaux de la pharmacie à Paris (1780-1809)

On trouverait difficilement à un moment quelconque de notre histoire une institution plus complexe et plus universellement utile que ne le fut le Collège de Pharmacie vers la fin de l'Ancien Régime. Le « Jardin des Apothicaires », établi par le généreux Houel au XVI[e] siècle, était devenu au XVIII[e] une académie et une école, un siège corporatif et un bureau de bienfaisance, une fabrique et une maison de commerce [1].

Ce dernier aspect est bien le moins connu ; cependant il intéresse à la fois l'histoire de la presse et l'histoire de l'industrie pharmaceutiques. Aussi nous arrêterons-nous un moment à l'envisager.

Le 3 mai 1700, la Compagnie des marchands apothicaires et épiciers de Paris décidait « que, pour le bien public et pour l'honneur du corps et communauté, on ferait publiquement chaque année, ou du

---

1. Voir : Cap, *La pharmacie au Moyen Age et au XIX[e] siècle*, dans *l'Union pharmaceutique*, janvier 1870, p. 12 ; *Historique de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris*, dans l'*Union pharmaceutique*, février 1874, p. 53-57 ; Ern. Lépinois, *Nicolas Houel*, Dijon, 1911, in-8°, etc...

moins de deux ans en deux ans, les compositions appelées foraines, qui sont le mithridat, la thériaque, les confections alkermès et hyacinte, afin d'oster le prétexte et le moyen, à ceux qui les falsifient, de tromper le public ». « Le tout sera fait aux frais de la communauté : et sera libre à chaque confrère d'en prendre la quantité dont il aura besoin au prix qu'elle reviendra. »

En 1730 une autre société se constituait dans le même milieu pour la seule confection de la thériaque. Elle se renouvela et élargit son champ d'action en 1763 avec l'établissement d' « une officine dans le Jardin des apothicaires pour y travailler à toutes sortes d'opérations tant chimiques que galéniques.. Ceux des confrères qui désireront contribuer à cet établissement fourniront chacun un contingent de... six cents livres [1] ».

Peu après, le Jardin subit l'importante transformation que l'on connaît. Il fut érigé, par ordonnance du 25 avril 1777, en Collège de pharmacie reconnu par le gouvernement royal [2]. L'arrêté du Directoire, qui vingt ans après, soit le 3 floréal an IV, lui enlevait cette dernière appellation pour le nommer Ecole gratuite de Pharmacie, ne modifiait en aucune façon son organisation ancienne et le maintenait dans la jouissance des locaux de la rue de l'Arbalète [3]. Pourquoi aurait-on inquiété ou transformé

1. Extraits des registres des Archives de l'Ecole de Pharmacie de Paris, cités par G. Planchon, *Notes sur l'histoire de l'orviétan et sur la confection publique de la thériaque à Paris*, Paris, 1892, in-8°, *passim*. Cette étude s'arrête à la Révolution. La suite que lui a donnée Planchon dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie* de 1881 (5e s., t. III, p. 86-101) sous le titre *Notes sur les premières années de la Société de Pharmacie...* étant de son aveu insuffisante, nous avons continué nous-même cet exposé avec l'aide de documents originaux.

2. Archives de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, reg. 39, fol. 1 sqq.

3. Archives Nationales, F^{17} 1146, n° 8.

une institution modeste et bienfaisante, qui vivait loin du monde et de ses passions sans rien demander à personne, enseignant gratuitement un art des plus utiles à l'humanité ?

L'annuaire du Collège.

La Faculté de Médecine avait depuis 1757 son annuaire ; le Collège de Pharmacie ne méritait pas moins de posséder le sien : il l'eut à partir de l'année 1780 [1].

Nous ne connaissons malheureusement aucun exemplaire de la première ni de la seconde année. Le tirage s'étant trouvé très limité et le format minuscule en ayant favorisé la perte, il reste bien peu de traces de ce petit ouvrage qui, le premier parmi les périodiques, fut exclusivement consacré au service des pharmaciens ; mais nous avons tout lieu de croire qu'il s'appelait à son début comme en 1782 *Calendrier à l'usage du Collège de Pharmacie.*

On n'en imprimait pas plus de 200 à 250 exemplaires par année. « On en fait relier 25 à 30 en peau rouge avec les armoiries du Collège, pour quoi l'on donne à la relieuse le cachet de cuivre gravé en creux qui se trouve avec les

1. 1780 : « *C'est l'année où se publie pour la première fois l'Almanac ou Calendrier à l'usage du Collège de Pharmacie* » (Cité par L. G. Toraude dans son *Etude fantaisiste sur les Almanachs du Collège de Pharmacie de Paris*, Paris, 1904, in-8°, 24 p. Nous avons généralement donné dans les lignes qui suivent des renseignements autres que ceux produits par M. Toraude et qui par conséquent ne dispenseront pas de recourir à son amusante étude, non plus que d'aller feuilleter si possible à l'Ecole de Pharmacie de Paris l'unique collection de ces *Almanachs* qu'ont réunie à grand'peine la sagacité et la sollicitude du conservateur, M. Dorveaux. (La bibliothèque de l'Ecole de Pharmacie en possède actuellement sept, la Bibliothèque Nationale aucun.)



Cl. P. C. D. F.

Pl. VIII.

Calendriers du Collège de Pharmacie.

autres cachets d'argent dans une boîte de sapin, dans l'armoire commune aux quatre prévôts. » Le garçon de bureau paie la reliure et se dédommage en recevant un certain nombre de ces volumes qu'il vend à son profit [1].

Voici le contenu de l'annuaire pour 1782 pris comme type :

Calendrier de l'année. — « Journal du Pharmacien ou indication de ce qu'il doit recueillir et préparer dans chaque mois. » — « Précis historique » de la vie du Collège pendant l'année écoulée. — Avis divers et listes des membres. — Petit mémoire sur l'opium. — Courte revue des remèdes nouveaux. — Couplets badins sur l'oxygène.

D'autres *Calendriers* du Collège contiennent l'éloge des membres disparus et celui — moins désintéressé — des produits fabriqués dans ses laboratoires.

Le premier journal.

Sans doute la vente de ces produits ne contribuait-elle pas peu à faire vivre l'institution, car celle-ci, ayant on ne sait trop pourquoi cessé son commerce vers 1793 [2], fut obligée, faute de fonds, d'arrêter d'abord la publication de son annuaire [3].

Deux ans après, la gêne allait la forcer à « convertir en assignats » un grand mortier de bronze et une bassine de cuivre [4], quand elle se décida brusquement à redevenir

1. Arch. de l'Ecole de Pharmacie de Paris, répertoire de Solomé, 1788, f° 6.

2. *Notes* citées de G. Planchon.

3. Arch. de l'Ecole de Pharmacie, reg. 39, fol. 144.

4. Délibération du 15 vendémiaire an IV, dans : Archives de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, reg. 39, fol. 168

industrielle. Le comité fit dresser le « projet d'organisation d'une société qui s'occuperait de la préparation des compositions chimiques et galéniques en grand » et nomma une commission chargée de l'examiner avant qu'il ne fût soumis à l'assemblée générale [1].

Ce n'est pourtant pas ce projet, mais un autre tout aussi important que fut appelée à discuter l'assemblée générale du 16 thermidor an IV ou 3 août 1796. Les membres de l'Ecole gratuite avaient senti le besoin de rajeunir la forme de leur compagnie pour suivre le mouvement général de rénovation : ils s'érigèrent en Société Libre des Pharmaciens de Paris chargée d'administrer l'école, et tels furent les articles essentiels de leur nouveau règlement [2] :

La société est composée de tous les membres actuels du Collège de pharmacie. — Ceux qui à l'avenir auront été admis à exercer la pharmacie dans la commune de Paris...pourront devenir membres de la société. — Les savans domiciliés dans le département de la Seine qui, n'exerçant pas la pharmacie, se seront distingués par des connaissances étendues dans la pharmacie, la chimie, la botanique et l'hystoire naturelle pourront y être admis comme *associés libres*. Leur nombre n'excédera pas celui de vingt. — [Il y aura des membres *correspondans*] (articles 1, 2, 3 et 4).

Il y aura... un directeur et un secrétaire qui auront chacun un adjoint... — L'administration sera confiée à un conseil composé de douze membres... — Le Conseil réglera tous les détails relatifs à l'administration de la société et à l'établissement d'instruction publique [portant le] titre d'Ecole de pharmacie. — Il sera chargé de veiller à l'entretien des bâtimens et jardin situés

1. Délibération du 25 nivôse an IV. « Les commissaires sont : Morelot Cheradame, Des Prés, La Mégie » (*Ibidem*, fol. 168 v° — 169).
2. Délibération du 16 thermidor an IV, dans : Arch. de l'Ec. de Pharmacie, reg. 39, fol. 172-173 v°.

à Paris, rue de l'Arbalète, section de l'Observatoire... (Art. 6,8, 10 et 11.)

Nul ne pourra être admis comme *correspondant* qu'il n'ait communiqué à la société quelque découverte utile et intéressante, ou qu'il ne lui ait adressé au moins trois mémoires contenant des observations ou des expériences nouvelles... (Art. 17.)

Il sera fait chaque année quatre cours publics et gratuits dans l'Ecole de Pharmacie, savoir un de chimie, un de pharmacie, un troisième d'hystoire naturelle et un quatrième de botanique. — Pour chacun de ces cours il y aura deux professeurs et un adjoint qui seront nommés en assemblée générale [pour 6 ans] (art. 18, 19 et 20).

Les opérations tant chymiques que pharmaceutiques qui serviront de matières aux leçons seront, pour la plus ample instruction des élèves, exécutées en grand aussitôt que les circonstances permettront à la société d'en assurer les fonds... (Art. 22.)

La société tiendra chaque année deux séances publiques... avant l'ouverture des cours... et... immédiatement après le concours... d'émulation. — Le premier de chaque mois la société s'assemblera. (Art. 24 et 25.)

Peu après la nouvelle Société Libre choisissait ses dignitaires[1] : Trusson était élu directeur, avec Chéradame pour adjoint ; et Bouillon-Lagrange, secrétaire, avec comme adjoint Morelot. Au nombre des douze conseillers figuraient Vauquelin, Valmont de Bomare, Lecanu, Parmentier, et parmi leurs suppléants, Demachy. L'empressement que mirent les grands savants étrangers à la profession à briguer le titre d'*associés libres* dénote en quelle estime on tenait les pharmaciens de la capitale. Daubenton, Lacépède, Jussieu aîné, Berthollet, Darcet, Thouin, Desfontaines furent les premiers à solliciter cet honneur[2] : Guiton-Morveau, Cuvier, Lamarque, Ventenat, Hauy les

1. Délibération du 25 fructidor an IV, *ibidem*, fol. 174 v°.
2. *Ibidem*, fol. 175 v°.

suivirent de très près. Les pharmaciens van Mons, de Bruxelles, et Dubuc, de Rouen, s'inscrivirent comme correspondants tout de suite [1].

Nommé dès la première heure *associé libre*, Fourcroy en remercia chaleureusement ses nouveaux collègues. « Cette association précieuse, écrivit-il, me rappellera toujours que j'ai tenu de près à la compagnie des pharmaciens de Paris et que j'ai puisé en partie dans son sein le peu de lumières que j'ai pu acquérir et l'art de les employer à l'utilité commune [2]. » Mais cela ne lui suffit point : il témoigna encore « du désir d'appartenir d'une manière plus immédiate à la société ». Son « agrégation » fut alors décidée le 15 frimaire an V, eu égard à ses rares talents dans les sciences voisines de la pharmacie, à « la justice qu'il n'a cessé de rendre à la pharmacie soit dans ses écrits, soit dans ses leçons publiques », enfin, parce qu' « étant *né pharmacien* (on saisit le sens de cette expression bizarre), il avait le droit éventuel de confraternité acquis parmi la société [3] ».

Il fut reçu le 16 nivôse et prononça un discours très goûté « sur la nécessité de l'union de la chimie et de la pharmacie, sans laquelle il a prouvé que les deux sciences ne pouvaient exister », discours dont on vota incontinent l'impression [4].

Vers le même temps, les commissaires chargés d'étudier le projet d' « une société intéressée », terminaient leur rapport et le soumettaient à l'assemblée générale du 21 ventôse an V [5]. On y arrêta les grandes lignes de cette

1. *Ibidem*, fol. 174 v°.
2. Lettre du 14 frimaire an V : Arch. de l'École de Pharm., reg. 57, n° 8 (original).
3. Archives de l'Éc. de Pharm., reg. 39, fol. 177.
4. *Ibidem*, fol. 177 v° — 178.
5. 12 mars 1797. (*Ibidem*, fol. 179 v° — 180.)

entreprise qui permettrait d'exécuter en grand les opérations servant aux démonstrations des professeurs et d'en revendre le produit au bénéfice de l'école. Tous les membres de la Société libre et eux seuls pourraient devenir actionnaires en prenant l'une des 150 actions de 300 livres à émettre ; la compagnie ne saurait « vendre ni débiter aucunes préparations ou compositions en détail [1] ». — Ne se croirait-on pas transporté en 1852, dans l'assemblée où Dorvault jettera les bases de la Pharmacie Centrale des Pharmaciens ?

Le dernier article de ce règlement est pour nous de la plus haute importance : « Article 17. — Il sera imprimé un recueil périodique des mémoires et observations tant des membres de la Société libre que des associés, correspondans et autres savans, qui seront relatifs aux sciences dont l'étude et les progrès forment l'objet de l'établissement de cette société. »

Pour en finir avec « l'objet commercial » avant de passer à l'examen du journal projeté, disons que les précédents statuts furent remaniés, comme il suit, après de nouvelles discussions [2] :

Il sera formé un magasin de drogues simples (article 3).

On préparera en grand et dans le laboratoire les compositions suivantes :

---

1. Article 8.

2. Le 29 floréal an V. — Un membre avait « exposé que l'arrêté du 21 ventôse, en ce qui concerne l'objet commercial, lui paroissoit avoir une trop grande extension relativement à la préparation des médicaments et qu'il craignoit que le débit médicinal des officines particulières n'en souffrît ». Une commission de neuf membres fut nommée pour faire un rapport sur cette question et proposa la réfection du projet (*Ibidem*, fol. 182.) De nouveaux statuts furent adoptés pour la Société intéressée le 5 fructidor an V (fol. 184-185 v°.)

1° l'huile d'amande douce ;
2° la thériaque ;
3° l'eau de mélisse dite des Carmes ;
4° la distillation et rectification de l'alcool ou esprit de vin ;
5° l'émétique ;
6° les boules de Mars ;
7° le kermès ;
8° la pierre infernale ;
9° l'ammoniac ou alcali volatil ;
10° le phosphore et ses diverses préparations relatives aux arts et à la médecine (art. 4).

Le magasin et le laboratoire seront placés au ci-devant Collège de pharmacie sans nuire aux locaux destinés à l'instruction et aux exercices publiques (art. 5).

Il sera ouvert une souscription des actions [150 de 800 livres chacune] (art. 6 et 7).

La société intéressée sera régie par un comité choisi par elle et la manutention de l'objet commercial sera confiée à un ou plusieurs agens. — Les agens... n'auront aucun établissement de pharmacie..., — auront leurs logemens au ci-devant collège (art. 11, 12 et 13).

Exceptés le phosphore et la pierre infernale qui se vendront à l'once et l'eau de mélisse par douzaine de bouteilles, le débit des drogues simples et des préparations désignées... ne se fera qu'à la livre et aux officiers de santé (art. 15).

La société intéressée fournira à ses frais toutes les substances, vaisseaux et ustensiles nécessaires aux cours publics — [et] le supplément nécessaire [pour toutes les dépenses de l'école] (art. 16 et 17).

Elle dut s'acquitter parfaitement de ce rôle, car les recettes dépassent généralement les dépenses du Collège [1] (ce nom, bien que n'étant plus officiel, se perpétua long-

1. Délibération du 5 nivôse an IX (Arch. de l'École de Pharmacie, reg. 24, p. 344).

Art: 15

La Direction manutention et surveillance des travaux opérations et relations commerciales seront déléguées à un ou plusieurs membres de la société interessée élus au scrutin et à la majorité absolue des suffrages, ils auront séance et voix consultative au comité.

Art: 16.

La société interessée ne pourra se dissoudre que par une délibération de l'assemblée générale des actionnaires. cette délibération devra réunir le voeu des trois quarts des membres présens ou absens, et audit cas les fonds et benefices seront partagés également entre les propriétaires de chaque action.

Art: 17.

Il sera imprimé un recueil periodique des mémoires et observations tant des membres de la société libre que des associés, correspondans et autres savans, qui seront relatifs aux sciences dont l'Etude et les progrès forment l'objet de l'Etablissement de cette société.

fait et arrêté le 21. Ventose an 5 de la République

Trusson   Bouillon Lagrange

Cl. P. C. D. F.   Pl. IX

Délibération de la Société de Pharmacie

Arrêtant la fondation de la Société intéressée et du journal.
[Archives de l'Ecole de Pharmacie de Paris].

temps), mais elle dut se dissoudre quand « l'École Gratuite », autorisée d'abord à percevoir des droits sur les aspirants en l'an X [1], fut le 11 avril 1803 définitivement transformée en école d'État, dépendant de l'Université Parisienne [2].

C'est pour avoir fondé le premier organe exclusif de la pharmacie Française que la Société intéressée des Pharmaciens de Paris a droit à notre reconnaissance, car s'il porte le titre assez général de *Journal de la Société des Pharmaciens de Paris*, s'il admet toutes les communications intéressant la Société Libre et l'École Gratuite, il n'en est pas moins vrai, — la réglementation du 12 mars le prouve, — qu'on pensa d'abord confondre son budget avec celui de l'établissement industriel.

Seulement, le premier journal parut le 3 juin 1797 — « 15 prairial an V » — c'est-à-dire trois mois avant la constitution définitive de la Société intéressée. Quelqu'un avait donc fourni les avances ; nous avons tout lieu de croire que c'était Fourcroy.

On sait combien la revue qu'il avait créée « pour éclairer la médecine » et qui était tombée prématurément, visait à intéresser les pharmaciens ; on a vu qu'il venait lui-même de se faire admettre dans l'intimité du corps pharmaceutique. On ne doutera pas de son rôle capital dans la fondation du nouvel organe quand on saura qu'il fut chargé par la société d'en composer le prospectus, puis d'en être officiellement le « rédacteur » avec Bouillon-Lagrange et Demachy comme « rédacteurs-adjoints [3] ».

---

1. *Ibidem*, 2 frimaire an X.

2. Loi du 21 germinal an XI. — Voir les décrets subséquents dans : Arch. de l'École de Pharmacie, reg. 25, fol. 1-9.

3. (Séance du primidi [1er] floréal an V). — On y approuve le prospectus et l'on y adopte le titre « Journal de la Société des pharmaciens de Paris, ou Recueil d'Observations, découvertes, etc., relatifs à la Pharmacologie ». (Arch. de l'Éc. de Pharm., reg. 39, fol. 181 v°). Sur Bouillon-

Le journal parut sur huit pages à deux colonnes *in-quarto* le 15 et le 30 des quatre derniers mois de l'an V ; il ne se distribua plus qu'une fois par mois, dès qu'il fut entré dans l'an VI. Le prix en était alors de 6 livres par an, à Paris, et de 7 livres 10 sous dans les départements. Il fut élevé une année après la fondation à « 7 francs 5 décimes » et 9 francs. Les éditeurs s'en excusèrent : « Les frais que cet ouvrage exige et le prix plus élevé des matériaux et du travail qu'on y emploie rendent cette augmentation indispensablement nécessaire. »

Nous le croyons aisément. Les tarifs sont vraiment bas pour une revue de l'époque, dépourvue de publicité. L'entreprise était toute de bienfaisance, nullement de lucre : les pharmaciens auraient dû la comprendre et l'encourager. Beaucoup l'ignorèrent ou furent surpris par sa nouveauté : leur indifférence la ruina.

Le 5 fructidor de l'an VI [1], le Comité du Collège prenait une décision douloureuse : « Le directeur ayant représenté que le journal de la société, établi depuis environ seize mois, n'a point réussi comme on l'avoit espéré, que les frais excèdent le produit, que la société n'est pas en état de fournir au déficit que cet ouvrage éprouve et qu'elle n'a point entendu dans l'arrêté par lequel elle l'a établi, qu'elle seroit chargée d'en continuer la publication à ses frais, pour laquelle elle n'a pas de fonds disponibles,... la société déclare qu'en arrêtant la publication [elle] n'a point entendu se charger du déficit... ; son intention a été en confiant la rédaction au citoyen Fourcroy, de

Lagrange, lire : Em. Bourquelot, *Le Centenaire du Journal de Pharmacie et de Chimie*, Paris, 1910, in-8°, p. 45-47, et sur Demachy : L. G. Toraude, *J.-F. Demachy*, Paris, 1907, in-4°.

1. 22 août 1798 (Arch. de l'Ecole de Ph., reg. 24, p. 315).

luy abandonner le journal l'espace de six années à compter de son établissement à ses risques, périls et fortune..., comme aussi... dans le cas où le citoyen Fourcroy croirret pouvoir sans perte continuer pour l'avantage de l'art pharmaceutique la publication de cet ouvrage, il ne sera tenu à aucun compte envers la société... [sauf à remettre 12 exemplaires de chaque numéro à ses archives.] Le comité renouvellera l'invitation déjà faite à tous les membres de continuer à y souscrire et collaborer. »

Courageusement Fourcroy accepta cette situation embarrassée, paya les dettes et continua la publication, non sans s'être adjoint, peut-être comme associés, quelques hommes de valeur : Parmentier, Vauquelin, Bouillon-Lagrange et Deyeux.

Le journal restait officiellement celui de la Société des Pharmaciens : le public fut entretenu dans l'idée qu'il n'avait point changé de mains [1].

D'ailleurs, au point de vue de la rédaction, il ne s'était aucunement transformé. Il continua à renfermer les comptes-rendus des séances publiques de l'Ecole, les « Nouvelles en chimie » dues à la plume de Fourcroy, les « Nouvelles en pharmacie » que van Mons envoyait de Bruxelles, enfin les « Mémoires » originaux que les rédacteurs donnaient soit sous forme d'« Extraits », soit intégralement en les accompagnant de leurs propres « Remarques », parfois aussi détaillées que le texte même. Il fallait bien remplir la revue, et son directeur « loin d'avoir trouvé dans les membres (de la société) les secours qu'il croyait

1. Une note indique seulement au 15 prairial an VII : « La rédaction de ce journal est confiée aux citoyens Fourcroy, Parmentier.., etc. » (*Journal...* du 15 prair. an VII, p. 1) ; et nous aurions nous-même ignoré la transformation sans la découverte de la délibération précitée dans les Archives de l'École.

y puiser », se plaignait d'avoir été contraint de « tirer de son portefeuille la grande majorité des articles [1]. »

Son dévouement fut inutile et le 15 frimaire an VII, c'est-à-dire deux ans jour pour jour après l'apparition du premier journal pharmaceutique, l'avis suivant sonnait le glas funèbre :

« Les rédacteurs des *Annales de chimie* et du *Journal de pharmacie* ont eu plusieurs fois l'occasion de se convaincre de la difficulté de poser une limite invariable dans le choix des matériaux qui devoient appartenir à l'une de ces deux collections ; d'où il est arrivé que les auteurs se sont souvent cru obligés de reproduire les mêmes articles dans ces deux ouvrages pour remplir l'engagement pris avec leurs souscripteurs de ne leur laisser ignorer aucuns des faits qui pouvoient les intéresser. Ces considérations ont déterminé les rédacteurs de ces deux recueils à se réunir et à n'en publier qu'un seul pour l'avantage des souscripteurs de l'un et de l'autre [2]. » Ainsi fut fait, et durant tout le règne de Napoléon Ier, les *Annales de Chimie* ont eu une grande importance au point de vue pharmaceutique.

Cette sorte de dépendance pesait pourtant à la société qui chercha une compensation dans la reprise de son *Calendrier*. En octobre 1780, elle arrêtait « que au commencement de chaque année il *serait* composé un almanach... rédigé par le citoyen Morelot, et qu'il lui *serait* adjoint pour cette rédaction deux autres collègues, les citoyens Guiart père et Trusson [3] ». Effectivement parut en l'an X un *Annuaire* (ce titre seul le différencie des pré-

1. Délibération du comité de la société du 5 fructidor an VI (22 août 1798). (Arch. de l'Ec. de Ph., reg. 24, p. 315.)
2. *Journal de la Société de Pharmacie*, 15 frimaire an VII, *in fine*.
3. Arch. de l'Ecole de Pharmacie., reg. 24, p. 342.



JOURNAL
DE LA SOCIÉTÉ DES PHARMACIENS DE PARIS;
NUMÉRO PREMIER.

LE 15 PRAIRIAL, AN V. *ou* SAMEDI 3 JUIN 1797.

SÉANCE publique de l'École de Pharmacie de Paris, pour l'ouverture de ses Cours, le 28 Ventose an Vme

LES Pharmaciens de Paris, réunis en Société libre et en École gratuite d'enseignement, ont ouvert leurs Cours le 28 Ventose, à cinq heures de l'après-midi, par une séance ou rentrée publique, [illegible]

[illegible]

ne leur a encore été présenté sous cette forme dans aucun établissement.

Le citoyen BOUILLON-LAGRANGE a décrit un nouveau procédé pour obtenir en grand l'alcali fixe caustique pour les arts, et la potasse pure fondue, à l'aide de lessives et d'évaporation faites avec des appareils plus exacts, quoique plus simples que ceux qu'on a employés jusqu'ici. Un dessin et une gravure faits avec soin ont été présentés au Public en même temps que la description de ce [illegible]. Ce procédé sera décrit en particulier.

Cl. P. C. D. F. — Pl. X.

Frontispice du premier journal réservé à la pharmacie.

cédents) *à l'usage des membres du Collège de Pharmacie et de leurs élèves* [1]. Nous lui connaissons un seul successeur, l'*Annuaire* de l'an XI.

On les remplaça par des brochures donnant le compte-rendu des *séances publiques* annuelles, auquel s'ajoutaient les indications scolaires indispensables [2].

Triste déclin après de jolies promesses ! — Cependant Fourcroy s'élevait aux plus hautes charges. La politique y gagna peut-être un peu, mais la science y perdait bien davantage.

---

1. [Suite] : « *pour l'an X de l'ère républicaine, 1801 et 1802 de l'ère chrétienne.* A Paris, chez Quillau, Imprimeur du Collège de Pharmacie, rue du Fouare, n° 2, an X-1802 ».

2. Il subsiste aujourd'hui de ces brochures bien peu d'exemplaires. La Bibliothèque historique de la Ville de Paris possède, — outre la délibération du 21 ventôse an V imprimée « chez Quillau, Imprimeur de la Société libre de Pharmacie, rue du Fouare, n° 2, an V de la République » sur 4 feuillets in-4° (cotée : Recueil général, 33-133, doss. *apothicaires*), — une *Séance publique* de l'*an 1806* (Paris, 1807, in-4°, 50 p.) comprenant : une notice sur la société, une liste de ses membres, un compte-rendu de ses travaux en 1806, un discours de Parmentier lu à la séance du 15 mai 1807, un programme des prix proposés pour 1809 (cotée : Recueil de mélanges in-4°, n° 5572).

CHAPITRE V

Les organes Parisiens de la pharmacie dans la première moitié du XIX[e] siècle (1809-1860)

Le « Bulletin de Pharmacie ».

La loi du 11 avril 1803 qui faisait de l'Ecole de Pharmacie Parisienne une institution d'Etat étroitement rattachée à l'Université marquait véritablement pour l'enseignement pharmaceutique la fin de l'ancien régime. La Société de Pharmacie de Paris qui se forma cette même année [1] ne fut plus la personne morale grevée d'une responsabilité multiple qu'elle était auparavant, mais bien une association amicale d'un genre privé et comme facultatif. Elle conservait seulement l'un des caractères de l'ancienne, son caractère scientifique : elle demeurait une académie.

Il semble que les pharmaciens remarquables qui siégeaient à ses premières réunions auraient dû lui faire une auréole étincelante de gloire, l'élever de suite au rang des plus fameux corps de l'Europe. Mais non, son impuissance était flagrante : elle-même s'en alarma et

---

1. Em. Bourquelot, *op. cit.*, p. 14. — La *Notice historique sur la Société de Pharmacie de Paris* (dans : *Journal de Pharmacie et de Chimie*, 4e s., t. 26, 1877, p. 549-567) contient surtout des détails sur l'organisation actuelle de ladite société.

pour y remédier fit étudier la révision de ses règlements par une commission dont les membres les plus en vue étaient Cadet, Boullay et Planche.

Charles-Louis Cadet de Gassicourt avait d'abord plaidé comme avocat plusieurs causes célèbres : il étudia la pharmacie sur le tard, quand son père, apothicaire lui-même et membre de l'Académie des Sciences, fut mort, en 1799 [1]. Il apportait aux réunions de ses confrères toute sa verve d'homme de lettres et de savant universel [2]. La commission lui fit rédiger son rapport ; en voici les conclusions :

« Il ne faut pas se le dissimuler ; la langueur qui mine les fondemens de cette société prend sa source dans l'état peu prospère de la pharmacie en France... Votre commission... pense que l'intérêt de la société et l'honneur de la pharmacie exigent que vous preniez de promptes mesures pour sortir de la léthargie dans laquelle vous êtes plongés. Une commission de travaux et un *Recueil périodique* lui ont paru les moyens les plus efficaces de relever vos séances [3]. »

Il est regrettable que ce précieux rapport ne soit point daté : il est seulement accompagné d'une lettre annonçant que les propositions y contenues seront soumises à la séance de la société qui aura lieu le « 15 du présent mois de septembre [4] ». Or, le 20 septembre de l'année 1808,

1. Ch.-L. Cadet était né à Paris le 23 janvier 1769 ; il y mourut le 24 novembre 1821 (Em. Bourquelot, *op. cit.*, p. 31-32).

2. E. Soubeiran, *Eloge de J.-P. Boudet*, dans *Journal de Pharmacie et de Chimie*, 3e s., t. 16, 1849, p. 417 et s. — Voir aussi *Eloge de Cadet-Gassicourt*, dans : *Mémoires de l'Académie royale de Médecine*, t. I, 1828, in-4°, p. 134-156 et L. G. Toraude, *Etude scientifique, critique et anecdotique sur les Cadet* (1695-1900), Paris, 1902, in-8°.

3. Archives de l'Ecole de Pharmacie, reg. 59, n° 7 (original, de la main de Cadet).

4. *Ibidem*.

six membres de la même association, — dont nos trois commissaires —, se réunissaient chez l'un d'eux, à Pantin, et fondaient une société privée dont l'unique objet était de faire paraître un journal professionnel, le *Bulletin de Pharmacie*, qui est le père du *Journal de Pharmacie et de Chimie* [1].

Que s'était-il passé dans la séance du 15 septembre ? — Nous ne le savons pas directement, mais on le devine : la société dut rejeter le projet de sa commission au nom de l'échec antérieur : aussitôt ses promoteurs de le prendre à leur compte, et voilà le *Bulletin* fondé.

A ceux qui s'étonneraient que le règlement de la Société du *Bulletin de Pharmacie* eût été arrêté cinq jours seulement après le refus de la grande Société des Pharmaciens, nous répondrons que le rapporteur avait déjà préparé pour celle-ci un plan détaillé qui allait exactement convenir à celle-là et dont voici les grandes lignes :

« Obliger chaque membre résidant de fournir tous les ans un mémoire ou deux observations, ou un rapport appuyé d'expériences... » — Constituer « une commission de travaux composée de trois membres. » — « Avouer un recueil périodique, dont le titre sera *Mémorial de la Société des Pharmaciens de Paris*. Ce journal paraîtra tous les mois. Il sera de deux feuilles d'impression ou 32 pages in-8°. Il sera divisé en : pharmacologie, pharmacie pratique, chimie appliquée, botanique, matière médicale, extraits d'ouvrages pharmaceutiques, nouvelles dans les sciences physiques et naturelles, notices biographiques, actes de l'autorité relatifs à la pharmacie, articles d'hygiène publique, etc., etc., analyses, procédés, etc., etc... [2] »

1. Em. Bourquelot, *op. cit.*, p. 3-4.
2. Arch. de l'Ecole de Pharmacie, reg. 59, n° 7.

Que manque-t-il au *Bulletin de Pharmacie,* dont le premier numéro va sortir des presses le 1er janvier 1809, pour répondre à cette description du *Mémorial* projeté ? — Le format, la périodicité, la composition sont les mêmes ; les rédacteurs ou sociétaires se disent tous « membres de la Société de Pharmacie de Paris » : c'étaient Planche, Boullay, Boudet, Destouches et aussi le vénérable Parmentier, le fameux propagateur du tubercule alimentaire, qui, de Louis XV à Napoléon Ier, avait toujours allègrement fait campagne comme pharmacien aux armées et qu'on avait par déférence nommé président de la petite société [1] ; c'est enfin Cadet qui méritait bien le titre de secrétaire, car il fut l'âme du nouveau journal. Les *Considérations sur l'état actuel de la pharmacie* qu'il exposa en guise d'introduction sont le développement brillant du rapport qu'il avait préparé trois mois avant pour ses collègues :

La pharmacie, assure-t-il, après avoir enfanté la chimie, s'est vu éclipser par elle et « pour quelques-uns, n'est plus qu'une manipulation plus ou moins adroite et qui pourrait être regardée comme indépendante des sciences qui l'éclairent. C'est un art pour quelques autres, mais un art qui est resté stationnaire... En effet, celui qui depuis quelques années s'est mis au courant des méthodes naturelles et des systèmes philosophiques sur lesquels s'appuient la médecine, la chimie, la physique et l'histoire naturelle, ne peut se former une idée très avantageuse de la pharmacie en voyant qu'elle a conservé une nomenclature défectueuse, une classification ridicule, en lisant dans les dispensaires

1. Né à Montdidier le 12 août 1737, mort le 17 décembre 1813. Il avait pris pour devise : *Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.* — Il fut fait cinq fois prisonnier dans la guerre de Hanovre et dépouillé de ses effets : « Les hussards, disait-il, sont les plus habiles valets de chambre que je connaisse. » (Discours de Coulier, dans *Supplément au Bulletin Commercial,* mai 1886, p. 232-235.)

et les pharmacopées des formules récentes qui choquent toutes les théories, qui, nées de l'empirisme, en ont tout le vague, toute l'incertitude, et favorisent les préjugés de l'ignorance...

« Si sous le rapport de la science, la pharmacie attend beaucoup d'améliorations, elle n'en attend pas moins sous le rapport commercial. La guerre maritime a fermé beaucoup de sources où l'on puisait les drogues à un prix que les circonstances ont plus que quadruplé ; la rareté des matières et l'élévation de leur prix a multiplié les falsifications...

« Comment réveiller l'émulation, répandre l'instruction, propager les lumières, établir, entre tous les hommes qui pratiquent cette belle partie de l'art de guérir, une correspondance active et féconde ?...

« Plusieurs ouvrages périodiques étaient ouverts, il est vrai, aux observations pharmaceutiques... Mais... beaucoup de pharmaciens très recommandables... auraient craint de passer pour ridicules en parlant des modifications d'un électuaire ou d'un onguent dans le même cahier où se traitent les grandes questions de... l'équilibre des affinités, de la formation des aérolithes[1]. »

Le journal de Cadet réussit. Nous ne le suivrons pas dans les moindres détails de sa carrière. M. Bourquelot l'a déjà fait avec une précision remarquable et nous nous sommes seulement permis d'approfondir la question des origines au moyen de documents qu'il ne pouvait trouver dans les archives de son journal. Maintenant nous nous contenterons de détacher de son excellente monographie quelques passages marquants[2].

« Le mot *Bulletin*..., qui rappelle plutôt un *Recueil officiel*, n'avait jamais satisfait les juristes du Comité...

1. *Bulletin de pharmacie*, t. I, janvier 1809, p. 6-12.

2. Les extraits qui suivent sont empruntés au *Centenaire du Journal de pharmacie et de chimie*, par E. Bourquelot, Paris, 1910, in-8°, p. 14-16, 19, 22, 24.

A partir de janvier 1815, la publication s'appela : *Journal de pharmacie et des sciences accessoires*...[1] »

Les premiers rédacteurs avaient participé à la fondation de la Société de Pharmacie de 1803. « Ceux que le comité de rédaction s'adjoignit dans ses premières années étaient dans le même cas, comme Bouillon-Lagrange (1817), Vauquelin (1818), Noël-Etienne Henry (1822), ou appartenaient en qualité de membres élus à cette société, comme Pelletier, Virey et Vogel. Aussi le *Journal de Pharmacie* avait-il réservé une place importante aux actes de la Société de Pharmacie, insérant les programmes des prix proposés par elle, publiant un compte-rendu, parfois très étendu, de ses séances, et, surtout, lui apportant son appui dans les questions professionnelles intéressant la corporation, comme, par exemple, celle des abus de la pharmacie qui fit tant de bruit de 1814 à 1818 et qui continue à en faire aujourd'hui.

« Mais ces insertions n'étaient pas officielles. A la fin de 1821, Robiquet, alors secrétaire général de la Société de Pharmacie, qui déjà avait insisté sur les avantages qu'il y aurait pour celle-ci à se réunir au journal, fut chargé de « rechercher les moyens les plus convenables » pour publier régulièrement les actes de la société et les travaux de ses membres. Il entra en pourparlers avec les rédacteurs du *Journal de Pharmacie*, qui se montrèrent très accommodants, et la société adopta, sur ses conseils, un arrangement d'après lequel une partie du journal serait réservée à la publication des travaux de la société. Cette partie porterait le titre de *Bulletin des travaux de la Société de Pharmacie* et serait exclusivement rédigée par le secrétaire général et par une commission spéciale...

1. Il était depuis 1814 *Bulletin de pharmacie et des sciences accessoires*.

La nouvelle organisation correspondait à la transformation du *Journal de Pharmacie* en deux publications distinctes, chacune ayant ses rédacteurs. Il y avait là matière à conflit... En 1834, la fusion fut complète et définitive, et les relations du journal avec la société devinrent à peu près ce qu'elles sont aujourd'hui. »

Le titre actuel de *Journal de Pharmacie et de Chimie* apparut en 1842[1].

Le « Journal de Chimie médicale » et le « Répertoire de Pharmacie ».

« Le style, c'est l'homme », affirmait Montesquieu, et l'on peut dire aussi du publiciste que bien souvent le journal est un miroir fidèle de sa vie. Mais l'histoire de la presse mondiale n'offre pas un exemple plus complet et même plus touchant que celui qui suit de cette constante communion de l'écrivain avec son œuvre.

Quand il entreprend son journal, Alphonse CHEVALLIER est presque un jeune homme : il a 31 ans. Il est vrai qu'il est déjà vieux dans la carrière pharmaceutique, car dès sa quatorzième année il suivait les leçons de Vauquelin au Muséum, et en 1805, professait à son tour à l'Ecole de Pharmacie de Paris[2].

Il constate qu'aucun des périodiques existants « ne s'occupe particulièrement de chimie appliquée à la médecine[3] », en persuade quelques hommes éminents, Fée,

1. Bimensuel depuis 1875. — Le Comité actuel de rédaction est composé de dix membres : MM. JUNGFLEISCH, A. PETIT, VILLEJEAN, BOURQUELOT, MARTY, MOUREU, GRIMBERT, PATEIN, D. BERTHELOT et MEILLÈRE.

2. Né à Langres le 19 juillet 1793, il mourut le 19 novembre 1879 (GURL et HIRSCH, *Biographisches Lexicon der hervorragenden Ærzte*, Vienne et Leipzig, 1886, in-8°, art. *Chevallier*).

3. *Journal de chimie médicale..., propectus*, Paris, 1824, in-8°.

Guibourt, Julia-Fontenelle, Laugier, Orfila, Payen, Gabriel Pelletan, Lassaigne, Achille Richard, Robinet, Segalas d'Etchepare ; il les réunit en une Société de Chimie Médicale dont le principal objet sera la publication du nouvel organe : le *Journal de Chimie Médicale, de Pharmacie et de Toxicologie* paraît le 1er janvier 1825[1]. Il contient des articles de tous les fondateurs et du maître de Chevallier, et aussi les communiqués des séances des principales sociétés pharmaceutiques ou médicales.

En 1835, les rédacteurs sentirent « la nécessité d'en agrandir le cadre en y publiant les faits nouveaux relatifs à l'*hygiène* et à la *thérapeutique* ainsi que les nouvelles scientifiques nationales et étrangères, enfin tout ce qui se rattache plus particulièrement aux besoins de la vie [2] ».

Interrompu par les graves événements de 1871, il reprit l'année suivante en recevant l'appoint du *Moniteur d'hygiène et de salubrité publique* récemment fondé par CHEVALLIER fils.

Depuis quelque temps ce dernier secondait grandement son père dans tous ses travaux, mais il mourut prématurément en 1875. L'année suivante, au mois de mars, malgré que Baudrimont, pharmacien en chef de l'hôpital Sainte-Eugénie, et le Dr Léon Duchesne lui eussent depuis plusieurs années apporté leur précieuse aide, le vieux Chevallier annonçait à la fois sa retraite et celle de son inséparable compagnon : « Aujourd'hui, obligé de prendre quelque repos vers la fin d'une carrière que je crois lar-

1. 40 à 70 pages in-8°, mensuel, fines gravures hors texte; abonnement : 12 fr. 50.

2. CHEVALLIER et JULIA DE FONTENELLE, *Table de la 1e série du Journal de chimie médicale...*, Paris, 1836, in-8°, p. III. En même temps s'ajoutent au titre les mots : « *et Revue des Nouvelles scientifiques nationales et étrangères*, par les membres de la Société de Chimie Médicale », qui disparaissent en 1871.

gement remplie, ce n'est ni sans regret ni sans émotion que je viens vous annoncer la cession de mon journal[1].» Celui-ci avait dépassé le demi-siècle ; Chevallier était octogénaire et survécut à son œuvre à peine trois ans.

Le Répertoire de Pharmacie recueillit officiellement leurs abonnés fidèles. C'était une revue non moins réputée bien que légèrement plus jeune. Son fondateur le Dr Lartigue, avait commencé par donner au corps de santé une *Encyclographie médicale ou Résumé analytique et complet de tous les journaux de médecine et de pharmacie publiés en France, répertoire des connaissances médicales et de pharmacie* [2]. La confection de cet ouvrage, qui dura quatre ans, l'ayant mis en rapport avec des praticiens éminents toujours prêts à faire profiter leurs confrères de leurs intéressantes trouvailles, il pensa être utile à tous en créant au mois de juillet 1844 un *Recueil pratique* spécialement destiné aux pharmaciens et beaucoup plus original que l'*Encyclographie* puisque sa première et principale rubrique « Pharmacie » contenait surtout des études nouvelles que complétaient heureusement les autres divisions : « Revue des journaux de médecine », « Formules » et « Bibliographie » concises, « Chronique » variée [3].

Lartigue n'eut pas comme Chevallier le bonheur de diriger longtemps son œuvre. En 1847, elle passait aux mains d'un homme que la science Française vénère et qui signait alors « Apollinaire Bouchardat, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris ». Sous son impulsion, le journal

1. *Journal de chimie médicale*, mars 1876.
2. ... « Publiée par A. Lartigue, D. M. P., » Paris, 1842-1846, in-8°.
3. C'est le plan des premiers numéros du *Répertoire de Pharmacie* ; il n'a pas changé sensiblement. En 1848, la publicité y est admise sur quelques pages formant « Supplément au Répertoire de Pharmacie ». Le journal est mensuel et in-8°. En 1844, il a 32 pages et coûte 5 francs par an ; en 1872, 48 pages et vaut 6 francs.

prit un nouvel essor. Aussi l'on devine avec combien de regret le libraire Germer Baillère informa ses abonnés, en octobre 1872, du départ de ce précieux directeur. Il expliquait que Bouchardat désirait « consacrer toutes ses forces à la rédaction de son *Cours d'hygiène* et de son *Traité sur la glycosurie* », puis faisait une allusion rapide à certains « devoirs nouveaux et absorbants » du maître dont nous découvrirons plus tard la nature [1].

Il ne fallut pas moins de trois hommes pour remplacer celui qui s'en allait. ADRIAN devint directeur-gérant ; le pharmacien Eugène LEBAIGUE, ancien rédacteur de l'*Union pharmaceutique*, alors chef du laboratoire de la Société de produits pharmaceutiques, fut nommé rédacteur en chef ; le Dr Constantin PAUL se chargea d'y écrire une « Revue de thérapeutique » ; les pharmaciens Delpech, Gallois, Guichard, Limousin, Mayet, Mussat s'inscrivirent comme collaborateurs attitrés.

Le départ de Lebaigue, à la fin de 1882, marqua pour le *Répertoire de Pharmacie* une ère de difficultés graves. Un pharmacien estimé, Charles THOMAS, avait acheté à la fois le journal et un laboratoire d'analyses y annexé. Quand Thomas mourut deux ans plus tard, les héritiers confièrent l'un et l'autre à Johannès BRUHAT, puis les lui retirèrent aussitôt à la suite d'une brouille. Ils « firent alors paraître la revue pendant plusieurs mois avec le concours d'un directeur qui n'était pas pharmacien et qui a cru devoir garder l'anonyme. Puis... un successeur *fut* donné à ce directeur anonyme ; mais ce nouveau directeur n'*était* pas plus pharmacien que le premier [c'était le chimiste G. GUIGNARD [2]], et de plus

1. *Infra*, 2e partie (*L'Union pharmaceutique*), ch. III.

2. Avec l'aide d'un comité composé de Houdas, Houdé et Schmidt, pharmaciens à Paris, Larnaudie, pharmacien à Bordeaux, puis à Paris, Morel, pharmacien à Charlieu, P. Guyot, chimiste.

il n'*avait* pas été présenté comme propriétaire du journal. Les collaborateurs du *Répertoire de Pharmacie* ne pouvaient... voir figurer leur nom sur la couverture d'un journal appartenant à des personnes étrangères à la pharmacie. Aussi *rompirent-ils* d'un commun accord le lien qui les unissait au *Répertoire* [1] ».

Ils se mirent du même coup en mesure de publier un nouveau recueil : il leur fallait avant tout un directeur savant et considéré. Leur choix se porta sur l'un d'entre eux, M. C. Crinon, ancien interne des hôpitaux de Paris, qui avait été ou devait être président de la Chambre syndicale des Pharmaciens de la Seine, secrétaire général du Syndicat des Chimistes et Essayeurs de France et, depuis sa fondation, de l'Association générale des Pharmaciens de France, directeur-délégué de la Société coopérative des Pharmaciens pour la fabrication de l'iode, président du Conseil de Surveillance de la Pharmacie Centrale de France [2].

---

1. C. Crinon, *Motifs de la fondation des Archives de pharmacie,* dans : *Archives de pharmacie,* n° 1, nov. 1885, p. 1-2.

2. M. Calixte Crinon est né à Saint-Prix (Seine-et-Oise) en 1839, a été reçu en 1861 pharmacien de 1re classe, est actuellement officier de l'Instruction publique. Principales publications : *Mémoire présenté au Conseil municipal de la Ville de Paris et à M. le préfet du département de la Seine par le Conseil d'Administration de la Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine relativement au service pharmaceutique des bureaux de bienfaisance,* Paris, [1875], in-4°, 20 p.; *L'Assistance médicale dans les campagnes,* Paris, 1876, in-8°, 8 p. ; *De l'exploitation et de la vente des eaux minérales,* Paris, 1876, in-8°, 5 p. ; *Les vers cestoïdes de l'homme,* Paris, 1876, in-8°, 20 p. ; *De la ladrerie chez l'homme et chez les animaux,* Paris, 1877, in-8°, 31 p. ; *Considérations sur les métamorphoses de certains tœnias et particulièrement sur l'origine du tœnia inerme de l'homme.* Paris, 1879, in-8°, 8 p. ; *Compte-rendu du Congrès pharmaceutique national tenu à l'Ecole de Pharmacie de Paris le 8 août 1889,* Paris, 1889, in-8°, 43 p. ; *L'impôt sur les spécialités pharmaceutiques,* Paris, 1890, in-8°, 8 p. ; *Revue des médicaments nouveaux*

Au mois de novembre 1885, M. Crinon donnait, avec le concours de ses confrères Bocquillon, Boymond, Champigny, Gérard, Limousin, Mussat, Patrouillard et Portes, le numéro spécimen des *Archives de Pharmacie*. Le plan était identique à celui du *Répertoire*[1]; la Société d'Émulation retirait à ce dernier le compte-rendu de ses séances pour le donner aux *Archives*. Le *Répertoire de Pharmacie* perdit beaucoup d'abonnés ; sa situation devenait fâcheuse.

Pour le sauver, on le vendit à un pharmacien, J. Martin, qui au bout de deux ans, sentant la lutte impossible, abdiquait à son tour et cédait au directeur des *Archives de Pharmacie* la propriété du *Répertoire*, prétextant son « état de santé et l'importance prise par *sa pharmacie* [2] ». Le premier janvier 1889, M. Crinon réunissait et confondait dans ses mains habiles les rênes des deux journaux, conservant, comme le plus célèbre, le nom de *Répertoire de pharmacie*, et joignant à la liste des collaborateurs des anciennes *Archives* les noms d'Heckel et de Vigier.

---

et de quelques médications nouvelles, Paris, 1e-19e édit., 1890-1912, in-16. — M. Crinon a en outre collaboré au *Journal de chimie médicale* et à *l'Union pharmaceutique* et édité, outre les *Archives de pharmacie* et le *Répertoire de pharmacie*, les *Annales de Chimie analytique appliquée à l'industrie, à l'agriculture, à la pharmacie et à la biologie* (*et Revue de chimie analytique réunies*), 1e-17e années, Paris, 1896-1912..., in-8°, mensuel ; *Bulletin de l'Association générale des pharmaciens de France*, 1e-33e années, Vichy, puis Paris, 1879-1912..., in-8°. Il a écrit aussi des poésies patriotiques. (Cf. Dr. A. Chéreau, *Le Parnasse médical français*, Paris, 1774, in-16, p. 142.)

1. Mensuel, in-8°. — Abonnement : 8 francs.

2. *Répertoire de pharmacie*, janvier 1889, p. 1-2. — Succession des rédacteurs après Bouchardat : E. Lebaigue, octobre 1872 à décembre 1882 ; Ch. Thomas, janvier 1883 à mars 1885 ; J. Bruhat, avril et mai 1885 ; X. (le journal est signé Lancray) juin à octobre 1885 ; G. Guignard, novembre 1885 à décembre 1886 ; J. Martin, janvier 1887 à décembre 1888 ; C. Crinon, janvier 1889 à 1912...

Science et commerce.

Les rapports qui unissent les sociétés de savants aux revues sont de deux sortes : tantôt la revue est créée pour la société, tantôt la société est faite uniquement pour la revue. Les journaux *de Pharmacie et de Chimie* et *de Chimie médicale* sont de cette dernière catégorie ; voici par contre un échantillon de la première.

Il nous est fourni par une réunion d'étudiants studieux groupés en juillet 1838 en Société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques. Fermond, Poumarède, Véron, Blancard, Quévenne, Bidard, Calloud, Delente, Filhol, Hérouard, Leudet, Lhermitte, Limousin, Lamothe, Manzini, Souville, qui la composent, sont internes en pharmacie dans les hôpitaux Parisiens. Robiquet, membre de l'Académie des Sciences et administrateur de l'Ecole de Pharmacie, en accepta tout heureux la présidence, mais la mort l'ayant enlevé au bout de deux ans, on la donnait au nouveau directeur, Bussy.

C'est sous lui, en 1846, que fut décidée la confection d'un *Recueil* trimestriel *des travaux de la Société*[1]. Dorvault y figure comme associé libre à partir de 1848, Eusèbe Ferrand comme membre depuis 1856. Le recueil cessa de paraître en 1860. Les communications et les études de la Société d'Émulation furent confiées au *Répertoire de Pharmacie.*

Le professeur studieux qu'était Bussy voulut encore

1. Les statuts, révisés à cette occasion, portent : « Aucune note, aucun mémoire ne pourront y être insérés s'ils n'ont été lus en séance... Le recueil est distribué à tous les membres... qui auront acquitté la cotisation. » Elle était de 6 francs par an (Art. 27 à 31 du règlement du 1er octobre 1846, dans: *Société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques*, oct. 1846 à janv. 1848, Paris, 1848, in-8°, p. 1-29). Le premier *Recueil* parut en janvier 1847, Paris, in-8°, 62 p.

stimuler le zèle de ses confrères en proposant à la séance solennelle de la Société de Pharmacie de 1876 la création d'une autre académie désintéressée sous le titre d'Union Scientifique des Pharmaciens de France. Une commission de neuf membres dans laquelle figurait Frédéric Würtz, alors rédacteur principal de l'*Union pharmaceutique*, en prépara le projet qui fut agréé le 6 avril 1877 : le même jour Bussy était élu par acclamations son président et remerciait par la création d'un prix de 500 francs annuel. Le généreux fondateur disparu [1], son œuvre mourut bientôt « d'inanition » en avril 1884, et son bulletin avec elle [2].

On a souvent comparé la pharmacie au dieu Janus, car elle a comme lui deux visages : l'un tourné vers la science, l'autre vers le négoce. Bussy nous a fait considérer sa première face, un habile publiciste nous donne en 1851 un aperçu assez nouveau de la seconde [3].

Sa feuille porte le titre fort loyal de *Petites Affiches pharmaceutiques et médicales* [4] ; après les hésitations du début, la composition en est ainsi fixée :

1. En 1882. V. notice sur *Bussy*, par le professeur Riche, dans *Union pharmaceutique*, 1882, p. 125-128, 174-176.

2. *Bulletin de l'Union scientifique...*, annuel, Paris, 1877-1884, in-8°. (Cotisation : 10 francs.)

3. Faut-il faire état des étranges et fugitifs journaux-réclames qui ont précédé celui dont nous allons parler : *Annales des propriétés curatives de la moutarde blanche prise en grains*, par une société de philanthropes, Paris, mai 1829, mars-avril 1830, in-8° (« Ces *Annales* paraissent à mesure que les faits sont recueillis ») ; *Le Messager médical, journal officiel des inventions et produits médicaux-pharmaceutiques exclusivement consacré à la défense des intérêts des inventeurs et des producteurs de la médecine et de la pharmacie*, Paris, décembre 1849, in-4° ; *L'Alambic, journal des spécialités pharmaceutiques*, Paris, 31 oct. 1851, in-8° ; *Journal d'annonces médico-pharmaceutiques*, Paris, août 1852, in-8°, bi-mensuel.

4. Paris, 1er août 1851-juillet 1853, in-8°, mensuel.

Première partie : — Fonds de clientèle à céder.
Deuxième partie [très courte] : — Articles. — Rapports des académies. — Analyses, etc...
Troisième partie : — Correspondances, avis, prix-courants, catalogues, prospectus, demandes et offres.
Quatrième partie : — Annonces.

La première partie était réservée à une agence de placement, la Caisse Centrale des Pharmaciens et des Médecins [1] qui, en 1848, avait commencé de publier ses annonces dans le *Répertoire de Pharmacie*. Son directeur se brouilla bientôt avec C.-A. PHILIPPE, le gérant de la nouvelle publication qu'il avait contribué à fonder. Un procès s'ensuivit : l'agence resta maîtresse des *Petites Affiches*, qu'elle continua à faire paraître, les divisant en « bulletins » pharmaceutique, bibliographique, commercial et financier [2].

Dépité, Philippe reprit son œuvre en 1856 sous le nom de *Petit Moniteur de la pharmacie* [3]. Il s'y affirmait « seul fondateur, seul propriétaire et seul directeur ». Pour faire échec à ses ennemis, il envoyait dès l'année suivante, à titre gracieux, aux lecteurs du *Petit Moniteur* un « bulletin mensuel des progrès pharmaceutiques, de la législation régissant la pharmacie et de la jurisprudence se rattachant aux intérêts professionnels », qu'il intitula *Ruche pharmaceutique* [4].

Les créations de Philippe préparaient les voies au *Bulletin commercial* de la Pharmacie Centrale de France.

---

1. 7, rue Jonquelet, Paris : CRENET, directeur.
2. En 1857, les *Petites Affiches* ont pour propriétaire Gabillon, successeur de Crenet, et LAPORTE comme administrateur. Leur collection se termine à la mort de Gabillon en décembre 1887.
3. *Journal-recueil publiant et classant tous les renseignements utiles à la pharmacie et à la médecine*, Paris, janv. 1856-1912..., in-8°, mensuel.
4. Paris, 1857-1880..., in-8°, mensuel.

CHAPITRE VI

Les périodiques médicaux de Paris à partir de 1789 (1789-1860)

Une importante constatation ressort de ce qui précède : le journalisme proprement pharmaceutique à Paris est comme un rameau détaché d'un arbre vigoureux et bouturé pour mener une vie nouvelle et indépendante. Son arbre-souche est la presse des sciences physiques et naturelles, florissante à l'orée de la Révolution comme ces sciences elles-mêmes ; ce n'est en aucune façon, comme la chose eût été possible *a priori*, la presse des sciences dites médicales.

A ce moment en effet, celle-ci a peine à se soutenir elle-même. Aucun nom fameux n'attire l'attention sur la médecine comme sur la botanique ou la chimie ; d'autre part le corps des médecins émiette ses forces dans les dissensions intestines.

Sociétés médicales de premier rang.

En vrais savants insensibles aux petites querelles de ce monde, les graves régents de la Faculté Parisienne avaient, du haut de leur chaire magistrale, prêté une oreille distraite aux hurlements d'un peuple déchaîné contre ses tyrans. Docilement, ils avaient subi la transformation de leur vieille Faculté en Ecole, s'étaient laissé conduire dans

l'hôpital de la Charité devenu pour un temps l'Hospice clinique de l'Unité [1]. Le changement des noms ou des lieux ne modifiait pas les choses, et la Révolution aurait passé à côté d'eux presque inaperçue si elle ne leur avait apporté une joie incommensurable : en supprimant toutes les sociétés, elle détruisait la rivale abhorrée de la Faculté, elle anéantissait la Société Royale de Médecine.

Grande fut la liesse, mais elle n'eut point de lendemain. A peine eurent-ils remarqué l'inclination du gouvernement Républicain vers des sentiments plus tolérants, « plusieurs officiers de santé, convaincus que l'isolement des personnes qui cultivent l'art de guérir nuit à ses progrès,... *concertèrent* entre eux un mode d'organisation d'une Société de santé » s'occupant de médecine, chirurgie, pharmacie, art vétérinaire [2]. Pour être plus forte, la nouvelle association décidait de publier tous les mois un recueil contenant « les résultats de ses travaux, les observations importantes qui lui sont adressées, les différens points de doctrine qui ne sont pas encore éclairés par la discussion, les annonces et extraits des ouvrages nouveaux... ». « Elle se propose de donner suite aux mémoires de la ci-devant Société de Médecine et à ceux de la ci-devant Académie de Chirurgie, et d'en publier tous les ans un ou plusieurs volumes, suivant l'abondance ou l'intérêt des matières. — La société subvient à ses dépenses par le produit de ses ouvrages et par la cotisation volontaire de chacun de ses membres... Les sociétaires s'engagent à communiquer... tout ce que leur pratique, leur étude et leurs méditations peuvent produire

1. C'est la loi du 17 frimaire an III qui créa les nouvelles écoles de médecine.

2. *Recueil périodique de la Société de santé*, t. 1, Paris, [an IV], in-8°, p. 1. sqq.

d'intéressant... Les correspondans s'engagent à répondre aux différens renseignemens qui peuvent leur être demandés par la société..., enfin à [la] mettre... au courant des progrès de l'art de guérir dans les pays qu'ils habitent... Le comité de rédaction est composé de huit membres... rééligibles... Tous les six mois, le... secrétaire général rend... un compte raisonné des matériaux existans dans les archives ; et si la société juge qu'il y a lieu à imprimer un ou plusieurs volumes de mémoires, elle adjoint au comité quatre nouveaux membres, pour l'aider dans ce travail... [1] »

Nous connaissons, de ce premier comité, le secrétaire, — c'est BOUILLON-LAGRANGE, — et l'un des membres, — PELLETIER. En dehors de lui, les pharmaciens Delunel, Demachy, Deyeux, Morelot, Parmentier, Vauquelin sont au nombre des sociétaires.

Pelletier, chargé, avec trois de ses collègues, d'élaborer un « plan de travail », décida la création de six commissions pourvues chacune d'un président et d'un secrétaire particuliers, dont une de pharmacie et chimie. « ... La chimie doit concourir à perfectionner la médecine et la matière médicale. La pharmacie éprouvera de même son influence lumineuse. Elle s'empressera de supprimer plusieurs préparations dont la composition barbare n'offre qu'un ensemble monstrueux... La botanique aura de même une grande tâche à remplir... » On annonça en même temps les travaux de Fourcroy sur le quinquina, ceux de Bouillon-Lagrange sur le séné [2].

Tant de voracité irrita la malheureuse Ecole de Médecine qui ne pouvant étouffer l'intruse, pensa l'attaquer sur

1. *Recueil* cité, p. 1-16. Le lycée des Arts prêta ses locaux à la société.

2. Même *Recueil*, t. 2, an V, janvier 1797.

son propre terrain avec ses propres armes. La Société de Santé avait vu le jour le 2 germinal an IV [1] : trois mois après, le 5 messidor, l'Ecole se constituait en face d'elle en Société médicale d'émulation, prétendait détenir seule la succession de la Société Royale, en obtenait effectivement les archives. Ce fut un beau tapage : les échos en montèrent jusqu'aux membres du Directoire Exécutif qui parvenaient bien à pacifier la France, mais qui n'arrivèrent pas à concilier les irascibles docteurs [2].

Dans sa séance du 27 pluviôse an V [3], la Société de Santé, pour mieux s'identifier à son tour avec l'ancienne Royale, adoptait la dénomination de Société de Médecine malgré les protestations de la Société Médicale indignée.

Celle-ci, dont le membre le plus influent était Thouret, directeur de l'Ecole de Médecine, englobait deux pharmaciens des Invalides, Joan et Tanchon, un pharmacien du Val-de-Grâce, Tollard, et aussi Fourcroy, qui voulait être partout et qu'on accueillait partout avec joie. Elle publiait, dès l'an V, des *Mémoires* sur le vieux modèle officiel [4]. Elle fit plus, et trois de ses membres, Corvisart, Boyer et Leroux, tous médecins à la Charité, s'avisèrent, en vendémiaire an IX, de ressusciter avec son titre même le *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie* abandonné en 1794. Ils sollicitèrent le concours de tous les praticiens

1. 22 mars 1796.

2. Documents inédits sur cette affaire dans : Archives Nationales, F^{17} 1146, n° 1 ; F^{17} 1147, n°s 1, 9, 31.

3. 15 février 1797.

4. *Mémoires de la Société Médicale d'Emulation séante à l'Ecole de Médecine de Paris*, an V-1826 ; *Bulletin des sciences médicales publié au nom de la Société médicale d'Emulation de Paris*, par M. Graperon, 1807-1811 ; *Bulletins de la Société médicale d'Emulation et tablettes médico-chirurgicales*, 1822-1825, in-8°, mensuel.

instruits « et surtout [de] ceux qui sont à la tête des hôpitaux soit civils, soit militaires [1] ».

Mais voilà qu'un an plus tard, jour pour jour, une autre publication paraissait sous un nom outrageusement similaire : le *Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie*. Elle n'était autre que le *Recueil périodique de la Société de Médecine* [2], transformé à plaisir par ses auteurs pour harceler sur ce front nouveau la Société Médicale. Sédillot le jeune la dirigeait. Bouillon-Lagrange et Pelletier y collaborèrent encore quelques temps, mais elle cessa d'intéresser directement la pharmacie vers 1830, quand son rédacteur Gendrin abandonna le titre ancien au moment où personne ne le lui contestait plus [3]. En effet le journal homonyme et rival était

1. *Journal de médecine...*, vendémiaire an IX (octobre 1800), introduction, p. 7-8. — De mars 1814 à 1817, Leroux est seul rédacteur en chef ; de 1818 à 1822 dernière année, Béclard, Chomel, Hipp. et Jules Cloquet, Magendie, Orfila et Rostan le dirigent sous le titre de *Nouveau Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, etc... Sous-titre à partir du tome 23 : « *contenant les travaux de la Société médicale d'Emulation* ». Format in-8°. Mensuel. Prix en 1801 : 12 fr. Paris, et 15 fr. province.

2. La même compagnie publie encore, en 1817 seulement, un volume intitulé *Mémoires de la Société de médecine de Paris séante à l'Hôtel de Ville*, et un autre intitulé *Prix de la Soc. de Méd. de Paris*, Paris, in-8°. Elle donne aussi quelques annuaires (V. plus bas, p. 133, n. 3, et 135, n. 3).

3. Sédillot jeune est rédacteur en chef depuis l'an VIII, et réunit à l'organe de la société le journal de *littérature médicale étrangère* qu'il publiait à part : après lui, viennent Gaultier de Claubry, puis Gendrin. Titre en 1830 : *Transactions médicales, journal de médecine pratique et de littérature médicale*, publié par la Société de Médecine de Paris, 1830-1833, in-8° ; les travaux de la Société de Médecine sont reçus de 1834 à 1854 dans la *Revue médicale* fondée par Cayol, de 1855 à 1865 dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* dirigée par Dechambre, à partir de 1865 dans la *Gazette des hôpitaux*, tandis que s'inaugure un *Bulletin de la Société de médecine de Paris* (Paris, 1865-1900, in-8°), remplacé par les *Bulletins et Mémoires* de la même société réunie à la Société médico-chirurgicale et à la Société de médecine et de chirurgie pratiques (1901-1912..., in-8°).

tombé en 1822. Les combattants avaient échangé des coups mortels.

Aux mêmes époques, une autre société, le Cercle Médical faisait suivre orgueilleusement son nom de la parenthèse « (Ci-devant Académie de Médecine de Paris). » Quand en 1820 elle prit la décision de publier tous les trois ans des annales, elle se donnait pour « l'une des plus anciennes de celles qui fleurissent... dans la capitale ». Ses archives renfermaient alors beaucoup de matériaux qu'elle se permettait d'utiliser au même titre que les ouvrages paraissant journellement[1]. Boullay, Bouillon-Lagrange, Boudet, Pelletier, Planche et bien d'autres pharmaciens en firent partie. Le Cercle Médical tenait ses séances « le deuxième et quatrième vendredi de chaque mois de deux heures à quatre heures à l'Hôtel de Ville, où il donnait des consultations gratuites tous les mercredis de deux à quatre heures[2] ».

Pour mettre d'accord toutes ces sœurs rivales, deux arrêtés ministériels des 12 fructidor an VIII et 30 ventôse an XII avaient organisé officiellement « dans le sein de l'Ecole [de Médecine] une Société Académique » : ils la chargèrent « des recherches relatives à la topographie de la France, de la publication des anciens mémoires de la Faculté, de la Société Royale de Médecine et de l'Académie de Chirurgie, enfin du perfectionnement de toutes les connaissances médicales ». Soixante membres résidants la composaient, dont les vingt-sept professeurs de l'Ecole, et aussi soixante associés nationaux[3].

1. *Annales du Cercle Médical...* rédigées par une commission désignée par les membres de cette société et composée de MM. Chardel aîné, Chardel jeune et Delondre, t. 1, Paris, 1820, in-8°, *Introduction.*

2. *Annales du C. M.*, t. III, 1823, p. IX. — Ces *Annales* cessent de paraître en 1823 ; un *Bulletin des travaux du Cercle Médical de Paris* les remplace de juillet 1826 à septembre 1828, Paris, in-8°.

3. *u lletin de l'Ecole..*, n° 1, p. 1-3.

Elle fit publier régulièrement ses *Bulletins* par son secrétaire Duméril depuis l'an XIII jusqu'au jour de sa dissolution en 1821[1]. A cette date, le ministre de l'Intérieur la remercia de ses excellents services, lui annonçant officiellement l'entrée en fonction de l'Académie Royale de Médecine créée par ordonnance du 20 décembre 1820[2].

Cette ordonnance chargeait la nouvelle académie de « continuer les travaux de la Société Royale de Médecine et de l'Académie Royale de Chirurgie »[3] : elle la divisait en trois sections, « une de médecine, une de chirurgie et une de pharmacie », établissant comme membres titulaires de cette dernière Boullay, Deyeux, Fabre, Henry, Laugier, Pelletier, Planche, Robiquet et Vauquelin ; — comme membres honoraires : Boudet oncle, Bouillon-Lagrange, Bourriat, Cadet de Vaux, Charlard et Chéradame.

Le règlement élaboré par la compagnie porte : « Les travaux de l'académie sont rendus publics sous format in-4° tous les trois, six, neuf mois ou tous les ans au plus tard par livraisons[4]. » En fait, on attendit jusqu'en 1826 les *Mémoires* ainsi annoncés[5]. Mais en 1836, ils furent doublés d'un *Bulletin* qui contenait dans un format plus réduit les comptes-rendus des séances, l'autre publication renfermant uniquement les travaux de longue haleine[6].

1. *Bulletin de l'Ecole* (puis *de la Faculté*) *de Médecine de Paris et de la société établie dans son sein*, Paris, an XIII (1804)-1821, in-8°.

2. *Bulletins de la Société royale de médecine...*, 1821, n° III, p. 448-450.

3. Qui s'était reconstituée après la Révolution et avait recommencé en 1819 la publication de ses *Mémoires*.

4. Règlement de 1822 (*Mémoires de l'Académie Royale de Médecine*, t. 1, 1828, p. 1-28).

5. *Mémoires de l'Académie de Médecine*, Paris, 1828-1912..., in-4°.

6. *Bulletin de l'Académie de Médecine*, rédigé par E. Pariset, secrétaire perpétuel, L.-Ch. Roche, secrétaire annuel, et J.-B. Bousquet,

Hôpitaux et sociétés de médecine particulières.

La disparition en 1822 du *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie* laissa les hôpitaux de Paris sans organe jusqu'au 24 avril 1827, jour où se créa la première feuille qui leur fût spéciale, la *Clinique des hôpitaux de la ville* [1], presque aussitôt concurrencée par le *Journal général des hôpitaux*, qui dura peu mais offrit la remarquable particularité d'être quotidien [2], et par la *Lancette Française*, œuvre de quelques rédacteurs mécontents de la *Clinique* [3] : la *Lancette* restait bientôt et pour longtemps seule maîtresse du terrain : c'est aujourd'hui la *Gazette des hôpitaux*, que complètent depuis 1850 les publications de la Société Médicale des Hôpitaux de Paris [4].

secrétaire du Conseil, Paris, 1836-1912..., in-8°. On trouvera à la Bibliothèque Nationale sous les cotes T [7] 40 à 160 un grand nombre de discours, rapports ou règlements émanés de cette académie, et aux Archives nationales, dans la liasse F [17] 1159 [1] des états de traitements de son personnel pour les années 1837 à 1839.

1. 24 avril 1827-1er août 1829, trois fois par semaine : continuée par la *Clinique, annales de médecine universelle*, 5 août 1829-18 août 1830, deux fois par semaine, Paris, in-4°.

2. *Journal général des hôpitaux civils et militaires de Paris, des départements et de l'étranger*, Paris, 15 août 1828-24 avril 1829, in-folio.

3. *La Lancette Française, gazette des hôpitaux civils et militaires*, 1er novembre 1828-avril 1831, in-4° ; mai 1831-1912..., in-f° : Paris, trois fois par semaine.

4. *Actes de la Société médicale des hôpitaux de Paris*, in-8°, — *Bulletin de la Société médicale des hôpitaux de Paris* (d'abord tirage à part de l'*Union médicale*), aujourd'hui réunis sous le titre de *Bulletins et mémoires de la Société Médicale des hôpitaux de Paris*, Paris, 1850-1912..., in-8°, hebd. — De 1848 à 1854 parut un organe des hôpitaux de Paris en langue Espagnole : il intéresse surtout les étudiants Espagnols, Mexicains et Sud-Américains qui fréquentent déjà en grand nombre nos facultés et s'exporte beaucoup dans leurs pays d'origine : *Periodico de ciencias medicas*, 1848 ; *Gaceta medica... clinica de los hospitales de Paris...*

Tandis que les grandes sociétés se disputaient la préséance, des groupements plus intimes travaillaient modestement à faire progresser leur art, surtout depuis qu'un arrêté du ministre de l'Intérieur, rendu il y a exactement un siècle, leur eût permis légalement de se constituer [1].

C'est en premier lieu la Société de Médecine Pratique qui de 1806 à 1819 publie son *Journal* d'abord trois fois, puis une fois par mois [2]. C'est ensuite la Société Médicale d'Observations dont les premiers *Mémoires* remontent à 1837 et dont le dernier *Recueil* parut en 1867 [3]. C'est enfin la Société des Sciences Médicales qui donne ses *Comptes-rendus* de 1853 à 1866 [4], et les nombreux groupes professionnels restreints à un seul arrondissement de la capitale [5].

Nous ne parlerons pas des sociétés de Biologie [6], de

1850-1854, — par Juan Vicente y Hedo, Paris, in-8°. — Du 21 décembre 1852 au 11 août 1859 paraît aussi un *Moniteur des hôpitaux*, par H. de Castelnau (Paris, in-4°), supprimé par autorité de justice à la suite d'une plainte et d'un procès en diffamation.

1. Arrêté de juin 1812 spécialement relatif aux sociétés de médecine qui voudront se former (Archives nationales, F [17] 1218).

2. *Journal de médecine pratique... par une société de médecins*, Paris, 1806-1808, in-4°, trimensuel; 1809-1819, in-8°, mensuel; *Bulletin des travaux de la Société médico-pratique de Paris*, 1830-1912..., in-8° ; aujourd'hui réuni au *Bulletin de la Société de médecine de Paris* (*cf. supra*).

3. *Mémoires des travaux de la Société médicale d'Observations*, 1837-1856; *Recueil des trav.*, etc., 1857-1867; Paris, in-8°.

4. *Comptes-rendus de la Société des sciences médicales de Paris*, Paris, 1853-1866, in-8°.

5. La société médicale du 12° arrondissement publie de 1842 à 1843, celle du 3° de 1846 à 1848, celle du 1er de 1848 à 1856 (et au delà?), celle du 7° de 1849 à 1851 et en 1853, celle du 11° de 1852 à 1854, celle du 2° en 1853 (d'après M. Wickersheimer, *op. cit.*) — Ne pas oublier que la numérotation des arrondissements n'est plus la même aujourd'hui.

6. *Compte-rendu des séances de la Société de Biologie*, fondée en 1848 par Follin, Houel et Ch. Robin, 1850-1912..., in-8°, hebdom.

Médecine Vétérinaire [1], Médicale Allemande [2] et de Médecine Homœopathique, celle-ci peu aimée d'un grand nombre de pharmaciens [3]. Il serait plus impardonnable d'omettre celle qui a pour objet l'Hydrologie Médicale, car la pharmacie s'y trouve particulièrement bien représentée : Figuier et Réveil, professeurs à l'Ecole, Fermond et Baudrimont, des hôpitaux de Paris, et Cazin, Decaye, Gobley, Lefort, Mialhe, Robiquet, Schaueffèle sont parmi ses premiers membres titulaires [4].

Les revues médicales indépendantes.

La presse médicale sans liaison avec les sociétés ne brille pas d'un éclat très vif pendant les périodes révolutionnaire et impériale. Ses productions sont dépourvues d'originalité ; elles démarquent généralement les œuvres des compagnies ou les publications étrangères et végètent lamentablement [5].

L'une des plus caractéristiques est la *Bibliographie analytique de médecine ou Journal abréviateur des meil-*

1. *Bulletin de la Société centrale de Médecine Vétérinaire*, rédigé par Bouley, son secrétaire annuel, 1844-1856..., in-8°; *Mémoires* de la même société, 1852-1856..., in-8°.

2. *Recueil des travaux de la Société médicale Allemande* (fondée en 1844). Paris, 1855-1856..., in-8°.

3. *Bulletin de la Société de méd. homœop. de Paris*, 1845-1850; *Journal de la médecine hom.*, 1845-1849 ; *Journal de la Société gallicane de méd. hom.*, 1850-1854; Paris, in-8°.

4. En 1853 : *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris*, Paris, 1854-1912..., in-8° ; *Annales générales d'hydrologie, de climatologie et de balnéothérapie*, par Rodet, Proust, Lécorché et Constantin Paul, Paris, 1890-1912..., in-8°, mens.

5. Il nous paraît à peine utile de signaler un essai malheureux, les *Ephémérides pour servir à l'histoire de toutes les parties de l'art de guérir*, par Lassus et Pelletan, Paris, 1790, in-8°, bimensuel.

leurs ouvrages nouveaux, latins ou français, de médecine clinique, d'hygiène et de médecine préservatrice. « C'est un recueil d'extraits dans lesquels les meilleurs ouvrages... sont réduits à ce qu'ils contiennent de plus essentiel... Quand je me permets, dit l'auteur, quelques réflexions, je ne les mets qu'après chaque extrait [1]. » Le Dr Laurent BODIN, son fondateur, la soutient de 1799 à 1801 [2]. Une compagnie qui s'intitule pompeusement Athénée de Médecine de Paris la recueille et la conduit jusqu'en 1829 [3].

En revanche, la Restauration assiste à une belle renaissance du journalisme médical, et d'un journalisme qui dure.

De 1829 nous viennent presque sans modifications les actuelles *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* [4] ; elles commencent très logiquement par une longue étude de MARC sur les matières dont s'occupera la revue.

Une autre création de cette époque est arrivée presque jusqu'à nous : c'est le *Journal des connaissances médicales pratiques et de pharmacologie,* fondé en 1833 par

1. *Prospectus* de la *Bibliographie...*, ventôse an VII, 4 p.

2. *Bibliographie...*, par L. BODIN, germinal an VII-1801, 32 p., in-8°, mens., 8 francs par an.

3. *Bibliothèque médicale ou recueil périodique d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie*, « par une société de médecins », Paris, an XII-1829, in-8°, mensuel. — Il nous faut citer ici, parce qu'elle intéresse en grande partie la France, une grosse publication bibliographique, le *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon der jetzt lebenden Verfasser*, édité à Copenhague par le Dr A.C.P. CALLISEN. Le tome 23 (de la page 139 à la fin), les tomes 24 et 25 (1839, in-8°) sont consacrés aux périodiques médicaux existant à cette date et fournissent sur chacun des indications détaillées. Il y a eu des suppléments jusqu'en 1844.

4. Par MM. ADELON, ANDRAL, BARRUEL, d'ARCET, DEVERGIE (Alp.), ESQUIROL, KERAUDREN, LEURET, MARC, ORFILA, PARENT-DUCHATELET, VILLERMÉ, Paris, 1829-1912...,in-8°, mensuel.

TAVERNIER, BEAUDE et le pharmacien DUCLOU, continué par CAFFE, BEAUREGARD et JUSTIN [1]. Boullay, Caventou, Labarraque, Lecanu, Pelletier et Dorvault y collaborent.

Enfin, la *France médicale et pharmaceutique*, créée par le Dr Félix ROUBAUD en 1854, nous est parvenue, mais transformée en une « revue d'études d'histoire de la médecine » que dirige M. le Dr PRIEUR [2].

La « grande presse » médicale. Comet et Latour.

Ceux-ci sont de la race des Blégny, publicistes nés, journalistes avant d'être savants, écrivains qu'aucun genre ne rebute, lutteurs qu'aucune bataille n'abat. Sans doute n'ont-ils point l'envergure d'un Fourcroy, créateur à la fois en chimie, politique et littérature : ce sont deux médecins, sans valeur éminente comme tels, mais d'un grand mérite en tant que vulgarisateurs et novateurs en vulgarisation.

Jean-Baptiste COMET naquit à Paris en 1796. C'est en 1823 qu'il fonda son premier journal médical, *Hygie*, d'allures populaires, dans lequel sa plume mordante se donnait librement carrière. Traqué par les ennemis puissants qu'il attaquait, il dut se réfugier à Bruxelles ; l'avè-

1. Paris, juillet 1833-décembre 1898, gr. in-8° sur 2 col., mens. — Les mots *et de pharmacologie* paraissent dans le titre en 1834. Les derniers abonnés sont adressés au *Progrès médical* du Dr BOURNEVILLE (n° de décembre 1898).

2. Commencée le 1er avril 1854, Paris, in-4°, 3 col. à la page, bimensuelle. — A citer encore, parmi les journaux à la fois médicaux et pharmaceutiques, quelques éphémères : l'*Encyclographie* de LARTIGUE dont nous avons parlé plus haut (p.108); *Asmodée, revue des journaux et ouvrages de médecine, chimie, pharmacie et sciences accessoires*, Paris, 1845-1846, in-4°, mensuel, et l'*Observation, journal mensuel de médecine et de chirurgie pratiques, de pharmacie, de chimie*, etc., par le Dr MICHÉA, 15 décembre 1849-30 novembre 1851, Paris, in-8°, mens..

nement de Louis-Philippe en 1830 lui permit de rentrer en France. Il dirigea alors pendant quatre ans à Belleville une maison de santé où il voulut expérimenter sa *méthode curative externe,* qui consistait à faire pénétrer les remèdes dans les organes en les vaporisant sur la peau. Il mettait en vente pour ce traitement une flanelle imprégnée de substances médicamenteuses, ce qui lui valut un procès retentissant intenté sans succès par les pharmaciens de Paris [1].

On se rappelle que la *Gazette de santé* fondée au XVIIIe siècle par Gardane avait évolué peu à peu du genre populaire vers le genre savant. Comet rentra à Paris au moment où cette vieille revue prenait le titre nouveau de *Gazette médicale.* Aussitôt il recueillit précieusement l'enseigne *Gazette de santé* dont on ne voulait plus et l'installa en première page de sa propre publication [2].

Mais voilà que d'autres à leur tour s'en emparaient. De 1833 à 1851, le mot magique se propage incessamment de feuille en feuille comme un véritable mal épidémique. Ce furent : la *Santé* et le *Guide de la santé,* par Astoul [3] ; la *Gazette de santé,* par Grimaud de Caux [4] ; ce furent encore la *Santé,* suite de la *Médecine domestique,* par Richelot [5] ; la *Nouvelle gazette de santé*, par Parent-

1. Sachaile (de la Barre), *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres,* Paris, 1845, in-8°, p. 205.

2. *Hygie,* Paris, sept. 1823-1830, in-8° ; *Hygie, gazette de santé,* 1830-1838, in-4° ; *Gazette de santé,* 1838-1844, in-4° ; etc. Une *Feuille de santé,* par Chambon [de Montaux], très populaire, avait paru en janvier 1791, sans durer (Paris, in-4°, bi-hebd.).

3. *La Santé, journal populaire de médecine naturelle,* 1833 ; *La santé, journal d'hygiène et de médecine,* par Astoul, 1845 ; *Le Guide de la santé,* par Astoul, 1845.

4. *Gazette de santé, à l'usage des curés et des bienfaiteurs des pauvres,* par G. de C., Paris, sept. 1833-août 1836, in-8°, mensuel.

5. *La médecine domestique,* par Richelot, 1845 ; *La Santé, journal d'hygiène publique et privée,* par Richelot, 1845-1847.

AUBERT [1]; la *Santé universelle* « sous les auspices de Récamier [2] ». Toutes ces publications mi-populaires, mi-professionnelles, s'entre-dévorèrent ; la plus vivace dura cinq ans, il y en eut une qui vécut un jour.

Très sagement, Comet se débarrassa d'un titre aussi irrémédiablement gâché; il en choisit un plus imagé, l'*Abeille médicale,* sous lequel il continua sans interruption sa *revue des journaux et des ouvrages de médecine, de chirurgie, de pharmacie* [3]. Un prospectus fut adressé à cette occasion « à MM. les curés, maires et directeurs de poste, avec prière de le communiquer aux médecins, chirurgiens et pharmaciens de leur localité ». Car après avoir inutilement essayé, comme les premiers directeurs de l'ancienne *Gazette de santé,* de recruter une clientèle parmi les gens du monde, Comet se tournait maintenant vers les seuls praticiens, mais vers les plus humbles. L'expérience lui avait montré que le grand public n'éprouvait ni agrément, ni utilité, mais plutôt quelque péril à s'initier aux nouveautés d'une science dont il ne possédait pas les éléments, bref qu'il fallait à la France non pas une presse médicale pour le peuple, mais une presse populaire pour les médecins. Grâce à la publicité, d'invention ou plutôt de généralisation récente, il put donner tous les mois un journal de vingt-quatre grandes pages sur deux

1. *Nouvelle gazette de santé,* « par une société de médecins, M. PARENT-AUBERT rédacteur en chef », Paris, 29 novembre 1846- 25 avril 1847, in-f°, hebdomadaire ; *La nouvelle gazette de santé, journal des médecins, chirurgiens et principaux pharmaciens de la France et de l'étranger*, Paris, 2 septembre 1847, in-f° (1 seul numéro paru).

2. *La Santé universelle,* par MASSÉ, puis COTIN, Paris, 1851-1856, in-8°. — Autre revue populaire : *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques,* par F.-V. RASPAIL, 15 juin 1847-1855, in-8°, mensuelle.

3. C'est le sous-titre. Une *Abeille Médicale,* par Jules HATIN, avait déjà paru et disparu en 1830, faisant suite au *Journal analytique de médecine et des sciences accessoires,* Paris, 1827-1829, in-8°.

colonnes pour un abonnement de quatre francs [1]: d'où son succès.

Malheureusement pour lui un autre écrivain également habile, le Dr Latour, partageait alors sa façon de concevoir le journalisme. Amédée Latour descendait d'une vieille famille de médecins Toulousains. Son grand-père, Pierre, avait expertisé dans l'affaire Calas et conclu à la mort par la seule strangulation, fournissant ainsi à Voltaire son principal argument en faveur de la réhabilitation des parents Calas [2]. Lui-même eut entre autres mérites celui de susciter le Congrès Médical de 1845 et la création de l'Association Générale de Prévoyance et de Secours Mutuels des Médecins de France, reconnue par décret en 1858 [3]. Il soutint de rudes combats contre ses adversaires; ses démêlés avec Gendrin lui valurent même la prison [4]. Ce fut par ailleurs, dit Eusèbe Ferrand [5], « l'un des plus spirituels, l'un des plus élégants écrivains de la presse scientifique ». Sa carrière de publiciste commença en 1834 quand il fut nommé co-rédacteur du *Journal hebdomadaire de médecine.* Fondée en 1828 par Littré, Royer-Collard et quelques autres [6], cette feuille s'était grossie de la succession du *Journal universel des sciences médicales* que le Dr Regnault avait créé au début de la Restauration [7]. Resté en 1837 son seul rédacteur,

1. In-4° et mensuel de janvier 1844 à 1867.

2. Dechambre, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, 1869, in-8°, v° *Latour (Pierre)*. — Amédée Latour, qui nous occupe, naquit à Toulouse le 12 juin 1805 ; il mourut en 1882.

3. Gurlt et Hirsch, *Biographisches Lexicon der hervorragenden Ærtzte...* Vienne et Leipzig, t. III, 1886, in-8°, v° *Latour*.

4. Sachaile, *op. cit.*, p. 320, 399, 401.

5. *Union pharmaceutique*, juillet 1882, p. 320.

6. Paris, in-8°.

7. Paris, 1816-1831 (date de la réunion), in-8°, mensuel. Ne pas confondre avec le *Journal complémentaire du « Dictionnaire des sciences médicales »*, Paris, 1818-1832, in-8°.

Latour y voulut apporter de telles améliorations qu'il ne put supporter le supplément des frais qu'elles nécessitèrent [1].

Peu après il tentait une nouvelle expérience avec la *Gazette des médecins praticiens* et avec l'*Esculape*, qu'il essayait d'abord de mener de front, mais qu'il se voyait bientôt forcé de fondre, puis d'abandonner [2]. Notons que Latour inaugurait avec ces journaux le format imposant des grands quotidiens à plusieurs colonnes ; retenons aussi que l'*Esculape* donnait régulièrement une « revue pharmacologique ».

Les mêmes traits reparurent dans la nouvelle publication que Latour, après avoir été quelque temps feuilletoniste à la *Gazette des Hôpitaux* sous le pseudonyme de Jean Raimond [3], eut le courage de tenter en 1847 et qui eut nom l'*Union médicale*. Elle fut plus encore : elle parut trois fois par semaine et affirma vouloir défendre non seulement les *intérêts scientifiques*, mais encore les intérêts *pratiques, moraux et professionnels du corps médical* [4] : la chose était assez nouvelle.

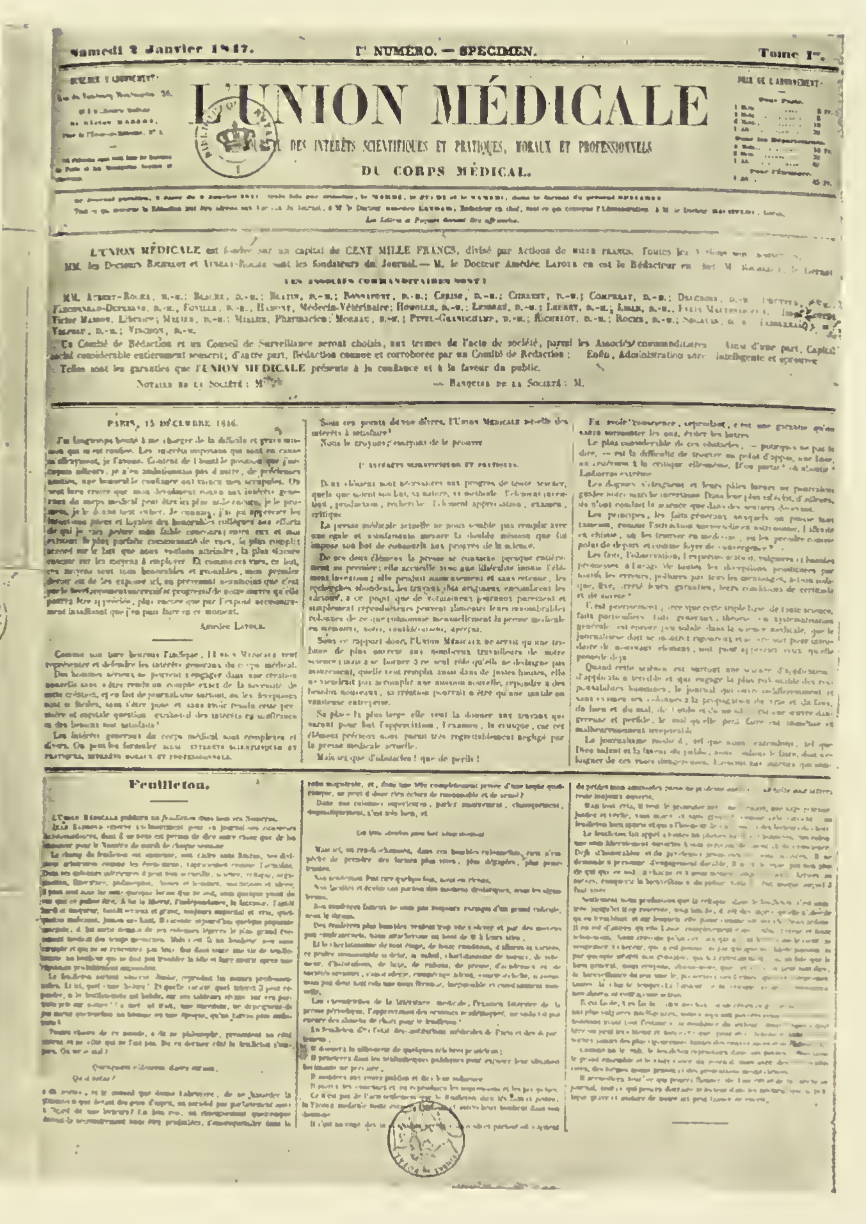
Jusque-là Comet et Latour avaient vécu en bons termes. Celui-ci collaborait même à l'*Abeille médicale*. Or c'est

1. Prend divers titres et finalement, en 1837, celui de *Presse médicale* in-4°, au lieu de in-8° ; tombe la même année.

2. *Gazette des méd. prat.*, Paris, in-4°,puis *in-folio*, janvier 1839 à juillet 1840 date de sa réunion à l'*Esculape, journal des spécialités médico-chirurgicales* « publié par une société de médecins et de chirurgiens » (à la tête de laquelle sont Latour et V. Furnari), Paris, 1er juin 1839-1841, pet. in-f°.

3. D'après Sachaile, *op. cit.*, p. 399-401

4. *L'Union médicale, journal des intérêts sc. et prat., moraux et prof. du Corps médical* « Fondateurs : MM. Richelot et Aubert-roche. Rédacteur en chef : Amédée Latour », Paris, 2 janvier 1847-1858, in-f° ; 1859-1894, in-8° ; 1894-1896, in-4°. Abonnements : 36 francs Paris, et 40 francs province.



Samedi 2 Janvier 1847. 1er NUMÉRO. — SPECIMEN. Tome 1er.

L'UNION MÉDICALE

JOURNAL DES INTÉRÊTS SCIENTIFIQUES ET PRATIQUES, MORAUX ET PROFESSIONNELS

DU CORPS MÉDICAL.

L'UNION MÉDICALE est fondée sur un capital de CENT MILLE FRANCS, divisé par Actions de mille francs. Toutes les Actions sont souscrites.
MM. les Docteurs Richelot et Aubert-Roche sont les fondateurs du Journal. — M. le Docteur Amédée Latour en est le Rédacteur en chef.

LES ASSOCIÉS COMMANDITAIRES SONT :

MM. Aubert-Roche, D.-M.; … Médecin-Vétérinaire; … Pharmacien; Morbac, D.-M.; Pidel-Grandchamp, D.-M.; Richelot, D.-M.; Roche, D.-M.; … Vincnon, D.-M.

Un Comité de Rédaction et un Conseil de Surveillance seront choisis, aux termes de l'acte de société, parmi les Associés commanditaires. … d'une part, Capital social considérable entièrement souscrit; d'autre part, Rédaction connue et corroborée par un Comité de Rédaction ; Enfin, Administration sûre, intelligente et éprouvée.
Telles sont les garanties que L'UNION MÉDICALE présente à la confiance et à la faveur du public.

Notaire de la Société : M. — Banquier de la Société : M.

PARIS, 15 DÉCEMBRE 1846.

Amédée Latour.

Feuilleton.

Cl. P. C. D. F. Pl. XI.

Le Jounal de Latour.

elle que l'*Union* vint le plus directement menacer. « Le journalisme médical, écrivait Latour dans son prospectus, s'élève, grandit, se moralise. Ce n'est plus un stérile commerce de papier taché d'encre..., une lice ouverte à toutes les ambitions de mauvais aloi, à tous les intérêts illégitimes, à toutes les spéculations patentes ou occultes. Nous laissons à la conscience publique le soin de dire si notre journal vient s'emparer d'une place inoccupée. »

L'*Abeille* goûta peu un tel prologue. Obligée d'autre part pour conserver ses clients de rapprocher ses tirages [1], elle se vengea en piquant l'intruse de quelques coups d'aiguillon. La querelle fatalement s'envenima, l'*Union* ayant en manière de riposte traité son ennemie de *frelon,* « insecte pillard et vorace, à qui tout est bon, le thym suave et le fade souci, qui dévore tout et ne rend rien; fléau de nos jardins... et contre lequel la plus impitoyable guerre et les plus perfides embûches sont dirigées incessamment... [2] ».

Des procès en diffamation s'esquissèrent, puis s'effacèrent, puis reparurent quand l'*Abeille* eut annoncé la prochaine publication d'une *Histoire embryogénique, biographique, pathologique et nécrologique de l'Union médicale* [3]. Finalement les directeurs ennemis comprirent que leurs œuvres pourraient vivre et prospérer côte à côte et ils s'assagirent. Fait curieux, les deux feuilles devaient longtemps après disparaître toutes deux la même année : en 1896, l'*Abeille* se métamorphosa en *Revue pratique de travaux de médecine,* l'*Union* se fondit dans le *Bulletin médical.*

L'*Abeille* avait imprimé dans ses colonnes maints arti-

1. De mensuelle elle devient en 1847 hebdomadaire.
2. *Union médicale,* 26 janvier 1847.
3. En 1852 : cf. COMET, *Motifs d'une polémique...,* Paris, 1853, 23 p. in-8°

cles intéressant les pharmaciens, dont elle tenta de faire en 1860 une publication à part[1]. De son côté l'*Union médicale* avait, dès son début, chargé Dorvault d'écrire pour elle une *Revue pharmaceutique* : cette rubrique devait donner naissance indirectement en la même année 1860 à l'*Union pharmaceutique*[2].

Les annuaires.

Nombre d'annuaires au XIXe siècle viennent intéresser à la fois la médecine et la pharmacie. Cette dualité s'explique tout naturellement dans la catégorie des *Almanachs de santé* populaires inaugurée par Gardane au XVIIIe siècle, repris au XIXe sans beaucoup plus de succès que les *gazettes* du même genre, notamment par le grand hygiéniste RASPAIL[3].

On comprendra aussi très aisément que les listes des pharmaciens et des médecins soient toujours réunies sur les mêmes almanachs parce qu'il est au moins aussi utile aux premiers de connaître l'identité des seconds qu'il importe aux uns et aux autres d'apprendre celle de leurs propres confrères. — L'Ancien Régime avait bien connu le genre des almanachs d'adresses et si nous n'en trouvons aucun exemple pendant la période révolutionnaire et

1. *La Ruche scientifique, revue universelle de chimie, pharmacie, toxicologie, histoire naturelle, connaissances utiles, inventions et découvertes, journal complémentaire de « l'Abeille médicale ».* « Rédacteur en chef : Antonin Bossu ». Paris, 1860-1861, in-4°.

2. Voir plus bas : 2e partie, chap. Ier. — L'*Union médicale* publie aussi depuis 1850 le « Bulletin de la Société médicale des hôpitaux de Paris ».

3. *Almanach de santé* (avec suppléments) par LAMBON, Paris, ans XII, XIV, 1811, 1812, in-32. *Manuel-annuaire de la santé ou médecine et pharmacie domestiques...* par F.-V. RASPAIL, Paris, 1845-1912..., in-18.

même jusqu'en 1809 [1], peut-être faut-il seulement conclure à la pauvreté de nos bibliothèques, ces ouvrages étant de ceux qu'on égare inconsidérément quand leur actualité est passée.

La Bibliothèque Nationale possède pourtant le premier volume d'une importante série qui se continue à notre époque. C'est l'*Almanach général de médecine pour la ville de Paris*, dû en 1827 à l'initiative d'HUBERT, chef des bureaux de la Faculté de Médecine, secrétaire du jury médical [2]. Son prix est de quatre francs ; il paraît d'abord tous les trois ans, puis environ tous les deux ans jusqu'à ce qu'il devienne annuel en 1855. Avant d'étendre son rayon d'informations à la France entière, il donne, négligeant complètement le côté scientifique, les listes très détaillées des membres du corps médical et pharmaceutique de la capitale [3]. Les étudiants n'y sont même pas oubliés, comme l'annonce le prospectus :

« ... Le plus *important* pour les pères de famille qui, de la province, envoient leurs enfants à Paris pour y commencer ou poursuivre leurs études médicales, c'est qu'ils pourront se convaincre, par l'exposé des inscriptions, des examens et des admissions au doctorat que l'auteur y a tracées, s'ils répondent à leurs soins et s'ils ont pris soigneusement ces mêmes inscriptions ; c'est à proprement parler la partie morale de l'ouvrage,... louable entreprise qui doit contribuer à leur tranquillité, en leur tenant les

1. *Annuaire médical ou Almanach des médecins, chirurgiens*, etc., par le Dr MAYGRIER, Paris, 1809, in-8°. — Les pharmaciens y figurent. Il y a aussi quelques nouvelles scientifiques et professionnelles. Prix 3 fr. 50 et 4 francs.

2. Paris, 1827, in-8°.

3. Certains *Annuaires à l'usage de la Société de médecine de Paris*, celui de 1817 notamment, contenaient la liste des médecins et des pharmaciens de cette ville, Paris, in-18.

yeux ouverts sur les objets de leurs plus chères espérances. »

En 1855, l'*Almanach général de médecine « et de pharmacie »* fut acheté par les propriétaires de l'*Union médicale;* en 1886, il s'augmenta en fusionnant avec l'*Annuaire médical et pharmaceutique* de la France que le Dr Félix Roubaud avait fondé en 1849 [1], à une époque particulièrement féconde en créations de ce genre [2].

Une troisième catégorie d'annuaires est celle des revues scientifiques de l'année. Il y en a peu [3], parce que les journaux se chargent pour un prix minime de tenir les praticiens au courant des découvertes quotidiennes.

Cependant le professeur Bouchardat ne craignit point de doubler son *Répertoire* par un *Annuaire de thérapeutique, de matière médicale et de pharmacie,* qui avait l'avantage de résumer « tout ce qu'il a paru d'é[min]emment pratique dans les recueils scientifiques pendant l'année qui vient de s'écouler [4] ».

1. Paris, in-8°.

2. Autres annuaires d'adresses : *La France médicale, statistique générale des médecins, chirurgiens et pharmaciens de tous les départemens*, Paris, 1841, in-8°; *Agenda médical et pharmaceutique ou tablettes de poche*, Paris, 1841, in-18; *Almanach général des sciences médicales*, Paris, 1842, in-18; *Annuaire des sciences médicales*, par Bouillaud, Dubois, Duchesne-Duparc, Trousseau, Paris, 1845-1846, in-12 (avec partie scientifique); *Agenda des médecins et chirurgiens de Paris, .. liste des pharmaciens*, Paris, 1845-1856, in-8°.

3. Un *Agenda du médecin et du pharmacien contenant plus de 300 formules extraites des meilleurs auteurs* (par L. P., Paris, 1827, in-12) n'est point continué, non plus que les *Fastes de la pharmacie Française,* « exposé des travaux scientifiques publiés depuis quarante années par les pharmaciens français, avec l'indication des ouvrages dans lesquels ces travaux ont été consignés, suivi d'un Dictionnaire des résultats obtenus de l'analyse des substances végétales, précédé d'un Annuaire indiquant, mois par mois, l'époque ordinaire de la récolte des plantes... », par de Mèze, revu par A. Chevallier, Paris, 1830, in-8°.

4. Préface du tome 1er. L'*Annuaire de thérapeutique* paraît de 1841 à 1886, Paris, pet. in-16.

L'*Annuaire de chimie, comprenant les applications de cette science à la médecine et à la pharmacie*[1] compléta heureusement le précédent avec tendance prédominante à utiliser et condenser les travaux étrangers que les journaux ne traduisaient pas encore assez régulièrement[2].

Si l'on excepte les almanachs du Collège de pharmacie que nous avons déjà décrits et la *Revue pharmaceutique* de Dorvault dont il nous faudra reparler, aucun périodique annuel n'intéresse tout spécialement les pharmaciens Français avant 1860[3], hormis le *Code-Annuaire de pharmacie*, dû à PHILIPPE, le fondateur des *Petites Affiches* et du *Petit Moniteur*. Celui-ci ne rentre exactement dans aucune des trois catégories déjà décrites.

« Notre titre, dit son auteur, explique notre double but :... d'abord... réunir et... coordonner autant que possible cette profusion d'édits, de déclarations, d'arrêtés, de lois, de décrets et d'ordonnances qui ont successivement réglé le mode d'admissibilité à la pratique de cette délicate et honorable profession et les précautions multipliées dont on a cru devoir l'environner pour garantir la

1. *Ou Répertoire des découvertes et des nouveaux travaux en chimie*, par E. MILLON et J. REISET avec la collaboration du Dr F. HOEFER, Paris, 1845-1851, in-8°.

2. Des traductions Françaises de l'annuaire suédois de BERZÉLIUS (*Annuaire des sciences chimiques*, puis *Rapport annuel sur les progrès des sciences physiques et chimiques*) avaient paru en 1837 et de 1840 à 1847 (Paris in-8°).

3. La Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine distribue tous les ans à ses membres, depuis sa fondation en 1824, un *bulletin* qui en 1895 devient mensuel sous le titre de *Bulletin de la Chambre syndicale et Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine*, Paris, in-8°. La Société de Médecine de Paris publie un annuaire dans le genre des calendriers du Collège de Pharmacie en 1817, 1824, 1828 (Paris, in-18). — Exceptions sans importance, on le voit.

sécurité publique », en second lieu, présenter tous les renseignements statistiques désirables, comme les adresses des médecins, officiers de santé et dentistes de Paris, celles des pharmaciens de la capitale et de la province.

« A la suite du nom de chaque pharmacien, nous avons indiqué les préparations dont il s'est occupé et dont il s'occupe encore d'une manière spéciale, parce que ces renseignements nous sont demandés chaque jour par les droguistes et les commissionnaires qui n'ont d'autre guide en cette matière que le précieux Prix-courant publié en 1845 par M. Menier, guide incomplet et insuffisant aujourd'hui par l'ancienneté de sa date. Ce n'est ni de l'annonce, ni de la réclame que nous avons voulu faire, c'est de la statistique utile tout simplement. »

Il n'en restait pas moins que l'annuaire édité par « la direction de publicité dans tous les journaux de médecine et de pharmacie [1] » était avant tout un annuaire commercial : il contenait beaucoup de réclames. Il parut en 1852 et n'eut pas de lendemain, — disons mieux — d'anniversaire. Philippe continua seulement de distribuer à ses clients un *Almanach médical* de quatre pages dans la forme de nos Almanachs des Postes actuels [2]. Seul l'annuaire mixte avait chance de prospérer chez nous à cette époque.

1. « 3, rue Guénégaud, près le Pont-Neuf », Paris, 1852, in-12. Prix : 2 fr. 50.

2. *Almanach médical pour....* Paris, 1852-1857, pet. in-f°. — Contient les noms des professeurs et des membres de l'Académie de Médecine de Paris. — Cette académie avait publié un *Annuaire* en 1824, 1830, 1835, 1839, 1843, 1846, 1848, (Paris, in-12).

CHAPITRE VII

Les périodiques provinciaux et étrangers de l'époque moderne (1778-1860)[1]

« Il faut, a dit Montesquieu, se défaire de ce préjugé que la province n'est pas en état de perfectionner les sciences et que ce n'est que dans les capitales qu'elles peuvent fleurir. » C'est là une vérité incontestable : la province a toujours porté de très grands savants, malheureusement elle a peine à les mettre en valeur par sa presse particulière, car elle ne peut produire de grands journaux scientifiques.

La raison en est simple : Paris possède depuis fort longtemps un prestige dominateur : dans le domaine de l'esprit tous ses produits priment les autres. Les informations de la presse scientifique n'ayant pas le caractère d'urgence que revêtent celles de la presse politique, le lecteur provincial, si éloigné soit-il de la capitale, ne sera pas incommodé de la lenteur que le journal pourra

---

1. En ce qui concerne la province, nous ne parlerons plus des journaux proprement *scientifiques*, qui émanent pour la plupart des sociétés savantes (*cf. supra*, chap. II, p. 57), mais seulement des *médico-pharmaceutiques* et des *pharmaceutiques* proprement dits. — Pour l'étranger, nous ne passerons en revue, craignant d'être à la fois trop long et incomplet, ni les *scientifiques* généraux, ni même les *médico-pharmaceutiques* de l'époque moderne, mais bien les publications intéressant la seule pharmacie et les sciences directement auxiliaires.

mettre à lui parvenir, le collaborateur provincial aura de son côté tout loisir d'envoyer ses productions à Paris.

Imaginez au reste une ville de province possédant une pléiade de spécialistes fort éminents : malgré cette circonstance heureuse, les autres villes qui acceptent sans trop de mauvaise humeur la suprématie de Paris, consentiront bien difficilement par amour-propre local à adopter la publication qui émanerait d'une cité politiquement leur égale. Le cas se produit souvent : les villes universitaires en particulier éditent au cours du XIXe siècle d'excellentes revues qui malheureusement ne dépassent guère les limites de leur région.

Médicaux et pharmaceutiques de province.

Parmi les premiers essais, on peut citer les *Feuilles hebdomadaires sur la médecine, la chirurgie, la pharmacie*, qui sortent des presses de Montpellier en 1791, et le *Journal de santé et d'histoire naturelle* qui paraît à Bordeaux de 1796 à 1798 [1].

A peine conquise par les armées Républicaines, la Belgique s'identifie avec la France et donne un exemple précieux à nos cités : « Ce fut au milieu de l'effervescence, des orages politiques et du tumulte de la guerre que la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Bruxelles prit naissance... L'exemple ne tarda pas à être suivi... Depuis que le nouvel ordre de choses a nécessité la suppression des anciennes écoles de médecine, le charlatanisme le plus effronté s'est introduit dans toutes les grandes villes. » Contre lui lutteront efficacement les

1. Par VILLERS et CAPELLE, ans V-VI.

corps scientifiques reconstitués et les journaux[1]. — La société Bruxelloise publia ses premiers *Actes* à la fin de l'an VI[2]; nous y retrouvons les noms familiers des apothicaires van Mons, Delunel et de Roover.

Lyon suit d'assez près : sa Société de Santé édite un *Recueil* depuis l'an X[3]. Tours[4], puis Montpellier[5] et Toulouse[6], avec l'autorité que donnent à ces deux villes méridionales le vieux renom de leurs universités, produi-

1. *Actes de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie établie à Bruxelles sous la devise* ægrotantibus, t. I, 2e p., Bruxelles, an VIII, in-8°, avant-propos.

2. Le 2e volume, intitulé « tome I, 2e partie », parut en l'an VIII et le 3e, intitulé « tome II » en 1808 seulement, la société ayant été interrompue pendant deux ans et s'étant réorganisée le 14 messidor an XII (Bruxelles, in-8°). — Pour les périodiques Belges après 1815, voir plus loin, p. 150.

3. *Recueil des actes de la Société de santé de Lyon*, an X, 1801; *Gazette hebdomadaire de santé*, 1823; *Journal de médecine de Lyon*, juil. 1841-déc. 1848, mens. ; *Mémoires de la Société médicale d'émulation de Lyon*, 1842-1845 ; *Annales de la Société nationale de médeine de Lyon*, 1851...? ; le tout à Lyon, in-8°.

4. *Précis de la constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire*, an X... ?, trimestriel ; *Recueil des travaux de la Société médicale d'Indre-et-Loire*, 1833...?; Tours, in-8°.

5. *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie*, ou *Annales...*, an XI-1803; *Annales cliniques de la Société de médecine pratique de Montpellier* [fondée en 1802], 1803-1822, mens. ; *Journal de méd. de M.*, 1832... ? ; *Bulletin du Cercle médical de M.*, 1836-1838 ; *Journal de la Société de Méd. pratique de M.*, mai 1840-avril 1848, mens.; *Gazette médicale de M.*, fondée par les Drs Vailhé et Chrestien, 1840-1889...?; *Revue thérapeutique du Midi*, par Fuster et Alquié, 1850-1859...?; Montpellier, in-8°.

6. *Société de médecine de Toulouse* [fondée en 1804], *séances, comptes rendus*, 1805, 1815-1818, 1820-1825, 1829-1856 ; *Journal des sciences médicales de la H.-G.* ou *Journal de la Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de T.*, par Ducasse et Fils, 1826-1828, mens. ; *Journal de méd. et de chir. de T.*, par Dassier, 1837-1848; *Journal de méd., de chir. et de pharmacie de T.*, 1849-1856 ; *Association des médecins de T.*, [fondée en 1846], *comptes-rendus*, 1846-1852, 1854; *Gazette médicale de T.*, par [Isidore] Guitard et Giscaro, 1851-1855) mens. ; Toulouse, in-8°.

sent à leur tour de bons périodiques. Evreux [1], puis Marseille en 1810 [2] les imitent, et dès ce moment les créations se multiplient sur tous les points de la France [3].

---

1. *Bulletin des Sciences médicales par les membres du comité central de la Société de médecine* — [et depuis 1817] : *chirurgie et pharmacie — de l'Eure*, 1806-1820...?; avec *Annuaire* de 1811 à 1823; Evreux, in-8°.

2. *Société de médecine de Marseille* (fondée en 1800), *séances publiques*, 1810-1813, 1815-1825, trimestr.; 1838-1839, 1844-1853, semestr.; *recueil*, puis *bulletin*, 1826-1830, 1840-1843 ; *Rapports sur les travaux de la Société Académique de M.* [f. 1813], 1813-1825; *L'Asclépiade, journal de méd., chir. et pharm.*, « par une société », 1823-1825 ; *Actes du Comité médical des Bouches-du-Rhône* [f. 1843], 1851-1912... ; Marseille, in-8°.

3. Voici par ordre alphabétique une nomenclature des principales villes intéressées par les publications médico-pharmaceutiques entre 1810 et 1860 : **Agen** :... av. 1840 ? **Alger** :... 1850; *Gazette médicale* (puis *Bulletin médical*) *de l'Algérie*, par le Dr A. Bertherand, 1856-1912... **Angers**:... 1841-1844 ;...-1912... **Besançon**: *Bulletin de la Société de Médecine de Besançon*, 1845, 1846, 1850-1851, 1853, 1856...; *Revue médicale de Besançon*, (puis : *de la Franche-Comté*,) 1847-1848 ; ...-1912..., in-8°; **Bordeaux**: *Journal de médecine pratique*, ou *Recueil des travaux de la Société royale de méd. de B.*, 1829-1831, 1835-1912.. ; *Bulletin médical de B.*, 1833-1847. **Boulogne-sur-Mer** : 1843. **Brive** : *L'Hygie de la Corrèze*, 1844. **Cambrai**: ...1845-1846. **Clermont-sur-Oise** :... 1849. **Colmar** : 1851-1852. **Dijon** : *Précis analytique des travaux de la Société médicale de Dijon*, 1832-1841, in-8°; *Revue médicale de D.*, 1844-1848; *Journal de méd., chir. et pharm. de la Côte-d'Or*, 1846-1847, in-8°, mensuel; la *Bourgogne médicale*...-1912... **Dôle** : ...1825-1826. **Gannat** :... 1840... **La Rochelle**: ...1840. **Le Mans** : *Association médicale*, 1844-1856... ; *Société de médecine*, 1851-1852. **Libourne**: (...1854) [1855]. **Lille**:... 1845-1853. **Limoges**: *Compte rendu des travaux de la Société médicale de la Haute-Vienne*, 1841-1842; *Bulletin de la Société de médecine et de pharmacie de la Haute-Vienne*, 1852-1855. **Metz**: *Société des sciences médicales du département de la Moselle*, *séances générales*, 1821-1822, 1824, 1834, 1841 ; *Comptes rendus, sommaires* ou *exposés* depuis 1827. **Moulins** :... 1845-1846. **Nantes** : *Journal de la section de médecine de la Société académique du département de la Loire-Inférieure*, 1825-1856... **Nancy** :... 1842-1912... **Niort** : *Recueil des travaux de la Société de médecine de N.*, 1837-1841, in-8°, semestriel. **Orléans** : ...1810-1813, 1853-1854. **Poitiers**: *Bulletin de la Société médicale de Poitiers*, 1835-1856..., in-8°. **Rochefort-sur-Mer** :... 1845-1847. **Rouen** :

Le caractère à peu près général de ces publications est qu'elles émanent de sociétés académiques. Leur but est de resserrer les liens entre les confrères d'une même région, de permettre à chacun de faire connaître ses moindres découvertes, parfois de « faire travailler les élèves des hôpitaux [1] ». « On se tromperait étrangement si on voyait dans *ces* entreprises autre chose qu'une œuvre de dévouement [2]. »

Si les organes exclusifs de la pharmacie à Paris sont nés de la presse scientifique, ceux de province procèdent plutôt de la presse médicale.

Dans la plupart des villes, les pharmaciens, qui au début du XIXe siècle faisaient cause commune avec les médecins, s'aperçurent que leurs études et leurs intérêts différaient sur bien des points de ceux du corps proprement médical. Sans interrompre avec lui leurs relations cordiales, ils en arrivèrent à former de petits groupements particuliers, à créer pour eux des revues à tirage très limité dont la première parut à Montpellier, croyons-nous, en 1833 [3].

Le Congrès médical de 1845 donna une impulsion nouvelle à ce mouvement corporatif. Malheureusement un

... 1825; 1826; 1853;...-1912... **Saint-Etienne**:... (1856) [1857]...-1912.., **Saint-Sever**:... 1849-1851. **Strasbourg**: *Gazette médicale de Strasbourg*, par le Dr EISSEN, 1841.,. ; 1843-1855. **Versailles** : *Gazette scientifique... de Seine-et-Oise*, 1833.

1. I. GUITARD, *Titres scientifiques soumis à l'appréciation de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Toulouse*, Toulouse, 1870, in-8°. p. 7.

2. *Gazette médicale de Toulouse, prospectus* (décembre 1850, p. 2).

3. *Journal de pharmacie du Midi*, par J.-P.-J. GAY et Honoré GAY, 1833 ; *Journal des pharmaciens*, « publ. sous les auspices et avec le concours de l'élite des pharmaciens du Midi ». Rédact. en chef: F. LUTRAND, 1844, in-f° ; *Journal de la Société pharmaceutique d'émulation de M.*, 1846; Montpellier.

Autres journaux pharmaceutiques de province dans l'ordre chronologique: *Procès-verbaux du Cercle pharmaceutique du Haut-Rhin*

« pouvoir trop ombrageux arrêta cet élan enthousiaste en refusant d'autoriser ces sociétés naissantes »[1]. La Révolution de 1848 étant venue rendre à tous le droit de librement s'associer ou écrire, les *leaders* de la profession exhortèrent un peu partout leurs confrères à en jouir. « L'association, disait Lefranc, le futur président du Conseil de la Pharmacie Centrale de France, est un principe essentiellement moralisateur. Dès qu'il entre dans une classe, cette classe se relève et s'élève[2]. »

On pourrait dire aussi qu'elle s'instruit. Chaque région de la France possède aujourd'hui sa société pharmaceutique et chaque société son bulletin, mine inépuisable qu'exploitent chaque jour pour leurs lecteurs les journaux de la capitale.

Périodiques d'Allemagne.

On connaît le goût des Allemands pour la chimie et l'on a vu qu'au XVII[e] siècle déjà ils avaient, grâce à Stahl,

(fondé en 1839), Colmar, 1844, 1845, 1851, 1852, *Séances générales de la Société de pharmacie de la Moselle* (fondée en 1844), 1844-1845; *Bulletins* de la même société, 1846-1848, Metz; *Bull. des séances de la Soc. pharm. d'Indre-et-Loire* (fondée en 1850), Tours, 1850-1851; *Procès-verbaux des séances générales de la Société d'émulation et de prévoyance des pharm. de la Haute-Garonne*, Toulouse, 1851-1852, 1854; *Bulletin des travaux de la Société libre des pharmaciens de Rouen*, Rouen, 1851-1852; *Procès-verbal* puis *compte-rendu* des séances de la *Société d'émulation et de prévoyance des pharmaciens de l'Est* (fondée en 1850), Lyon, 1850-1856...; *Abeille pharmaceutique, journal de la Société des pharmaciens de Nantes*, DANET, rédacteur en chef, Nantes, 1853, in-4°.

1. MAGNES-LAHENS, *De l'association moyen sûr et facile de restaurer la pharmacie en France*, Toulouse, 1849, in-8°, p. 3-4.

2. Rapport de LEFRANC, cité par M. Charles BUCHET, dans *Union pharmaceutique*, 31 mars 1902, p. 132.

un journal presque exclusivement réservé à cette science.

C'était là pourtant une tentative isolée, comme une reconnaissance d'avant-garde ; le journalisme chimique et pharmaceutique ne prit chez nos voisins de l'extension que dans le dernier quart du XVIIIe siècle [1]. A ce moment Laurent CRELL donna à Lemgo, puis à Leipzig, les *Chemisches Journal* et *Chemische Annalen* [2], suivies du *Chemisches Archiv* [3].

---

1. A consulter sur les périodiques Allemands :

G.-Fr. KUINNETH, *Specimen bibliothecæ selectæ pharmaceuticæ*, Francfort et Leipzig, 1796, in-8°, 48 p. — *Indication des principaux ouvrages périodiques publiés en Allemagne* : *Pharmacie*, dans *Revue Encyclopédique*, t. XXVI, Paris, avril 1825, in-8°, p. 150-152. — A.-F. PFEIFFER, *Universal-Repertorium* (répertoire de la presse médicale et chirurgicale Allemande au début du XIXe siècle), Cassel, 1833, in-8°. — J.-C. THEILE, *Bibliothek der medicinischen, chirurgischen und pharmaceutischen Wissenschaften neuester Zeit*, Leipzig, 1837-1838, 2 fasc. in-8°. — ENSLIN et ENGELMANN, *Bibliotheca medico-chirurgica et pharmaceutico chimica* (pour les publications allemandes de 1750 à 1837), Leipzig, 1838, in-8° ; (*Idem*), *Supplement-Heft* (1837-1840), Leipzig, 1841, in-8°. — *Verzeichniss der politischen und wissenschaftlichen Zeitschriften* (Allemagne et pays circonvoisins), Grimma, 1838, in-4°. — Article dans *Repertorium für die Pharmacie*, t. 79, 1843, p. 403-421. — *Allgemeiner Zeitschriften-Katalog*, Leipzig, 1855, in-8°. — R. RUPRECHT, *Bibliotheca chemica et pharmaceutica*, Gœttingen, 1872, in-8°. — Ed. BALDAMUS, *Die Erscheinungen der deutschen Litteratur auf dem Gebiete der Medicin und Pharmacie, 1871-1875*, Leipzig, 1876, in-8°. — C. RINGHOFFER, *Die Flugschriften-Litteratur zu Beginn des spanischen Erbfolgekriegs*, Berlin, 1881, in-8°. — Joh. MÜLLER, *Die wissenschaftlichen Vereine und Gesellschaften Deutschlands im neunzehnten Jahrhundert, Bibliographie ihrer Veröffentlichungen...*, Berlin, 1883-1887, in-4°. — *Verzeichniss der in Deutschland erschienenen Wissenschaftlichen Zeitschriften für die Universitæt-Ausstellung in Chicago 1893*, Berlin, 1893, gr. in-8°. — *Les revues pharmaceutiques de langue allemande*, art. dans *Pharmaceutische Rundschau*, New-York, t. XII, janvier et février 1894, p. 7, 10 et 28. — Karl SUDHOFF, *Das medizinische Zeitschriftenwesen in Deutschland bis zur Mitte des 19. Jahrunderts*, [Munich, 1903], 29 p. in-8°.

2. ... *Für die Freunde der Naturlehre* (pour les amis des sciences naturelles), Lemgo, puis Helmstædt et Leipzig, 1778-1803, in-12, puis in-8°.

3. Leipzig, 1783-1791 ; Weimar, 1798 ; in-8°.

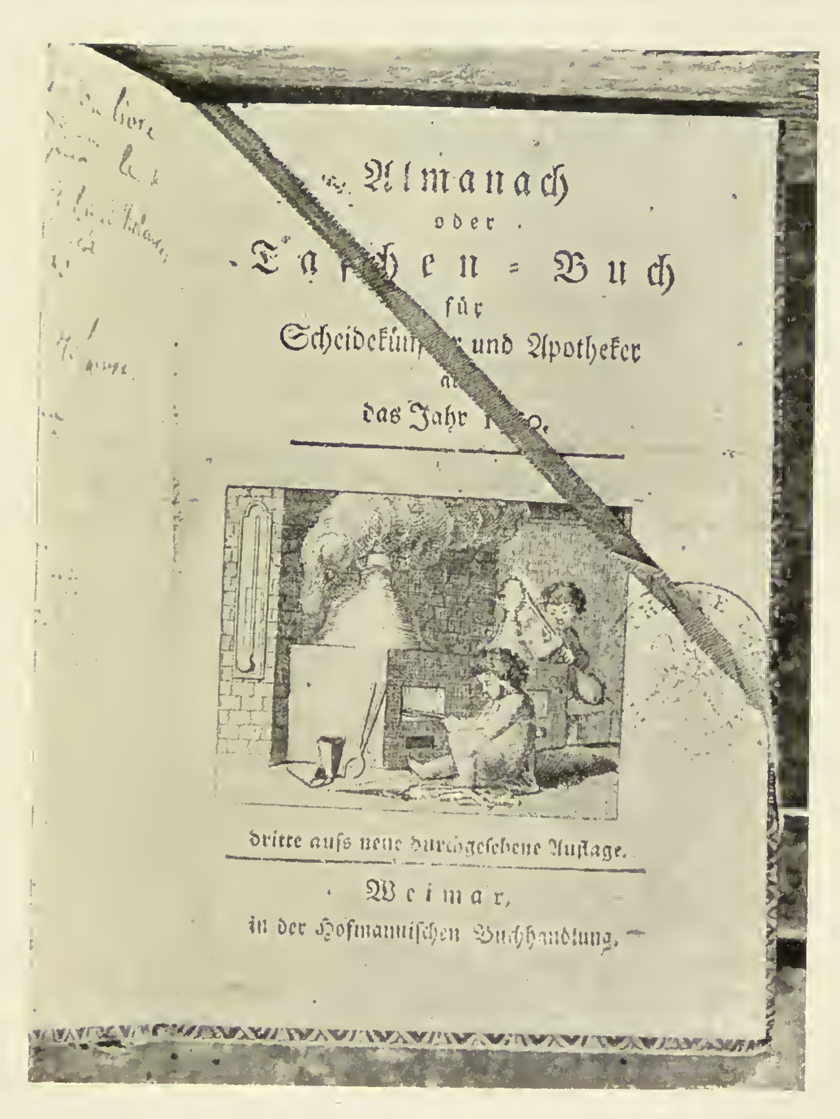
En 1780 parut à Weimar le premier *Almanach* destiné aux seuls « chimistes et apothicaires »[1] : il est dû à GŒTTLING, professeur de chimie, qui le divisa en trois parties. La première est constituée par un calendrier des travaux pharmaceutiques à effectuer chaque mois : par exemple en janvier : *Aceti concentratio per congelationem, pulverisatio quarundam gummi resinarum...* ; en février : *Liquor anodinus mineralis Hoffmanni, spiritus nitri dulci*, etc. La deuxième partie contient des formules de préparations chimiques ; la troisième, les nouvelles scienfiques de partout.

Berlin reçut en 1795 son premier *Annuaire de la pharmacie* qui arriva à supplanter le précédent dans toute l'Allemagne et s'effaça à son tour après un demi-siècle d'existence devant un *Jahrbuch* identique florissant sur les bords du Rhin[2] et devant les nombreux *Jahresberichte* qui vinrent au bout de l'an résumer les progrès de chaque science[3]. Ces productions sont en général de format minuscule et d'impression soignée, avec des gravures sur cuivre, parfois coloriées à la main comme dans le *Jahrbuch* Berlinois ; elles comprennent outre des mémoi-

1. *Almanach oder Taschen-Buch für Scheidekünstler und Apotheker auf das Jahr...*, Weimar, 1780-1802, in-16. De 1803 à 1809, publié concurremment à Weimar et à Iéna ; s'éteint en 1829. Rédacteurs successifs : GŒTTLING, BUCHOLZ, BRANDES, TROMMSDORF.

2. *Berlinisches Jahrbuch der Pharmacie*, Berlin, 1795-1840, in-16, devenu vers 1800 *Deutsches Jahrbuch für die Pharmacie*. — *Jahrbuch für (praktische) Pharmacie* pour le Palatinat Rhénan, Kaiserslautern, puis Landau, puis Spire, puis Heidelberg, 1838-1873, in-12.

3. *Jahres-Bericht über die Fort Schritte der physischen Wissenschaften* par Jacob BERZÉLIUS, trad. du suédois, Tübingen, 1821-1850. — *Jahresbericht über die Fortschritte der gesammten Pharmacie und Pharmacologie*, fondé par DIERBACH et Théod. MARTIUS, devenu aujourd'hui le *Jahresbericht der Pharmacie*, Erlangen, 1841-1912..., in-12. — *Jahresbericht über die Fortschritte der reinen, pharmaceutischen und technischen Chemie, Physik*, etc., Giessen, 1847-1880, in 8°.



Almanach
oder
Ta[illegible]en-Buch
für
Scheidekün[illegible]r und Apotheker
a[illegible]
das Jahr 1[illegible]

dritte aufs neue durchgesehene Auflage.

Weimar,
in der Hofmannischen Buchhandlung.

Cl. P. C. D. F. Pl. XII.

Le premier annuaire pharmaceutique.

1780.

res et comptes-rendus, les ordonnances intéressant les pharmaciens émanées des autorités princières et impériale.

Les publications mensuelles se présentent au contraire habituellement sans élégance. En 1782, sort de Halle un *Magazin für Pharmacie, Botanik und materia medica* continué à Nuremberg, puis à Hildesheim [1], et repris à Halle en 1790 comme *Annalen der Physik und Chemie*, dont POGGENDORFF fera en 1829 une importante revue mensuelle. Pendant ce temps paraissent à Berlin, Gœttingen et Iéna des *Bibliotheken*, c'est-à-dire des revues rendant compte des livres nouveaux [2].

Les *Annalen der Pharmacie*, qui se publiaient en 1834 à Heidelberg et d'où descendent les *Annales* actuelles de Justus LIEBIG et l'*Archiv der Pharmacie* de Rudolf BRANDES, ont une généalogie assez compliquée : on leur trouve presque sur tous les points de l'Allemagne des ancêtres, dont le plus ancien est le *Journal der Pharmacie* de Leipzig, où, de 1793 à 1834, les savants Saxons firent imprimer sur un papier huileux et jaunâtre leurs

1. *Magazin für Pharmacie...*, par J. H. PFINGSTEN, Halle, 1782-1783, in-8°. — *Magazin für Apotheker, Chemisten und Materialisten*, par Joh. Casp. ELWERT, Nüremberg, 1785-1787, in-8°. — *Repertorium für Chemie, Pharmacie und Arznei-Mittelkunde*, par le même, Hildesheim, 1790-1796, (?) in-8°. — *Annalen der Physik und Chemie*, fondées à Halle en 1790 par le professeur GREEN, cont. en 1799 par GILBERT et en 1824 par POGGENDORFF. — *Beïträge zu den chemische Annalen* par Lorenz CRELL, Helmstædt et Leipzig, cont. par *Beytraege zur Erweiterung der Chemie*, par le même, puis par BUCHOLZ, Leipzig et Dessau, puis Erfurt, 1785-1802, in-8°. — *Archiv für die Pharmacie und ærtzliche Naturkunde*, par G. SCHAUB et G.-H. PIEDENBRING, Cassel, 1802-1805, in-8°.

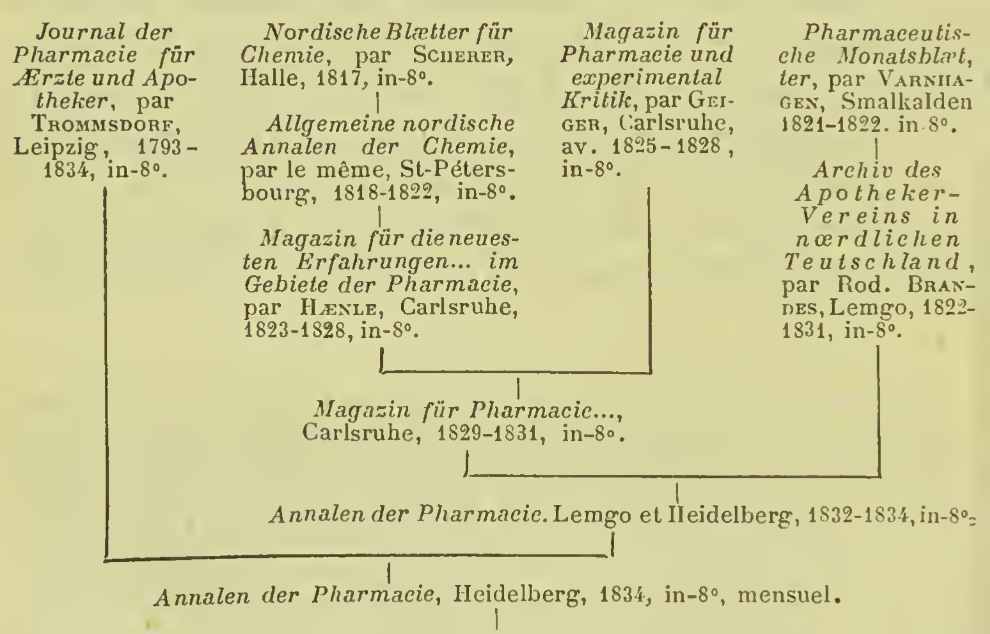
2. *Bibliothek der neuesten physisch-chemischen und pharmaceutischen Litteratur* par le Dr Sig. FRÉDÉRIC, Berlin, 1788 —...? — *Physicalich-œconomische Bibliothek*, par Jean BERCKMANN, professeur à Gœttingen,? —1789...? — *Bibliothek der praktischen Heilkunde*, par HUFELAND, professeur à Iéna, Iéna, 1799-1841, in-8°.

excellents « mémoires », « notices » et mélanges »[1]. Tous les grands noms de la chimie et de la pharmacie Allemandes figurent dans ce cycle important dont les « Annales de la pharmacie » sont le centre : ceux de J.-B. Trommsdorff, R. Brandes, P.-L. Geiger, Justus Liebig, E. Merck, Fr. Mohr, Fr. Wœhler dans la première moitié du XIXe siècle, ensuite ceux d'Hermann Kopp, Erlenmayer, Volhard, Hoffmann, Kekulé.

Le « Journal universel de la chimie » que Scherer fonde à Leipzig en 1798[2] et qui est aujourd'hui le *Journal für praktische Chemie* reçut à ses débuts l'approbation de

---

1. Nous avons pu établir de cette généalogie le tableau suivant :



2. *Allgemeines Journal der Chemie*, Leipzig, in-8°, mensuel.

la Société des Pharmaciens de Paris [1]. Il promettait de rétribuer ses collaborateurs : « Le prix des travaux chimiques étant très différent en raison du temps, de la peine et des frais, il ne sera point fixé d'honoraires déterminés. Ce sera à chaque collaborateur, en envoyant le résultat de ses recherches, de s'expliquer sur les conditions auxquelles il est décidé de les céder à l'Institut. Les rédacteurs répondront jusqu'à quel point ils peuvent consentir à ces demandes ; mais ils se réservent le droit de ne pas être obligés de donner les raisons qui les auraient déterminés à proposer une diminution d'honoraires ou à rejeter l'ouvrage, parce que, quelque franchise qu'ils se proposent d'y mettre, ils ne veulent pourtant ni violer les lois de la discrétion, ni s'engager dans une correspondance longue et inutile [2]. »

A partir de 1815, les journaux pharmaceutiques et chimiques se multiplieront dans la Germanie pacifiée [3].

1. *Journal de la Société des Pharmaciens de Paris*, 15 frimaire an VII, p. 304.

2. *Prospectus de l'Allgemeines Journal*, 1798.

3. Voici les principaux dont la publication a commencé entre 1815 et 1860 :

Repertorium für die Pharmacie, commencé par Gehlen, continué par Buchner, père et fils, Nüremberg, 1815-1852, in-12 ; *Neues Repertorium...*, Münich, 1852-1876, in-8°. — *Notizen aus dem Gebiete der Natur und Heilkunde*, gesammelt und mitgetheilt von Ludw. Friedr. von Froriep, puis par Robert Froriep, 1822-1850 ; continuée par les *Tagsberichte über die Fortschritte der Natur und Heilkunde*, 1850-1862 ; Erfurt et Weimar, in-4°. — *Notizen aus dem Gebiete der praktischen Pharmacie und deren Hülfswissenschaften*, par R. Voget, puis Rohr, puis Hoffmann, puis Kütze, Crefeld, 1836-1863, in-8°. — *Pharmaceutisches Central-Blatt*, 1830-1849 ; *Chemisch-pharmaceutisches Central-Blatt*, 1850-1855 ; *Chemisches Central-Blatt*, 1856-1912... ; Leipzig, in-8°. Suite des rédacteurs en chef : Weinlig, Buchheim, Knopp, Rodolph Arendt. — *Pharmaceutisches Correspondenzblatt für Süddeutschland nebst Anzeigeblatt*, Erlangen-1839-1848, in-8°. — *Versuche und Abhandlungen der Naturforschenden Gesselschaft in Dantzig*, Dantzig, 1847-1856..., in-4°. — *Zeitschrift des Pharmaceuten-Vereins*, 1849-1850 ; *Zeitschrift für Phar-*

Autres périodiques des deux continents.

Le premier journal Anglais réellement important pour la pharmacie est le *Medical and physical journal,* luxueusement édité en 1799 par le Collège des Physiciens de Londres [1]. Il est suivi de près par les *Annals of philosophy* et le *Philosophical Magasine,* qui nous intéressent tout spécialement malgré leur titre étendu [2] surtout avant l'apparition du *Pharmaceutical Journal* [3], de la *Chemical Gazette,* mère des *Chemical news* ou

macie, organe de la Société allemande des pharmaciens, par Hirzel, 1850-1860 ; Leipzig, in-8°. — *Vierteljahresschrift für praktische Pharmacie,* par G. C. Wittstein, Münich, 1852-1873, in-8°. — *Pharmaceutische Zeitung, Central-Organ für Apotheker, Ærtzte, Droguisten,* etc..., Bunzlau, 1856-1886 ; Berlin, 1886-1912..., in-f°. — *Pharmaceutische Centralhalle für Deutschland,* par H. Hager, Berlin, 1859-1912..., in-8°.

1. *The medical and physical journal. containing the earliest information on subjects of medecine, surgery, pharmacy and natural history, and a critical analysis of all new books in those departments of literature,* conducted by T. Bradley M. D, [and] by A. Batty M. D. [membres du Royal College of Physicians de Londres] and by A. A. Noehden M. D. [vice-secrétaire de la Société des sciences physiques de Gœttingen], vol. 1, Londres, mars-juillet 1799, in-8°, etc.; devient mensuel et s'intitule à partir du t. 33 : *The London medical and physical journal ;* abandonné en 1823.

Pour les journaux Anglais, consulter *The London catalogue of periodicals, newspapers...,* 1860, 19° édition annuelle, in-8°, 16 p.

2. *Annals of philosophy, natural history, chemistry, literature, agriculture and the mecanical and fine arts,* by T. Garnett and other gentlemen, 1801-1804, Londres, in-8° ; *Annals of philosophy or magazine of chemistry, mineralogy,* etc... by Thomas Thomson, Londres, 1813-1826, in-8°, réuni en 1827 à *The Philosophical Magazine* de Tilloch, sous le titre de : *The philosophical Magazine or Annals of chemistry,* etc... by Richard Taylor and Richard Phillips ; devenu en 1832 par réunion avec l'*Edinburgh Journal of Science,* de Brewster (comm. en 1829) le *London and Edinburgh philosophical magazine and journal of science,* puis en 1850, le *London Edinburgh and Dublin philos. mag...,* in-8°. Continue à paraître.

3. *Pharmaceutical journal and transactions,* par Jacob Bell, Londres, 1841-1912..., gr.in-8°. *The chemical times and journal of pharmacy,* etc... par Mowbray, Londres, 1847-1849, in-4°.

« Nouvelles de chimie »[1], et du *Chemist and druggist*[2].

Les savants de Russie, d'Autriche, de Suède, de Danemark et de Suisse entretiennent avec ceux d'Allemagne des relations très suivies, collaborent à leurs revues et les reçoivent. Il n'est donc pas étonnant que les premières publications qu'ils éditent dans leurs pays respectifs soient de langue Allemande[3].

---

1. *Chemical Gazette or Journal of Practical chemistry*, par Francis et Henry Croft, 1842-1859 ; *Chemical news*, 1860-1912..., Londres, in-8°.

2. *Chemist and druggist*, Londres, 1859-1912..., in-4°, auj. mensuel, intéressant spécialement l'Angleterre et depuis 1885 l'Australie.

3. **Russie** : *Russisches Jahrbuch der Pharmacie*, par Grindel, 1803-1810, 1819-1824, annuel. — *Repertorium der Chemie und Pharmacie*, par Swittau, Saint-Pétersbourg, 1837. — *Nordisches Central-blatt für Pharmacie und ihren Hülfswissenschaften, herausgegeben von der allerhöchst bestætigten Pharmaceutischen Gesellschaft zu St-Petersburg*, Saint-Pétersbourg, 1839-1841, in-8°.

A consulter : *Rossiiskaïa bibliografia* (annuaire des périodiques de Russie), Saint-Pétersbourg, 1880, in-8°.

Autriche-Hongrie : *Das Neueste und Wissenswertheste aus dem ganzen Umfange der Pharmacie*, par Ehrmann, 1834-1845. — *Œstereischisches Zeitschrift für Pharmacie*, devenue l'organe de la Société générale des Pharmaciens de l'Autriche, fondée en 1847 par Ehrmann et Schweinsberg, 1846-1862 ; *Zeitschrift des allgemeinen Œsterreischischen Apotheker-Vereins*, dirigée depuis 1887, par Antonin Sicha, 1863-1888... ? ; Vienne, in-8°.

A consulter : J. Winckler, *Die periodische Presse Œsterreichs*, Vienne, 1875, in-8°.

Suède : *Swedische Annalen der Medecin und Natur-geschichte*, par C.-A. Rudolphi, Berlin et Stralsund, 1799-1800, in-8° ; *Pharmaceutisk Tidning*, Stockholm, (vers 1830) — 1841. — [*Revue annuelle des progrès des sciences physiques et naturelles*], par Jacob Berzélius, (av. 1821) — 1850, trad. en allemand, Tübingen, 1821-1850, et en français, Paris, 1840-1847, in-8°.

Danemark : *Archiv for Pharmaci*, par S. M. Trier, Copenhague, 1844.

Suisse : *Repertorium der medicinischen Litteratur des Jahres 1789*, par le Dr Paulus Usteri, Zurich, 1790, in-8° ; s'arrête en 1795. — *Schweizerische Zeitschrift für Pharmacie*, fondée par Ringk et Brunner, Schaffhouse, puis Zurich, 1856-1863 ; *Schweizerische Wochenschrift*, Zürich, 1863-1912..., in-8°.

Il est au moins aussi naturel de trouver prépondérantes dans les Pays-Bas la langue et l'influence Françaises [1], dans l'Amérique du Nord la langue et l'allure Anglaises [2].

Par contre les Italiens, les Espagnols et les Portugais, bien qu'ils apprécient et utilisent les travaux des autres

---

1. **Belgique** (*Suite*) (Pour la presse Belge antérieure à 1815, V. *supra*. p. 133) : *Journal de Pharmacologie*, publié par la *Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, sous la direction d'un comité composé de Van den Carput, Crocq, Janssens, Martin, Rieken, Bruxelles, 1844, in-8°, mensuel, nov. 1890... — *Bulletin de la Société de pharmacie de Bruxelles*, Bruxelles, 1857..., in-8°; *Journal de pharmacie*, publié par la Société de Pharmacie d'Anvers, sous la direction d'un comité composé de Agar, Molyn, Siroux, Vanderheyden et Verlert, Anvers, puis Bruxelles, 1845-1912..., in-f°.

A consulter: L. S. A. Holtrop, *Bibliotheek voor genees, heel, — scheien artsenijmengkunde*, contenant tous les livres médicaux et pharmaceutiques ayant paru en Belgique de 1790 à 1840, La Haye, 1842, in-8°.

Hollande : *Tijdschrift voor wetens chappelijke pharmacie...*, geredigeerd door P. J. Haaxmann, Voorburg, 1849-1853; La Haye, 1854-1858 ; Gorinchem, 1865-1867 ; *Nieuw tijdschrift voor de pharmacie in Nederland*, La Haye, 1868 —...? in-8°.

2. **États-Unis** : *The Philadelphia monthly magazine*, 1798 ; *The Phil. medical and physical Journal*, 1804-1809 ; *The Philadelphia Journal of the medical and physical sciences*, 1820-1827 (devenu en 1828 presque exclusivement médical); Philadelphie, in-8°. *American journal of pharmacy*, « journal du Collège pharm. de Philadelphie » (fondé en 1820), par Sam. Johnson, Troth, Temple, H. Yarnall et B. Smith, Philadelphie, 1825-1912..., in-8°. (Notice historique sur ce journal par H. Kroemer, son « editor » actuel, dans *American journal of pharm.*, t. LXXVI, 1904, p. 223-225.) *New-York journal of pharmacy*, organe du Collège de pharm. de New-York, fondé en 1831, par Mac. Cready, New-York, 1852-1912..., in-8°; *Pharmaceutische Rundschau*, par Fr. Hoffmann, en allem., 1882-1896, cont. par la *Pharmaceutical Review*, en angl. 1897-1912...; New-York, in-4°. *American druggists circular and chemical gazette*, fondé en 1857 par Henri Bridgeman, cont. en 1858 par F. N. Newton, New-York, 1857-1912..., in-8°.

A consulter : E. Steiger, *The periodical litterature of the U. S. A.*, New-York, 1873, in-4° ; Hoffmann, *Les revues pharmaceutiques, chimiques et botaniques de l'Amérique du Nord en langue anglaise* dans *Pharmaceutische Rundschau*, t. XII, juin 1894, p. 131-135.

peuples, rédigent leurs publications uniquement dans leurs idiomes propres [1].

Un fait ressort de cette rapide étude : dans les grands pays de l'Europe et de l'Amérique, les capitales ne sont ni les seules, ni les premières villes qui aient publié d'importants journaux pharmaceutiques : la science n'y est certes pas plus avancée qu'en France : c'est la centralisation qui l'est moins.

---

1. **Italie** : *Giornale di farmacia, chimica e scienze accesssorie, ossia raccolta delle scoperte, ritrovati e miglioramenti fatti in farmacia ed in chimica*, fondé par Antonio Cattaneo, Milan, 1824-1834, devenu : *Biblioteca di farmacia, chimica, fisica...*, 1834-1845, puis : *Annali di chimica applicata alla medicina cive alla farmacia. .*, par G. Polli, 1845-1884 ; Milan, in-8°. — *Gazzetta ecclettica di farmacia e chimica medica* et *Gazzetta ecclettica di chimica technologica* fondées par Sembenini, l'une en 1831, l'autre en 1833, et réunies en 1835 sous le titre de *Gazzetta ecclettica di chimica farmaceutica, medica, technologica*. 1835-1839...? ; Vérone, in-8°. — *Gazzetta di farmacia e di chimica*, comm. à Este, cont. à Venise de 1855 à 1857, in-8°. — *Giornale di farmacia, di chimica e di scienze affini*, org. de la Société de pharmacie de Turin, Turin, 1852-1881...,in-12.
A consulter : G. Ottino, *La stampa periodica... in Italia*, Milan, 1875, in-4°.

Espagne : *El restaurador farmaceutico*, fondé par Pedro Calvo Asensio, Madrid, puis Barcelone, 1844-1912..., in-8°. — *El droguero pharmaceutico*, par Minguez, Valladolid, 1856, in-f°.

Portugal : *Journal da Societada pharmaceutica de Lisboa*, fondé vers 1840, devient : *Jornal de pharmacia e sciencias accessorias*, 1848-1912..., Lisbonne, in-8°.



Pl. XIII

Marque-médaillon
de la Pharmacie Centrale de France
ornant le frontispice de
l'*Union Pharmaceutique*

DEUXIÈME PARTIE

Cinquante ans de *L'UNION PHARMACEUTIQUE* (1860-1910)

CHAPITRE PREMIER

Sa race, sa naissance (1844-1860)

Mortellement blessé tandis qu'il assurait aux siens la victoire, un Grec illustre, Epaminondas, s'était réjoui de pouvoir laisser à sa patrie deux enfants bien vivantes, les batailles qu'il venait de lui gagner à Mantinée et à Leuctres. — A l'image du stratège Thébain, François Dorvault devait léguer à la pharmacie Française, que tant il affectionna, deux filles secourables autant que belles, l'*Officine* et la Pharmacie Centrale de France.

« L'Officine » et la « Revue pharmaceutique ».

On connaît le prodigieux succès de ce livre étonnant, « chef-d'œuvre des traités de pharmacologie »[1], encyclopédie de plusieurs sciences, à la fois traité chimique et

1. Selon A. Nicot, *La chimie et la pharmacie à l'Exposition universelle de 1889*, Paris, 1890, in-8°, p. 10, et *Bulletin général de thérapeutique*, 15 novembre 1889.

manuel juridique, travail savant et livre de lecture quotidienne, bréviaire qui eût été cher au bonhomme Homais lui-même, dont Flaubert nous dit qu'il aimait peu les bréviaires. De loin il rappellerait ces *Schedulæ diversarum artium*, ces *sommes de tous les arts* du Moyen Age, que de leur écriture dense et abrégée des générations de scribes compilaient sur d'interminables palimpsestes et que des moines savants passaient leur vie à annoter de leurs gloses inextricables. Mais quand on approche de l'*Officine* et qu'on pénètre chez elle, l'impression change : la méthode moderne a mis de l'ordre dans ce riche grenier : tout y est à sa place et facile à prendre.

Dorvault avait à peine vingt-neuf ans lorsqu'il en donna la première édition. Ses débuts avaient été fort modestes : né de parents sans fortune qui le placèrent comme saute-ruisseau chez un pharmacien de Nantes, il fut pris de l'ambition de « devenir un Monsieur » et à quinze ans, il prenait à pied la route de Paris, ne pouvant même utiliser la diligence [1].

Voici sur les débuts du grand homme un document ignoré et pourtant précieux. C'est le rapport officiel écrit par Duroziez en vue de l'admission de Dorvault à la Société de Pharmacie de Paris le 4 décembre 1844 :

« Messieurs,

« Vous m'avez chargé de vous faire sur la personne et les travaux de M. Dorvault qui sollicite l'honneur d'être admis comme membre résident de cette société, le rapport que notre règlement exige. Je m'acquitterai avec plaisir de cette tâche facile et je saisirai avec empressement l'occasion qui m'est offerte de produire devant vous les mérites réels d'un jeune confrère qui se recommande autant par l'honorabilité de son

1. D'après une note de M. Francis DORVAULT, son fils, produite par Ch. SELLIER (*La Pharmacie Centrale de France*, p. 148-150).

caractère que par son goût pour le travail et son aptitude pour la science pharmaceutique.

« M. Dorvault, François-Laurent-Marie, né à Saint-Etienne de Montluc (Loire-Inférieure), le 20 mars 1815, a fait ses études dans son pays sous les yeux de sa famille : une certaine empreinte de réserve modeste annonce chez lui les résultats de l'éducation domestique, mais ce que nous avons vu de lui et ce que nous en avons appris atteste la solidité et la bonne direction qui leur a été donnée.

« C'est à Nantes que M. Dorvault a commencé l'étude de la pharmacie. M. Davoult, pharmacien de cette ville, a été son premier maître, celui auquel il doit son initiation aux bonnes traditions que nous le voyons suivre ; service immense si nous considérons l'importance de ces premières impressions pour celui qui les reçoit.

« En 1833, après quatre années de travail et d'études préparatoires, M. Dorvault vient à Paris, se place successivement dans deux pharmacies qu'il occupe l'espace de trois années : puis en 1836 il entre chez un de nos confrères et collègue, auprès duquel il reste comme premier élève jusqu'en 1838 et qu'il ne quitte à cette époque que pour demeurer son obligé et son ami. Là, sous l'influence du maître, commence à se développer dans l'esprit du jeune homme le goût du travail intelligent et des recherches scientifiques. L'activité de l'émulsion d'amandes amères dans le calomel est pour lui l'objet de remarques ingénieuses et justes. Il en décrit les effets dans une note rédigée avec précision et clarté et l'adresse au *Journal de Pharmacie.* Mais un ancien l'avait précédé : M. Deschamps s'était occupé du même sujet et venait de produire son travail ; la note ne put être insérée.

« A cette époque, l'occasion se présente pour lui de faire dans les hôpitaux de Paris un service de suppléant qu'il accepte comme lui permettant de se livrer tout entier au travail de préparation pour le concours soit dans les hôpitaux, soit pour les prix de l'Ecole. En effet, nous le voyons en 1840 reçu le troisième comme élève interne des hôpitaux civils, et, la même année, concourir à l'Ecole de Pharmacie de Paris et remporter

trois prix, dont une médaille d'or et deux d'argent. Il se disposait pour le concours suivant lorsqu'un établissement se présente et vient l'arrêter dans cette carrière qui lui promettait de nouveaux succès.

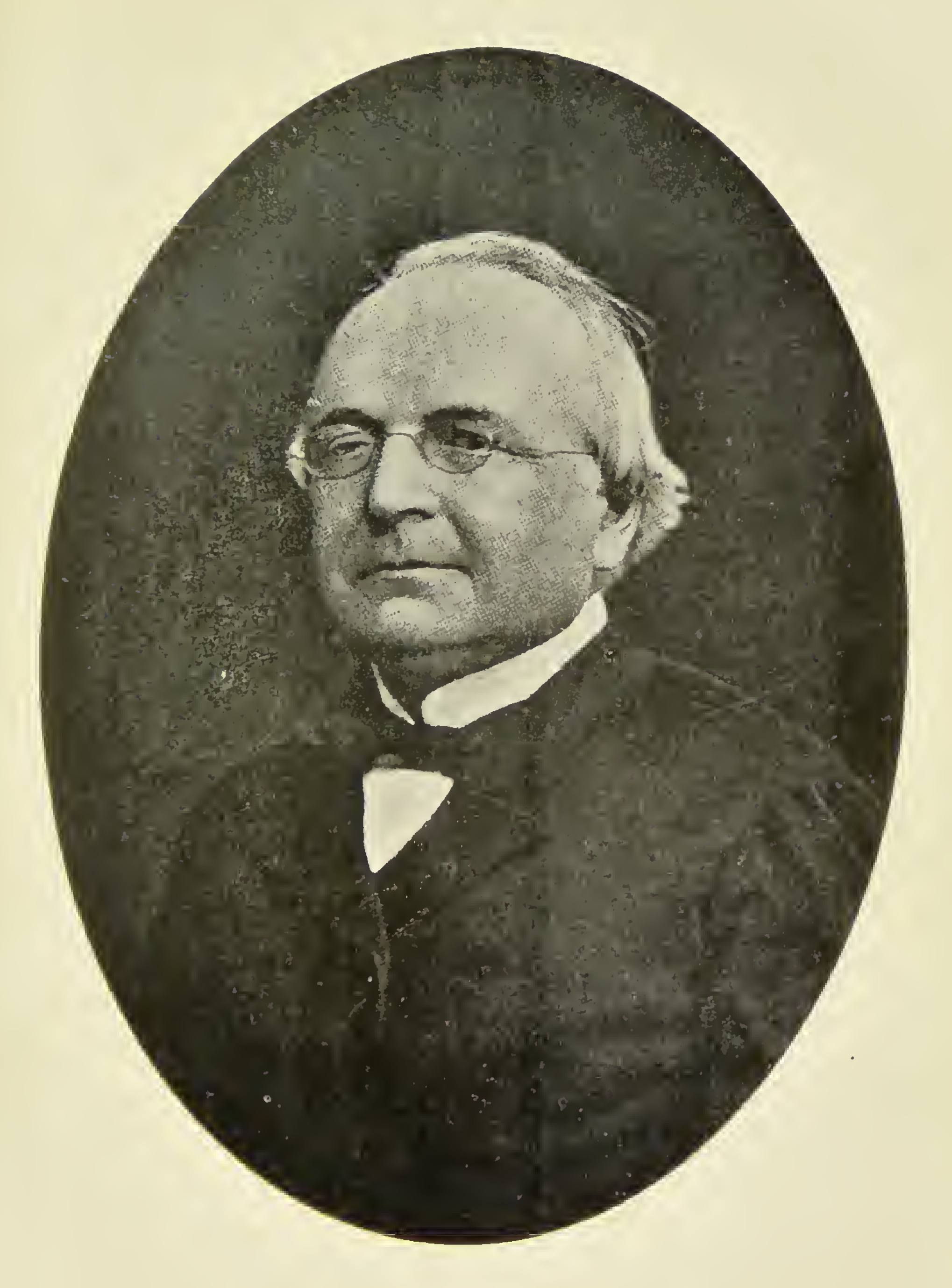
« Le moment de sa réception était arrivé. Ses examens pour le titre de pharmacien passés à l'Ecole en 1841 ont été ce qu'on avait le droit d'attendre de l'heureux concurrent des hôpitaux et du brillant lauréat de l'Ecole. Il a dignement soutenu la réputation qu'il s'y était faite et ses maîtres ont eu à enregistrer une honorable adjonction de plus.

« Vous savez, Messieurs, qu'à peine en possession de son établissement, M. Dorvault dirigeait de nouveau ses études sur des sujets d'observation pharmaceutique pratique. Dans votre séance de décembre 1841, vous accueilliez une note sur la préparation du sirop antiscorbutique basée sur un fait chimique dont M. Hottot, notre collègue, a été chargé par vous d'apprécier la valeur, ce qu'il a fait par un rapport dans lequel il a fait ressortir de ce travail ce qu'il y avait de bonne observation et d'application heureuse des données nouvelles de la science. La note elle-même a été insérée au *Journal de Pharmacie*.

« Au mois de mai 1842, M. Dorvault soumettait à la société quelques observations sur la distillation de la salsepareille. MM. Guillemitte et Garot acceptaient la mission d'en rendre compte. Cette communication n'était que le préliminaire d'un travail plus étendu sur le même sujet et qui doit se produire successivement.

« Tout récemment nous avons eu à vous rendre compte d'un ouvrage (l'*Officine*) dont la publication a été accueillie avec beaucoup de faveur par notre profession tout entière. Vous avez pu y voir à quel point M. Dorvault prend au sérieux la tâche qui nous est imposée à tous, de concourir autant qu'il est en nous à honorer par le travail le titre que nous avons si laborieusement obtenu.

« Cet ouvrage est celui d'un homme mûr avant l'âge, d'un esprit érudit, d'un pharmacien qui comprend les exigences et les besoins de sa profession et qui s'engage à y satisfaire de toutes les forces de sa volonté. C'est à ces titres, Messieurs,



Pl. XIV.

François Dorvault.

que nous vous proposons l'admission de M. Dorvault comme membre résident de la Société de Pharmacie de Paris et que nous vous demandons vos suffrages pour un titre qu'il ambitionne et dont il saura, nous n'en doutons pas, se rendre de plus en plus digne [1]. »

La première *Officine* avait paru en 1844. Dorvault était alors loin de se douter qu'elle ne serait pas éditée moins de quinze fois en soixante ans [2] et traduite dans les langues étrangères [3].

Son travail aurait pourtant un défaut qu'il prévoyait, mais qu'il ne pouvait éviter, car « par sa nature, disait-il [4], il est d'un genre d'ouvrages qui vieillissent vite : quelques années suffisent pour amener de nombreuses disparates et bien qu'il reste toujours un fond principal qui ne varie pas, par cela seul que quelques parties sont en arrière, que d'autres font défaut, ce qui faisait son mérite, l'actualité, n'existant plus, le livre tout entier tombe en défaveur. C'est pour éviter cet effet et ne pas trop rapprocher les éditions, qu'un supplément d'un prix très modique et faisant connaître ce qui aura été mis au jour d'intéressant pour la pratique sera publié lorsqu'il y aura urgence ».

La promesse fut tenue et le premier *Supplément* parut en 1847 quoique une seconde édition de l'*Officine* eût déjà été donnée, « afin de permettre aux possesseurs de la première édition qui ne voudraient pas faire l'acquisition de la deuxième, de se mettre au niveau des connaissances pharmaceutiques pratiques à moins de frais [5] ».

1. Archives de l'Ecole supérieure de Pharmacie, reg. 59, n° 20.
2. 1re édition, 1844 ; 15e édition, 1910; Paris, gr. in-8°.
3. *La Oficina de Farmacia*, Madrid, 1872-1878, in-8° ; etc.
4. Préface de l'*Officine*, 1re édition, 1844, p. VII.
5. DORVAULT, *Supplément à la première édition de l'Officine*, Paris, 1847, 100 pages in-8°, — préface.

L'année même où s'éditait ce premier *Supplément* prenait naissance un grand journal dont nous avons assez longuement parlé, l'*Union médicale*. Dorvault fut un de ses collaborateurs de la première heure, et après lui avoir donné quelques articles isolés, il accepta d'y écrire régulièrement sous une rubrique nouvelle, indispensable dans un journal de médecine sérieux, d'y faire la *Revue pharmaceutique*. C'est ainsi que dès la fin de 1847 et pendant les années qui suivirent, il tint les lecteurs de l'*Union médicale* au courant de tous les progrès survenus en pharmacie. Quand en 1863 Dorvault allait obtenir son premier grade dans la Légion d'honneur, — il sera promu officier en 1879, — le feuilletoniste de l'*Union médicale* devait donner « avec plaisir l'accolade à l'un des plus anciens et zélés collaborateurs de ce journal », « le savant et heureux auteur de l'*Officine*... le rédacteur dévoué de l'*Union pharmaceutique*..., l'intelligent créateur de la Pharmacie Centrale, un des plus vastes établissements de l'époque », « qui a bien mérité, celui-là, la distinction qu'il vient de recevoir [1] ».

Réunir à la fin de l'an en un petit volume les chroniques parues dans le journal de Latour, donner à ce simple tirage à part une courte préface et le titre même de la rubrique à peine augmenté, il n'en fallait pas plus pour avoir la *Revue pharmaceutique de 1848, supplément à l'Officine pour 1849*.

Ce recueil fut continué pendant plusieurs années dans les mêmes conditions. Il présentait « le résumé complet de ce que les journaux spéciaux ont publié d'intéressant pour les pharmaciens, les médecins et les vétérinaires pendant l'année qui vient de finir, en pharmacotechnie, chimie, physiologie, thérapeutique, histoire

1. *Union médicale*, février 1863, *feuilleton*.

naturelle, toxicologie, hygiène, économie industrielle, économie domestique [1] ».

En 1850, la *Revue pharmaceutique* augmenta son format pour adopter celui de l'*Officine* [2] dont elle commença aussi à calquer le plan. Elle se composa donc d'un « dispensaire » ou résumé des travaux nouveaux intéressant les produits pharmaceutiques dans l'ordre alphabétique de ces produits, d'une chronique de « législation pharmaceutique », d'une « toxicologie », d'un « essai des médicaments » comportant plusieurs articles originaux, enfin de « miscellanées » donnant, surtout dans les dernières années, les principales nouvelles du corps pharmaceutique, et spécialement de la Pharmacie Centrale de France. Quelques *Revues* débutent en outre par un mémoire important, par exemple l' « Essai de déontologie pharmaceutique », un « *Synopsis* général des alcaloïdes », par Marquez, de Coutances [3], etc..

La création de la Pharmacie Centrale de France

En 1841, Dorvault s'était établi rue de la Feuillade, n° 7, à côté de la Banque de France. Cet homme avait l'idée de faire grand : il lui prit envie de transformer sa modeste boutique en un vaste magasin de détail ; la chose a cessé maintenant d'être nouvelle... — Pour commencer la réali-

1. *Prospectus*. — Prix : 1 fr. 50.

2. *Revue pharmaceutique de 1847 (-1849) pour 1848 (-1850)*, Paris, in-12 ; *Revue pharmaceutique de 1850 (-1859) pour 1851 (-1860)*, Paris, gr. in-8°. — Vers 1852, Dorvault cesse de collaborer à l'*Union médicale* ; la *Revue pharmaceutique* continue néanmoins sur ce même mode. La *Revue*...de *1852 pour 1853* et les suivantes portent sur la couverture « par Dorvault, Pharmacien, Directeur de la *Pharmacie Centrale des Pharmaciens* ».

3. Dans la *Revue... de 1856 pour 1857* (Prix augmenté de 0,50 à cause de cet important supplément).

sation de ce projet, il chercha un nom qui convînt bien à son enseigne : il trouva celui de « Pharmacie Centrale ».

Nous sommes à la fin de 1844 : à la suite de l'élogieux rapport de Duroziez, Dorvault vient d'être admis comme membre résident de la Société de Pharmacie. Il se rend, comme il était de son devoir, aux séances, rencontre chez plusieurs de ses nouveaux collègues un accueil glacé, en apprend la cause. Ce titre de Pharmacie Centrale les a émus : ils y voient un danger pour leur propre commerce. Ils en saisissent l'assemblée.

Dorvault fut conciliant : le 7 janvier 1845, il écrivait aux sociétaires la lettre suivante : « Un incident a été soulevé au sujet de l'enseigne de ma maison. Voulant donner une preuve de ma déférence envers les membres de la société et montrer en même temps à mes confrères en général que je tiens à entrer pleinement dans la voie de notre réorganisation, je me suis décidé à exécuter de suite ce que j'avais l'intention de ne faire que plus tard : j'ai fait effacer de mon enseigne les mots Pharmacie Centrale [1]... »

Ainsi fut fait, mais les pointilleux confrères qui avaient provoqué cette capitulation exigèrent encore le sacrifice des milliers d'étiquettes imprimées au nom de la Pharmacie Centrale ; ils se récrièrent encore bruyamment quand ils virent en un coin de la devanture l'enseigne honnie se perpétuer sous la forme, pourtant modeste et transitoire, d' « ex-Pharmacie Centrale ». Cadet-Gassicourt, apparemment le fils du grand Cadet, adressait à la société un virulent mémoire où il proposait qu'on demandât à Dorvault s'il pensait qu'à aucun moment sa boutique eût mérité le nom en question, s'il croyait que

1. Archives de l'Ecole de Pharmacie de Paris, reg. 59, n° 21, [1].

voulu vous donner une preuve de ma déférence envers les membres
de la Société et montrer en même temps à mes confrères
en général, que je tiens à entrer pleinement dans la voie
de notre réorganisation, je me suis décidé à exécuter
de suite ce que j'avais l'intention de ne faire que plus tard.
J'ai fait effacer de mon enseigne les mots Pharmacie Centrale

Je ferai également disparaître ce titre de mes étiquettes
et de mes factures au fur et à mesure de leur renouvellement.

Agréez, Messieurs, l'hommage de mes très humbles
salutations.

Dorvault

Paris 7 janvier 1845

Cl. P. C. D. F. — Pl. XV.

Lettre de Dorvault à la Société de Pharmacie de Paris.

7 janvier 1845.

[Arch. de l'École de Pharmacie de Paris.]

ses élèves pussent plus tard se dire « anciens élèves de la Pharmacie Centrale », etc., etc... [1].

L'auteur de l'*Officine* eût pu se justifier ; il ne le fit point, et dans une lettre très déférente dans sa rédaction, mais dans l'écriture de laquelle chaque trait de plume révèle une humeur qui a peine à se contenir, il envoyait le 2 juillet au président de la Société de Pharmacie sa démission [2]. Cette détermination dut lui coûter, car il tenait avant tout à l'estime et à l'amitié de ses confrères. « Il était, a dit Genevoix [3], particulièrement sensible à tout ce qui pouvait entacher l'honneur ou compromettre la fortune d'un pharmacien. Il aimait en un mot sa profession avec ardeur. »

Il y parut bien, quand au lieu de profiter d'une liberté qu'au prix de sa retraite il avait acquise, il ne songea qu'à se réconcilier avec tous ses confrères en abandonnant son projet d'une grande pharmacie de détail et mieux encore à leur être utile en créant une autre Pharmacie Centrale, une Pharmacie Centrale des Pharmaciens [4].

Nous ne saurions même partiellement refaire ici les historiques très lumineux qu'ont tracés de cette sage institution, d'abord son habile directeur Lyonnais, M. Georges Soenen [5], puis à l'occasion de son cinquantenaire son éminent administrateur, M. Charles Buchet, aidé de M. Sellier, le très érudit ex-conservateur du Musée Carnavalet [6].

---

1. Archives de l'Ecole de Pharmacie, reg. 59, n° 21, [2] (6 juin 1845).
2. *Ibidem*, n° 21, [3].
3. *Union pharmaceutique*, février 1879, p. 34-35.
4. C'est le nom primitif ; celui de Pharmacie Centrale de France l'a remplacé en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 août 1855.
5. Georges Soenen, *La Pharmacie Centrale de France, son histoire, son organisation, son fonctionnement*, Paris, 1894, in-8°, grav.
6. *La Pharmacie Centrale de France*, par Ch. Sellier, sous les auspices de M. Charles Buchet, Paris, 1903, in-4°, grav. (Remarquable

Nous nous permettons seulement, quand l'occasion s'en présente, d'ajouter aux esquisses qui nous ont été ainsi laissées quelques traits complémentaires. Ainsi avons-nous déjà signalé chemin faisant, comme ouvrant les voies à l'entreprise actuelle, les tentatives de fabrication en gros faites au Collège de Pharmacie. Nous citerons encore dans le même ordre d'idées cet extrait d'une pétition adressée à la Convention à la fin de 1793 [1] :

« Pour arriver plus sûrement au but de soulager l'humanité, il seroit à désirer que l'on décrétât que dans chacune des principales villes de la République, il sera fait établissement d'une pharmacie nationale, dans laquelle

---

surtout par l'étude qu'il contient sur l'hôtel d'Aumont).— M. H. SHELENZ, dans sa précieuse *Histoire de la pharmacie chez tous les peuples*, écrit à ce propos :

... « 185[2] gründete [Dorvault] die *Pharmacie Centrale* [en note :] dem inzwischen gewaltig angewachsenen und unter vortrefflicher Leitung bestens gedeihenden Unternehmen war vergönnt, 1904 unter seinem derzeitigen Leiter Charles Buchet (Dorvaults Nachfolger Emile Genevoix starb schon 1890) sein Halbjahrhundert Jubilæum zu feiern. Ein auch geschichtlich sehr interessantes Denkbuch wurde dem Feste gewidmet. » (*Traduction:* En 1852, il fonda la Pharmacie Centrale, entreprise qui s'étant entre temps puissamment accrue et grâce à une excellente direction ayant parfaitement prospéré, a pu se permettre en 1904, sous son directeur actuel, Charles Buchet (le successeur de Dorvault, Emile Genevoix était mort en 1890), de célébrer son cinquantenaire. Un très intéressant ouvrage commémoratif et historique fut consacré à la fête (*Geschichte der Pharmazie*, Berlin, 1904, gr. in-8°, p. 684. — La Pharmacie Centrale est encore citée dans ce volume, p. 808). — Il a été question de cette solennité présidée par M. Trouillot, ministre du Commerce, dans un certain nombre de journaux quotidiens et encore dans la *Chronique médicale* du Dr CABANÈS, Paris, 1er février 1904, in-4°, p. 98; dans la *Gazette médicale de Paris* (réd. Marcel BAUDOIN), Paris, in-f°, 6 février 1904, p. 64-65, 2 figures; 13 février 1904, p. 76-77, 4 fig.; dans *The Chemist and druggist*, Londres, 6 février 1904, in-4°, p. 227 (art. intitulé: *The Pharmacie Centrale Jubilee*, by our Paris correspondent); etc..

1. Archives Nationales, F[17] 1146, n° 15 (impr.). — Elle est seulement datée du « 26 brumaire », mais diverses constatations nous font penser qu'il s'agit de l'an II.

toutes les manipulations seront faites en grand par des gens d'une expérience consommée et avec tous les soins que ces objets exigent ;

« Que ces principales pharmacies fourniroient aux hôpitaux, tant civils que militaires, ainsi qu'aux indigens, s'il en existoit encore à cette époque, les principaux articles, et surtout ceux dont l'intérêt particulier pourroit exciter l'altération, ou qui, préparés pour l'usage journalier, seroient de nature à ne pouvoir être conservés longtemps. Il en seroit de même des matières premières employées dans les objets ordinaires et courants dont on pourroit accorder aux débitans la manipulation.

« Il seroit particulièrement décrété qu'outre l'obligation imposée à tous les débitans en pharmacie de se fournir aux magasins de ces établissemens nationaux, ils seront de plus, pour la sûreté publique, assujettis à des visites fréquentes et non périodiques, pour constater l'état de leurs marchandises. »

Cette note est signée d'un certain Cardon, qui n'est évidemment pas pharmacien (au reste son nom ne figure pas sur le *Calendrier* Parisien du Collège) : elle fut enfouie dans un carton de ministère et ne parvint jamais à l'Assemblée [1]. Par sa date elle est intéressante et aussi en ce que l'auteur envisage le seul point de vue de la santé publique.

Dorvault dut avoir égard à ce point de vue, mais il n'est pas douteux qu'il n'ait visé avant toutes choses l'intérêt des pharmaciens. Ceux-ci le comprirent et ne lui ménagèrent pas leurs remerciements. Dès 1863 un pharmacien érudit, Miramont Graux, de Méru (Oise), lui dédiait son ouvrage sur *Le passé, le présent et l'avenir de la phar-*

1. Nous l'avons recherchée vainement dans la série des procès-verbaux de la Convention.

macie en France : « Sous quel autre patronage puis-je mieux le placer que sous celui de l'homme de cœur, du savant confrère qui le premier a osé résolument tenter de relever notre profession, qui a su marcher à son but malgré les difficultés, les attaques insidieuses, les oppositions de tout genre que suscite toujours la réalisation d'une grande idée, et qui a enfin créé cette Pharmacie Centrale de France, destinée, si nous le voulons bien, à être notre appui dans le présent, notre palladium et notre sauvegarde dans l'avenir ! »

Tout récemment M. le sénateur Cazeneuve, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon, confirmait en ces termes le témoignage de Miramont Graux :

« Les anciens disaient — et cela s'enseignait dans nos écoles secondaires et supérieures — que le pharmacien avait le devoir immédiat de fabriquer tous ses produits ; mais si les louangeurs du temps passé, *laudatores temporis acti,* ont quelquefois raison, ils ont souvent tort : ils ne sont pas assez de leur temps... Celui qui eut l'idée géniale de fonder cette grande industrie de produits pharmaceutiques et de produits chimiques pour la pharmacie, avait... vu clair ; il était dans le sillon du progrès [2]. »

L'idée ne vint pas de Dorvault seul : elle était dans l'air : il eut le grand mérite de la saisir et de la réaliser.

En 1849, un pharmacien de Toulouse, MAGNES-LAHENS père, « ce savant de la bonne roche, ce vaillant, ce lutteur, aussi affectueux dans son serrement de mains que sévère dans la polémique professionnelle » [3] concluait en ces termes

1. Paris, 1863, in-8°.

2. Discours prononcé par M. le professeur CAZENEUVE au banquet de la Pharmacie Centrale du 7 février 1909, reproduit dans l'*Union pharmaceutique* du 15 mars 1909, p. 101-102.

3. Em. GENEVOIX, dans : *Supplément au Bulletin Commercial*, juillet 1884, p. 338.

énergiques dans la brochure qu'il publiait sur l'*Association, moyen sûr et facile de restaurer la pharmacie en France* [1] : « Je dirai aux pharmaciens Français : Voulez-vous vivre en frères?... Voulez-vous être à même de suivre l'exemple de vos confrères associés de Nantes [2] ? Voulez-vous pouvoir créer une maison de droguerie où vous trouverez à un prix très réduit, des drogues de première qualité ? Associez-vous sans retard. »

Il existait pourtant déjà quelques établissements de droguerie, dont le plus ancien, si l'on excepte quelques entrepôts rudimentaires, était celui du père Menier, établi dans la vieille rue des Lombards.

On sait que la maison Menier a été réunie en 1867 à la Pharmacie Centrale de France [3] : il n'est donc pas hors de propos de dire ici un mot de ses origines et de comparer les débuts de son fondateur à ceux du fondateur de la Pharmacie. On verra que ces deux grands caractères ont des points communs. — C'est Menier lui-même qui décrit aux membres de la Société de pharmacie, parmi lesquels il voulait aussi être admis, les grandes étapes de sa laborieuse carrière.

« ... Je n'avois pas encore vingt ans, dit-il, quand en 1815 je commençai les affaires en qualité de correspondant de mon père qui étoit négociant en province. Il venoit d'éprouver des pertes..., ses affaires empirèrent... Il vint à mourir... et il ne me laissa pour tout héritage que des dettes à payer... Je les ai payées à force de travail, de veilles et de privations de tout genre ;... ce

1. Toulouse, 1849, in-8°, p. 21.
2. Ils faisaient cultiver à frais et bénéfices communs un jardin botanique.
3. L'usine de Saint-Denis appartenait à la maison Menier : la Pharmacie Centrale s'y installa, délaissant celle qu'elle exploitait à Courbevoie, devenue trop exiguë pour ses besoins. (Ch. Sellier, *op. cit.*, p. 147.)

que je fis alors, je le ferois encore aujourd'hui pour mon honneur et la satisfaction de ma conscience.

« Après cette épreuve, je commençai très en petit, avec un simple moulin à bras, à faire pour la pharmacie des farines de lin et de moutarde ; peu à peu je m'agrandis, j'eus un cheval, deux chevaux, j'en eus jusqu'à vingt pour faire mouvoir mes machines avant de les transporter à Noisiel... Depuis vingt ans il ne s'est pas passé un jour sans que j'aie fait ou tenté quelque chose pour le progrès de mon industrie... Je m'associai avec MM. Adrien frères ; nos affaires prirent de l'extension et elles prospéroient quand en 1834 il me fallut, ou perdre une industrie que j'avois créée, ou devenir maître du tout en désintéressant mes associés par le payement d'une somme de trois cent mille francs.

« J'inspirai à des personnes honorables assez de confiance pour que dans le mois, seul délai qui me fût accordé, ces trois cent mille francs me fussent donnés... C'est ainsi que je suis devenu seul chef de la maison que je dirige...

« Gérant d'une entreprise qui touche si intimement à la pharmacie, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de conquérir le titre de pharmacien: il falloit recommencer des études que j'avois abandonnées depuis vingt-cinq ans, suivre des cours et subir des examens qu'on n'affronte pas volontiers à mon âge. Je n'ai point reculé devant cette tâche pénible et si difficile à concilier avec mes occupations commerciales...

« ...On a dit que je cherchois à devenir membre de la Société de Pharmacie de Paris pour me servir de ce titre honorable en le fesant figurer sur les affiches et annonces de mon chocolat, seule publicité que j'aie jamais faite. Je déclare que je n'ai jamais eu cette intention... Je n'ai d'autre but que de faire partie de ce corps honorable... [1] »

Si prospère, si utile à la pharmacie que fût la maison de droguerie Menier, elle était incapable de fournir aux

1. Lettre du 31 décembre 1841 (inédite), aux Archives de l'Ecole de Pharmacie de Paris, reg. 59, n° 57.

pharmaciens les produits délicats dont on confie la manipulation à des mains expertes. Des savants et des praticiens autorisés, Soubeiran, Vée, Chevallier, Bouchardat, Hureaux réclamaient et suggéraient autre chose [1].

Dans un manifeste qu'il adressait le 15 mars 1852 à tous les pharmaciens de France, Dorvault les invitait à créer avec lui leur maison centrale. Une souscription ouverte parmi eux seuls fut tout aussitôt couverte : les opérations commerciales commencèrent le 15 janvier 1853 et prirent aussitôt une superbe extension [2].

Cette fois personne ne songea à contester au bienfaiteur commun le titre de « directeur de la Pharmacie Centrale de France » ; bien au contraire une encyclopédie des plus fameuses résumait ainsi l'opinion courante :

« PHARMACIE CENTRALE... En France, trois établissements seulement méritent ce titre ; ce sont : 1° la Pharmacie Centrale des hôpitaux civils de Paris... ; 2° la Pharmacie Centrale des hôpitaux militaires... ; 3° la Pharmacie Centrale de France, fondée en 1842 par une grande association de pharmaciens et dont le but a été l'achat et la préparation en commun et en grand des médicaments leur offrant toute confiance... La Pharmacie Centrale de France est aujourd'hui l'établissement pharmaceutique le plus considérable que l'on connaisse... » [3]

---

1. *Cf.* VÉE, *Réflexions sur le discours de M. Soubeiran* (prononcé à la rentrée de l'Ecole de Pharmacie en novembre 1851), dans *Journal des connaissances médicales et pharmaceutiques*, janvier 1852, cité par M. Charles BUCHET dans *Union pharmaceutique*, 31 décembre 1897, p. 561 ; HUREAUX, pharmacien à Paris, *Mémoire sur la création d'une pharmacie centrale mutuelle ou entrepôt général des pharmaciens*, Paris, 1853, in-8°, 16 p.

2. Ch. SELLIER et Charles BUCHET, *op. cit.*, p. 140-145.

3. P. LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX*e *siècle*, t. XII, Paris, sans date, in-4°, page 762, col. 2 et 3. — Suite de l'article : « Le fondateur et directeur de cet important établissement est M. Dorvault, auteur de plusieurs publications scientifiques très remarquées et fort esti-

D'autre part l'illustre Dumas, qui était venu visiter en 1862 son installation définitive, s'était retiré émerveillé, prononçant ces paroles élogieuses : « L'ensemble de ce que je viens de voir donne à la Pharmacie Centrale le caractère d'une véritable institution d'où assurément il sortira quelque chose et pour la profession et pour le pays [1]. »

Les deux projets successifs du journal.

La Pharmacie Centrale des Pharmaciens de France s'était d'abord installée en 1853 dans une maison toute voisine de l'Institut, encore existante, au numéro 23 de cette rue des Fossés-Saint-Germain, devenue la rue Visconti, qu'illustrèrent la demeure de Racine et l'imprimerie de Balzac. Mais soit qu'il n'y eût point là de salle suffisante, soit que la nouvelle société se vît dans l'impossibilité de refuser une offre des plus honorables pour elle, ses premières assemblées générales furent tenues rue de l'Arbalète, dans les locaux de la vieille et célèbre Ecole de Pharmacie [2].

---

mées, entre autres *l'Officine*, l'ouvrage le plus répandu chez tous les pharmaciens du monde entier et qui est arrivé à sa neuvième édition. La Pharmacie Centrale de France... a une importante usine à Saint-Denis (Seine), des succursales à Lyon, Marseille, des factoreries dans diverses villes. Elle occupe un personnel de 300 chimistes et autres collaborateurs. Ses relations s'étendent aux contrées les plus lointaines. Elle occupe, rue de Jouy, les vastes bâtiments de l'ancien hôtel historique des ducs d'Aumont. »

1. Cité par M. C. Crinon dans : *Pharmacie Centrale de France, compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du 27 février 1904.* (s. l. n. d.), in-8°, p. 45.

2. De 1853 à 1856. — De 1857 à 1859, ces assemblées se tinrent au Cercle des Sociétés savantes, 3, quai Malaquais, local beaucoup plus voisin de la rue des Fossés, enfin à partir de 1860, « rue de Jouy, n° 7

Ce fut dans le second de ces congrès familiers qui s'ouvrit le 14 août 1853, sous la présidence d'Oudart, — Naudinat et Meurant étant secrétaires, — que vint pour la première fois en question le futur journal de la Pharmacie Centrale de France. Selon le procès-verbal de la séance, l'idée, sans doute proposée par Dorvault, de « la création du journal, organe spécial de la Pharmacie Centrale... rencontre une adhésion à peu près unanime, mais... on n'est pas fixé sur les voies et moyens. En conséquence le Conseil de Surveillance est de nouveau chargé de les étudier, et il lui est seulement recommandé de chercher à fusionner avec un ou plusieurs des journaux pharmaceutiques actuels, afin d'éviter autant que possible de blesser des personnes fort honorables qui ont bien voulu nous donner dans leur journal l'appui de leur parole et de leur autorité [1]. »

Il s'agissait de Chevallier et de Bouchardat, les auteurs du *Journal de Chimie médicale* et du *Répertoire*. Dorvault avait été l'un des élèves préférés du second et demeurait son ami. Quant au premier, il l'avait consulté naguère sur l'opportunité de créer une pharmacie des pharmaciens et Chevallier lui avait écrit : « Je vous réponds que je regarde cette mesure comme une de celles qui, mises en pratique, pourront sauver la pharmacie de sa ruine [2]. »

L'appui chaleureux donné par ces pharmaciens influents à l'institution naissante avait en partie contribué à son

(quartier de l'Hôtel-de-Ville), dans l'hôtel même appartenant à notre société » (Bibliothèque du directeur de la Pharmacie Centrale, P. C., Convocations, procès-verbaux, circulaires, t. I et II, *passim*).

1. Archives de la Pharmacie Centrale de France, registres des délibérations, 1re série, n° 1, *fol.* 14.

2. Lettre citée par Dorvault, *Projet de création d'une Pharmacie Centrale...*, Paris, 1852, in-8°, p. 5, note 1.

éclatant succès. On ne pouvait donc sans ingratitude prendre une décision apparemment contraire à leurs intérêts les plus chers. Dorvault conçut un projet qui aurait donné satisfaction à tous : c'était de racheter le *Journal de Chimie médicale* et le *Répertoire*, de créer à leur place un nouvel organe qui serait celui de la Pharmacie Centrale de France, et d'en partager la direction avec Chevallier et Bouchardat. Ces plans furent bien près de réussir.

Dans la neuvième séance du Conseil de surveillance de la Pharmacie Centrale qui se tient le 3 octobre 1853, le directeur, « après avoir fait connaître l'état de plus en plus prospère de la maison, dont les affaires vont croissant tous les mois..., aborde la question du journal à créer et rend compte au Conseil des démarches qu'il a faites pour arriver à fusionner ce journal avec d'autres journaux pharmaceutiques, ainsi que cela avait été demandé dans l'Assemblée générale. Des empêchements de diverse nature n'ont pas jusque-là permis cette fusion, mais M. le directeur espère qu'elle est cependant possible, pour un avenir peut-être pas très éloigné, et en conséquence il est d'avis de commencer de suite la publication de notre journal, c'est-à-dire pour le 1er janvier... La création du journal est décidée. La circulaire qui devait être adressée à tous les pharmaciens de France pour leur rendre compte des opérations de l'Assemblée générale n'ayant pas encore été envoyée, car M. Dorvault désire la faire servir en même temps à l'annonce de notre journal, il est arrêté qu'elle le sera le plus tôt possible [1]. »

Cette circulaire fut en effet distribuée à la fin de l'année 1853 ; en voici les passages essentiels :

---

1. Archives de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib., 1re s., n° 1, fol. 14 v° — 15.

« Dès l'origine de notre association, de nombreux confrères ont réclamé, comme complément indispensable, la publication d'un journal, qui en même temps que moniteur des faits scientifiques et pratiques qui intéressent la pharmacie, fût l'écho des idées de notre association, au point de vue des intérêts professionnels qui y tiennent une si large place. La question soumise à l'Assemblée générale a été résolue affirmativement à l'unanimité.

« Le but de notre association comprenant les intérêts scientifiques, pratiques, moraux et professionnels de la pharmacie, comment, sans un organe de publicité entièrement à notre disposition, porter à la connaissance de nos confrères en général les faits divers qu'il nous semblerait utile de leur faire connaître ? Par quel autre moyen pourrions-nous communiquer en particulier à nos sociétaires, sans frais pour eux et pour la communauté, cette foule d'avis qui les tiendront au courant de notre entreprise ?....

« La nouvelle publication n'est point le fait d'une spéculation particulière ; les bénéfices, si bénéfices il y a, reviendront à notre association, et comme notre association est à tous nos confrères qui veulent en être, c'est donc dans l'intérêt général de la profession que nous acceptons ce surcroît de travail [1]. »

Proposer à Chevallier un renoncement même partiel à la conduite de sa vieille revue, c'était lui demander un impossible sacrifice. Il s'y refusa et ne cacha point son humeur. « Comme il est revenu aux membres du Conseil que M. Chevallier... paraît blessé de la création projetée..., M. Schaueffèle propose que trois membres... soient délégués pour aller lui exprimer le regret que nous cause cette irritation, suivant nous peu fondée, puisque notre journal, essentiellement pratique, suivra en général une

1. Cité dans *Union pharmaceutique*, t. I, janvier 1860, p. 2, note. — Le journal devait paraître une fois par mois sur 2 feuilles ou 32 pages in-8°; abonnement, 6 francs par an pour toute la France (Bibl. du dir. de la Pharmacie Centrale de France, P. C., convocations, t. I, n° 11).

tout autre ligne que le sien, spécialement destiné aux analyses chimiques des produits sophistiqués de toute espèce, pharmaceutiques ou non. Cet avis est adopté, et MM. Oudart, Jacob et Meurant sont désignés pour faire cette visite à M. Chevallier [1]. »

Quelques jours après, « M. Oudart rend compte... de la visite qu'il a faite à M. Chevallier, avec MM. Jacob et Meurant, sur la prière du Conseil... M. Chevallier a reçu gracieusement cette visite, et a proposé de laisser une feuille de son journal à la disposition de la Pharmacie Centrale, sans aucun frais pour cette dernière. M. Dorvault demande alors la parole et expose qu'il a déjà eu connaissance officieusement de cette proposition, qu'il ne croit pas devoir accepter ; et il ajoute qu'en présence des difficultés qui se sont présentées, voici ce qu'il a cru devoir faire : renoncer pour le moment à la création de notre journal, et accepter l'offre qu'ont faite MM. Chevallier et Bouchardat d'insérer dans leurs journaux toutes les communications de la Pharmacie Centrale. Le Conseil, après discussion, reconnaît qu'en effet c'est peut-être dans les circonstances présentes le plus sage, et l'avis de M. Dorvault est en conséquence accepté [2] ».

Le 1er janvier 1854, au lieu de recevoir le premier numéro annoncé, les souscripteurs furent remerciés « du concours de bonne volonté qu'ils... apportaient encore en cette occasion, et que le désir seul de ne point froisser des droits acquis, mais au contraire d'accroître les sympathies vers l'œuvre commune... forçait de ne point mettre à profit [3] ».

1. Arch. de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib. 1re s, n° 1, *fol.* 16.

2. Séance du Conseil de surveillance du 5 décembre 1853, dans Arch. de la P. C. de F., reg. des délib., 1re s., n° 1, f° 17.

3. Circulaire de la Pharmacie Centrale de France dans : Biblio-

La Pharmacie Centrale de France s'imposait ainsi par pure amitié un grand sacrifice. Pour en atténuer les effets, un des membres les plus distingués de son Conseil de Surveillance, Schaueffèle, proposa de publier « tous les mois un bulletin contenant toutes les nouvelles formules de médicaments, et il appuyait beaucoup sur l'utilité qui résulterait de cette publication pour le pharmacien [1] ». Ce projet resta en suspens jusqu'au jour où Dorvault, qui n'avait pas perdu de vue son idée de journal, entrevit le moyen de la réaliser tout à fait.

En 1859, il assistait et prenait une part active à l'important Congrès des Pharmaciens de France tenu à Bordeaux les 17 et 18 août, « le premier véritable congrès pharmaceutique, qui marqua l'aurore du mouvement professionnel [2] ». Le secrétaire en était Jules Perrens, homme de cœur et de science, né à Bordeaux le 8 mai 1824, devenu en 1848 premier interne de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux de Paris, puis pharmacien établi dans sa ville natale [3] et secrétaire général de la société régionale de pharmacie. En janvier 1859, il avait fondé de ses propres deniers le *Journal de pharmacie de Bordeaux* [4], en grande partie consacré, fait nouveau, aux intérêts de la profession. D'un coup d'œil Dorvault jugea l'homme et l'œuvre. Il gagna l'amitié de Perrens et réussit à force d'instances à lui faire vendre sa pharmacie et accepter les fonctions de sous-directeur de la Pharmacie Centrale de France [5].

---

thèque du directeur de la Pharmacie Centrale, P. C, convocations, procès-verbaux, circulaires, t. I, n° 6, [p. 4].

1. Archives de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1° s., t. I, fol. 28 (21° séance du Conseil de surveillance : 9 oct. 1854).

2. L. André-Pontier, *Histoire de la pharmacie*, Paris, 1900, in-8°, p. 342.

3. Il y avait acheté la pharmacie Numa-Oulès.

4. Bordeaux, 1859, in-8°, mensuel.

5. *Union pharmaceutique*, septembre 1893.

De retour à Paris il annonçait la bonne nouvelle au Comité que le Conseil de Surveillance avait institué le 6 novembre 1855 pour préparer d'une façon permanente ses travaux. En même temps il lui manifestait son désir de « réaliser le projet qu'il avait eu primitivement de fonder un journal pour la Pharmacie Centrale ; pour cela il serait dans l'intention de faire des propositions d'achat à MM. Chevallier et Bouchardat pour éteindre leurs journaux [1] ».

Le Comité approuva, mais au Conseil, réuni le 17 octobre suivant, les avis furent partagés : « M. Favrot voudrait l'ajournement de ce projet jusqu'après l'installation définitive de la Pharmacie Centrale dans son nouveau local. M. Beauvallet partage cette manière de voir, mais la majorité du Conseil, et son président en tête, pense qu'il vaut mieux s'en occuper tout de suite, et même s'il était possible faire paraître le premier numéro en janvier prochain [2]. »

Les conseillers partisans de la création immédiate étaient Viguier, Oudart, Meurant, Royer et surtout leur président, Schaueffèle, dont l'autorité enleva le vote.

Schaueffèle était né à Bruges en 1802, d'un Westphalien qui servait loyalement la France comme commandant d'état-major et aide de camp du maréchal Jourdan. Ayant étudié la pharmacie avec Soubeiran, il acheta d'abord une officine à Thann pour se rapprocher de son vieux père établi à Colmar [3]. Il fonda, — c'est lui-même qui l'écrivait à son ancien maître [4], — « une société de médecine dans le

1. Séance du Comité de surveillance du 1er septembre 1859 dans : Arch. de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1e s., n° 2, fol. 96.

2. Séance du Conseil du 17 octobre 1859, reg. des délib., 1e s., n° 2, fol. 99 v°.

3. Discours de Vigier, dans *Union pharmaceutique*, 1882, p. 285-287.

4. Lettre à Soubeiran du 7 octobre 1843, en vue de se faire admettre dans la Société de Pharmacie de Paris (Archives de l'Ecole de pharmacie, reg. 59, n° 86).

département,... un cercle pharmaceutique. Enfin, assurait-il, j'ai, à quarante ans, osé aborder les épreuves du baccalauréat ès-lettres ; cinq jours après je subissais celles du baccalauréat ès-sciences... Trop souvent distrait des études de la chimie dont j'ai fait ma spécialité, encore occupé à la préparation de deux autres grades universitaires [il voulait devenir professeur à Strasbourg], je n'ai pu et ne pourrai d'ici un an ou deux publier quelque sujet digne de la presse... — Il y a beaucoup de sortes de dictionnaires, ajoutait-il en *post-scriptum*, mais pas un seul sur la pharmacie ; ne serait-ce pas un ouvrage à faire en commun ? » Il est curieux que Schaueffèle ait eu en même temps que Dorvault l'idée de composer une *Officine*.

En 1850 il acheta à Paris la pharmacie de Pelletier, rue Jacob. Fondateur enthousiaste de la Pharmacie Centrale de France, il fut nommé de très bonne heure président de son Conseil et mourut avec ce titre le 26 avril 1882[1].

Après de nouvelles discussions auxquelles prirent part tous les membres du Comité, Schaueffèle obtint que des démarches fussent immédiatement tentées auprès de Chevallier et de Bouchardat[2]. Le gérant s'en chargea. Mais son insuccès auprès de l'un lui fit juger inutile de se rendre auprès de l'autre. Chevallier estimait maintenant que son journal vivrait très bien à côté du nouveau « sans que

1. *Union pharmaceutique*, 1882, p. 285-287. — Autres détails sur Schaueffèle tirés des deux sources précitées : né le 31 mai 1802, reçu pharmacien en 1817, interne des hôpitaux de 1822 à 1826, pharmacien à la Pharmacie Centrale des hôpitaux de 1826 à 1827, établi à Thann de 1827 à 1843, à Paris en 1850; chevalier de la Légion d'honneur en 1863; président de la Société de pharmacie et de la Société de Prévoyance des pharmaciens de Paris, deux fois membre de la Commission supérieure du Codex, docteur ès sciences, agrégé de l'Université

2. Séance du Comité du 5 décembre 1859 (Arch. de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib., 1re s., n° 2, fol. 104).

les deux puissent se nuire mutuellement ». Pour les dédommager tout de même, Dorvault proposa « d'organiser une sorte de Conseil scientifique de la Pharmacie Centrale » et de les appeler tous deux à en faire partie[1].

Toutes les hésitations sont enfin levées : le 2 janvier 1860, le Comité de Surveillance est d'avis « que M. Dorvault publie le premier numéro le plus tôt possible et qu'il profite pour cela de la présence de M. Perrens qui vient d'arriver à Paris. M. Dorvault répond qu'il va s'en occuper immédiatement[2] ».

En effet, le « rédacteur-en-chef-gérant » du *Journal de pharmacie de Bordeaux* venait de prendre congé de ses lecteurs dans les termes qui suivent : « Quelques-uns de nos confrères ayant eu l'extrême bonté de nous exprimer des regrets sur la fin d'une publication dont ils approuvaient les tendances, nous sommes heureux de leur annoncer que la création prochaine par la Pharmacie Centrale de France d'un nouveau journal nous permettra de reprendre quelquefois la plume et de plaider encore la cause de la grande famille pharmaceutique. Nous prions nos indulgents amis de persévérer dans leurs bienveillantes dispositions[3]. » Pour indemniser Perrens de l'abandon de son ancien journal et le rétribuer du concours qu'il allait apporter au nouveau, le directeur se promit de lui accorder un logement dans l'hôtel d'Aumont[4].

L'*Union pharmaceutique* allait faire une autre victime que le journal Bordelais : c'était la *Revue* publiée comme

1. Séance du Conseil du 27 décembre 1859 (*Ibidem*, fol. 106).

2. Archives de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib., 1re s., n° 2, fol. 108.

3. *Journal de pharmacie de Bordeaux*, déc. 1859, *in fine*. Il parut à Bordeaux en 1860 et années suivantes une publication beaucoup plus restreinte qui ne s'augmenta qu'à la longue, le *Bulletin de la Société de pharmacie de Bordeaux* (in-8°).

4. Arch. de la Pharmacie Centrale de France, *loc. cit.*, fol. 106 v°.

supplément annuel à l'*Officine*. Dorvault annonça son intention de l'arrêter et d'en donner les matériaux au journal, acceptant un léger dédommagement pour prix de cette cession et de « ses veilles »[1].

La dernière *Revue pharmaceutique* fut éditée en janvier 1860 : elle établissait le bilan scientifique de l'année 1859 et cédait la place à la nouvelle publication. Son succès avait été tel qu'un libraire la fit continuer, — sans l'aveu de Dorvault, on se l'imagine, — sous le titre approchant de : *L'Année pharmaceutique*. On présentait cet annuaire comme « un livre d'utilité journalière qui peut prendre une petite place à côté de l'*Officine*, dont il est un complément obligé[2] ». Il se fondit en 1866 avec l'*Annuaire pharmaceutique*, autre monnaie de la *Revue* et qu'avait créé peu auparavant O. Reveil, pharmacien en chef de l'Hôpital des Enfants-Malades, professeur à l'Ecole de Pharmacie et à la Faculté de Médecine[3].

En résumé, l'*Union pharmaceutique* est fille de la *Revue pharmaceutique*, qui est elle-même née de l'*Officine*. Elle procède aussi en partie du *Journal de pharmacie de Bordeaux*; mais elle doit surtout la vie à la Pharmacie Centrale de France. C'est donc à Dorvault que revient doublement le mérite de l'avoir fondée, à Perrens et à Schaueffèle celui d'en avoir hâté l'éclosion.

1. On lui accorde 1.200 francs par an. (*Ibidem*, fol. 106 v°, 108 v°, 110, 114 v°, 115, 27 décembre 1859-25 février 1860.)

2. Préface de : *l'Année pharmaceutique, 1860*, par L. V. Parisel, Paris, 1861, in-8°.

3. *Annuaire pharmaceutique*, par O. Reveil, Paris, 1863-1874, in-12, continué par l'*Annuaire de la pharmacie Française et étrangère* du Dr Méhu, édité par le *Moniteur scientifique* de Quesneville, Paris, 1875, in-12.

CHAPITRE II

L'administration et la rédaction de « l'Union pharmaceutique » de Dorvault à M. Charles Buchet (1860-1890)

Le premier numéro.

1860 ! C'est la belle époque du Second Empire. La France, toute orgueilleuse de ses succès plus brillants qu'utiles à Sébastopol, Magenta, Solférino, jouit d'une paix glorieusement acquise et songe un peu follement à conquérir par delà les mers la Chine, l'Indochine et le Mexique. La grande « vie Parisienne » bat son plein. Apercevez-vous s'élever de terre le grandiose Opéra de Charles Garnier ? Voyez-vous dodeliner sous la colonnade du Palais-Royal les somptueuses robes à crinoline ? Entendez-vous aux bals chamarrés de la cour les gaies contredanses d'Offenbach ?...

Les journaux, signes certains de prospérité et de confiance, naissent en foule, s'adressant à tous, touchant à tout. Voici venir : Le *Tour du Monde*, l'*Arlequin*, la *Légion d'Honneur*, l'*Initiation*, la *Revue horticole de l'Algérie*, le *Bulletin Bibliographique*, le *Courrier Musical*, le *Moniteur de l'éleveur* (*France Hippique*), la *Maison de Campagne*, le *Roman et le Théâtre*, les *Conférences Ecclésiastiques*, *La Province à Paris et Paris en province*, les *Veillées Parisiennes*, la *Vérité Israëlite*, la *Mode Illustrée*, le *Plain-Chant*, l'*Echo des Assuran-*

ces, le *Père Sans-Gêne*, le *Journal des Petits-Enfants*, l'*Uniteur*, la *Revue Odontotechnique*, les *Annales de l'Agriculture des Colonies*, le *Conseiller, gazette des Chemins de Fer*[1], et d'autres encore qui arrivent sans bruit et ne s'attardent pas. Et tout cet essaim prend son vol dans le seul mois de janvier de 1860.

L'*Union pharmaceutique* fut « déclarée » au ministère de l'Intérieur par l'imprimeur Walder[2] le 12 de ce même mois comme devant être tirée habituellement sur deux feuilles et demie d'impression dans le format *in-octavo* à 2.000 exemplaires[3]. Le « dépôt légal » du premier numéro fut effectué le 30 janvier[4], et c'est sans doute le même

1. Cités par J.-F. VAUDIN, *Gazettes et gazetiers*, 2e année, Paris, 1863, in-8°, p. 1-68.

2. Imprimeurs successifs : de janvier 1860 à décembre 1862 : Walder, rue Bonaparte, 44 ; de janvier à décembre 1863 ; Carion, rue Bonaparte, 64 ; de janvier 1864 à décembre 1865 : Bonaventure, Ducessois et Cie, quai des Grands-Augustins, 55 ; de janvier 1866 à 1912 : Renou et Maulde (auj. Maulde, Doumenc et Cie), rue de Rivoli, 144.

3. Archives Nationales, F18 II 83.

4. Archives Nationales, F18 IV 91. — Voici un extrait de ce registre officiel du « dépôt légal » intéressant notre journal en 1860 :

« Ecrits périodiques, Ministère de l'Intérieur, 1860.
Dépôt légal.
L'Union pharmaceutique, journal
de la Pharmacie Centrale de France,
rue de Jouy, 7.
Nom de l'imprimeur : Walder.

Nos d'ordre	Dates du dépôt	Date	Format	Nombre de feuilles
1	30 janvier	Janvier	8	2 1/2
2	1 mars	Février	»	2 1/2
3	2 avril	Mars	»	2 1/2
4	27 avril	Avril	»	1 1/2
5	7 juin	Mai	»	2
6	30 juin	Juin	»	2 1/2
7	31 juillet	Juillet	»	2
8	31 août	Août	»	2
9	27 septembre	Septembre	»	2
10	30 octobre	Octobre	»	2
11	30 novembre	Novembre	»	2
12	29 décembre	Décembre	»	2 »

jour qu'on l'expédia comme spécimen à tous les pharmaciens de France.

Son format, commode et coquet, s'est maintenu sans modification à travers le demi-siècle passé [1]. Ses quarante pages s'enveloppaient d'une couverture bleue portant le titre et les principales indications bibliographiques avec la vignette qu'on y remarque encore aujourd'hui et qui est la marque adoptée, dès sa fondation, par la Pharmacie Centrale de France. Dorvault en a donné lui-même l'explication ; elle mérite d'être rappelée :

« ... Le personnage représente la Pharmacie s'appuyant d'une main sur un livre qui symbolise la Science et de l'autre sur le caducée, symbole du Commerce. Elle est entourée de tous les objets qui font la matière des études pharmaceutiques : appareils de pharmacie et de chimie, puis animaux, végétaux, minéraux, de manière à exprimer la devise *In his tribus versantur*, si fort affectionnée des anciens pharmaciens. Elle a en outre le coude appuyé sur les armes de Paris, pour rappeler que le siège de l'association est dans cette ville. Enfin, devant elle, est une colonne supportant le serpent et le coq d'Esculape. La Pharmacie Centrale, en amenant autant que possible l'unité dynamique dans les médicaments, fera beaucoup pour les progrès de la thérapeutique. Il était donc bon de sacrifier au dieu de la médecine [2]. »

Quand il avait été question en 1853 de créer la nouvelle feuille, le Conseil avait confié à Dorvault le choix de son titre, à condition cependant qu'il y fût fait mention de la Pharmacie Centrale, dont elle devait être

1. Pendant trente ans, les journaux de la Pharmacie Centrale ont été envoyés non coupés : au milieu de l'année 1890, on décida de les livrer tout rognés, malgré le supplément de frais qu'occasionnait cette mesure.

2. *Revue pharmaceutique de 1852, supplément à l'Officine pour 1853*, Paris, 1853, in-8°, p. 108. — Voir la vignette, ci-dessus, pl. XIII.

l'organe spécial [1]. Le directeur pensa l'appeler « *Archives de pharmacie* » [2] : ce nom, que les Allemands ont dans ce sens mis à la mode et que beaucoup de gens de science ont repris, ne convient pourtant pas absolument à une publication fréquente : les archives sont la réunion de tous les documents, — lettres reçues ou envoyées, comptes-rendus officiels, rapports, — qui intéressent exclusivement l'existence d'un homme ou d'un corps constitué : elles échappent généralement à l'impression. Leur nom, bien qu'un peu à tort, évoque l'idée d'une chose morte : le journal est au contraire l'actualité, c'est la vie.

L'on renonça en 1859 à cette appellation pour celle de *Moniteur Pharmaceutique* [3], mot qui était déjà à l'époque un peu suranné et que Dorvault eut l'heureuse inspiration de remplacer enfin par celui d'*Union pharmaceutique* [4].

Plusieurs raisons avaient pu conduire à ce choix définitif. D'abord nous sommes en France, pays où la mode sévit aussi tyranniquement sur le vocabulaire que sur l'ajustement des femmes. Or l'on ne peut nier qu'en l'an de grâce 1860, ce mot d'*union* ne fît recette dans la conversation et sur la première page des journaux de Paris. On y lit alors — ou du moins l'on y imprime — l'*Union chrétienne*, l'*Union industrielle*, l'*Union médicale*, l'*Union des Modes*, l'*Union nationale du commerce et de l'industrie*, l'*Union quotidienne*, l'*Union contre la con-*

1. Archives de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib., t. I, fol. 14, v°-15 (Séance du 3 octobre 1853).

2. Le prospectus portait : « *Archives de pharmacie et des connaissances accessoires*, journal publié par la Pharmacie Centrale des Pharmaciens » (Bibl. du dir. de la Pharm. Centr., P. C., convocations..., t. I, n° 11).

3. Délibération citée du Conseil du 27 décembre 1859.

4. Arch. de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1° s., t. II, fol. 112 (Rapport du Comité au Conseil du 25 février 1860).

trefaçon et la fraude, sans oublier cet énigmatique *Uniteur du monde visible et invisible* « organe des miracles et des révélations faits en la personne de M. Gagne (avocat des fous) par l'esprit divin qui daigne l'inspirer » [1].

On a reconnu au passage dans cette énumération le journal de Latour, l'*Union médicale.* Dorvault n'était pas sans se rappeler y avoir publié naguère les articles de sa *Revue pharmaceutique.* Il savait aussi combien avait contribué au succès de ce journal son caractère éminemment professionnel : la publication de la Pharmacie Centrale n'allait-elle pas offrir aux pharmaciens exactement les services que l'*Union médicale* rendait aux docteurs en médecine? N'était-il pas dès lors très naturel de donner à la nouvelle-née sa grande sœur pour marraine?

Enfin l'on éclaircira complètement la signification de ce titre si à sa suite on veut bien pénétrer dans la Préface et assister aux présentations d'usage :

« Le mouvement professionnel observé depuis quelques années, expose-t-elle, et dont il est juste, croyons-nous, d'attribuer la plus grande part à la Pharmacie Centrale, accuse un besoin impérieux de réorganisation, de solidarité et d'entente. Favoriser cette tendance de tous ses moyens est certainement le devoir de la publication nouvelle. Elle doit mettre en évidence les travaux estimables et ignorés des sociétés départementales, prêcher la création de nouvelles sociétés ou l'extension de celles qui n'ont pas d'éléments de vitalité suffisante. Elle doit en un mot contribuer à réunir les forces dispersées de la pharmacie française, et marcher avec elle vers le but commun, l'*unité par l'union.*

« La Pharmacie Centrale, ne l'oublions pas, est la maison commune, son journal devra être celui de tous. Tout en évitant soigneusement de se laisser entraîner dans des questions voilant

1. Archives Nationales, F[18] IV 91.

des animosités personnelles ou des intérêts de coteries, en un mot, sans prendre parti dans les questions susceptibles de troubler l'harmonie de notre grande famille, il doit accueillir les réclamations et les observations de tout le monde et *mériter son titre d'Union Pharmaceutique.* Sans abdiquer les droits d'une critique affectueuse et modérée, il doit recevoir avec bienveillance les travaux des confrères, car celui qui travaille, qu'il réussisse ou non, a droit à toutes les sympathies. Créé pour la défense des intérêts de tous, émanant d'un centre où l'individualité veut s'effacer et se fondre dans l'être collectif, il ne se dévouera à personne et ne servira de piédestal à aucune vanité. Sa seule ambition est de jouer le rôle d'un ami anonyme, qui viendra mensuellement s'asseoir au foyer du pharmacien, le tenir au courant de la nouveauté scientifique, encourager son goût pour le travail, lui conter la chronique professionnelle, écouter ses plaintes, et quelquefois lui faire agréer un conseil.

Cette préface où l'on reconnaît sous chaque phrase les idées et le style du premier « pharmacien des pharmaciens », décrit en d'autres termes plus précis encore le but et le caractère de la revue naissante :

« Si la maison a pu réaliser quelque bien, il lui reste encore bien plus à faire. Elle le sait; mais chaque chose a son heure, et il ne faut pas compromettre le succès par une ardeur trop hâtive. C'est la seule réponse à opposer à quelques impatiences, légitimes sans doute, à l'endroit de certaines mesures, comme aussi de certaines créations que tous nos confrères regardent comme le complément obligé de l'institution, auxquelles plusieurs se plaignent de n'avoir encore pu applaudir.

« Parmi ces désirables créations, il faut placer au premier rang celle d'un organe de publicité. La maison centrale, en relation avec presque tous les pharmaciens de France, a bien des choses à leur dire, et cependant jusqu'ici, obligée de correspondre péniblement et incomplètement avec eux, elle a bien souffert de ne pouvoir parler tout à son aise et à tout le monde. Si

elle a ressenti cette privation, les confrères la sentent aussi tous les jours. Placée en effet dans une position exceptionnellement heureuse pour être au courant de tout ce qui intéresse la profession, la Pharmacie Centrale est nécessairement désignée pour transmettre au corps pharmaceutique tous les renseignements utiles. L'absence d'une publication sérieuse et suivie est donc une véritable lacune. Elle croit être aujourd'hui en mesure de la combler.

« Qu'il soit entendu tout d'abord que bien que la Pharmacie Centrale dispose aujourd'hui d'un organe de publicité, elle ne veut ni ne doit s'engager dans aucune polémique. Quelle que soit la violence ou l'injustice des attaques dont elle a été ou dont elle pourra être l'objet, elle a refusé et refusera encore d'y répondre. Forte de la bonté de son principe et de la droiture de ses intentions, elle marchera invariablement vers son but avec le calme inaltérable qui convient à la force et que donne la conscience du devoir accompli.

« Disons ensuite que le journal ne doit ni rechercher, ni craindre la comparaison avec les journaux publiés jusqu'à ce jour. Le but n'est plus le même. Ceux-ci, rédigés par des hommes occupés de science et dans l'intérêt de la science, ne touchent en général que fort peu aux intérêts matériels de la profession depuis longtemps en souffrance. S'il eût fallu suivre la même voie, toute création nouvelle aurait été sans objet; les journaux existants suffisent largement à leur tâche; il serait malaisé d'aussi bien faire et imprudent de le tenter.

« Mais si tout en rendant à la science l'hommage qui lui est dû, tout en la considérant comme l'éternel flambeau qui doit éclairer la profession, on se souvient que la Pharmacie a une organisation professionnelle à étudier, et des intérêts commerciaux bien négligés à défendre, on pourra entrevoir la raison d'être et le but d'une publication nouvelle.

« Ce but peut s'indiquer en deux mots Réunir dans une publication mensuelle tous les renseignements de quelque nature qu'ils soient, pourvu qu'ils puissent présenter directement ou indirectement quelque intérêt ou quelque utilité au pharmacien. C'est, comme on voit, la suite et le développement de l'idée qui a

donné naissance à l'Officine et à ses Suppléments. De même que l'Officine est le recueil complet et manuel de tout ce qui peut être nécessaire dans la pratique de la profession, de même le journal devra être le recueil de tout ce qui peut paraître de nouveau dans ce sens. Qu'on ajoute à cela la série des renseignements commerciaux indispensables à la pratique pharmaceutique, et dont on est obligé de se passer ou qu'on doit puiser dans la presse extra-professionnelle, on aura l'idée exacte du plan qui doit être suivi. »

Succès sans précédent dans le journalisme pharmaceutique.

S'il est vrai que le journal de la Pharmacie Centrale n'allait pas peu contribuer à augmenter le prestige de cette institution, il n'est pas moins certain que le renom de l'institution, déjà considérable après sept années d'exercice, fut la cause directe de la réussite instantanée du journal.

Aucune réclame n'est faite hormis l'envoi du prospectus et du premier numéro à tous les pharmaciens de France. Et cependant on enregistre 400 abonnés avant que le second numéro ait paru, plus de 800 au mois de mai et 900 en juin[1]. « Ce journal, dit un rapport du 14 août 1860, qui a été créé pour rattacher la Pharmacie Centrale à la grande famille pharmaceutique, a déjà pleinement réussi[2]. » A la fin de l'année, Dorvault remercie 1.150 adhérents[3] de leur empressement sympathique : « Le succès a dépassé notre attente, nous avons réussi à trouver des lecteurs en dehors de nos relations habituelles et parmi des confrères avec

1. Archives de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1re série, t. II, fol. 115 v°, 121 v°, 129.
2. *Ibidem*, fol. 139.
3. *Ibidem*, fol. 156.

lesquels nous n'avions pas eu jusqu'à ce jour le plaisir de correspondre. Nous nous en réjouissons, moins à cause de notre succès personnel qu'en vue de l'entente générale et du désir que nous avons de voir les pharmaciens de France ne former qu'une famille[1]. »

A partir de ce moment le journal est universellement connu et c'est bien par son propre mérite qu'il opère de nouvelles conquêtes. En 1864 il a pour lecteurs « la moitié des pharmaciens[2] ». En commençant le dixième volume de l'*Union pharmaceutique* qui correspond à la dix-septième année de l'existence de la Pharmacie Centrale, le directeur se réjouit que « la mère et l'enfant » soient « devenus sans conteste l'établissement le plus important et le journal le plus répandu de la profession[3] ».

En 1875, le nombre des abonnés est de près de 4.000 sur 6.000 à 7.000 pharmaciens exerçant en France[4]; en 1880, il atteint 4.500[5], s'augmente d'un millier en cinq ans[6], devenant « tellement considérable... qu'il ne faut pas s'attendre maintenant à le voir s'accroître beaucoup[7] ». La revue croît pourtant toujours et sans cesse, acquiert tous les ans 100 à 200 fidèles adeptes, atteignant en 1890, à la mort de Genevoix, le chiffre de 6.000 souscripteurs[8] qu'elle dépassera de beaucoup en continuant sous la nouvelle

1. *Union pharmaceutique*, janvier 1861, p. 1.

2. Bibliothèque du directeur de la Pharmacie Centrale, P. C., convocations, etc., t. I, n° 80.

3. *Union pharmaceutique*, janvier 1869, introduction.

4. *Pharmacie Centrale de France. Assemblée générale du 14 août 1875*, in-8°, compte-rendu de Dorvault.

5. Bibliothèque du directeur de la Pharmacie Centrale, P. C., convocations, etc., t. II, n° 53, p. 33.

6. *Ibidem*, n° 98, p. 17.

7. *Ibidem*, n° 70, p. 27.

8. *Pharmacie Centrale de France, compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 30 mai 1891*, p. 15.

direction sa marche ascendante[1]. On pouvait dire il y a vingt-sept ans : « Il n'y a peut-être pas ailleurs, même en Allemagne, un recueil de pharmacie qui ait autant d'abonnés payants[2]. » Cette présomption d'alors est aujourd'hui certitude.

L'un des premiers facteurs de son succès est la modicité du prix des abonnements qui garantit le désintéressement de ceux qui l'éditent. Les dirigeants désirent, les actionnaires approuvent qu'on n'y cherche point une source de bénéfices [3].

Le prix initial est de 6 francs par année, soit 0 fr. 50 la livraison. Mais voici que les tirages se rapprochent, le nombre des pages est doublé. « Serait-il prudent, en présence des frais de typographie qui ont augmenté de 20 %, d'élever le prix de l'abonnement ? » C'est la question qu'on croit devoir poser en septembre 1878 au Comité de Surveillance : il n'hésite pas à juger « préférable de faire un sacrifice et de maintenir le prix actuel ». Le Conseil, consulté à son tour, partage absolument l'avis de son comité; l'Assemblée générale ratifie sans balancer la décision du Conseil [4].

Bien plus l'*Union pharmaceutique* a toujours été envoyée gracieusement aux élèves ou aux internes qui la sollicitaient au nom d'une collectivité : c'est ainsi qu'en 1875, par exemple, on satisfait à une demande des internes de l'Hôtel-Dieu, rédigée en vers, et à celle d'un groupe Alsacien-Lorrain, qui remercia en termes émus la mai-

---

1. Comptes rendus analogues des années suivantes.

2. *Pharmacie Centrale de France, compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du 7 mai 1885*, p. 18.

3. Bibl. du directeur de la Pharmacie Centrale, P. C., convocations, etc., t. I, n° 60, p. 4 et Arch. de la Pharm. Centr., reg. des dél., 1e s., n° 2, fol. 180 v°.

4. Archives de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib., 1e s., t. IV, p. 329-333.

son de France[1]. « Rappelez-vous, Messieurs, disait le rapporteur du Conseil Favrot aux actionnaires, que la fondation du journal n'a pas eu pour but une pensée de spéculation », mais « le désir de faire aimer la Pharmacie Centrale[2]. »

Le règne de Dorvault (1860-1879).

L'*Union pharmaceutique* est propriété de la société en commandite « La Pharmacie Centrale de France ». Les directeurs de la Pharmacie en sont les gérants responsables. Ils disposent de ses pages ainsi qu'ils le jugent convenable. Ils apposent leur signature au bas de chaque livraison.

Le Conseil de Surveillance a convenu lui-même, dans une de ses réunions, que « la rédaction du journal appartient au directeur, et le Conseil ne peut lui imposer l'insertion d'un mémoire. Il peut seulement manifester un désir[3] ».

Il est bien évident que ce pouvoir discrétionnaire est surtout un pouvoir de direction générale et de contrôle. Obligé de donner ses ordres à un personnel considérable, de prendre le soin d'une correspondance absorbante et d'étudier par lui-même les questions de science, d'industrie, de comptabilité, de droit, d'architecture les plus variées, le gérant de la Pharmacie Centrale ne saurait trouver le loisir de régler les détails minutieux d'une publication fréquente.

1. Archives de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib., 1e s., n° 2, fol. 180 v°. (Assemblée générale du 14 août 1861).

2. Séance du Conseil de Surveillance de la Pharmacie Centrale du 13 août 1864 (Archives de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1e s. n° 3, f° 47 v°).

Dorvault ajoutait lui-même, à sa préface de janvier 1860, ce post-scriptum significatif : « En faisant connaître que la Pharmacie Centrale vient de s'attacher notre collègue et ami, M. Perrens, de Bordeaux, dont la plupart de nos confrères ont déjà pu apprécier le mérite, c'est dire qu'en même temps qu'il m'aidera dans les soins ordinaires de notre institution, il prendra une large part à la rédaction de ce journal. » — Mais on ne trouve pas d'autres précisions.

Si d'autre part nous examinons les sommaires des premiers numéros, nous les verrons se composer des rubriques suivantes : « Intérêts professionnels », « Pharmacie », « Chimie », « Toxicologie », « Revue médicale », « Miscellanées », « Bibliographie », « Chronique », « Courrier ». C'est là à peu de chose près le plan de l'*Officine* et de la *Revue pharmaceutique*. Cependant le « Courrier » est un élément nouveau : Dorvault y répond en quelques mots aux lettres individuelles qui lui ont été adressées, quand la réponse lui paraît devoir présenter une utilité générale. D'autre part les « Intérêts professionnels » entraient auparavant dans la *Revue* sous le nom de « Législation pharmaceutique » : il semble que ce soit Perrens qui ait importé ce titre plus étendu, car on le voit figurer déjà dans le journal qu'il publiait à Bordeaux l'année précédente.

D'autres détails, sans importance par eux-mêmes, montrent que Perrens travailla activement les deux premières années à la confection du journal malgré ses occupations absorbantes de chef du personnel[1]. Ce surmenage fut même la cause de son départ[2].

Vers la fin de l'année 1862, il obtint de retourner dans

1. *Union pharmaceutique*, janvier et février 1875, Courrier.
2. Notice dans *Union pharmaceutique* de septembre 1893.

son pays comme co-directeur de la succursale Bordelaise de la Pharmacie Centrale de France [1].

Peu après il fut nommé professeur-adjoint à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux et devint titulaire de la chaire de matière médicale quand cette école fut érigée en Faculté. « Son enseignement, nous écrit M. P. Carles qui fut son collègue et son ami [2], avait cette note particulière de donner satisfaction aux besoins immédiats des étudiants en pharmacie. On sentait en lui le praticien qui avait eu à lutter avec la droguerie pour se procurer des drogues de qualité et d'origine. Quand je serai mort, disait-il souvent, et que mon ami X... n'y sera plus, il n'y aura plus de pharmaciens praticiens ou anciens praticiens dans l'enseignement pharmaceutique ! Et en réalité cela est arrivé... Sa bonhomie était constante. Il n'ajourna *jamais* aucun candidat. »

Il dut abandonner définitivement la Pharmacie Centrale pour remplir la fonction de pharmacien en chef des hospices et des hôpitaux de Bordeaux, et celle d'adjoint au maire de cette ville. En mourant le 17 août 1893, il laissait le souvenir d'un vrai savant et d'un sincère philanthrope qui avait été l'âme d'une foule de sociétés de bienfaisance pharmaceutiques ou extra-professionnelles [3].

1. Archives de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1re s., t. II, fol. 228 v° (Séance du Comité du 29 novembre 1862).

2. Lettre du 10 février 1912.

3. Notice citée. — Ouvrages de J. Perrens : *Rapport présenté à la Société de pharmacie de Bordeaux... sur... le Congrès de Lyon de 1857*, Bordeaux, 1858, in-8°, 63 p. ; *Opinion... sur la législation pharmaceutique*, Bordeaux, 1864, in-8° ; *Réponse de la Société de pharmacie de Bordeaux aux questions qui doivent être traitées au Congrès pharmaceutique international de Brunswick*, Bordeaux, 1865, in-8°, 12 p. ; *Rapport sur les questions qui doivent être discutées au Congrès de Clermont en 1876*, Bordeaux, 1876, in-8°, 12 p. ; *Du service pharmaceutique dans les hôpitaux de Bordeaux*, Bordeaux, 1883, in-8°, 76 p. ; *De l'installation défi-*

Son style était correct et fort aisé, mais il n'approfondissait pas toujours assez les sujets qui tentaient sa plume [1].

Par qui Perrens fut-il remplacé à la rédaction de l'*Union pharmaceutique ?* Problème difficile, car les documents font défaut pour le résoudre. Dorvault appose uniformément sa griffe à la fin de tous les numéros, les rédacteurs divers signent leurs articles respectifs ; du rédacteur principal il n'est jamais fait mention. M. Georges Soënen pense que ce fut d'abord DUBRAC, appelé d'ailleurs à ce moment à remplir les fonctions de sous-directeur [2].

En mai 1866, Dorvault annonçait au Comité de Surveillance qu'il se décidait « à agrandir les laboratoires et à créer un laboratoire d'analyse qui recevrait des élèves payants... Il a confié à M. Lebaigue, successeur de M. Robiquet et pharmacien retiré, la direction de ce laboratoire... La réputation de M. Lebaigue comme chimiste » fit approuver ce choix au comité [3].

Eugène LEBAIGUE avait été en effet préparateur à l'Ecole Polytechnique, attaché au bureau des essais de l'Ecole des Mines, pharmacien en chef de la maison de Charenton [4].

Il n'est pas douteux qu'il se soit occupé tout de suite de l'*Union* qui à partir de ce moment et jusqu'à la mort de Dorvault fut élaborée dans le laboratoire de chimie.

La guerre Franco-Allemande arrivait sur ces entrefai-

---

nitive de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, Bordeaux, 1884, in-8°, 16 p. ; *L'enseignement de la pharmacie dans les facultés mixtes*, Bordeaux, 1888, in-8°, 16 p.

1. Lettre citée de M. Carles.

2. Lettre de M. G. Soënen à M. Gillet, du 5 novembre 1911, p. 1.

3. Archives de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1re s., t. III, fol. 122 v°.

4. *Répertoire de pharmacie*, 1873, page du titre. — Ouvrages de LEBAIGUE : *Emploi thérapeutique des hydrates gélatineux*, Paris, 1863, in-8° ; *Des compte-gouttes*, Paris, 1867, in-8°.

tes avec son cortège de bouleversements et de désolations. La Pharmacie Centrale assura le plus longtemps possible le service de ses clients, fit même don d'une grande quantité de quinquina et de boissons fortifiantes pour les blessés [1]. Mais sous la Commune, ses bâtiments, sa précieuse machinerie coururent grandement le risque d'être saccagés ou de subir le sort de leur voisin, l'Hôtel de Ville. Le personnel restant dans l'établissement donna alors la mesure de son loyalisme : il transporta dans les caves secrètes documents et objets précieux, monta la garde jour et nuit en armes sur les toits et derrière les portes. A la tête de ces braves gens le sous-directeur Philippe exposa vingt fois sa vie et parvint à tout sauver [2].

Mais comme les autres services, le journal avait subi le contre-coup de cette terrible aventure. Il cessa complètement de paraître dans les dix premiers mois de l'année 1871 [3].

Ce ne fut plus Lebaigue qui le reprit, bien que la Pharmacie Centrale eût conservé leurs places aux employés qui l'avaient quittée pour défendre leur pays [4]. Ce fut Frédéric WURTZ, un Alsacien de vingt-six ans qui, avant la guerre, se trouvait à Strasbourg préparateur à l'École supérieure de Pharmacie et interne dans les hôpitaux civils. En 1871, « remplissant jusqu'au bout ses devoirs de Français, *il* quittait le pays natal et optait pour la

1. Archives de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib., 1re s., t. III. Séance du Comité du 26 juillet 1870.

2. Archives de la Pharmacie Centrale, dernier registre cité, *in fine*.

3. Les abonnés payèrent demi-prix (*Union pharmaceutique*, juillet 1871).

4. Nous ne savons pour quelle cause Lebaigue quitta la Pharmacie Centrale : nous avons déjà dit qu'il se trouvait en 1873 chef de laboratoire dans une autre maison et rédacteur en chef du *Répertoire de pharmacie* (*Cf. supra*, 1e partie, chap. V).

mère patrie... Porté malgré tout vers les travaux scientifiques, il prenait à la Pharmacie Centrale de France la direction du laboratoire des recherches... ». Il s'occupa dès lors de vulgariser plutôt que de créer, réservant ses observations pour les publications de Dorvault [1].

En 1877, Würtz abandonnait à son tour la Pharmacie Centrale pour des raisons de famille. — Cette fois le journal quitta définitivement les laboratoires et devint autonome en pénétrant dans le bureau d'O'Rorke.

O'Rorke était né à Paris en 1824 d'une famille Irlandaise. « Ses goûts l'avaient porté de bonne heure vers l'étude des sciences naturelles. Élève en pharmacie, puis interne et lauréat des hôpitaux, il avait été reçu docteur en 1849. Sa vie, dès lors, est singulièrement agitée. A peine en possession de son diplôme, il se joint à une expédition scientifique Belge qui n'entreprend pas moins que le tour du monde. Au retour, en 1852, les armateurs du navire *Océanie* lui offrent une magnifique trousse de chirurgie en souvenir de ses services.

« De 1854 à 1865, il se fixe à Paris et y pratique la médecine, non sans succès ; les clients étaient venus et nombreux, appréciant le savoir, la modestie et la bienveillance qui caractérisaient le docteur. Mais en 1866, la nostalgie de la mer, un désir irrésistible de revoir les pays du soleil (maladie commune aux vrais voyageurs) s'emparent de lui et nous le retrouvons successivement

1. Éloge prononcé par M. Leidié à la Société de pharmacie de Paris, dont Würtz avait été en 1875 le secrétaire annuel, dans : *Journal de pharmacie et de chimie*, 1899, t. II, p. 334-336. — Frédéric Würtz était né à Strasbourg le 7 octobre 1845, il mourut à Paris le 10 septembre 1899. Il était membre de la Société de pharmacie de Paris et de plusieurs sociétés de province, de la Société de thérapeutique, membre d'un jury d'admission à l'Exposition universelle de 1889, officier de l'Instruction publique. — Publications : *Rapport sur la propylamie*, Paris, 1873, in-8°; *Conférence faite à la réunion annuelle de la Société des pharmaciens de l'Aisne* (25 juillet 1875), Laon, 1876, in-8°.

en Egypte avec une mission, en Orient, sur les côtes méditerranéennes, aux Antilles, dans l'Amérique du Sud, comme médecin sanitaire. En 1870-1871, il est médecin auxiliaire sur le transport de l'État *Japon*, et le voilà en route pour la Cochinchine. Revenu à Paris en 1872, il reste pendant trois ans attaché au service médical de la Préfecture de police, puis s'embarque de nouveau avec une expédition scientifique qui se propose de visiter l'intérieur de l'île de Sumatra. Il était enfin rentré en France en 1876.

« O'Rorke avait rapporté de ses nombreuses visites aux contrées les plus riches en produits médicinaux une foule de connaissances et de renseignements qui rendaient sa conversation fort instructive ; il avait d'ailleurs l'intelligence vive, la parole facile, et une grande affabilité [1]. »

Les amis qui avaient le secret de parvenir dans le recoin silencieux de l'hôtel d'Aumont où le vieux docteur avait amoncelé ses chers livres, le trouvaient à toute heure du jour penché sur des liasses d'épreuves entre la fumée d'une inséparable pipe et les vapeurs d'un éternel samovar. Dorvault se l'était attaché pour son savoir quasi-encyclopédique, l'employait à la fois à la révision de l'*Officine* et à la rédaction de l'*Union* [2]. — Épuisé par la dysenterie chronique qu'il avait contractée au cours de ses lointains voyages, O'Rorke s'éteignit le 4 février 1880,

---

1. E. Ferrand, dans l'*Union pharmaceutique*, février 1880, p. 63-64. — Ouvrages principaux d'O'Rorke : *Du suc de citron...*, Paris, [1857], in-8° ; *Produits divers des euphorbiacées*, Paris, [1858], in-8° ; *De quelques produits des euphorbiacées*, Paris, 1858, in-8° ; *Recherches sur la manne des Hébreux*, Paris, 1860, in-8° ; *De l'aliment...* 40 p.

2. Nous tenons ces intéressants détails de M. Hariot, assistant au Muséum d'Histoire naturelle, dont le père, établi à Méry, avait été l'un des fondateurs de la Pharmacie Centrale de France et qui fréquenta lui-même comme étudiant ses laboratoires. Nous remercions encore M. Hariot de la bonne grâce avec laquelle il a bien voulu nous renseigner.

deux mois seulement après avoir demandé sa retraite [1].

Dorvault l'avait précédé d'un an dans la tombe, exactement le 16 février 1879. Jusqu'au dernier moment, il avait surveillé de près la publication de sa chère revue : « devenu vieux, le lion avait conservé toutes ses griffes [2]. »

Les pharmaciens lui firent de grandioses funérailles et lui érigèrent un buste dans la cour d'honneur de la rue des Nonnains-d'Hyères. Émile Genevoix fut chargé par le Conseil de Surveillance [3] de saluer en son nom le grand fondateur dans une livraison au cadre endeuillé de l'*Union pharmaceutique* :

«... Lui qui n'était ni droguiste, ni comptable, qui avait l'élocution hésitante, la plume parfois rebelle, lui qui était comme le plus grand nombre des pharmaciens, un apprenti en administration, dans l'art de discerner et de gouverner les hommes, a suppléé à tous ces éléments absents ou embryonnaires, par son énergie et son incessante activité [4]. »

---

1. E. Ferrand, notice dans l'*Union pharmaceutique*, février 1880, p. 63-64.

2. Lettre de M. G. Soenen citée.

3. Archives de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib. 1re s., t. IV, p. 345.

4. *Union pharmaceutique*, février 1879, p. 33-35. — Dans le même numéro, discours de Bouchardat, Gravelle, Lefranc (du Havre), Perrens.

Ouvrages de Dorvault autres que l'*Officine* : *Petite pharmacie de famille*, Paris, 1846, in-16, 22 p. ; *Projet de loi sur l'exercice de la pharmacie modifié de celui élaboré par le Conseil d'État en 1846*, Paris, 1850, in-8°, 15 p. ; *Iodognosie, ou monographie chimique, médicale et pharmaceutique des iodiques en général...*, Paris, Labé, 1850, in-8°, XXI-274 p. ; *De l'organisation de la pharmacie en France*, Paris, 1851, in-8° ; *Voyage pharmaceutique à l'Exposition universelle de Londres*, Paris, 1851, in-8°, 39 p. ; (Recueil de notices sur la glycérine végétale anglaise extraite de l'huile de fruits de palmier), in-8°. — Collaborateur de l'*Union médicale*, la *Gazette médicale*, le *Journal des connaissances médicales*, l'*Almanach de France*, etc...

Notices sur Dorvault dans : G. Vapereau, *Dictionnaire... des contempo-*

Emile Genevoix et Eusèbe Ferrand (1879-1890).

C'est précisément Genevoix qui, après un interrègne de deux mois pendant lequel Vallée fut « administrateur provisoire », se trouva appelé à prendre en mains la direction de la Pharmacie Centrale et de son journal [1].

François-Émile GENEVOIX avait vu le jour le 6 janvier 1828 dans une petite ville de la Creuse, la Celle-Dunoise. Après de bonnes études classiques, il vint à Paris et, pour utiliser le diplôme de pharmacien qu'il venait de conquérir, il achetait en 1853 la pharmacie Miquelard-Debreuil, 14, rue des Beaux-Arts, dans laquelle il avait été élève et qu'il dut céder à son fils, M. le Dr François Genevoix, au moment où la confiance des actionnaires lui transmettait les pouvoirs de feu Dorvault.

Deux traits émergent du caractère du nouveau directeur : la philanthropie et l'amour des belles-lettres.

« Genevoix, dit M. Charles Buchet qui l'avait vu de très près à l'œuvre, était un homme de bien dans toute l'acception du mot... Beaucoup d'entre nous savent qu'on ne

---

rains, 5e édit., Paris, 1880, in-4°, p. 590 ; TURGAN, *Les grandes usines* t. XVII, Paris, 1882, in-4°, 343e livr., p. 5 ; DECHAMBRE, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, t. XXX, Paris, 1884, in-8°, p. 412-414 : « Nous considérons comme un devoir de consacrer quelques lignes dans ce dictionnaire à l'illustre fondateur de la Pharmacie Centrale de France... etc. » (Signé : L. HAHN ; cet article est partiellement consacré à la Pharmacie Centrale) ; *Grande Encyclopédie*, t. XIV, p. 950 (art. signé BOURGOIN) ; J. C. POGGENDORFF's, *Biographisch-literarisches Handwœrterbuch*, 3e vol. (1858-1883), Leipzig, 1898, gr. in-8°, p. 374 ; Ch. SELLIER et Charles BUCHET, *La Pharmacie Centrale de France*, Paris, 1903, in-4°, p. 148-152 ; SCHELENZ, *Geschichte der Pharmacie*, Berlin, 1904, in-8°, p. 684, 724, 745, 801[1], 808 ; et journaux de février 1879.

1. Les numéros de février et mars 1879 sont signés : VALLÉE ; celui d'avril et les suivants : E. GENEVOIX. Ce dernier fut nommé directeur le 17 avril 1889.



Pl. XVI.

Emile Genevoix.

s'adressait jamais à lui inutilement ; il s'intéressait à la situation de chacun et me demandait souvent des détails sur leur existence, leur intérieur, leur famille ; jamais il n'a refusé un service »[1]. Sa bienfaisance s'étendit au corps pharmaceutique tout entier, nous le verrons en parcourant la série des services rendus à ce corps par notre journal. Elle en dépassa même les limites.

En 1867, il avait accepté, dans la commune de Romainville, l'ingrate fonction de maire, et la conserva pendant vingt-deux ans [2]. Pendant la guerre, il fallut « faire rentrer dans Paris cette population qui avait mis en lui toute sa confiance, il fallut lui assurer les subsistances, car on manquait de tout. Genevoix fut à la hauteur de la mission qu'il avait à remplir ; par ses soins les habitants de Romainville furent de ceux qui souffrirent le moins pendant ces temps douloureux ». Après la paix « il entreprit des travaux considérables dans Romainville et édifia une mairie digne d'une ville importante [3] ». Il y a onze ans, la cité qu'il combla ainsi de ses bienfaits inaugurait solennellement un *boulevard Emile Genevoix*. Le directeur actuel de la Pharmacie Centrale, convié à cette cérémonie, félicitait la municipalité de sa touchante initiative dans une lettre qui fut intégralement reproduite dans le *Journal de Saint-Denis* : « Vous allez par cette grande manifestation, écrivait notamment M. Ch. Buchet, réparer un regrettable oubli ; M. Genevoix est mort sans être décoré

1. Discours, dans *Union pharmaceutique*, avril 1890, p. 187.

2. Discours de B. Gourdon, ancien maire de Romainville, dans *Union pharmaceutique*, avril 1890, p. 189.

3. Discours de G. Husson, maire de Romainville, *ibidem*, p. 188. — Il était en 1884 membre de la Délégation cantonale de Pantin pour l'Instruction primaire, président honoraire de l'Orphéon de Romainville et d'un grand nombre de sociétés utiles (Archives de la Pharmacie Centrale de France, corresp. particulière, vol. 8, *passim*).

et pourtant personne ne méritait autant que lui cette distinction [1]. »

L'autre trait dominant du caractère de Genevoix est la tournure littéraire de son esprit. Il a choisi sans contrainte une carrière éminemment scientifique ; cependant il possède à fond ses auteurs anciens ; il les relit et les cite dans ses ouvrages, dans ses discours. Il écrit pour le plaisir d'écrire, avec une facilité et une bonhomie heureuses. La seule critique que son ami, Eusèbe Ferrand, ose lui adresser comme écrivain, — et Ferrand l'a très bien jugé [2], — « c'est un peu trop de bienveillance, ou de faiblesse, comme on voudra, pour ce qu'il avait une fois écrit. Il produisait d'abondance, sans arrêt et sans hésitation, livrant ses feuillets au compositeur à mesure qu'il les avait couverts de son écriture régulière et propre, sans ratures et sans renvois. Ses discussions, ses arguments étaient cependant toujours présentés avec clarté et il lui arrivait de les rendre plus précis par l'emploi d'ingénieuses métaphores ».

Pendant longtemps il fut l'orateur attitré des congrès et aussi des deuils professionnels. « Il parlait sans préparation, ne se laissant jamais désarçonner par les interruptions, retrouvant le fil de la discussion au moment opportun, tournant parfois, par une digression habile, les arguments de ses adversaires en les utilisant contre eux... »

Dès le collège, il fut poète, et plus tard la poésie fut encore le délassement qu'il appréciait avant tous les autres. Les vers qu'il a réunis dans le petit volume intitulé *Rimes de l'Officine* [3] résument à peu près sa vie :

1. Inauguration effectuée le 4 novembre 1900 (*Cf.* article de MINOT dans *Union pharmaceutique*, 30 novembre 1900).

2. *Notes biographiques* dans *Union pharmaceutique*, avril 1890, p. 190-196.

3. Paris, 1875, in-18, 213 pages.

il les a divisés lui-même en Rimes de la jeunesse, Rimes administratives, Rimes pharmaceutiques. Les premières sont empreintes d'une mélancolie étrange et toute Lamartinienne :

Maintenant j'ai franchi ces heures d'espérance
Où l'enfant dort avant le jour
Et mon cœur s'est hélas vêtu d'indifférence
Comme un cœur vieux d'âge et d'amour.

Celles qu'au contraire lui ont suggérées les actes de sa vie administrative et professionnelle respirent la joie de l'action, l'amour des bons mots.

Répartir le bien-être, ainsi fut ma devise...
Mes rimes et ma prose ont marché vers ce but ;
J'ai prêché l'union. A l'orgueil qui divise
Ma main confraternelle opposa son tribut.
Si, quittant le comptoir, j'ai parfois ceint l'écharpe,
Mes vers ont poursuivi d'identiques desseins.
... Combien étaient plus doux les chants de la jeunesse,
A l'aurore rosé des beaux jours de printemps !
L'homme voudrait toujours que son printemps renaisse,
Mais le soleil a l'ombre, et la vie a le temps [1] !

Eusèbe Ferrand disait encore de Genevoix [2] : « Son vrai terrain, c'est le journal, et ses chroniques de la *France*

1. *Rimes de l'Officine*, Péroraison, p. 207-208. Sur Genevoix poète, lire : A. Chéreau, *Le Parnasse médical Français*, Paris, 1874, in-16, p. 247-248.— Principales publications d'Emile Genevoix : *La goutte*, Paris, 1861, in-8° ; *Réponse au rapport de M. Malapert*, Paris, 1864, in-4° ; *Le stage et l'enseignement de la pharmacie à Paris*, Paris, 1865, in-8° ; *Les spécialités pharmaceutiques à l'Assemblée Nationale*, Paris, 1874, in-8° ; *Lettre... sur l'huile de marrons d'Inde*, Paris, s. d., in-4° ; *Adjudication de fournitures aux établissements publics*, Paris, 1883, in-8°.
2. *Notes biographiques* citées.

médicale forment certainement la partie la plus heureuse de son bagage littéraire. » On conçoit qu'un tel homme ne pouvait se désintéresser de la publication florissante qu'il allait être appelé à diriger en même temps que la Pharmacie Centrale de France : il s'y appliqua avec passion.

L'organisation du grand établissement s'était quelque peu relâchée avec la vieillesse et la maladie de Dorvault : le nouveau directeur pourvut à son très prompt relèvement. Le journal lui-même ne donnait plus satisfaction parfaite à la totalité de ses lecteurs. On trouvait que Wurtz lui avait communiqué une allure trop exclusivement chimique, qu'O'Rorke ne s'intéressait pas assez aux questions juridiques et professionnelles. Genevoix exposa au Comité de Surveillance qu'il lui paraissait « nécessaire de confier la rédaction pharmaceutique à un comité spécial comme cela a lieu pour la plupart des recueils scientifiques sérieux [1] ». Sur ces entrefaites, le Dr O'Rorke tombait gravement malade. L'homme que Genevoix désigna pour le remplacer montra vite qu'il était capable de le bien conduire sans autre aide que les conseils du directeur, et l'idée du Comité fut abandonnée : on sait du reste combien est généralement illusoire l'action des comités dans les journaux.

Le nouveau « secrétaire de la rédaction » de l'*Union*, — c'est le titre que lui donnait Genevoix [2], — était un vieil ami des pharmaciens en général, de la Pharmacie Centrale et de son nouveau gérant en particulier. Eusèbe Ferrand était né en 1834 à La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), où son père exerçait la médecine. Après de bonnes études

1. Séance du 29 mai 1879 (Archives de la Pharmacie Centrale, 2e s., no 1, p. 24).

2. *Union pharmaceutique*, décembre 1886.

au collège de Meaux, aux lycées Charlemagne et de Versailles, après quelques années d'internat à Sainte-Eugénie et à la Salpêtrière, il exerça la pharmacie à Paris d'abord seul, puis comme associé de Massignon. Mais ses goûts littéraires l'entraînaient irrésistiblement vers le journalisme : la *France Médicale*, le *Répertoire* et le *Journal de pharmacie*, la *Vigne*, le *Courrier des familles*, se disputaient l'honneur de recevoir ses articles. Vers 1875, il ne résista plus à ses goûts littéraires, leur sacrifia ses intérêts matériels, abandonnant pour toujours l'officine [1]. Quand Emile Genevoix fit choix de lui, il était déjà publiciste de carrière.

Les deux hommes se connaissaient d'ailleurs de longue date, et ils avaient toujours sympathisé. Au grand Congrès pharmaceutique de 1867, Genevoix était rapporteur de la septième question intéressant la publicité, tandis qu'Eusèbe Ferrand répondait à la neuvième ainsi rédigée : *En raison des garanties que présente le pharmacien, alors que la plupart des substances employées en pharmacie peuvent devenir nuisibles lorsque la dose en est exagérée, n'est-il pas illogique d'appliquer au pharmacien l'ordonnance sur la vente des substances vénéneuses ?* ... Le rapporteur, après avoir dressé une statistique très intéressante des empoisonnements criminels entre 1851 et 1863, conclut à la suppression de la loi. Il fut approuvé « à l'unanimité et par acclamation [2] ». Les liens d'amitié qui unissaient Genevoix et Ferrand se renouèrent avec la création en 1878 de l'Association Générale des Pharmaciens de France, dont ils furent les premiers président et vice-président.

Ferrand était déjà à ce moment conseiller de la So-

1. Discours de M. Blaise, dans *Union pharmaceutique*, mars 1892, p. 136.
2. L. André-Pontier, *Histoire de la Pharmacie*, Paris, 1900, in-8°, p. 370.

ciété de Prévoyance entre les Pharmaciens de la Seine et c'est au nom de cette société et même « de la profession tout entière » que le 22 juin 1871 il remerciait Dorvault d'avoir mis à la disposition de ses collègues « 25.000 francs de produits destinés à ravitailler les pharmacies détruites ou endommagées par le feu ennemi pendant le siège » et pour avoir augmenté de 15.000 francs son prêt d'honneur à la profession en raison des nouvelles ruines amoncelées par la Commune [1]. Ce furent là les premiers rapports d'Eusèbe Ferrand avec la Pharmacie Centrale de France. On devine qu'ils se firent encore plus cordiaux à l'avènement de Genevoix et l'on ne s'étonnera pas qu'ils soient devenus ce que l'on sait en décembre 1879.

Le nouveau rédacteur allait pouvoir mettre en valeur dans l'*Union*, outre ses qualités de bon confrère, son grand talent d'écrivain et d'homme d'étude.

Comme Dorvault et comme Perrens, toute question intéressant la pharmacie en tant que science ou négoce le passionnait, provoquait chez lui des réflexions, une attitude, une action. Il prenait un parti après mûre réflexion, s'y maintenait avec calme et fermeté, reconnaissant de bonne foi les bons côtés de la thèse adverse. La même raison froide et sûre apparaît dans la conduite de ses phrases toujours parfaitement classiques de forme, dans le choix heureux de ses expressions et de ses mots. Le style pimpant de Genevoix était celui de l'imagination, le style d'Eusèbe Ferrand celui de la logique [2].

1. Archives de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1er s., n° 3, *in fine* (lettre originale insérée dans le registre).

2. Eusèbe Ferrand fut président de la Société de prévoyance entre les Pharmaciens de la Seine, membre de l'Union scientifique des Pharmaciens de France, de la Société d'Emulation pour les Sciences pharmaceutiques, de la Société d'hydro-

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE

Entre les Pharmaciens du Département de la Seine.

Paris, le 22 Juin 1871

Mon cher Confrère

Le Conseil de la Société de Prévoyance a reçu la lettre par laquelle vous mettez à sa disposition pour 25000 francs de produits destinés à ravitailler les Pharmaciens détruits ou endommagés par le feu ennemi pendant le siège. Il a également pris connaissance de la note additionnelle par laquelle vous augmentez de 15000 fr votre prix d'honneur à la profession, en raison des nouvelles ruines amoncelées par l'insurrection.

Il ne doute pas du chaleureux accueil réservé à votre généreuse proposition et, pénétré de la nécessité d'agir vite pour agir efficacement, il s'occupe dès à présent de réunir les éléments de son travail.

Veuillez agréer, Mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Ferrand

Cl. Eug. Guitard. Pl. XVII.

Lettre d'Eusèbe Ferrand à François Dorvault.

22 juin 1871.

(Arch. de la Pharmacie Centrale de France).

« Affaibli par les fatigues et les soucis d'une gestion qu'il avait entreprise à un âge quelque peu avancé, Genevoix se voyait dès 1888 forcé de prendre des congés fréquents, puis d'abandonner tout à fait la direction de la Pharmacie Centrale entre les mains de son sous-directeur, M. Buchet, qui avait su mériter sa confiance entière [1] ». « Retiré à Sens, près de ses enfants et de ses petits-enfants,... il avait eu à peine le temps de s'y installer qu'il s'éteignait doucement entre leurs bras. Une dépêche télégraphique annonçait brusquement à la Pharmacie Centrale le samedi 19 avril dans la matinée, que M. Emile Genevoix était décédé la veille, douloureuse nouvelle accueillie par le personnel... avec une véritable et poignante émotion [2]. »

Ferrand survécut peu à son protecteur et ami : il mourait à la fin de mars 1892.

---

logie médicale, de la Société de Pharmacie de Paris, de la Commission d'hygiène du 1er arrondissement, de la Commission du Volontariat d'un an, de la Commission de la Caisse des Ecoles du 4e arrondissement, de plusieurs jurys aux Expositions universelles de 1878 et 1889-secrétaire général du Comité Central des Chambres syndicales, délégué français au Congrès pharmaceutique de Londres. officier de l'Instruction publique, Chevalier de l'Ordre du Cambodge et de la Légion d'honneur (1887). — Principaux ouvrages : *Agenda médical pour les années 1867 à 1870,* Paris. 1867-1870, in-12 ; *L'armoire aux poisons*, Paris, 1867, in-8° ; *Aide-mémoire de pharmacie,* Paris, 1873, in-8° (5 éditions) ; *Premiers secours en cas d'accident*, Paris, 1891, in-8°, etc.

1. Lettre à nous adressée par M. Gustave Guitard, directeur de l'agence Toulousaine de la Pharmacie Centrale, le 12 novembre 1911. — Jusqu'à mai 1839, l'*Union pharmaceutique* est signée « Em. GENEVOIX, directeur-gérant » ; de juin à décembre 1889 : « Em. GENEVOIX et Charles BUCHET, gérants » ; à partir de janvier 1890 : « Charles BUCHET, gérant ».

2. *Supplément au Bulletin commercial*, avril 1890, p. 181.

CHAPITRE III

« L'Union pharmaceutique » et la science (1860-1912)

Nous avons assisté à l'éveil de l'*Union Pharmaceutique*, nous avons embrassé d'un coup d'œil les grandes étapes de sa carrière jusqu'au moment où, Genevoix et Ferrand ayant disparu, ceux qui la conduisent aujourd'hui entrent en scène. Si nous voulons maintenant étudier d'un peu plus près l'œuvre et les principaux ouvriers, distinguons pour plus de clarté sa partie scientifique, sa partie professionnelle, sa partie commerciale, et examinons-les tour à tour.

Un auteur aussi lettré que savant, M. Grave, jadis pharmacien, aujourd'hui archiviste à Mantes, définit la Pharmacie Centrale « un grand établissement toujours jaloux de montrer qu'il conserve un bon souvenir de son origine et de ses attaches scientifiques[1] ». Son journal ne contribua pas peu à lui assurer cette suprématie intellectuelle que lui reconnaissent les écrivains les plus indépendants.

Nous ne pouvons dans ce chapitre donner un aperçu même sommaire des matières que l'*Union Pharmaceutique* a traitées depuis cinquante ans et plus qu'elle court le monde. On sait en effet que ses innombrables comp-

---

1. E. Grave, *Etat de la pharmacie en France avant la loi du 21 germinal an XI*, Mantes, 1879, in-8°, p. VII.

tes-rendus d'ouvrages récents, de conférences ou de séances savantes, ses judicieux extraits ou résumés des revues les plus appréciées ont tenu ses abonnés sans cesse au courant de tous les progrès de la science et de l'art pharmaceutiques à la fin du XIXe siècle. Les grandes découvertes de PASTEUR, de DUMAS et surtout celles de BERTHELOT qui était « conseil scientifique » de la Pharmacie Centrale de France et dirigea l'installation et les perfectionnements de son usine à Saint-Denis, y furent publiées dès leur apparition, quelquefois même présentées par leurs auteurs [1].

Les grandes rubriques : Bouchardat.

Les progrès de la médecine devaient être guettés et décrits avec un soin particulier, et comme il avait lui-même inauguré dans l'*Union Médicale* une Revue Pharmaceutique, Dorvault demanda à un grand médecin d'inaugurer dans son *Union Pharmaceutique* une Revue médicale. Il ne pouvait choisir une plume plus autorisée que celle du maître BOUCHARDAT.

« Par l'origine de ses études, dit Genevoix [2], par les longues années passées à la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, par ses innombrables publications, par sa délégation aux examens de l'Ecole de Pharmacie, par l'inspection annuelle des officines, par tout ce qui touchait au laboratoire, produits et préparateurs, Bouchardat était avant tout pharmacien, et il s'en souvenait en toute occasion, pour redresser, quelquefois, rarement; mais pour obliger, toujours. »

Sa biographie a été si souvent écrite que nous oserions

1. Voir les tables de l'*Union Pharmaceutique*, années 1861, 1862, 1863, 1866, 1871, 1873, 1874, 1875, 1877, 1878 et 1881.

2. Em. GENEVOIX, *Bouchardat*, dans *Union Pharmaceutique*, 15 avril 1886, p. 146.

à peine la retracer, si ce n'était pour publier le rapport inédit lu en 1841 par son ami Quevenne à la Société de Pharmacie de Paris[1].

« Bouchardat quitta l'humble village de l'Yonne où il avait vu le jour en 1806 pour la boutique de son oncle paternel, pharmacien d'Avallon. Ce premier stage terminé, *il* vint à Paris et entra d'abord chez M. Cadet-Gassicourt, où il resta un an et en second lieu chez M. Seguin-Griffon. *Il* tourna ses vues vers l'internat des hôpitaux et bientôt il y fut reçu... En même temps... il entra au laboratoire particulier de Vauquelin : ce fut sous ce grand maître qu'il fit sa première école de manipulation et d'analyses chimiques. Il resta chez Vauquelin jusqu'à la mort de celui-ci et fut son dernier élève. Des prix remportés à l'Ecole de Pharmacie, la médaille des hôpitaux, la réception de pharmacien gratuite furent ses premiers succès.

« Il n'eut pas plus tôt terminé ses études pharmaceutiques qu'il se livra à celle de la médecine ; il fut reçu docteur en 1832 au moment où le choléra venait de se manifester. Une perte prématurée, celle de Plisson, pharmacien en chef d'un hôpital de Paris, laissa une place vacante dans l'un de ces établissements ; M. Bouchardat veut subir les épreuves du concours et fut nommé. Bientôt un second concours lui offrait un nouveau titre : celui d'agrégé à la Faculté de Médecine.

« M. Bouchardat, concluait Quevenne, possède une heureuse facilité pour apprendre et une vive imagination pour envisager les faits et les coordonner... Il y joint un esprit d'un commerce agréable. »

---

1. Arch. de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, reg. 59, n° 80. Ce rapport a été établi le 1er décembre 1841 en vue de l'admission de Bouchardat comme membre de la Société de Pharmacie. — Voir *Exposé des titres... de G. Bouchardat*, Paris, 1879, in-4° ; Louis Passy, *Eloge de Bouchardat*, Paris, 1888, in-8°, etc.

Sa production fut énorme [1]. La publication de son *Répertoire de pharmacie* retarda, on le sait, l'éclosion de *l'Union Pharmaceutique*, mais elle ne la compromit point. En effet Dorvault qui avait été l'élève de Bouchardat et tenait à conserver son amitié précieuse, sut l'intéresser directement à la Pharmacie Centrale, en lui demandant pour elle ses conseils, et à la nouvelle revue en le priant d'y collaborer. Dans celle-ci le maître signa quelques articles intermittents de 1861 à 1874. A ce moment, comme il ne parvenait pas à obtenir de son éditeur la fusion du *Répertoire* avec *l'Union*, il préféra abandonner son vieux journal pour se consacrer tout entier au nouveau venu [2]. A partir de 1876 *l'Union Pharmaceutique* annonçait sur sa couverture et publiait très régulièrement

1. Ouvrages de Bouchardat (Non compris les articles de revues tirés à part): *Mémoire sur l'influence de l'alcool dans l'acétification*, Paris, 1832, in-8°; *Cours de Chimie élémentaire*, Paris, 1835 et 1848, 2 vol. in-8° ; *Nouveau formulaire magistral*, 31 éditions de 1840 à 1897, in-12 ; *Cours des sciences physiques*, Paris, 1842, 1844 et 1845, in-12 ; *Recherches sur la végétation appliquées à l'agriculture*, Paris, 1845 et 1846, in-18 ; *Manuel de matière médicale, de thérapeutique comparée et de pharmacie*, Paris, 18.., 1846, 1856, 1864, 1865, in-8° ; *Formulaire vétérinaire*, Paris, 1849, 1862, 1886, 1891, 1895, in-8° et in-12; *Opuscules d'économie rurale*, Paris, 1851, in-8° ; *Physique élémentaire*, Paris, 1852, in-12; *Du lait*, Paris, 1854 et 1857, in-12 et in-8° ; *Quinologie*, Paris, 1854, gr. in-4° ; *Manuel complet du baccalauréat ès-sciences*, Paris, 1854, in-18 ; *Le travail, son influence sur la santé*, Paris, 1862 et 1863, in-8° ; *Abus des liqueurs fortes*, Paris, 1862 et 1867, in-12 ; *L'eau-de-vie, ses dangers*, Paris, 1863, in-18 ; *De la misère*, Paris, 1865, in-12 ; *Du blé au point de vue de l'hygiène*, Paris, 1867, in-16 ; *De la glycosurie*, Paris, 1875 et 1883, in-8° ; *Traité d'Hygiène publique et privée basée sur l'étiologie*, Paris, 1881, 1883 et 1887, in-8°.

Editeur des *Archives de physiologie, de thérapeutique et d'hygiène*, Paris, (1854, 2 vol. in-8°); *Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale* (1874-1885) ; *Répertoire de pharmacie* (V. *supra*, 1re part., chap. V). (Bibliographie dressée d'après le *Catalogue général de la Bibliothèque Nationale*.)

2. *Union Pharmaceutique*, décembre 1872, Courrier. — Le *Biographisches Lexicon* de Hirsch va jusqu'à le réputer *éditeur* (*der Herausgegeber*) de notre *Union* (t. I, Vienne et Leipzig, 1884, in-8°, p. 536).

une « Revue médicale et d'hygiène, par BOUCHARDAT ».

La mort seule arrêta en avril 1886 l'activité de l'infatigable vieillard : « Il était et voulait être l'un des nôtres, écrivait le directeur de *l'Union*, c'est l'un des nôtres que nous perdons[1]. »

M. le Dr François GENEVOIX, fils de celui qui le pleurait ainsi, pharmacien à Paris et devenu l'un des conseillers les plus écoutés de la Pharmacie Centrale de France, compléta depuis 1881 les articles de Bouchardat en donnant le compte-rendu des ouvrages médicaux nouvellement édités.

D'autres *rubriques* d'un genre voisin s'ouvrirent pendant l'administration d'Emile Genevoix sur les pages de *l'Union Pharmaceutique*. Ce sont d'abord les « Extraits des journaux étrangers » commencés en mai 1880 par SCHMIDT, interne des hôpitaux et préparateur à l'Ecole de Pharmacie, continués par J. WEILL, ancien préparateur de chimie, aussi versé dans la langue italienne que dans l'allemande, enfin par P. JACOB jusqu'en novembre 1888[2].

Depuis 1863 l'*Union* publia des additions et corrections au texte de *l'Officine* et à son tarif général. De Bruxelles le docteur van der CORPUT, médecin à l'hôpital Saint-Pierre, et secrétaire de la Société des Sciences médicales envoyait à Dorvault ses judicieuses observations.

La revision du *Codex* provoqua également une foule de communications utiles : « Si le plus souvent, écrivait le directeur, nous ne les faisons suivre d'aucune observation critique, c'est pour laisser produire en liberté toutes les opinions et fournir ainsi le plus de matériaux

1. Emile GENEVOIX, dans *l'Union Pharmaceutique*, 15 avril 1886, p. 146.

2. Mai 1880 à décembre 1882 : Schmidt ; février à juin 1883 : J. Weill ; mars 1885 à mars 1886 : Schmidt ; octobre 1886 à novembre 1888 : P. Jacob.

possibles aux savants confrères qui ont pris à charge de les étudier au double point de vue de la théorie et de la pratique [1]. » De 1861 à 1864, le journal publia tous les rapports des commissions formées par les sociétés de pharmacie pour ce travail de révision.

Géographie, histoire, météorologie.

Mais voici une succession d'articles d'une nature beaucoup plus originale : nous ne sommes plus en présence du savant casanier, qui patiemment dépouille les gros ouvrages amoncelés autour de son fauteuil confortable, mais bien du voyageur au long cours qui note ses impressions lointaines et dans leur forme primesautière les dépêche à ses bons amis de France.

En 1883, M. E. Grave écrivit de Hollande, où il était allé participer à l'exposition d'Amsterdam, quelques « lettres » résumant ses impressions les plus originales. Il avait été amicalement sollicité de le faire par Genevoix [2]. Dès l'année suivante un pharmacien de Paris, grand voyageur et poète estimé, M. le Dr Labonne, imitait avec beaucoup d'esprit l'exemple de son confrère. Des pays Scandinaves, de Londres, de Hollande, il adressait fidèlement à *l'Union Pharmaceutique* les remarques très judicieuses que lui inspirait l'état de la pharmacie dans ces différentes régions [3]. En 1905, M. Soenen, directeur de la succursale de la Pharmacie Centrale à Lyon,

1. *Union Pharmaceutique*, 1861, p. 306.

2. *Lettres de Hollande*, dans *Union Pharmaceutique*, 1883, p. 385, 414, 436, 468.

3. V. *Union Pharmaceutique*, t. 24, 1884, p. 482, 509, 527, 556, 576 ; t. 25, 1885, p. 21, 37 ; t. 26, 1886, p. 184 ; t. 27, 1887, p. 410, 459, 481, 499, 524, 574 ; t. 28, 1888, p. 6 ; t. 29, 1889, p. 11.

continuait la tradition en envoyant d'Amérique les notes que lui avait suggérées sa visite à l'exposition de Saint-Louis où l'avait délégué M. Charles Buchet.

Si accueillante pour la géographie pharmaceutique, *l'Union* pouvait-elle fermer sa porte aux historiens de la pharmacie ? — Non sans doute, surtout en les voyant arriver à elle les mains pleines d'un allèchant butin.

L'histoire des sciences est beaucoup trop négligée en France : cela tient à ce que la culture scientifique manque généralement aux historiens de profession, tandis que l'éducation historique fait le plus souvent défaut aux savants. Quelques-uns parmi ces derniers ont pourtant suppléé par leur volonté et leur sagacité à l'absence d'une préparation spéciale : ils ont d'eux-mêmes appris à retrouver les vieux livres et à les comprendre. Les pharmaciens des nouveaux siècles ont, comme on disait jadis des trouvères, « rememoré des ancesseurs — Les hauts faits, les dits et les mœurs ». Jean-Baptiste Dumas applaudissait à cette résurrection[1]. Gustave Planchon prêchait d'exemple : MM. Gilbert, Paul Dorveaux, L. André-Pontier, Cabanès, Lépinois, Maurice Soenen, Toraude et d'autres intrépides apportèrent leur contribution à l'œuvre. *L'Union Pharmaceutique* a rendu compte en leur temps de leurs ouvrages, mais elle a publié aussi les productions originales de plusieurs d'entre eux.

Son principal « rédacteur historique » est sans contredit M. Émile GILBERT, qui depuis 1880 n'a cessé de lui donner la primeur de ses plus jolies découvertes. M. Gilbert, après avoir obtenu de nombreux succès à Paris comme étudiant, s'était d'abord établi pharmacien dans une petite ville, puis dans le chef-lieu de l'Allier, qui

1. Lettre dans laquelle il accepte avec joie la dédicace de l'ouvrage de M. Gilbert sur les philtres (*Union Pharmaceutique*, mars 1881, p. 97).

l'avait vu naître. Mais après vingt-six ans d'exercice il abandonna son importante officine pour se donner tout entier à l'étude[1].

Parmi les innombrables ouvrages que M. Gilbert a fait éditer depuis l'année 1867 et qui lui ont valu sa nomination de correspondant de l'Académie de Médecine ou de nombreux prix décernés par l'Institut et les sociétés les plus érudites[2], tous ses confrères connaissent sa grande histoire de *la Pharmacie à travers les siècles*[3] et, pour les avoir lus dans *l'Union Pharmaceutique*, ses *Philtres, Charmes et Poisons*, ses *Talismans médicaux*, son *Opothérapie*[4].

En dehors de ces articles et des résumés qu'elle a donnés de nombreux ouvrages d'histoire, *l'Union* a accueilli avec joie les communications d'Eusèbe FERRAND sur les pharmaciens du XVII[e] siècle[5], un aperçu de M. Léon NARDIN, pharmacien à Belfort, *sur la corporation des*

1. En 1884. — Né à Moulins en 1836, il a été interne en pharmacie des hôpitaux de Paris avec médaille de satisfaction des concours annuels de 1856 à 1860.

2. Lauréat de l'Institut (2 prix de l'Académie des Sciences), de plusieurs sociétés de pharmacie, de la Pharmacie Centrale de France (3 prix des concours scientifiques), de la Société de médecine de Marseille, de la Société Nationale d'Horticulture, de la Société d'encouragement au Bien.

3. Toulouse, 1893, in-8°.

4. Respectivement parus en 1880, 1882, 1911. Citons parmi ses autres ouvrages, en laissant de côté les brochures de moins de cent pages : *Essai historique sur les poisons*, Moulins, 1867, in-8° ; *Passe-temps scientifique*, Moulins, 1869, in-12 ; *les Moines au Moyen âge*, Moulins, 1873, in-8° ; *Essai historique sur les vins du Moyen âge et de la Renaissance*, Toulouse, 1884, in-8° ; *L'Horticulture dans ses origines sacrées, profanes et médicinales*, 1891, in-8° ; *Contribution à l'étude des substances usitées en pharmacie du IX[e] au X[e] siècle*, Paris, 1894, in-8° ; *Les plantes Gallo-romaines*, Toulouse, 1894, in-12 : *Sorciers et magiciens, médecins et vétérinaires*, Moulins, 1895, in-8° ; *Les plantes magiques et la sorcellerie*, Moulins, 1899, in-8° ; *La médecine extérieure des signes*, Lyon, 1906, in-8°.

5. *Union Pharmaceutique*, janvier 1890.

médecins, chirurgiens et apothicaires de Montbéliard[1], une jolie note de M. Paul Dorveaux, bibliothécaire de l'Ecole de Paris, sur les *vases pharmaceutiques*[2].

Mais quel est donc, demandez-vous, cet astronome avisé, ce poète ami des étoiles qui durant dix ans nous a bercés de sa prose imagée et chantante, de son savoir original et varié? En recevant *l'Union*, nous nous hâtions, dites-vous, d'y rechercher tel morceau de choix qui tenait invariablement entre un court intitulé : « Météorologie » et deux initiales énigmatiques : « L. M. » Sachez-le, ce savant n'avait reçu dans sa jeunesse aucune instruction, il n'eût pu exhiber le moindre diplôme, ce poète enthousiaste de la nature était un citadin casanier, cet astronome était chef du contentieux à la Pharmacie Centrale de France et s'appelait Louis Minot.

A Dijon, sa ville natale[3], il fut tout d'abord connu pour ses talents de flûtiste. Son père, modeste fonctionnaire, voulant exploiter ce qu'il croyait être sa plus sérieuse aptitude, lui fit uniquement donner une éducation musicale. Mais le jeune homme était surtout curieux des choses de l'esprit : il déposa la flûte, et entra d'abord aux bureaux de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée. Le voilà ingénieur improvisé, combinant et traçant, à la place d'un supérieur peu actif sans doute, l'une des lignes importantes du réseau. Reconnaissant son habileté, la direction l'appela bientôt à Paris comme sous-chef, mais il démisionna pour obtenir, malgré la disparition de ses puissants amis, Gambetta et Hérold, la place d'arbitre expert au Tribunal de Commerce et près le Conseil d'Etat.

En 1885, Genevoix pensa le conquérir : il connaissait

1. *Union Pharmaceutique*, 1892.
2. *Union Pharmaceutique*, 1892.
3. Né en 1831, il est mort le 15 avril 1910.

sa valeur et fut heureux qu'il acceptât de diriger le service contentieux de la Pharmacie Centrale. A ce poste, il est resté fidèlement attaché pendant les trente dernières années de sa vie.

Cet homme avait une puissance de travail et une faculté de souvenir étonnantes. Ses journées étaient méthodiquement partagées entre l'étude, la lecture, les exercices du corps et l'accomplissement des devoirs professionnels. Tout y était réglé d'avance et le hasard n'y aurait pas trouvé la plus petite place. Il n'avait jamais fréquenté les cours d'une école, et cependant sa science du droit était profonde ; il ne connaissait les grands écrivains que pour les avoir hantés à un âge où les autres ont cessé de les lire, et pourtant, quelle variété d'érudition, quelle profondeur de philosophie dans les écrits ardents et imagés de Louis Minot [1] !

M. Charles Buchet a pittoresquement évoqué la figure si curieuse de son vieux collaborateur : « J'ai toujours sous les yeux, dit-il, cette haute taille mince, cette physionomie si vivante de pénétration fine et un peu sarcastique ; il est assis en face de moi, de l'autre côté de mon bureau et je lui expose une affaire... Son corps tout entier a comme un mouvement de recul et semble chercher une plus ferme assise afin de mieux soutenir le choc,... ses traits se tendent... ; les paupières vont d'un battement précipité,... puis, un instant de silence et de recueillement... et la figure reprend toute l'intensité habituelle de sa vie ;... les lèvres s'entr'ouvrent... pour laisser apparaître la vérité, simple, évidente, je dirais presque imposante et s'imposant [2]... »

1. Lire notamment son introduction à l'ouvrage *Démence judiciaire... le procès Pacotte*, Paris, 1910, in-12.
2. *Union Pharmaceutique*, 1910, p. 184.

A 71 ans, il apprenait le latin et le grec avec pour guide M. Bocave, docteur en droit, qui lui a aujourd'hui succédé dans sa charge délicate et de qui nous tenons la plus grande partie de ces véridiques détails : et voici en quels termes émus et d'une élégance toute antique ce professeur improvisé parlait naguère aux lecteurs de *l'Union* du grand ami qui les quitta à jamais au printemps de l'année 1910 :

« Chaque mois [1], [Minot] donnait à l'*Union Pharmaceutique* un bulletin météorologique que, dans ce détachement un peu dédaigneux qu'il professait pour les productions de son esprit, il voyait volontiers placé dans la partie commerciale. Sous ce titre, pour beaucoup de lecteurs si aride et si peu avenant de « météorologie », que de choses exquises, imprévues, divertissantes et diversifiées à l'infini s'amoncelaient chaque fois... Il aimait d'un amour tout païen la bonne Nature, mère et nourrice des choses : « Il était touché des roses, des doux sons, des « beaux jours » ; il osait être paysan et campagnard... Du monde sensible extérieur, des bêtes comme des plantes ou des étoiles, il ne savait rien voir en vieillard, et ce n'est pas à lui que le soleil paraissait avoir perdu, dans le décours des ans, une seule flamme de sa chaleur, ni un seul rayon de sa lumière [2]. »

Les travaux de science pure.

« Le nombre de nos collaborateurs n'est pas limité, écrivait Emile Genevoix, et nous supplions nos confrères travailleurs de s'en bien convaincre. Il nous est parti-

1. Depuis mai 1899.
2. *Union Pharmaceutique*, 1910, p. 181-182.

culièrement agréable de passer la plume aux jeunes et aux vaillants... Les hommes se forment ainsi et la tradition en profite [1]. »

Les jeunes talents ne se firent pas plus prier que les réputations anciennes. Il aurait fallu, pour rendre dignement hommage à tous ces collaborateurs désintéressés, donner à ce livre un développement vraiment trop considérable et blesser nombre de modesties qui se sont montrées intransigeantes. On nous excusera donc d'être incomplet et d'avoir seulement groupé quelques noms en vue d'une commune louange.

Au premier rang, il faut tout naturellement placer les maîtres vénérés de nos grandes facultés ou écoles. MM. Bénard, professeur à l'Ecole préparatoire d'Amiens [2], et Hirtz, agrégé à la Faculté de Strasbourg [3], leur donnent l'exemple. Le Dr Edouard Filhol, de l'Institut, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Toulouse, directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie et maire pendant trois ans de cette ville, est particulièrement intéressant pour nous, car étant en 1848 rapporteur du concours de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, il révéla le génie naissant de Dorvault en lui faisant attribuer la plus haute récompense pour son travail sur la magnésie ; quatre ans après il contribuait puissamment à la création de la Pharmacie Centrale [4]. Le grand Planchon, qui professa à Montpellier avant d'enseigner l'histoire naturelle médicale, et de diriger l'Ecole de Phar-

1. E. Genevoix, dans *Supplément au Bulletin commercial*, déc. 1883, p. 574.

2. Etude sur l'opium indigène, 1860.

3. Etudes cliniques sur la valeur des extraits les plus usités, 1861.

4. Né le 7 octobre 1814, il est mort le 25 juin 1883. (Notes communiquées par MM. Passerieu, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la ville de Toulouse, et Gustave Guitard.) Filhol a écrit dans *l'Union* à partir de 1863

macie de Paris, n'était pas moins l'ami de cette maison; il prenait volontiers la parole en présence de ses actionnaires et leur journal était heureux de reproduire d'aussi substantielles causeries [1].

M. le Dr Pierre-Paulin CARLES, qui depuis 1870 a été l'un des collaborateurs les plus féconds de *l'Union pharmaceutique*, est le fils d'un camarade d'études de Dorvault, qui comme Filhol avait beaucoup contribué à la fondation de la maison commune. Il étudia successivement à Moissac, sa ville natale, à Toulouse, à Bordeaux, à Paris, où l'Ecole supérieure et la Société de Pharmacie lui attribuèrent chacune une médaille d'or. Après son établissement à Bordeaux dans le quartier des Chartrons, il conquit à la fois en 1880 le titre de docteur en médecine et l'agrégation qui lui ouvrit les portes de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Bordeaux dont il s'est retiré volontairement en 1907. Bien que les sciences pharmaceutique, toxicologique, chimique, hydrologique lui doivent beaucoup, c'est surtout l'hygiène et l'œnologie qui ont bénéficié du labeur de M. Carles et qui lui ont valu, entre autres distinctions, deux prix Montyon de l'Académie des Sciences, une médaille d'or de l'Association des Chimistes de sucrerie et d'œnologie de France, et un prix Lefort de l'Académie de Médecine dont il est correspondant national [2].

---

1. Notamment la conférence sur les projections microscopiques appliquées à l'enseignement de la matière médicale végétale, devant l'Assemblée générale de l'année 1873. Planchon est né à Ganges (Hérault) le 28 octobre 1833, mort à Montpellier en avril 1900 (Notice dans *Union Pharmaceutique*, 1900, p. 191).

2. Depuis juillet 1902. — M. Carles est né à Moissac (Tarn-et-Garonne) le 29 mai 1845 (*Dictionnaire biographique illustré de la Gironde*, v° *Carles*). Travaux les plus importants : CHIMIE : *Givre de vanille et vanilline* (*Union ph.*, 1870) ; *De l'action des agents physiques autres que la chaleur sur les réactions chimiques*, Paris, 1880, in-8° ; *Etuvage des farines d'armement*

En 1874, le corps enseignant de Nancy offrit à la fois au journal trois de ses rédacteurs les plus en vue, auxquels s'est joint tout récemment M. Guérin, professeur à l'Ecole de Pharmacie de cette grande ville universitaire. C'est d'abord le vénéré Schlagdenhauffen, né à Strasbourg le 7 janvier 1830 et que la mort vient de terrasser il y a cinq ans. Docteur ès-sciences, agrégé en pharmacie, agrégé de médecine, il occupait avant la guerre une haute situation à Strasbourg comme professeur de ses deux écoles médicales et pharmacien en chef de ses hospices. En 1873 il suivit la migration vers Nancy de cette université Française[1] et donna à partir de cette époque plus de 50 articles

---

Bull. Soc. Pharm. Bordeaux et *Revue de l'Intendance*, 1895). Pharmacie : *Etude sur les quinquinas*, Paris, 1871, in-8° ; *Ergot de seigle et ergotine* (*Journal de pharm. et de chimie*, 1878) ; *Sur le quinium* (*Union ph.*, 1888) ; *Poudres granulées* (*Union ph.*, 1890) ; *Sulfate de quinine léger* (*Union ph.*, 1892) ; *Validation de stage* (*ibid.*) ; *Le froid en pharmacie* (*Bull. de la Soc. de ph. de Bordeaux*, 1899) ; *Sur le doctorat en pharmacie* (*ib.*) ; *Vanille et vanilline* (*Rép. pharm.*, 1902-1905). Hygiène : *Etamage plombifère des conserves* (*Journ. de ph. et chim.*, 1888) ; *Acide phénique* (*ib.*, 1889) ; *Tomates sulfatées* (*Union ph.*, 1891) ; *Vin blanc et vin rouge* (*Journ. ph. et chim.*, 1897) ; *Désinfection des navires* (*Union ph.*, 1903). Hydrologie : *Les eaux de lacs dans l'alimentation* (*Rép. de pharm.*, 1899) ; *La baryte soluble dans les eaux minérales sulfatées* (*Gazette des eaux*, 1901) ; *Eau de Néris* (*ib.*) ; *Eaux sulfureuses* (*Union ph.*, 1903). Œnologie : *L'affaire des vins de Château-Lafitte* (*Bull. de la Soc. de Pharm. de Bordeaux*, 1884) ; *Viniculture classique et pasteurisation* (*ib.*, 1890) ; *De l'acidulation des moûts sujets aux fermentations mannitiques* (*Union ph.*, 1893) ; *Maladie mannitique du vin*, (*ib.*, 1896) ; *Les dérivés tartriques du vin*, 1re édition, 1892 ; 4e éd. 1912 ; Bordeaux, in-8° ; *Alcools d'industrie et eaux-de-vie de vin* (*Union ph.*, 1899) ; *Acidulation des moûts* (*C.-R. de l'Acad. des sciences*, juillet 1900) ; *Les caves roulantes et la pasteurisation en bouteilles* (*Moniteur Vinicole*, 1900) ; *Le vin, le vermouth, les apéritifs et le froid*, 3e éd., Bordeaux, 1909, in-8° ; *Défense du vin et des eaux-de-vie Français à l'étranger*, 1903 ; *Les dérivés tartriques du vin*, 4e éd., Bordeaux, 1912, in-8°. (Voir *Notice sur les titres et travaux scientifiques du Dr. P.-P. Carles*, Bordeaux, 1904, in-8°.)

1. Dr Reber, *Notice* dans *Progrès de Genève*, 1889.

aux journaux de la rue de Jouy [1]. Eugène JACQUEMIN [2] dut prendre la même route : à peine arrivé à Nancy il lui fallait diriger la nouvelle école [3]. Il y professa jusqu'en 1894 sans se séparer de la légendaire tabatière d'argent où il semblait puiser l'inspiration de ses élégantes périodes [4].

Il faudrait de longues pages pour décrire les mérites et les bienfaits de MM. E. SCHMITT, professeur à la Faculté libre de Médecine de Lille [5], A. BATTANDIER, professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie d'Alger [6], J. BRISSONNET, licencié ès-sciences et professeur suppléant à l'Ecole de Médecine de Tours [7], GAY, agrégé à l'Ecole de Pharmacie de Montpellier [8], FÉRY, chef de travaux à l'Ecole de Physique et de Chimie de Paris [9].

Avec Eugène DEROIDE, qui fut tour à tour élève et professeur à la Faculté mixte de Lille, *l'Union pharmaceutique* a perdu un de ses chroniqueurs de pharmacologie les plus éminents, célèbre pour ses travaux d'urologie [10].

---

1. Leur bibliographie détaillée a paru dans : T. KLOBB, *Notice sur les travaux scientifiques de Schlagdenhauffen*, Nancy, 1908, in-8°. Voir aussi *Union pharmaceutique*, 1907, p. 421.

2. Né à Schirmeck dans les Hautes-Vosges, le 21 janvier 1848, mort le 10 novembre 1909.

3. De 1876 à 1886.

4. *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de Pharmacie de Nancy*, 1er janvier 1910, p. 30-33.

5. *Union Pharmaceutique*, 1886 sqq.

6. *Union Pharmaceutique*, 1891 sqq.

7. *Union Pharmaceutique*, 1892 sqq.

8. *Union Pharmaceutique*, 1892.

9. *Union Pharmaceutique*, 1893.

10. Né à Merville (Nord) en 1863, reçu pharmacien en 1887, médecin en 1891, préparateur auprès de Lambling en 1885, professeur de chimie organique à Lille en 1883, agrégé de pharmacologie et professeur à Lyon en 1892, mort à Paris en 1900. — BIBLIOGRAPHIE : *Contribution à l'étude des procédés de dosage de l'acide urique*, Lille, 1891, in-8° (thèse), et articles dans *Revue biologique du Nord de la France*, 1890, 1891 ; *Bull. de*

Mais elle conserve deux amis non moins précieux qui illustrent la région Lyonnaise. L'un, M. René GÉRARD appartient aujourd'hui à la Faculté des Sciences de Lyon, où après avoir administré le jardin botanique de la Tête-d'Or, il dirige le service municipal des cultures et préside la Société d'Horticulture pratique du Rhône ; cependant il n'a pas oublié qu'il débuta dans la pharmacie et qu'avant sa venue à Lyon, en 1887, il obtint à l'Ecole Supérieure de Paris six récompenses, un prix de thèse et les grades de préparateur, chef des travaux, agrégé [1]. — L'autre, M. le Dr Frédéric MARTZ, s'est déjà, malgré sa jeunesse, distingué dans plusieurs postes élevés où il fut appelé avant de se fixer dans sa ville natale, à Chalon-sur-Saône [2] : rappelons seulement qu'il a été préparateur à la Station agronomique de la Côte-d'Or, puis à l'école de Médecine et Pharmacie de Dijon, chef des travaux de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Lyon et professeur à l'Ecole Centrale Lyonnaise, enfin médecin-accoucheur de la Maternité Boucicaut [3]. Sa thèse sur la

---

a *Soc. Chimique de Paris*, mai 1892 ; *Union Pharmaceutique*, août 1893 ; *Echo médical du Nord*, janvier, février, avril 1898 et avril 1899 ; *Annales de chimie analytique*, mars 1899 ; *Presse médicale*, décembre 1899 (Extrait d'une notice obligeamment fournie par son neveu M. le Dr Jean Deroide).

1. En 1877, 1889, 1884 et docteur ès-sciences en 1881. DISTINCTIONS : Instruction publique (officier), Légion d'Honneur (chevalier), Mérite agricole (commandeur). PUBLICATIONS PRINCIPALES : *La fleur et le diagramme des orchidées*, 1879 ; *Le passage de la racine à la tige*, 1881 ; *L'anatomie comparée appliquée à la classification*, 1884 ; *Traité pratique de micrographie*, 1886 ; *La botanique à Lyon avant la Révolution et l'histoire du Jardin Municipal*, 1896 ; *Le service des cultures de la ville de Lyon*, 1906 ; *Précis de botanique* (En collab. avec M. FAUCHERON), 1906 ; *L'horticulture nouvelle*, journal bi-mensuel qu'il dirige depuis vingt ans.

2. Né le 27 août 1871.

3. *Titres et travaux scientifiques du Dr F. Martz*, Lyon, 1898, et Chalon, 1911, in-8°.

Physiologie du foie [1] le conduisit à écrire un *Guide pratique* fort utile *pour les analyses de chimie physiologique* [2] et nombre d'articles dont il a donné les meilleurs à la *Province médicale* et à l'*Union Pharmaceutique* [3].

Et ce ne sont pas là les seuls travailleurs qu'aient fournis à *l'Union* nos laborieuses universités. Leurs préparateurs ont été particulièrement féconds depuis MM. Holaind, du Collège de France, Georges Jacquemin, Noel, Paul Girard et J. Péquart de l'Ecole de Pharmacie de Nancy, jusqu'à MM. Crouzel et Ducung, de la Faculté de Bordeaux, Oliviéro. pharmacien supérieur, Lutz, de l'Ecole de Pharmacie de Paris et Boyeldieu, de l'Ecole mixte d'Amiens.

Le Muséum d'histoire naturelle est dignement représenté dans notre galerie de portraits par M. Jules Poisson [4], qui y entra comme élève rémunéré en 1845 et fut installé en 1891 comme assistant-professeur dans la chaire de botanique. Sous-directeur de l'Ecole des Hautes Etudes depuis 1900, il fait partie de plusieurs groupements officiels, tels le Conseil supérieur de l'Exposition permanente des Colonies, le Comité consultatif de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie au ministère des Colonies, le Conseil du Commerce extérieur, le Comité de perfectionnement de l'Office colonial. L'administration des douanes et la Pharmacie Centrale de France le comptent parmi leurs plus habiles experts. Depuis qu'il herborise et qu'il dissèque avec amour les végétaux de la métropole ou des pays exotiques, M. Poisson a disséminé plus de 200 travaux dans les *Archives* et le *Bulletin du Muséum*, dans

1. Paris, 1897, in-8°.
2. Paris, 1899, in-8°.
3. *Union pharm.*, 1896, 1897, 1898, 1899. — Cf. Dr P. Lorédan, *Le Dr F. Martz, off. d'Académie*, dans l'*Encyclopédie contemporaine*, 31 janv. 1904, p. 11.
4. Né le 29 avril 1833.

les publications de la Société botanique de France, de l'Association française pour l'avancement des sciences, de l'Académie des Sciences, des Congrès internationaux de Botanique, de la Société d'Acclimatation, de la Société d'Autun, dans la *Revue horticole*, la *Revue des cultures coloniales*, le *Journal d'agriculture tropicale* et la *Nature*, enfin, de 1874 à ce jour, dans l'*Union Pharmaceutique* [1].

Les hôpitaux ne pouvaient se désintéresser d'une œuvre que dirige aujourd'hui l'un de leurs pharmaciens les plus estimés. MM. Vernin et Lebrun, pharmaciens-adjoints des hôpitaux de Lyon, Charon, pharmacien en chef de la maison nationale de Charenton et maître de conférences à la Sorbonne, Vadam, pharmacien de l'asile d'aliénés de Clermont (Oise), Romeyer, des hôpitaux de Grenoble, Cousin et enfin Ludovic Portes, des hôpitaux de Paris, lui ont apporté une collaboration aussi profitable que désintéressée.

Le dévouement que lui prodigue ce dernier l'honore d'une façon toute spéciale, car la valeur et l'affabilité de M. Portes lui ont acquis un renom des plus enviables. Ses qualités avaient conquis Paris, dès que son amour de l'étude l'y eût entraîné, l'arrachant à l'officine paternelle où il avait grandi, aux vignobles ardents de la Narbonnaise où il avait gambadé tout enfant [2]. Paris le retint en lui offrant en 1868 l'internat en pharmacie, en 1870 et 1872 deux médailles méritoires, en 1874 la place de

1. N'avait-il pas aussi rédigé nombre d'articles au *Nouveau Larousse* et au *Dictionnaire de Botanique* dirigé par Baillou et ne méritait-il point les distinctions flatteuses dont l'ont comblé les gouvernements de France et de l'étranger (Officier d'Académie, d'Instruction publique, médaillé (or) du Ministre de l'Agriculture, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ordre du Cambodge, officier de la couronne de Roumanie et commandeur de l'étoile d'Anjouan)?

2. M. Portes est né à Gruissan (Aude) le 4 juin 1845.

pharmacien en chef, d'abord à l'hôpital de Lourcine, puis à l'hôpital Saint-Louis où la limite d'âge l'a atteint. Rien de ce qui touche les sciences pharmaceutiques ne lui est resté étranger. Au Muséum, avec Maxime Cornu, il avait approfondi l'étude de la physiologie végétale, de la cryptogamie et de la viticulture[1] ; à la Sorbonne, celle de la géologie et de la minéralogie de façon à condenser leurs données essentielles en un petit volume[2] ; enfin à l'Ecole de Pharmacie, grâce aux leçons incomparables de Personne, dont il fut le préparateur avisé, il acquit en peu de temps la maîtrise de l'analyse pratique, qui lui a permis d'élucider définitivement les problèmes chimiques les plus délicats[3].

Un autre milieu non moins actif, non moins utile, est celui du corps de santé militaire. La brillante délégation qui le représente aux pages originales de notre revue se compose de LEFRANC et PELLERIN, pharmaciens-majors, de LEMOINE, pharmacien et DEPOUY, médecin de la Marine, de LOUVET, chef des services pharmaceutiques de la Marine, LACOUR-EYMARD, pharmacien-major de 1re classe à la direction du service de santé du 4e corps, VRIGNAUD, pharmacien aide-major de 1re classe à Gabès, SARTHOU, CORDIER et

---

1. D'où ses communications sur les amandes douces et amères et l'asparagine des amygdalées à l'Académie des Sciences (*Comptes-rendus*, 1876-1877), son *Dosage de l'opium* (en collaborat. avec M. LANGLOIS, dans le *Répertoire de pharmacie* et l'*Union pharmaceutique*, 1881), ses nombreux travaux sur les moûts, vins et liqueurs (*passim*, 1881-1911), enfin son *Traité de la vigne et de ses produits* (en collab. avec M. F. RUYSSEN, Paris, 1885, 3 vol. gr. in-8°).

2. *Manuel de minéralogie*, Paris, 1879, in-16.

3. Il y paraît bien dans ses études sur les pepsines et les ferments digestifs (*Union ph.* et *Répert. de pharm.*, 1884-1911), sur le phosphoglycérate de chaux et l'acide phosphoglycérique, les phosphomannitates et l'acide phosphomannitique (*passim*, 1894-1908), enfin sur l'unification des méthodes d'analyse des quinquinas (*Union pharmaceutique*, 1900).

ISNARD, respectivement attachés aux hôpitaux militaires d'Orléans, Lille et Biskra.

Trois serviteurs zélés de notre armée, MM. Raby, Balland et Barillé, qui se sont retirés avec le grade de pharmacien principal, ont fourni au journal de Dorvault une collaboration particulièrement éclairée et assidue. En 1878, puis en 1882 M. RABY se vit nommer, grâce à deux brillants concours, professeur adjoint de physique et de chimie à l'école de médecine et de pharmacie de Rennes et professeur agrégé au Val-de-Grâce. Il a réservé à l'*Union* ses meilleures observations sur les froments, la codéine et l'esculine, sur certains pansements composés, sur l'iode, le bleu de Prusse, l'essence de térébenthine [1].

M. BALLAND [2] mit successivement ses lumières au service des hôpitaux militaires de Lyon, d'Algérie et de Cambrai, et dirigea les pharmacies de la Garde Républicaine à Paris, du 2e corps d'armée à Amiens, enfin de l'hôtel des Invalides. Si l'on met à part un certain nombre de travaux sur des sujets très variés, sa production scientifique peut se classer, croyons-nous, en trois grandes catégories. Nous placerions dans la première ses études à la fois de science et d'histoire sur la pharmacie militaire, depuis sa modeste enfance en 1630 jusqu'à la période brillante des Bayen et des Parmentier et jusqu'à notre époque elle-même [3]; dans la deuxième catégorie nous rangerions les

1. *Et cætera* (*Union pharmaceutique*, 1882, 1884, 1885, 1886, 1889, 1890, 1899; *Annales de chimie analytiques*, 1905).

2. Né à Saint-Julien (Ain) le 16 janvier 1845.

3. Voir *l'Union médicale* du 7 janvier 1873, la *Revue scientifique* des 18 décembre 1880, 2 décembre 1882 (Bayen), du 13 février 1886 (Parmentier), du 30 avril 1887, du 28 juin 1890, du 18 octobre 1890 et du 26 février 1898 (Bayen), des 27 janvier et 3 février 1900 ; le *Journal de pharmacie et de chimie* de 1886, 1889 et 1905, enfin les ouvrages intitulés : *La Chimie alimentaire dans l'œuvre de Parmentier* (Paris, 1902, in-8°) et les *Pharmaciens militaires français* (sous presse).

travaux sur la flore africaine qu'ont inspirés à M. Balland les sept années de son séjour en Algérie[1], enfin dans la troisième, ses mémoires très complets sur les aliments en général et en particulier sur les farines, qu'il a condensés en de substantielles publications, dont l'une a mérité le prix Montyon de l'Académie des Sciences[2].

M. Barillé, docteur de l'Université de Paris, fut dès le début de sa carrière et jusqu'en 1882 attaché comme pharmacien au corps d'occupation d'Algérie et de Tunisie ; il a pris sa retraite en 1904 comme pharmacien principal à l'hôpital Saint-Martin de Paris, ayant sur ses états 14 campagnes. Il y a deux ans le *Petit Marseillais* le choisissait comme correspondant Parisien pour les actualités médicales. C'est principalement sur la question vitale des phosphates que M. Barillé a, pendant plus de quinze années, exercé sa sagacité scientifique : il a révélé dans nombre de corps organiques l'existence de composés définis qu'il appelle *carbonophosphates*[3]. Il a aussi étudié les fibres

---

1. Voir *Journal officiel de l'Algérie, Journal de méd. et pharm. de l'Algérie, Annales de chimie et de physique, Journal de pharm. et de chimie, C.-R. de l'Académie des Sciences, Bull. de l'Académie de médecine* entre 1875 et 1883.

2. Voir les périodiques ci-dessus depuis 1883 et *Recherches sur les blés, les farines et le pain*, Paris, 1894, in-8° (Prix Montyon); *Les travaux de Millon sur les blés*, Paris, 1905, in-8°; *Les aliments*, Paris, 1906, in-8° ; *Le chimiste Roussin*, Paris, 1907, in-8° ; *Comment choisir ses aliments*, Paris, 1908, in-8°. — Les travaux de M. Balland sont actuellement au nombre de 170 (Cf. *Note sur les titres et travaux de J.-A.-F. Balland*, Paris, s. d., in-4°).

3. *Phosphate bicalcique*, Paris, 1897, in-8°, 60 p. (médaille d'or décernée par le ministre de la Guerre) ; *Phosphates de calcium*, Paris, 1900, in-8° (thèse) et plusieurs articles dans : *Répertoire de pharmacie*, avril et mai 1901, *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 1904 ; *Union pharmaceutique* du 15 mai 1908 (prix Brassac de la Pharmacie Centrale de France) ; *Bulletin de l'Académie de médecine*, nov. 1908; *Union pharmaceutique* des 15 sept. et 15 nov. 1909, et 15 mai 1910.

textiles [1], analysé suivant une habile méthode un nouveau poivre à pipérine [2], et ses devoirs professionnels l'ont conduit à démasquer les supercheries des soldats affectant l'hémoptysie [3] et l'oxalurie [4] ou la fraude des fournisseurs rendant leurs oranges sanguines [5] et modifiant la forme de leurs légumes exotiques [6]. MM. Balland et Barillé ont enlevé de haute lutte les grades d'officiers de la Légion d'Honneur, de l'Instruction publique et du Mérite agricole auxquels ils ont été promus l'un et l'autre.

Voici venir maintenant des quatre coins du globe la foule des pharmaciens civils à qui la revue centralisatrice rend le labeur plus léger et plus universellement profitable. Longue sera notre liste et peut-être encore incomplète. Avant 1870, elle comprend : MAGNES-LAHENS de Toulouse, MALENFANT de Châlons, COMAR de Paris, FOUGERA de New-York, GUILLAUMONT de Manosque (Basses-Alpes), BURIN DU BUISSON et Etienne FERRAND de Lyon, DUFOUR de Lausanne, MAYET et VIAL de Paris, ZUCCARELLO PATTI de Catane et BERGHEM d'Hambourg ; après la guerre : DONDÉ de Mérida (Yucatan), MESTRE de Bordeaux, NARDIN de Belfort, DUBOIS de Paris, ADOUE de Pauillac, BIRD de Londres, PÉQUART de Verdun, CHEYNET de Lyon, BOCQUILLON et BAILLARD de Paris, LOMULLER de Sirey-sur-Vezouse, FAGEARDIE de Saint-Privat, DACLIN de Cluny, RICHARD d'Yvetot, STRŒBEL de Courbevoie, BOURIEZ de Lille, CONSOLIN-TAMISIER de La Ciotat, CAPMARTIN de Blaye, MAITRE à Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire), Marcel JEAN à Marsillargues (Hérault), CHAUMEIL

1. *Etude des fibres textiles*, Strasbourg, 1868, in-8°, 80 p. (thèse).
2. *Compte-rendu de l'Académie des sciences*, 190[illegible].
3. *Union Pharmaceutique*, 15 nov. 1906.
4. *Bulletin général de thérapeutique*, 30 octobre 1907.
5. *Union pharmaceutique*, 1892.
6. *Union pharmaceutique*, 30 avril 1909. — En tout, 128 travaux jusqu'à ce jour. (Cf. Dr *A. Barillé, Exposé des titres*... Poitiers, 1908, in-8°.)

à Annonay, PROTHIÈRE à Tarare, MÉNIGAULT à Tonneins (Lot-et-Garonne), Maurice SOENEN à la Rochelle, et DELPECH, et CHRISTIAENS, et BERLIOZ, et LÉPINOIS, BRÉAUDAT, LINAS, SÉRÉE, COUDURES, LAILLER, GRALL, MICHEL, BAUDIN, PAGEL, BAUDOIN, COTTE, PÉES, DESMOULIÈRES, PÉGURIER, ROESER, DUFAU, RODILLON, CARETTE, BOUGAULT, CAZAUX, LAVAL, SOLLE, SAINT-LAURENS, BAUDRY, MOREL, MARCHAND, MOUCHEZ et les internes PINARD, Paul ANTOINE, ROUSSEAU.

Saluons d'un souvenir particulièrement reconnaissant la mémoire du bon vieux père Stanislas MARTIN, dont l'officine, rue des Jeuneurs, véritable cénacle de pharmacopes, était aux temps héroïques de notre journal comme une annexe de ses bureaux de rédaction [1]. Avant de s'y établir, il avait été chef de laboratoire de la maison Menier; très aimé de ses confrères Parisiens, qui l'appelèrent à présider leur société en 1878, il leur faisait volontiers les honneurs de ses précieuses collections qu'il légua à Issoudun sa ville natale au moment de son décès, survenu en 1887 [2]. — Il faut aussi remercier spécialement au nom de tous les lecteurs M. Ed. LOISON, pharmacien à Montoire, pour les causeries photographiques dont il les charma pendant trois ans [3].

Citons parmi les chimistes qui ont été des nôtres: NATIVELLE, MERCIER, expert de la ville de Paris, DANÉ, expert à Valence-d'Agen, THÉVENON, analyste de l'Institut Pasteur, et parmi les docteurs en médecine : LETELLIER, qui en collaboration avec SPÉNEUX a donné une série d'études sur les champignons comestibles et vénéneux, J. LEFORT,

1. Lettre de M. SOENEN du 5 novembre 1911.

2. Né en 1806, membre correspondant des académies de Madrid, Gênes, Valence, Philadelphie, Chicago (*Discours funèbres*, dans *Union pharmaceutique*, 1887, p. 270-272, et G. PLANCHON, dans *Journal de pharmacie et de chimie*, 1892, p, 286.)

3. De 1900 à 1903.

membre de l'Académie de médecine, KRAUS, LEMAIRE, et Paul VIOLLET, ancien chef du service d'oto-rhino-laryngologie à l'hôpital Péan.

En présence d'un mouvement si général et si spontané, le personnel de la Pharmacie Centrale ne pouvait rester improductif et malgré ses occupations absorbantes, il tint à cœur d'apporter sa pierre à l'édifice. Les directeurs, MM. Emile GENEVOIX et Charles BUCHET ont exposé le résultat de leurs expériences, l'un sur le sulfate de quinine pur et léger [1], l'autre sur la recherche et le dosage du plomb métallique et du plomb combiné dans l'acide tartrique et l'acide citrique du commerce [2]. Les membres du Conseil, en tête desquels les regrettés FAVROT [3] et JULLIARD [4], donnèrent également un excellent exemple que suivirent à l'envi WURTZ [5], GUICHARD [6], CANNEPIN [7], MM. Georges SOENEN fils [8], VERSMÉE [9] et le docteur D'ORLÉANS [10].

1. *Suppl. au Bulletin commercial*, septembre 1886.

2. *Union pharmaceutique*, 15 mai 1892, p. 203-205. — M. Ch. Buchet a fait aussi une communication sur ce sujet à la Société de Pharmacie de Paris; l'article a provoqué les remarques complémentaires de M. Ch. SCHMITT, professeur à la Faculté mixte de Lille (*Union pharm.*, 30 juin 1892).

3. Articles sur les solutés et les sirops, en 1861, 1863, etc...

4. *Sur l'étain plombifère et le saturnisme*, 1894, etc.

5. De 1870 à 1877.

6. De 1878 à 1882.

7. De 1891 à 1893.

8. 15 août 1909.

9. *Revue photographique* en 1911.

10. Notamment en 1910, p. 225-236.

CHAPITRE IV

Les services rendus à la profession (1860-1912)

Avec les transformations que subit le Collège de pharmacie depuis son érection en Ecole gratuite et en Société libre, les bienfaits de la solidarité échappèrent tous les jours davantage à la profession pharmaceutique. C'est en 1824 seulement que les Pharmaciens de Paris et du département de la Seine se groupaient en Société de prévoyance ; un peu plus tard des associations locales se formaient, nous l'avons vu, sur divers points de la France, mais plutôt avec le dessein de travailler en commun qu'avec celui de s'entr'aider. L'union générale manquait ; elle fit longtemps défaut entre tous les pharmaciens de France.

Et cependant que d'intérêts communs à défendre ! Que de souffrances à partager et qu'un peu d'union eût pu éviter ou rendre légères ! Tout au long du XIXe siècle, d'innombrables projets de loi sur l'exercice de la pharmacie se succèdent et se contredisent, tous partiellement ou totalement néfastes au pharmacien : mentionnons en 1815 celui de Dupuytren, en 1847 celui du ministre de Salvandy, fort heureusement suivi en 1848 de l'accession au Ministère du Commerce du grand pharmacien Jean-Baptiste Dumas.

A ce moment Dorvault réalise un instant l'association désirable : prévoyant tout le parti que la profession peut

tirer de la puissance temporaire de l'un des siens, il adresse un pressant appel aux plus lointains confrères, se charge de « centraliser toutes les pétitions de la province » et conduit au ministre une délégation au nom de laquelle il lui expose les plus légitimes *desiderata* de ses mandataires. C'étaient : la limitation du nombre des officines, l'imposition d'un tarif légal des médicaments, l'organisation d'une chambre de discipline par département, la prohibition des remèdes secrets, la création d'inspecteurs remplaçant les jurys médicaux [1]. Le ministre approuva fort la harangue, mais que peuvent l'éphémère bon vouloir des gouvernants et l'instabilité des régimes contre l'immuable pondération des commissions officielles ?

Un peu plus tard, dans les colonnes de l'*Union médicale* [2], Dorvault, après avoir fait ressortir preuves en main « les titres de la pharmacie à la considération publique », proposait, tout aussi inutilement, de comprendre dans le projet de loi sur l'exercice de la pharmacie, la création de chambres pharmaceutiques ou comités scientifiques qui éclaireraient le public et les pouvoirs constitués sur les questions d'hygiène, rehausseraient le prestige de l'entière corporation.

Aucune aide n'arrivant d'en haut, les pharmaciens comprirent enfin qu'ils devaient s'aider eux-mêmes. Des congrès s'organisèrent. Soubeiran [3], Magnes-Lahens [4] prêchèrent l'union ; en 1852, le Cercle pharmaceutique du Haut-Rhin envoya, mais sans succès, une circulaire à toutes les sociétés Françaises de pharmacie en faveur de la fondation d'une association générale de prévoyance

---

1. L. André-Pontier, *Histoire de la pharmacie*, Paris, 1900, in-8°, p. 275.
2. En mai 1861 ; tiré à part, Paris, 1851, in-8°, 31 pages.
3. Discours de 1851 à la Société de Pharmacie de Paris.
4. Ouvrage cité sur *l'Association*, Toulouse, 1852, in-8°.

entre tous les pharmaciens de France [1]. — La même année une autre circulaire, signée Dorvault, annonçait à tous la création de la Pharmacie Centrale des Pharmaciens. Et « nos réunions, disait-elle, ne seront pas seulement commerciales : elles seront encore et *surtout* des réunions confraternelles, où les intérêts professionnels occuperont la plus grande place [2] ». En effet, les premières assemblées annuelles des actionnaires, qui se tiennent à l'Ecole de Pharmacie, comportent toujours, après la discussion des intérêts de l'institution, « une séance des intérêts professionnels », que distingue nettement le compte-rendu.

Mais c'est trop peu d'une seule séance et d'un seul bulletin par année : la santé précaire de la profession réclame des soins constants : *l'Union Pharmaceutique* va les lui prodiguer avec un dévoument soutenu. On a lu déjà le beau morceau qui sert de préface à la collection de ce journal [3] : qu'on se remémore cette seule phrase : « Si... on se souvient que la pharmacie a une organisation professionnelle à étudier et des intérêts commerciaux bien négligés à défendre, on pourra entrevoir la raison d'être et le but d'une publication nouvelle. »

Dans une lettre naïvement éloquente qu'il adressait à Dorvault le 24 octobre 1862, un pharmacien de Bonnétable, Guérin, avouait qu'il avait fortement douté tout d'abord du succès moral de son entreprise, mais qu'il s'avouait maintenant conquis, en particulier par « l'heureuse influence de la Pharmacie Centrale sur la bonne harmonie qui règne généralement aujourd'hui dans le corps

1. Chauvel, *Essai de déontologie pharmaceutique*, dans *Revue pharmaceutique de 1852 pour 1853*, p. 60.

2. Bibl. du directeur de la Pharmacie Centrale de France, P. C., convocations, etc', t. I, n° 8.

3. Bibliothèque du directeur de la Pharmacie Centrale, P. C., convocations, t. II., chap. I *in fine*.

Cl. P. C. D. F.

Pl. XVIII.

Le Collège de Pharmacie au XVIIIe siècle.

D'après le plan de Turgot, emplacement de l'École de Pharmacie,
où se tinrent les premières assemblées de la Pharmacie Centrale de France.

pharmaceutique. Rappelez-vous le premier congrès... qui eut lieu à Paris, à l'Hôtel de Ville, en 1845, je crois... Il y eut des injures et des coups. Un ou deux procès... en correctionnelle en furent la conséquence. N'est-ce pas votre heureuse initiative qui a mis fin à ces tristes débats ? N'est-ce pas à la Pharmacie Centrale qu'on doit la formation des sociétés de pharmacie, des tarifs uniformes et des congrès où brille aujourd'hui tant de confraternité [1] » ? N'est-ce pas surtout à son journal, ajoutons-nous, que la Pharmacie Centrale devait d'aussi spontanés éloges ?

Politique et pharmacie.

Le rôle des rédacteurs de l'*Union* était double : éclairer les pouvoirs publics sur les désirs et les besoins du pharmacien, instruire le pharmacien sur les droits et les devoirs que lui confère l'Etat ; en d'autres termes, surveiller à la fois l'élaboration et l'application des lois. Pour y réussir, elle s'assura d'un côté l'appui des politiciens, de l'autre la collaboration des juristes.

Des premiers, la pharmacie Française avait beaucoup à obtenir, et elle attend beaucoup encore [2]. En une série d'articles qu'il traça au début de 1865, Dorvault, mieux placé que tout autre pour connaître ses aspirations et ses espérances, comparait magistralement sa situation présente à celle qu'elle devait de toute nécessité obtenir [3]. En même temps qu'il conseillait, il agissait. Mais il fut un peu gêné de ce côté par la rigueur des lois sur la presse. « Il ne nous est pas permis, écrit-il [4], dans notre

1. *Union pharmaceutique*, décembre 1862.
2. V. *le Matin* du 28 nov. 1912 (art. de fond de M. Mille, député).
3. *La pharmacie Française en présence de ses réformes*, dans *Union pharmaceutique*, janvier-mars 1865.
4. *Courrier*, dans *Union pharmaceutique*, avril 1868, p. 128.

journal... non cautionné, de traiter tous les sujets. Ainsi nous avons encouru une forte amende pour avoir inséré une pétition au Sénat dans notre dernier numéro comme étant un sujet ressortissant à la politique et à l'économie sociale, encore... qu'il ne fût question que de pharmacie ; nous ne savons même pas la limite à observer. » En effet, le décret organique sur la presse de février 1852 oblige les propriétaires de journaux « traitant de matière politique ou d'économie sociale » à verser un cautionnement qui se fût élevé à 30.000 francs pour l'*Union pharmaceutique*. Ses fondateurs n'avaient pas cru devoir s'inquiéter d'une telle disposition : ils durent pourtant user de prudence jusqu'à la promulgation, en juillet 1881, de la loi sur la liberté de la presse qui abolissait cette gênante formalité [1].

Entre temps, « un modeste pharmacien de province, M. Viguier, de Vienne, avait eu l'idée », — mais non le premier comme le croit André-Pontier, — « d'opérer une concentration professionnelle à la suite... de la lecture de ces articles d'intérêts professionnels débattus mensuellement dans les organes nouveau-nés de la presse pharmaceutique [2] ». Ce dessein, soigneusement cultivé par tous les bons confrères, germa quelque temps et produisit d'abord les grands congrès, puis à l'automne de 1878, le beau fruit qu'on appela l'Association Générale des Pharmaciens de France [3].

1. Article 5 de la loi du 29 juillet 1881 : Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement après la déclaration prescrite par l'article 7.

2. L. André-Pontier, *Histoire de la pharmacie*, p. 341.

3. Sa création en fut décidée sur les instances de Genevoix et d'Eusèbe Ferrand, au congrès de Clermont en 1876 (Discours de M. Petit, président de l'Assemblée générale, aux obsèques de E. Ferrand, dans *Union pharmaceutique*, mars 1892, p. 138).

Bien loin de jalouser la nouvelle société qui allait la décharger d'une partie de ses attributions les plus glorieuses, la Pharmacie Centrale aida de son mieux à sa création et à son développement. L'on n'en doutera point, si on se rappelle qu'elle avait mis au concours, dès 1859, le projet d'« organisation d'une société générale des pharmaciens de France », et surtout si l'on prend connaissance de la composition du premier bureau que l'Association choisit le 24 octobre 1878 :

Président :	Emile Genevoix.
Vice-présidents :	Perrens et Eusèbe Ferrand.
Secrétaires :	C. Crinon et Champigny.
Trésorier :	A. Fumouze.
Archiviste :	Julliard.
Conseiller :	Dorvault [1].

L'Association générale s'occupa, dès sa création, de réaliser pour son compte le projet d'une Société mutuelle d'assurances contre les accidents en pharmacie ; elle eut à surmonter divers obstacles et n'y parvint que le 29 mai 1890 [2]. Cette utile institution fonctionnait déjà à la Pharmacie Centrale depuis 1867 : ses clients en bénéficiaient en vertu de sa seule générosité, sans avoir à verser de prime [3]. Là encore la Pharmacie Centrale de France se réjouit du progrès réalisé et consentit un don de 500 francs en faveur de la nouvelle caisse [4].

1. *Annuaire de l'Association générale des pharmaciens de France*, Paris, 1878, in-8°, p. 2. Genevoix, nommé président pour cinq ans, cessa ses fonctions le 30 avril 1883.

2. *Annuaire* cité, 1890.

3. V. *Union pharmaceutique* 1867, p. 3 et 33 ; 1873, p. 22-26.

4. *Union pharmaceutique*, 15 nov. 1890, p. 533-535.

La création de l'Association générale ne saurait d'ailleurs dispenser l'*Union pharmaceutique* de continuer à se jeter dans la mêlée toutes les fois que sonnerait le branle-bas : en relisant sa seule collection on pourrait écrire l'histoire de la pharmacie Française depuis 1880, sans en omettre un détail ; André-Pontier s'en est du reste beaucoup servi pour composer la dernière partie de son *Histoire* [1].

Emile Genevoix disait aux actionnaires qui venaient de l'élire : « Nous sommes ici par les pharmaciens, pour les pharmaciens, n'ayant qu'un but, le service de leurs intérêts [2] ». Cette devise n'était point mensongère, car de décembre 1880 à juin 1882, il ne cessa de lutter en faveur de la bonne loi que l'excellent confrère Hippolyte Faure, député de Châlons-sur-Marne, s'efforçait d'obtenir pour les siens et du projet de laquelle il donna la primeur aux abonnés de l'*Union* [3].

A peine installé dans le bureau directorial, M. Charles Buchet donnait la preuve d'une sollicitude au moins égale en faisant adresser à tous les pharmaciens de France le numéro du 31 octobre 1890 contenant le projet d'un autre député, son ami, le pharmacien Duval : cette générosité n'avait qu'un but tout désintéressé : grouper le corps pharmaceutique entier contre ses adversaires. Par malheur ceux-ci écartèrent les propositions modérées de Duval pour esquisser en 1892 une loi sur l'exercice de la médecine, véritable « danger public ». Mordagne, de Castelnaudary, père de l'éminent conseiller de la Pharmacie Centrale, attaquait vigoureusement dans l'*Union phar-*

1. Il la cite notamment aux pages 371, 404, 715 de ce livre.

2. Lors de sa réélection en avril 1884, dans *Supplément au Bulletin Commercial*, avril 1884, p. 177.

3. *Union pharmaceutique*, juin 1882, p. 273-280. Voir aussi l'article intitulé *Ennuis professionnels*, dans *Union pharmaceutique*, 1887, p. 352-354.

maceutique l'article XI de ce projet qui permettrait à tout médecin de vendre des remèdes soit au domicile du malade, soit chez lui, pourvu que ce soit à plus de quatre kilomètres d'une officine [1]. La Chambre avait déjà rejeté cet article néfaste, mais le directeur-gérant de l'*Union*, avec une insistance inlassable, adjurait tous les pharmaciens de se coaliser pour obtenir son éversion totale, de « profiter des vacances des Chambres pour agir énergiquement sur les députés et les sénateurs de leur région [2] ». M. Ch. Buchet donnait encore de sa personne en 1893, 1894, 1896 [3].

Dans des occasions moins graves, il plaidait en faveur de la création d'un honorariat des pharmaciens [4], étudiait au point de vue des élèves en pharmacie le rapport de M. Lockroy sur le projet de loi organisant l'arbitrage entre patrons et ouvriers [5]. Il combattait les prétentions de l'octroi de Paris à percevoir des droits sur certains produits exclusivement médicamenteux [6] et surtout le projet d'impôt sur les spécialités pharmaceutiques qu'avec l'aide puissante des sénateurs Poirrier et Duval il réussissait à écarter pour toujours d'un horizon déjà assez gris sans cette menace [7].

Le pharmacien Joseph-César Duval, que la mort a récemment enlevé à l'affection reconnaissante de ses confrères, avait été élu député de la Haute-Savoie en 1883, sénateur

1. *Supplément au Bulletin Commercial*, 30 juin 1892.

2. *Union pharmaceutique* et *Bulletin Commercial*, 15 avril, 30 juin, 31 décembre 1892.

3. Notamment dans *Union pharmaceutique*, 15 juillet 1893, p. 321 ; novembre et décembre 1894 ; décembre 1896.

4. *Union pharmaceutique*, 30 juin 1892.

5. *Union pharmaceutique*, 31 janvier 1893, p. 42-43.

6. *Extrait d'un mémoire... communiqué à la Chambre syndicale*, dans *Union pharmaceutique*, 15 mai 1894, p. 210-213.

7. Cf. *Union pharmaceutique*, entre les numéros du 31 octobre 1890 et du 31 janvier 1907. — Voir plus loin chap. V.

en 1898 ; depuis le mois de février 1903, le Conseil de Surveillance de la Pharmacie Centrale de France le comptait parmi ses membres les plus zélés [1] : la profession n'aurait pu réparer la perte de ce vaillant défenseur si, aux appels de M. Ch. Buchet, d'autres amitiés non moins précieuses ne s'étaient groupées autour d'elle, celle du Dr Sigallas, sénateur, celles des députés Astier, Breton, Cazeneuve, Delaunay, de Folleville, Gouzy, Godart, Morel, Pelisse, Renard, Steeg, Walter [2].

Pharmacie et droit.

Il ne suffit pas de surveiller la préparation des lois, il faut suivre de près leur interprétation et leur application, et ce n'est pas la tâche la moins difficile. Tout homme peut s'improviser législateur puisque aucun diplôme n'est exigé des parlementaires, mais on ne devient pas juriste sans études. D'un autre côté, quand un pays possède une constitution convenable, il s'y élabore chaque année peu de lois nouvelles : au contraire on y fait observer journellement quantité de lois existantes : le nombre des avocats, des juges, est infiniment supérieur à celui des faiseurs de lois.

Si donc les amis de la pharmacie réussissent parfois non sans peine à faire voter quelque disposition légale de nature à protéger cette intéressante profession, leur tâche n'est qu'à moitié remplie : ils doivent encore veiller à la réalisation de ces mesures. Combien de campa-

1. Né à Saint-Julien-en-Genevois le 20 juin 1841, mort en avril 1910. (*Notice*, par M. Ch. Buchet, dans *Union pharmaceutique*, 30 avril 1910, p. 177-178).

2. Cf. discours de M. Ch. Buchet au banquet de la Pharmacie Centrale du 27 février 1907, dans : *Union pharmaceutique*, 15 mars 1907, p. 98.

gnes l'*Union pharmaceutique* n'a-t-elle point menées par exemple contre les individus ou communautés de tout ordre qui au mépris de la législation et de la santé publique exerçaient la pharmacie sans diplôme ! Que de malfaisantes boutiques n'a-t-elle point ainsi fait fermer avec l'aide des sociétés locales, attirant et forçant l'attention des pouvoirs publics, tolérants par indifférence ou partialité ?

Mais à côté du droit écrit, qui englobe la totalité des lois, il y a le droit coutumier, la *jurisprudence*, que constitue l'ensemble des jugements rendus depuis une époque reculée. Sur bien des cas que le législateur n'a point prévus ou qu'il a estimés négligeables, la loi est muette : les juges prononcent alors en s'inspirant des arrêts rendus dans des circonstances analogues.

On conçoit dès lors combien le pharmacien est intéressé à connaître la résultante des moindres débats qui se déroulent sur un point quelconque du territoire. « Un homme averti en vaut deux », affirme sans exagération le proverbe. S'il sait exactement l'étendue de ses droits, il pourra attaquer sans crainte celui qui leur porte atteinte ; si au contraire il apprend l'échec d'un demandeur dans une action semblable à celle qu'il projetait d'intenter, il s'évitera l'ennui et les dépens d'un inutile procès. Malheureusement, la renommée des différends qui nous intéressent ne dépasse guère la zone d'action de quelques revues régionales. Quant aux grands journaux pharmaceutiques, ils dédaignaient de faire descendre leurs lecteurs des hauteurs de la science pour les initier aux petites querelles de chaque jour.

L'*Union* ne les imita point en cela. Dès sa fondation, Dorvault et Perrens tinrent la promesse qu'ils avaient faite à leurs confrères de leur donner les nouvelles des tribunaux. Les articles de ce genre figurent sous la rubri-

que « Intérêts professionnels » en tête des livraisons ; ils ne sont tout d'abord pas signés, mais nous avons lieu de croire qu'ils émanaient surtout de Perrens, car ils se font moins réguliers à partir de 1863. La rubrique elle-même manque dans certains numéros des années suivantes et disparaît tout à fait en 1869. Son contenu habituel se répand, il est vrai, dans la « Chronique », les « Miscellanées » ou « Variétés », et le « Courrier ». Des collaborateurs habituels ou passagers, MEURANT, GUERRAND, MARCEL, y écrivent.

Un avocat de talent qui avait prêté son serment en janvier 1851 devant la Cour d'appel de Paris, Gustave BOGELOT, avait accepté au lendemain de la guerre Franco-Allemande de défendre les intérêts du Syndicat des Pharmaciens de la Seine et du Syndicat général des Pharmaciens de France. A ce moment les lois et les règlements sur la pharmacie formaient avec la jurisprudence un labyrinthe des plus inextricables. « Il en recueillit avec soin tous les documents, les classa, les commenta et finit par en dégager une doctrine qui constitue aujourd'hui tout à la fois le guide des pharmaciens et des tribunaux [1]. »

Bogelot écrivit pour la première fois dans le *Bulletin Commercial*, au mois de mars 1873, pour répondre à une question juridique posée par un pharmacien [2]. Il mit encore gracieusement sa plume à la disposition du directeur de la Pharmacie Centrale pendant les années qui suivirent pour commenter divers jugements [3]. C'est en mars 1881 qu'Em. Genevoix et Ferrand résolurent de se l'attacher définitivement comme rédacteur. Depuis cette époque jusqu'à mars 1902, date de son décès, que de sujets d'actualité

1. *Union pharmaceutique*, 1902, p. 175.
2. *Bulletin Commercial*, 1873, p. 35.
3. *Bulletins* de janvier et avril 1874, etc...

n'a-t-il pas clairement et définitivement traités, sur les questions des ordonnances, de la responsabilité, des mutations d'officines, des droits des patrons, des élèves, et tant d'autres qui remplissent des pages de « tables » et font de l'*Union* un véritable petit *Dalloz* pharmaceutique. De tous les points de la France, ses lecteurs le consultaient autant pour son expérience que pour sa droiture, car « il adorait sa profession et l'exerçait avec la plus grande probité... déconseillant les procès chaque fois qu'il n'était pas de l'intérêt absolu de son client de plaider ; malgré cela, il a toujours été très occupé, mais il y a gagné d'avoir autant d'amis que de clients[1] ». — Son nom ne disparut pas du journal, son fils ayant été prié d'y continuer son œuvre[2].

Parfois aussi le chef du Contentieux de la Pharmacie Centrale, Louis Minot, descendait des astres dans la compagnie desquels l'amenait sa chère chronique mensuelle, pour donner son mot, — on pourrait dire ses bons mots, — dans les affaires que sa charge le mettait à même de bien connaître. « Au hasard de l'occasion, écrit M. Bocave[3], il publiait, avec un sens critique très sûr, des articles de

1. Ouvrages de Gustave Bogelot : *Deux mots sur la question des titres au porteur volés ou perdus*, Paris, 1861, in-12, 15 p. ; *Les locataires et la loi du 3 mai 1841*, Paris, 1862, in-8°, 52 p.; *Des titres au porteur perdus ou volés*, Paris, 1865, in-8°, 31 p. ; *L'expropriation pour cause d'utilité publique*, en collaboration avec J. Périn, Paris, 1868, in-12, et 1888, in-18 ; *Revue bibliographique de droit et de jurisprudence*, Paris, 1868-1870, 2 vol. in-8° ; *Le pari de M° Benoit*, Paris, 1886, in-18; *Du patronage des libérés*, Paris, 1887, in-16, 31 p., et Melun, 1890, in-8°, 12 p.; *Le quinquina devant les tribunaux*, Paris, 1889, in-8°, 16 p. ; *Projet de congrès national des sociétés de patronage françaises*, Melun, 1892, in-8°, 16 p. ; *Œuvre des libérées de Saint-Lazare..., compte-rendu...*, Alençon, 1893, in-8°, 32 p. ; *Dans quelle mesure y a-t-il lieu de recourir pour les femmes... libérées à de petits asiles temporaires ?* Paris, 1900, in-8°. — Collaborateur du *Bulletin de la Société générale des Prisons*, de la *Revue pénitentiaire*, de la *Revue du droit commercial*, de l'*Union pharmaceutique*.

2. Voir plus bas, conclusion.

3. *Union pharmaceutique*, 1910, p. 182.

droit et de jurisprudence d'une doctrine impeccable qui se tenait toujours étroitement attachée aux principes, dussent-ils le conduire loin du convenu et des sentiers battus dont il avait d'ailleurs une naturelle horreur. Il était né juriste et jurisconsulte comme certains naissent d'une pièce peintres ou musiciens et paraissent faire de prime saut ce que de fortes études et une longue pratique enseignent à peine au commun. Son style était toujours excellent, disant bien ce qu'il voulait et devait dire, frappé au coin d'une originalité véritable qui le faisait facilement reconnaître, quoique parfois un peu tourmenté et comme martelé par l'effort violent et répété de la pensée.»

Bienfaisance et mutualité.

A côté de ces grands services d'ordre judiciaire ou parlementaire que l'*Union pharmaceutique* s'est efforcée de rendre à tous les siens, il faut en signaler divers autres qui, pour paraître moins importants, ont néanmoins une valeur appréciable.

Sans doute c'est peu de publier chaque mois la liste des confrères disparus et la biographie de ceux qui laissent un nom, c'est peu de relever les distinctions dont l'Etat honore avec trop de parcimonie les plus méritants, de ravir à l'oubli des actes de générosité ou de bravoure comme celui qu'accomplirent les internes en pharmacie de l'Hôtel-Dieu en sauvant de l'incendie l'église Notre-Dame sous les balles des Communards [1]. Et c'est cependant

1. *Union pharmaceutique*, juillet 1871. — Signalons aussi que l'*Union* accueille les notes officielles communiquées par les directeurs des Ecoles de pharmacie (janvier 1861, etc.), les appels lancés par leurs bibliothécaires en vue de combler les lacunes des collections (année 1889 et suivantes).

par la divulgation de telles nouvelles qu'on resserre les liens de confraternité rendus lâches par les distances, ensuite qu'on augmente l'estime du public pour la grande famille pharmaceutique.

Y a-t-il des collègues malheureux à un bout quelconque de la France? L'*Union* ouvre une liste de souscriptions dont la Pharmacie Centrale prend la tête, et aussitôt, que la catastrophe ait atteint le Midi, ou qu'elle ait accablé Paris, la solidarité fait des merveilles : plusieurs milliers de francs sont chaque fois transmis à l'Association Générale [1].

D'autres grands malheurs ont ému non moins profondément la profession : ceux qui ont atteint la patrie. Le 8 septembre 1871, Dorvault avait suggéré au président de l'Assemblée Nationale d'émettre un emprunt immédiat de trois milliards qui délivrerait le territoire de l'occupation Prussienne ; sa motion ayant été repoussée, il proposa aussitôt aux pharmaciens, par la voie du journal, de souscrire pour le même objet. Les adhésions arrivèrent en foule après celle de la Pharmacie Centrale de France qui versait mille francs au nom de sa compagnie, et mille francs au nom de son personnel, heureux de sacrifier spontanément le fruit d'une journée de travail [2].

L'Union pharmaceutique a en outre permis à ses directeurs de donner à certaines créations particulièrement intéressantes de la maison toute l'extension qu'elles méritaient : nous voulons parler des concours et de l'Office Pharmaceutique.

Dès 1860, le journal exposait à ses abonnés le sujet que la Pharmacie Centrale dote annuellement de

1. Cf. notamment *Union pharmaceutique* 1875 et 1910 (inondations de Toulouse et de Paris).

2. *Union pharmaceutique*, janvier 1872.

prix pour stimuler le zèle des travailleurs ; il détaillait les résultats du concours précédent. En 1866, il annonçait la fondation, par un généreux confrère, BRASSAC, d'Ambert (Puy-de-Dôme), d'un nouveau prix qui serait aussi distribué par les soins de la Pharmacie Centrale ; tout récemment encore en 1902, LEFRANC, du Havre, le regretté chef du Conseil de Surveillance, qui, longtemps, avait présidé avec une vraie joie les jurys de ces travaux profitables, testait en faveur de nouvelles récompenses.

Près de soixante concours se sont succédé depuis que l'établissement est créé : nous ne pouvons donc en énumérer tous les sujets. Mentionnons seulement parmi les plus anciens : la Géographie pharmaceutique de la France, la Conservation des Médicaments, la Confection d'un tarif pharmaceutique, le Projet d'assurance mutuelle pour la valeur des officines, la Recherche des caractères distinctifs des huiles de poisson, l'Organisation des secours aux blessés, toutes questions de caractère pratique et d'intérêt général. Le rédacteur actuel de l'*Union pharmaceutique*, M. VIRON, et M. François GENEVOIX s'acquittent aujourd'hui avec infiniment de tact et de justesse de la fonction délicate de rapporteur dans ces joutes brillantes qui mettent aux prises les plus habiles [1].

Nous avons parlé, à propos des *Petites affiches*, d'une agence dite Caisse Centrale des Pharmaciens, créée sous le règne de Louis-Philippe [2]. Dorvault en connaissait vraisemblablement l'utilité : il en fonda une semblable dans sa maison : c'est l'Office pharmaceutique.

« L'Office pharmaceutique, explique Julliard, rapporteur

1. Sur ces concours, voir pour plus de détail les ouvrages cités de MM. SOENEN, p. 24-25, et Ch. SELLIER, p. 229-231.

2. Cf. *supra*, 1re partie, chap. V, *in fine*.

du Conseil de Surveillance, est un service annexe de la Pharmacie Centrale qui constitue les opérations indispensables à l'existence pharmaceutique. Pour la cession et par contre pour l'achat des officines, le recrutement du personnel, élèves et hommes de peine, le pharmacien a besoin d'un intermédiaire qui reçoive toutes les demandes, qui les concentre et mette en présence les intéressés.

« La Pharmacie Centrale, en créant cet intermédiaire, n'a dû et n'a pu offrir qu'un concours absolument gratuit, car toute rémunération ne serait qu'un prétexte à exploitation, contre laquelle protestent énergiquement et les statuts et le directeur [1]. »

Ces explications très nettes ne furent pas toujours comprises ou retenues. Des offres de courtage sont souvent faites à la Pharmacie Centrale : « Ceux qui font ces offres, dit M. Crinon, croient peut-être que leur officine sera plus vite et mieux vendue ; qu'il se désillusionnent à cet égard ; notre rôle consiste exclusivement à mettre celui qui cherche à acquérir une officine en relations avec un pharmacien désirant céder la sienne ; mais il ne nous appartient pas d'influencer l'acquéreur, ni de l'engager à conclure l'affaire que nous lui indiquons [2]. »

Quant aux sommes offertes après marché conclu à la maison par des confrères reconnaissants, elles sont intégralement transmises à la Caisse des pensions viagères de l'Association générale [3].

1. *Pharmacie Centrale de France, compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 21 avril 1881* (s. l. n. d.), in-8°, p. 72.

2. *Pharmacie Centrale de France, compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 29 avril 1883* (s. l. n. d.), in-8°, p. 66, dans : Bibliothèque du directeur de la Pharmacie Centrale, P.C., convocations..., t. II, n° 70.

3. *Ibidem.* — Cette coutume est aujourd'hui abandonnée. La maison refuse absolument tout envoi de ce genre.

Cet office désintéressé aurait rendu difficilement autant de services s'il n'avait été puissamment secondé par le grand tirage du journal. Comme il intéresse spécialement le côté pratique de la profession, il a aujourd'hui sa place marquée dans le *Bulletin Commercial*, annexe de l'*Union*, étroitement rattachée à elle, et dont il nous reste à développer le portrait.

CHAPITRE V

La publicité pharmaceutique. Le « Bulletin Commercial » (1630-1873-1912)

Un chapitre fort dense consacré à la publicité mériterait de figurer dans toute histoire du journalisme, — non point du journalisme scientifique, mais de la presse entière, surtout de la presse d'informations : c'est la raison qui nous a détourné d'en tenter ci-dessus l'étude. — Un identique chapitre aurait encore sa place marquée dans une histoire complète de la pharmacie, d'abord parce que les annonces de remèdes sont peut-être les premières et les plus nombreuses entre toutes, ensuite parce que cette question se rattache indissolublement à celle des spécialités. En effet, l'annonce n'est guère utile qu'à la spécialité et la spécialité ne peut vivre sans l'annonce. L'une et l'autre ont les mêmes partisans et les mêmes adversaires, et toutes deux ont pendant plus d'un siècle maintenu la désunion dans le monde pharmaceutique : *pharmacopolæ certant...*

Avant germinal.

On a dit que les premières annonces avaient paru à Londres en 1588 dans *The English Mercurie* [1]. Malheureu-

1. Schelenz, *Geschichte der Pharmazie*, p. 524.

sement ce journal précoce, dont le British Museum possède aujourd'hui quelques numéros, est l'œuvre d'un imprimeur par trop facétieux ou chauvin du XVIIIe siècle [1]. On ne connaîtra jamais la date de la première *réclame*, car certes le jour où elle fut lancée, aucun règlement de police n'empêchait le noble ou le manant d'en souiller les ruelles herbeuses et, du papier qui la portait, il ne reste plus aujourd'hui qu'un peu de poussière informe. Il est plus intéressant de savoir que le premier de tous les journaux Français, l'*Inventaire des addresses du bureau de rencontre*, est un journal exclusif d'annonces.

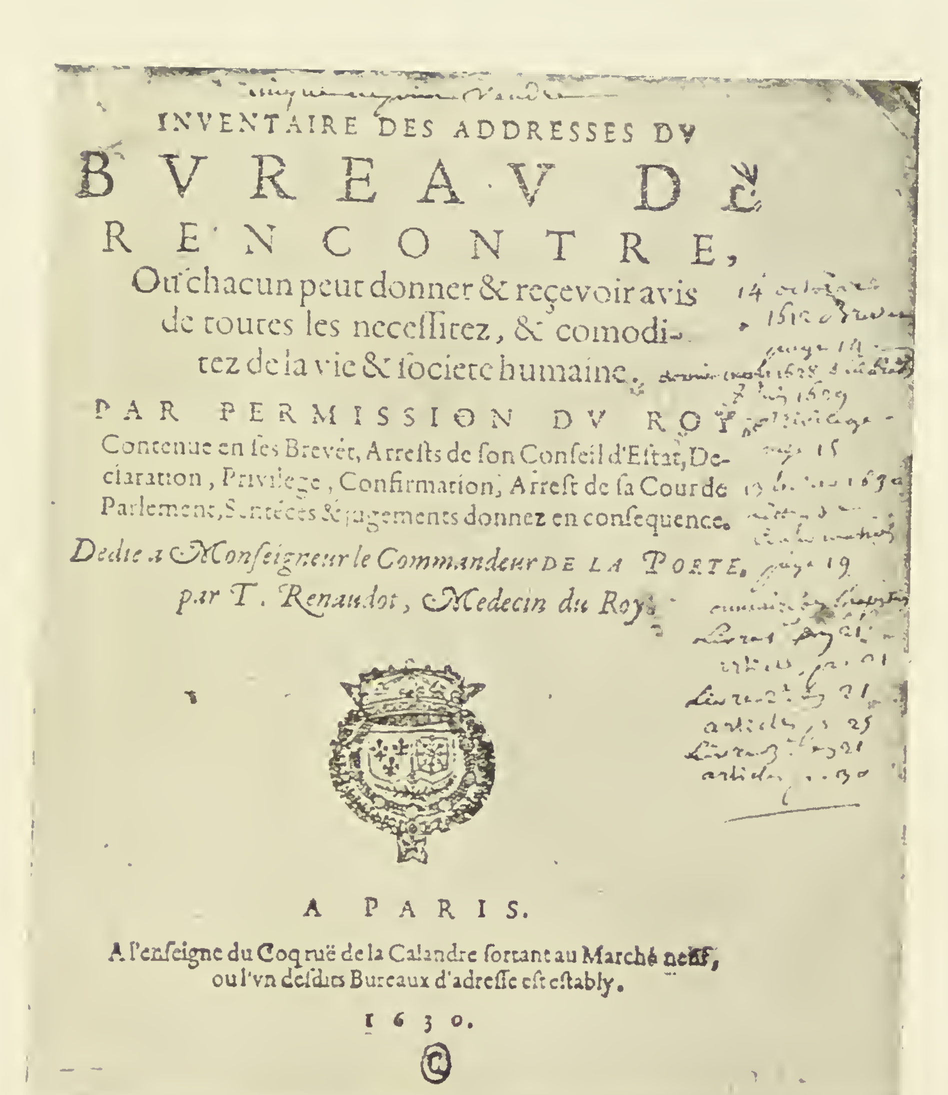
C'est l'organe de l'agence fondée par RENAUDOT et qui « fournit d'addresse pour achepter et vendre les estudes et pratiques des Procureurs et Notaires, les Bibliotecques, droicts et permissions de tenir boutiques, soit sous des Veufves de Maistres, comme Chirurgiens, Apoticaires, Orfèvres et autres, soit pour l'obtention de lettres de Franchises... On y tiendra roolle des Maistres d'apprentissage qui chercheront des apprentifs, et pareillement des Apprentifs qui chercheront maistres [2] ». Bref, l'Office Pharmaceutique de 1630!

La feuille promet d'indiquer également « où se trouve à prix raisonnable de bons médicaments, tant simples que composez, eaux de Spa, Pougues, Forges, et autres minérales récentes, puizées fidellement, et soigneusement conservées, baignoires, demy-bains, estuves, archets, tonneaux, chaires de gouteux, et autres instruments à traitter malades ».

Peu après les journaux politiques ou savants apparais-

1. L'imposture a été démasquée par un bibliothécaire du British, Th. WATTS (*A letter to Antonio Panizzi*, Londres, 1839, in-8°).

2. T. RENAUDOT, *Inventaire des addresses du bureau de rencontre...*, Paris, 1630, in-4°, p. 25.



INVENTAIRE DES ADDRESSES DV

BVREAV DE RENCONTRE,

Où chacun peut donner & reçevoir avis de toutes les necessitez, & comoditez de la vie & societe humaine.

PAR PERMISSION DV ROY

Contenue en ses Brevet, Arrests de son Conseil d'Estat, Declaration, Privilege, Confirmation, Arrest de sa Cour de Parlement, Sentences & jugements donnez en consequence.

Dedie a Monseigneur le Commandeur DE LA PORTE,

par T. Renaudot, Medecin du Roy.

A PARIS.

A l'enseigne du Coq ruë de la Calandre sortant au Marché neuf, ou l'vn desdits Bureaux d'adresse est estably.

1630.

Cl. P. C. D. F.

Pl. XIX.

Le premier journal du monde.

La feuille de publicité de Renaudot.

sent, mais sans accueillir tout d'abord la publicité, et c'est en flânant que les bonnes gens apprennent de la bouche des crieurs publics ou par la lecture des placards les vertus de la panacée à la mode. Ainsi l'on étale en 1678 « à tous les coins des rues et à tous les carrefours » de Paris « une affiche plus grande que ne sont les autres pour l'ordinaire et en lettres rouges pour la rareté du faict... C'est un extraict des registres du Parlement confirmant une permission donnée par le Roy à M. le duc de... de vendre seul dans toute l'étendue de son royaume une drogue pour chasser la vermine, ains deffense a touts autres soubs les peines portées d'en débiter, et par conséquent aussy aux apoticaires mêmes, auxquels naturellement ce droit debvroit appartenir par la nécessité de leur profession[1] ». Ceux que l'on dépouille ainsi n'ont que la ressource de se lamenter entre eux et de chanter leur infortune :

Tout est perdu, mon cher Confrère !
Le duc et pair, le savetier,
Se meslent de notre mestier,
Tout le monde est apotiquaire !

Avez-vous besoin d'un clystère ?
Parisot, ami du mortier,
Pour trente sols, à son portier
Le fait vendre comme un mystère[2].

La pauvre Feuillet de son baume
Guérit tout, hors la surdité ;
Sous prétexte de charité,
Surprend les sots et les empaume[3]...

1. Lettre d'un apoticaire de Paris du 20 janvier 1678 (Bibl. de l'Arsenal ; citée par E. FERRAND, dans *Union pharmaceutique*, janvier 1890, p. 41).
2. On paya vers cette époque certains remèdes secrets jusqu'à un louis la goutte (*Dictionnaire* de DECHAMBRE, 3e s., t. III, 1876, p. 371).
3. *Union pharmaceutique*, 1890, p.

Bernier dans son *Histoire chronologique* et aussi dans ses *Essais de médecine*, au chapitre des *Charlatans prétendus médecins et des médecins charlatans*, blâme les moines de se mêler de ce genre de pharmacie et cite contre eux de mordantes épigrammes :

Cherchez-vous un remède et bien prompt et bien seur:
Le couvent est pour vous un maître guérisseur,
Grand courrier des secrets, Thaumaturge admirable
Qui ne trouve à l'épreuve aucun mal incurable [1].

Le bon gilla [2] se vend chez le Frère Didace,
Frère Alais a cent fois trompé la populace
Et s'est si finement instruit dans son métier
Qu'il sait tirer de l'or de sa poudre d'acier [3]...

Et l'on sait que Mme de Sévigné pansait volontiers ses plaies avec la pommade mystérieuse des Bons Pères.

En 1680, le malin Blégny glisse dans son journal médical une annonce, à titre de « nouvelle » : il est vrai qu'elle intéresse un ouvrage et ne peut qu'être utile aux pharmaciens : « Le traité de l'Acide et de l'Alxali, composé en 1677 par M. André,... est réimprimé en seconde édition avec des corrections et des augmentations considérables du mesme Autheur. On le trouve à Paris chez Lambert Rolland, imprimeur ordinaire de la Revue, rue Saint-Jacques, aux armes de la Reyne [4]. » — Blégny vend lui-même, comme faisait Renaudot, beaucoup de remèdes spéciaux : un « sirop de thé fébrifuge », un « chocolat dégraissé et antivénérien », un « caffé volatille » et des produits de beauté aux noms

1. *Essais de médecine*, Paris, 1689, in-4°, p. 516.
2. Sulfate de zinc (Cf. DORVAULT, *Officine*, 13e éd., Paris, 1893, p. 915).
3. J. BERNIER, *Histoire chronologique de la médecine et des médecins*, 2e éd., Paris, 1695, in-4°, p. 305
4. *Nouveautez journalières...*, 29 juin 1680.

précieux : « Mesdames les Surannées, s'écrie malignement Bernier qui ne le ménage guère, le *Lait de Perles,* les *Cassolettes Royales* et tant d'autres nouveautez... ne vous font-elles pas espérer de paroître encores jeunes pendant quelque temps [1] ? »

Et voici la publicité avouée par la *Gazette de France* en 1692 : « Les personnes qui désireroient faire publier des avis ou annonces de quelque nature qu'ils soient... peuvent les adresser au bureau de la Gazette où ils seront insérés avec exactitude dans un supplément du journal. Les articles qui n'auront que six lignes coûteront 30 sols, et 7 sols par ligne s'ils ont plus d'étendue [2]. »

Dès lors l'habitude est prise. Les journaux du XVIIIe siècle célèbrent à l'envi l'efficacité de « l'Essence balsamique stomachique et antivermineuse de M. de Pasturel [3] », « les heureux succès » que produisent les 180 sortes de vinaigres du sieur Maille [4], « l'eau de la fleur d'orange de Malte... à 5 livres la bouteille [5] », les bagues qui guérissent goutte, apoplexie et paralysie si on observe de les porter à l'annulaire, les produits variés du droguiste Obry « rue Dauphine, au magazin d'Angleterre, vis-à-vis le bottier du Roi », toujours si « occupé du bien public, [qu'il] préfère de sacrifier la plus grande partie de son bénéfice [6]... ».

Les journaux ne suffisent plus à la besogne, et voici qu'une poudre fébrifuge au privilège plus de quatre fois

1. *Essais de médecine*, p. 477.

2. *Gazette nationale de France*, divers numéros de 1692.

3. *Les Affiches de Paris... du jeudy 23 novembre 1747*, Paris, long in-4°, p. 5.

4. *Mercure de France*, mars 1759, p. 216-217.

5. *Ibidem*, janvier 1763, p. 213.

6. *Ibidem*, février 1771, p. 203-208. — Lire d'autres extraits d'annonces curieuses dans le *Journal de médecine de Paris*, 2e s., t. XIV, 1902, p. 349, 373.

renouvelé se fait connaître par « des imprimés répandus dans le public par permission d'un magistrat » et corsés par quelques attestations de médecins [1]. Vers 1772 un certain Rouballet fait « circuler dans la province par la poste un tarif imprimé de différents bandages, auquel il avoit joint une carte par laquelle il invitoit les médecins, chirurgiens, apothicaires... à lui envoyer leurs noms, demeures, etc... » en vue de composer, disait-il, un almanach [2]. L'almanach ne parut jamais, mais les bandages se vendirent.

L'art a déjà atteint son apogée du temps même de Louis XVI, car en 1789 on distribue à profusion un opuscule d'allure fort grave sur la couverture duquel on lit ce titre Révolutionnaire et prometteur : *Le cri de l'humanité aux Etats-Généraux sur les premiers et les plus importans des objets politiques*... par M. Savarin, docteur en médecine, ancien praticien de la ville de Lille en Flandres [3] ». Ouvrez vite, — et vous serez bientôt conduit par une savante digression à admirer les foudroyants effets de la poudre de Godernaux dans plus de trente maladies graves et contempler l'image de 49 grosses pierres urinaires expulsées d'un seul coup par cette drogue étonnante [4]. Le xxe siècle lui-même aura-t-il mieux à inventer ?

Jusqu'au 25 juillet 1772, le premier médecin du roi avait la charge fort lucrative de délivrer les brevets qui autorisaient, pour une durée de trois années, l'exploitation d'un remède secret. A ce moment, une déclaration vint

1. Vers 1744 (Dossier d'une pétition conservé aux Archives Nationales, O^1 612^3).

2. *État de médecine... en Europe*, 1776, avertissement.

3. Paris, 1789, in-8°, 16 p., 2 fig.

4. Une autre annonce de cette poudre a été recueillie par M. Maurice Soenen, fils du directeur de la succursale Lyonnaise de la Pharmacie Centrale et publiée dans son très intéressant ouvrage sur *La Pharmacie à la Rochelle avant 1803* (La Rochelle, 1910, in-8°, p. 165).

constituer une Commission royale de 20 membres « pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales [1] ». Mais malgré la substitution en 1778 à cette commission de la Société de Médecine [2], malgré des réglementations nouvelles [3], les abus et le danger paraissaient tels à la fin du régime que Fourcroy les dénonçait avec émotion : « Les élixirs, les syrops, les poudres, les opiates, les pilules fondent de toutes parts sur les hommes; la cupidité a même été jusqu'à masquer les remèdes sous l'apparence des alimens : les chocolats, les gâteaux, les biscuits recèlent aujourd'hui plusieurs médicamens [4]. »

D'autres vont plus loin et rangent « presque dans la classe des poisons cette foule de remèdes secrets que la cupidité débite et qu'achète l'ignorance... Il seroit donc utile d'en faire l'analyse, pour les faire connoître s'ils peuvent être bons dans quelques circonstances, pour démasquer la charlatanerie si ce ne sont que des drogues communes [5] ».

La querelle des spécialités au XIX[e] siècle.

Mais voilà que les pharmaciens, lassés de se voir frustrés, commencent à entrer eux-mêmes dans les voies de

1. Émile Gilbert, *La pharmacie à travers les siècles*, Toulouse, [1892], in-8°, p. 359.
2. D[r] P. Delaunay, *Le Monde médical Parisien au XVIII[e] siècle*, 2[e] éd., Paris, 1906, in-8°, p. 299-308.
3. Cf. un arrêt du Conseil d'État du 5 mai 1781 et le *Troisième avis au public concernant les remèdes...* (du 12 février 1782), Paris, s. d., in-4°.
4. Introduction à *La Médecine éclairée par les sciences physiques*, 1790, n° 2, p. 42-43.
5. *Recueil périodique de la Société de Santé de Paris*, t. II, janvier 1797. — Cf. encore A. Franklin, *La vie privée d'autrefois, les médicaments*, Paris, 1891, in-8°, p. 207-237, et A. Crinon, *Les statuts et règlements des apothicaires*, 2[e] fasc., Montpellier, 1912, in-8°.

l'annonce et de la spécialité. Cette conduite provoque tout d'abord l'indignation du Collège, qui dès le 9 frimaire an VII délibère « sur les moyens d'empêcher plusieurs... confrères de s'afficher comme charlatans, ce qui déshonore la pharmacie [1] ». Il ne prend toutefois de décision sérieuse que deux ans après, à la fin de 1801, moment où l'Assemblée générale adopte le règlement qui suit :

« Aucun membre du Collège de pharmacie ne pourra à l'avenir faire imprimer, publier, distribuer ou insérer dans les journaux des avis, affiches ou placards qui auroient pour objet d'annoncer au public la vente de drogues ou médicamens nouveaux tant internes qu'externes sans avoir obtenu préalablement l'assentiment du comité dudit Collège. — Cet assentiment ne lui sera accordé, après examen et rapport d'un comité, que si les drogues et médicamens dont il s'agit ne contiennent rien de nuisible et s'ils sont préparés suivant les règles de l'art... Les rapporteurs indiqueront la forme de l'annonce à laquelle le propriétaire sera tenu de se conformer exactement [2]. »

La première victime de cette réglementation fut un pharmacien exclu de la société le 3 germinal. Il avait annoncé dans tous les journaux les propriétés merveilleuses de ses bains de vapeur : malheur à ceux qui les allaient essayer ! on les conduisait dans un réduit bien clos où ils devaient humer la santé à pleines narines sous les espèces de l'hydrogène sulfuré. Une seule femme voulut expérimenter jusqu'au bout cette cure héroïque : elle resta sur la place [3].

1. Archives de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, reg. 24, p. 318.

2. Règlement arrêté dans la séance du Comité du 25 thermidor an IX, approuvé par l'Assemblée générale de la Société de Pharmacie de Paris des 15 fructidor an IX et 15 frimaire an X (juillet-décembre 1801) (Archives de l'École de Pharmacie, reg. 24, p. 353-355, 364).

3. Archives de l'Ecole de pharmacie, reg. 24, p. 371.

Le Collège n'est cependant pas l'ennemi de toute réclame : ne prône-t-il pas lui-même dans ses *Annuaires* les eaux de mélisse et de Cologne, l'oxyde d'antimoine rouge, le phosphate de soude, l'ammoniaque et la thériaque de sa Société intéressée [1] ? Ce sont là il est vrai des remèdes connus, et signalés aux seuls pharmaciens.

Contre les autres, il obtient des législateurs ces deux articles fameux de la loi du 21 germinal an XI : « Les pharmaciens... ne pourront vendre aucun remède secret... Toute annonce ou affiche imprimée qui indiquerait des remèdes secrets sous quelque dénomination qu'ils soient présentés sont sévèrement prohibés [2]. » Une « loi interprétative » de l'an XIII indique les sanctions : « Ceux qui contreviendront aux dispositions de l'article 36 de la loi du 21 germinal an XI... seront poursuivis par mesure de police correctionnelle et punis d'une amende de 25 à 600 francs et en outre, en cas de récidive, d'une détention de trois jours au moins, de dix au plus [3]. »

Ces menaces n'effrayèrent personne parce qu'on ne les vit point exécuter. En 1809 la situation n'avait guère changé : Cadet-Gassicourt le déplore en une superbe envolée : « On a cherché vainement, dit-il, on cherche encore des succédanés pour les remèdes héroïques ; et tandis que les pharmaciens instruits, que les médecins de bonne foi s'efforcent de rendre les médicamens énergiques plus accessibles à l'indigence malade, la tourbe insolente des charlatans, trop protégée peut-être, vient, à la faveur de diplômes escroqués, de brevets simulés, se mettre à la place des médecins, des chirurgiens, des apothicaires, et vendre au poids de l'or leurs poisons décorés du nom de

1. Notamment dans l'*Annuaire* de l'an IX.

2. Titre IV de la loi, articles 32 et 36 (DUVERGIER, *Coll. compl. des lois*, t. XIV, p. 191).

3. Loi des 20 pluviôse-9 ventôse an XIII (DUVERGIER, *o. c.*, t. XV, p. 166).

Spécifiques. D'un autre côté des médecins légitimement reçus..., plus touchés d'un bénéfice illicite que de l'honneur de la robe doctorale... exécutent eux-mêmes leurs ordonnances et colportent leurs remèdes pour doubler le lucre de leurs visites ; il est vrai que quelques pharmaciens s'oublient jusqu'à faire la médecine, et s'ôtent par là le droit de se plaindre des charlatans : mais combien d'usurpateurs ont envahi le domaine de la pharmacie ! Les épiciers, les herboristes sont pour la plupart des apothicaires clandestins; les confiseurs, distillateurs, chocolatiers, merciers, parfumeurs, vendent des remèdes composés. La pharmacie anglaise, allemande, américaine a des dépôts jusque chez les bijoutiers; c'est une confusion, un désordre qui ne cesseront que lorsque le gouvernement... fermera toutes les fausses portes... et lorsque les pharmaciens, réunis par l'intérêt de leur gloire et de leur fortune, travaillant de concert à fixer sur eux l'estime et la confiance publique et sortant de la classe mercantile, prendront parmi les savans et les artistes la place qui leur appartient [1]. »

En définitive, que demandaient Cadet et tous les pharmaciens éclairés à l'ensemble de leurs confrères ? — Etait-ce de renoncer à inventer de nouveaux remèdes efficaces et de tirer de leur vente le bénéfice légitime de leur labeur ? — Non, mais bien plutôt de lutter contre leurs concurrents non qualifiés avec des armes qui ne les fissent point confondre avec eux, d'opposer aux excès du mercantilisme une surproduction de saine science. On ne pouvait nier en effet que la spécialité bien entendue n'eût à la fois son utilité et pour le pharmacien et pour le public.

Il y a cinquante ans, M. Fumouze, le père de l'actif

1. C. L. C., *Considérations sur l'état actuel de la pharmacie*, dans *Bulletin de pharmacie*, t. I, janvier 1809, p. 6-12.

conseiller de la Pharmacie Centrale de France, en donnait les preuves les plus nettes : « Le système des antiphlogistiques..., écrivait-il, en diminuant dans une proportion énorme l'emploi des médicaments, fit le vide dans les officines et la ruine dans la pharmacie. Mais tout change en ce monde, les théories médicales comme le reste ! La raison ne tarda pas à reprendre le dessus, et le corps médical est revenu à l'emploi rationnel des remèdes éprouvés. La spécialité a beaucoup aidé à ce sage retour[1]. »

Dès la Révolution on commençait à réagir contre la médecine ennemie des remèdes. Un particulier, qui n'est pas suspect de partialité en faveur de la pharmacie, déplore une erreur qui aura coûté à la France des milliers de victimes. « Hâtez-vous, écrit-il aux Conventionnels, de mettre un terme à ce brigandage..., — d'un mot, — en décrétant que tout citoyen, possesseur d'un remède quelconque dont l'efficacité aura été constatée par l'expérience, aura bien mérité de la patrie s'il se rend à l'invitation qui lui est faite de venir le déposer entre les mains d'une commission de santé que vous chargerez de les recevoir et de les classer. Par ce moyen, citoyens, vous aurez promptement une médecine populaire » des plus efficaces[2].

De ce vœu sensé, la loi de germinal ne tint aucun compte, mais un décret du 25 prairial an XIII vint exclure de la catégorie des remèdes prohibés ceux dont la composition, sans être divulguée, serait examinée et approuvée par les écoles ou sociétés de médecine ou de pharmacie présentant une garantie suffisante. Le 18 août 1810, un autre décret ordonnait aux inventeurs et propriétaires de remèdes secrets d'en déposer la recette avec toutes indi-

1. *De la pharmacie*, Paris, 1863, in-8°, chap. VI.
2. Pétition adressée par CARDON à l'Assemblée Nationale le 26 brumaire an II (1793). (V. plus haut, 2e p., chap. I) ; Cf. encore GACHET, *Problème médico-politique pour et contre les arcanes*, Paris, s. d., in-8°.

cations utiles au ministère de l'Intérieur qui les ferait examiner par sa commission sanitaire : si l'efficacité en était reconnue, l'État achèterait le droit de faire entrer la formule dans le domaine public [1].

Ainsi la question de la spécialité proprement dite fut à peu près réglée par le moyen de quelques dispositions légales. Celle de la *réclame* restait entière et menaçait de diviser de plus en plus les pharmaciens. En fondant au mois de décembre 1819, à l'instigation de Fée, la Société des Pharmaciens de la Seine, ses futurs membres s'engageaient à « n'annoncer ni faire annoncer, sous quelque prétexte que ce puisse être, aucun médicament ou dépôt de médicamens secret ou autre par placards, affiches ou par la voie des journaux [2] ». Ce statut fut longtemps observé puisqu'en 1841, un vieux sociétaire, P. J. Béral, offrait sa démission pour pouvoir l'enfreindre : ses raisons ne manquaient pas d'une certaine force : « En pré-

1. Un nouveau décret du 3 mai 1850 n'abolit point le précédent, mais chargea l'Académie de Médecine de l'examen des remèdes nouveaux et de leur publication dans son *Bulletin* avec l'assentiment des propriétaires, en attendant l'insertion au *Codex*. L'article 3 de la loi du 5 juillet 1844 range les compositions pharmaceutiques parmi les objets non brevetables. (L. Foubert, dans : Maurice Block, *Dictionnaire de l'administration française*, 5e édition, t. II, Paris-Nancy, 1905, in-8°, p. 2239.) La question a été traitée en détail, au point de vue juridique seulement, dans l'ouvrage de M. Félix Guy, *Législation et jurisprudence des spécialités pharmaceutiques*, Paris, 1899, in-8° (Compte rendu par L. M[inot] dans *Union pharmaceutique*, 31 mai 1899, p. 238-239), complété par la *Nouvelle jurisprudence des spécialités pharmaceutiques*, du même auteur, 3e éd., Saumur, 1906, 92 p. in-8°.

2. Archives de l'École de Pharmacie, reg. 68, 2e séance. — Cette société avait été créée de façon bizarre. Fée avait recruté ses adhérents au moyen d'une lettre anonyme envoyée le 8 octobre 1819 à tous ses confrères de la Seine et qui demandait réponse à l'adresse de « Philalèthe, poste restante, Paris ». — Signalons aussi qu'en vertu d'un article statutaire les nouveaux membres s'engageaient à n'admettre chez eux « aucun apprenti pensionnaire sans qu'il puisse justifier qu'il a fait ses études et qu'il explique facilement les auteurs classiques ». (*Ibidem.*)

sence, dit-il, de la concurrence illimitée que beaucoup de professions font à la pharmacie, et en l'absence d'une institution officielle destinée à protéger nos intérêts commerciaux, j'ai cru devoir faire usage de la publicité en me renfermant toutefois dans les limites que je crois être légales et convenables [1]. »

Dès lors, deux grands courants contraires s'établirent dans la profession, « l'un, dit assez justement André-Pontier [2], dirigé par les pharmaciens de province, adversaires de la spécialité ; l'autre dirigé par les pharmaciens des villes, et de Paris particulièrement, se réclamant de la liberté commerciale ; et le gouvernement entre les deux ne savait de quel côté pencher ». En général les anciens tenaient pour le caractère scientifique de la profession ; les jeunes pensaient qu'il fallait d'abord vivre, *deinde philosophari*.

La lutte fut chaude. Magnes-Lahens, qui voyait dans les remèdes secrets « sans contredit, la plaie la plus hideuse de la pharmacie », proposait que les pharmaciens d'une même région s'en interdissent mutuellement la vente : si quelques-uns refusaient d'entrer dans cette association, celle-ci pourrait recourir à un « moyen suprême, qui lui répugnerait, il est vrai » : ce serait de fonder, jusqu'à amendement des réfractaires, un dépôt central de toutes les spécialités, dont les bénéfices seraient distribués aux confrères nécessiteux [3]. — Les amis de Chevallier professaient des sentiments analogues : « Si nous étions en position de le faire, nous dirions aux vendeurs de ces arcanes : *Voici des hommes chauves : si dans deux mois ils n'ont pas de cheveux, vous serez traduits devant les tri-*

1. Archives de l'École de Pharmacie, reg. 59, no 2 (1er février 1841).
2. *Histoire de la pharmacie*, p. 339 sqq.
3. *De l'association*, Toulouse, 1849, p. 11-14.

bunaux pour délit d'escroquerie. Une telle manière de faire ferait cesser ces annonces étranges... [1] »

Par contre le vénéré Soubeiran défendait brillamment la thèse adverse : « Pourquoi les pharmaciens qui attendent placidement leurs rares clients, ne feraient-ils pas un effort pour entrer dans les voies communes de l'industrie ?... [2] » Avec lui, l'École de Pharmacie presque entière penchait maintenant du côté de la spécialité, que cultivaient presque toutes les officines Parisiennes : « Ne connaît-elle pas à fond et depuis longtemps tout ce qui est préparé et vendu dans chacune de ces pharmacies?... Et ce fait prouve assez combien elle est sage, juste et tolérante quand elle n'a point à réprimer des abus dangereux ou des actes d'un charlatanisme trop prononcé[3]. »

---

1. Séance de la Société de Chimie Médicale du 13 juillet 1845, dans *Journal de chimie médicale*, 1845, p. 467.

2. Discours cité par André-Pontier, *op. cit.*, p. 339.

3. C.-A. Philippe, *Code-annuaire de la pharmacie*, Paris, 1852, in-16, Avant-propos. — Ce même annuaire contient la liste des spécialités préparées à cette époque par les pharmaciens de Paris. Voici celles que Dorvault débitait rue de la Feuillade : « Sirop de raifort composé, pommade de la veuve Farnier de Saint-André, sirop ferreux du Dr Dussourd, teinture anti-goutteuse de colchique de Cocheux, injection Thezet et Thiveau, emplâtre du pauvre homme. » (*Ibidem*, p. 116.) — Les produits que Dorvault allait fabriquer dans la maison centrale des pharmaciens n'ont-ils pas plusieurs des caractères de la spécialité sans prêter aux critiques qu'on adresse à celle directement destinée au public? A ce propos, nous invoquerons encore l'autorité de V. Fumouze: « La spécialité, dit-il, .. se produisit d'abord, dans la classe des médicaments chimiques : les pharmaciens enclins aux travaux scientifiques formèrent des établissements spéciaux pour la fabrication en grand de quelques produits chimiques employés en médecine ; ils purent ainsi réaliser deux avantages: achetant en gros, travaillant sur une grande échelle, ils obtinrent à bon marché ; répétant sans cesse les mêmes opérations, ils en observèrent mieux les phénomènes, et arrivèrent à la parfaite pureté des produits, ce qui est difficile dans l'exiguïté des laboratoires ordinaires du pharmacien et sur des opérations restreintes et accidentelles. » (*De la pharmacie*, chap. VI.)

Fumouze père écrivait : « Les spécialités acceptées par l'expérience ont cette précieuse qualité d'être partout les mêmes à l'œil et au goût... La publicité divulgue et affermit les inventions utiles : elle stimule la concurrence et active la consommation... Il n'y a charlatanisme que là où il y a mensonge [1]. »

Les congrès ne pouvaient tarder à s'occuper du problème. Celui de Toulouse en 1863, sans doute influencé par Magnes-Lahens, conclut : 1° que les spécialités n'avaient pas de raison d'être ; 2° que les inventeurs de remèdes connus devaient être récompensés et leur découverte publiée ; 3° qu'il fallait supprimer les annonces ; 4° que le pharmacien, responsable de ce qu'il délivrait, devait vendre sous sa seule étiquette [2]. — Il n'est sentence, si nette soit-elle, dont on ne puisse faire appel. Le procès fut révisé au Congrès de Paris qui le 4 juillet 1867 réunit plus de 650 pharmaciens au Conservatoire des Arts et Métiers. La question, la septième du programme, fut ainsi posée : *En présence des idées acceptées, des habitudes commerciales, de l'état actuel de la presse, est-il utile et possible d'interdire toute publicité aux pharmaciens ?* C'était « la plus brûlante de toutes ». Le rapport qu'elle suscita fut « le plus long et en même temps le plus minutieux. La discussion à laquelle il donna lieu fut de beaucoup la plus importante et la plus serrée » [3]. Le rapporteur n'était autre qu'Emile Genevoix, un partisan convaincu de l'annonce. Il avait eu personnellement à souffrir de l'interprétation étroite de la loi de germinal. Ayant trouvé parmi les produits de la pharmacie Miquelard l'*huile de marrons d'Inde*, il crut devoir la faire connaître par les

1. M. Fumouze, *De la pharmacie*, Paris, 1863, chap. VI et VII.
2. 3e question du Congrès (d'après André-Pontier, *op. cit.*, p. 317).
3. André-Pontier, *op. cit.*, p. 369.

journaux. Quelques jaloux le firent poursuivre pour vente de remède secret. « En vain Genevoix protesta contre une telle dénomination, en vain il mit en demeure ceux qui niaient l'existence de ce produit de venir à sa petite usine de Romainville assister à sa préparation : il ne put rien obtenir et fut frappé d'une condamnation... dont il se fit plus tard réhabiliter quand la fantaisie lui en vint [1]. »

Il saisit avec joie l'occasion qui lui était donnée de montrer à tous combien ses principes étaient d'accord avec sa conduite et il les défendit brillamment devant le congrès. Il avait lui-même groupé sous sept chefs les objections de ses adversaires : l'annonce préfère le lucre à l'intérêt des malades, — s'adresse à des incompétents et des mineurs, — exerce illégalement la médecine, — compromet la santé, — attente à la liberté professionnelle, — est une fraude et un mensonge continuels, — enfin ruine la profession. Il présenta tous ces arguments sous leur jour le plus favorable et les anéantit un à un. Il concluait : « L'annonce n'est pas seulement utile au pharmacien : elle est indispensable pour le public. Elle lui a permis de se sevrer de cette épouvantable cuisine pharmaceutique du siècle dernier. » D'autre part, son interdiction n'est pas possible, car on trouvera toujours moyen de la tourner, « et ce sont d'autres commerçants que les pharmaciens qui bénéficieront de la vente des produits annoncés sous d'autres noms » [2]. Ses conclusions furent adoptées à une majorité imposante [3].

Le vainqueur permit à sa verve poétique de railler sans méchanceté ses ennemis en parodiant La Fontaine :

1. E. Ferrand, *Em. Genevoix*, dans *Union pharmaceutique*, 1890, p. 194.

2. E. Genevoix, *Rapport sur la publicité*, Paris, [1867], in-8°.

3. André-Pontier, *loc. cit.*

Les pharmaciens malades de la peste de l'annonce.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
L'annonce (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable de traîner dans la fange un renom,
Faisait aux pharmaciens la guerre...
Nul gain n'excitait leur envie :
Ni pur ni savant n'épiait
Des doctes recettes la proie ;
Le beau sexe même fuyait ;
Plus d'amour, partant plus de joie.
L'un des chefs tint conseil et dit: Mes chers amis,
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux...
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai tiré force ducatons
Du public, livré sans défense
Par les docteurs venant dans ma salle à manger
S'héberger.
Je me dévoûrai donc, s'il le faut, mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi...
Ah ! dit un autre chef; arrière votre émoi :
J'ai gonflé mon gousset des secrets de princesse [1] :
Eh bien ! gruger public, canaille, sotte espèce,
Est-ce un péché ? Non, non. Nous lui fîmes, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur...
Ainsi dit le bon chef ; et flatteurs d'applaudir ;
On n'osa trop approfondir...
Tous les gens exploiteurs en rhubarbe et ricins,
Au dire de chacun, étaient des petits saints.
L'annonceur, à son tour, leur dit : J'ai souvenance
Que près de la Bourse passant...

1. Poudre de la princesse de C. (Note de l'auteur).

Je noircis d'un journal la largeur de ma langue.
En avais-je le droit ? Je n'ose parler net.
A ces mots, l'on cria haro sur le benêt
Un clerc quelque peu loup prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce frère déloyal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
S'inscrire aux faits divers : Quel crime abominable !
Rien que la mort était capable
D'expier son forfait. On le lui fit bien voir.
Selon que l'on exploite avec ou sans la table,
Les Congrès bien pensants vous rendent blanc ou noir[1].

La cause était à peu près gagnée. Elle fut toutefois discutée récemment encore à un point de vue strictement commercial, l'abus des réductions sur les prix marqués menaçant d'atteindre gravement la prospérité des officines. Le système des *primes,* préconisé par M. Victor Fumouze, secrétaire du Conseil de la Pharmacie Centrale de France, et M. Charles Buchet, a écarté très sûrement ce péril [2].

Aussi quand en 1890, puis en 1907, le Parlement eut à se prononcer sur la proposition d'imposer les spécialités pharmaceutiques, tous les pharmaciens Français applaudirent aux campagnes fermement conduites par MM. Charles Buchet et Minot dans l'*Union pharmaceutique,* à l'éloquence heureuse des sénateurs Poirrier et Duval, du député

1. *Rimes de l'Officine*, Paris, 1875, in-12, p. 81-84. — Voir aussi la liste des ouvrages de Genevoix ci-dessus, 2e p., chap. II.

2. Ce système consiste à faire payer tout d'abord au détaillant le prix fort de la spécialité et lui rembourser ensuite sa part légitime de bénéfice quand il prouve ne l'avoir point vendue au-dessous du prix marqué : « Nous pensons qu'il serait prudent de se renfermer dans les spécialités vraiment pharmaceutiques. Quant à nous, guidés par l'unique intérêt de nos confrères, nous avons dès le début soutenu le système des primes et puissamment aidé à son succès. » (Charles Buchet, dans *Union pharmaceutique*, 31 décembre 1901, p. 561.)

Cazeneuve, qui ruinèrent définitivement le projet devant les deux Chambres [1].

Les annonces et la presse ; la publicité dans « l'Union pharmaceutique ».

L'une des fortes raisons qui en 1867 avaient enlevé le vote en faveur de la publicité, est celle que Genevoix exposait en ces termes aux congressistes : « Les journaux sont une propriété qu'il n'appartient pas au premier venu, même avec l'assentiment unanime de six mille pharmaciens, de compromettre et de détruire...

« Est-il possible d'admettre que l'écrivain dont la plume peut traiter des intérêts sacrés de la religion, des mœurs, des questions politiques, financières, professionnelles, ne puisse parler de la santé, des maladies, du médicament et de ceux qui légalement s'en occupent ?

« Si l'on ajoute que, pour la plupart des feuilles périodiques, l'annonce est une question de vie ou de mort, que ce tribut de l'annonce permet à tous les journaux d'abaisser leurs prix d'abonnement, d'être accessibles à un plus grand nombre de bourses, de propager l'instruction, la connaissance de toute chose, on sera plus fermement convaincu que là encore l'interdiction de l'annonce aux pharmaciens est impossible [2]. »

1. Voir *Union pharmaceutique*, numéros d'octobre à décembre 1890 de janvier et février 1907. — Le *Supplément au Bulletin commercial*, d'octobre 1890 contenant de nombreux rapports et mémoires sur la question fut dans un but d'utilité générale adressé à tous les pharmaciens abonnés ou non abonnés. — Ce projet d'impôt avait été mis en avant pour la première fois par M. Lorgeril, député, puis sénateur, en 1874. Le ministre Léon Say, après avoir consulté l'Académie de Médecine et le Conseil des Arts et Manufactures, l'avait éludé devant la difficulté d'arriver à une définition précise. Il fut repris en 1890 par M. Rouvier, ministre des Finances.

2. *Rapport* cité, p. 18-19.

C'est Emile de Girardin, qui, fondant en 1837 *la Presse* et *le Siècle*, eut l'idée de généraliser l'emploi des annonces de telle façon qu'il pût faire payer seulement aux abonnés le prix des matériaux employés dans ces journaux, tous les autres frais étant couverts par la réclame[1]. Les administrateurs de revues professionnelles l'imitèrent, abaissant leurs tarifs. L'*Union médicale* qui avait décidé à son début de refuser toute publicité même avouée, ne put conserver cette attitude malgré le grand nombre de ses abonnements : « Supprimer et éteindre l'annonce est impossible, confessa Latour, il faut chercher à la moraliser[2]. »

Mais du fait que la réclame vise à attirer l'attention des praticiens, du fait qu'elle figure dans une publication réservée aux seuls médecins et pharmaciens, elle ne peut être *immorale*, elle ne saurait tromper un public crédule. « Ces annonces, disait le Dr Roubaud, trouvent une place toute naturelle dans les journaux et les livres scientifiques parce qu'elles s'adressent alors à un public parfaitement compétent, aux hommes à qui seuls la loi reconnaît le droit et le pouvoir d'accepter ou de repousser les nouveautés médicales[3]. » — Rien n'est plus juste, et les fondateurs, pourtant rigides, de la Société des Pharmaciens de la Seine, ne s'étaient point interdit de faire connaître leurs inventions nouvelles dans les journaux de médecine, pharmacie et chimie[4].

Sur le point de lancer l'*Union pharmaceutique*, Dorvault, qui partageait ces mêmes vues, manifesta devant le Conseil de la Pharmacie Centrale son désir d'ac-

1. Ed. Théry, dans *Grande Encyclopédie*, v° Annonces, II.
2. *Union médicale*, 1er avril 1849
3. *La France médicale et pharmaceutique*, 1er avril 1854, p. 3.
4. Archives de l'Ecole de Pharmacie de Paris, reg. 68, séance de fin décembre 1819.

cepter certaines annonces. Une longue discussion s'engagea sur cet objet : la majorité des conseillers fut d'avis que les pharmaciens « non spécialistes » seraient froissés d'une telle détermination. La neutralité que la maison avait jusque-là observée serait compromise. Le directeur promit de se borner « à indiquer les produits spéciaux avec leurs prix pour le pharmacien et pour le public, avec des renseignements qui seraient utiles seulement au pharmacien et non au public ». A ce prix le *veto* fut levé [1], quelques annonces enveloppèrent les premières livraisons.

Certain jour de juin 1860, le gérant de l'*Union* avait la surprise de trouver dans son courrier une lettre des moins agréables ; c'était un avis administratif le sommant de payer au fisc une amende de 26.000 francs pour avoir fait de la publicité sans acquitter les droits de timbre. La loi était formelle [2], l'invitation l'était aussi. Heureusement, Dorvault parvint à prouver sa bonne foi et son ignorance, et la punition fut levée [3].

Fallait-il renoncer à la publicité ou se résoudre à faire timbrer l'*Union* ? — Le timbre s'appliquait sur tous les exemplaires des journaux qui s'y soumettaient, en sorte que les journaux à grand tirage payaient un impôt fort élevé qui menaçait de dépasser, en ce qui concerne les publications scientifiques, les bénéfices même de l'annonce [4]. Dorvault hésita : toutefois, « considérant que les

1. Archives de la Pharmacie Centrale de France, reg. des délib., 1e s., n° 2, f° 106 v° (séance du 27 décembre 1859).

2. Lois des 9 vendémiaire an VI (art. 56 à 60) et 13 vendémiaire an VI (art. 59), modifiées par celles des 28 avril 1816 (art 70), 16 juillet 1840 (art. 4) et 16 juillet 1850 (art. 12 sqq.).

3. Ou plus exactement réduite à 80 francs. (Archives de la Pharmacie Centrale, reg. des délib , 1er s., n° 2, f° 129, séance du 23 juin 1860.)

4. « Les adversaires de la publicité médicale et pharmaceutique ont eu longtemps pour auxiliaires les journaux scientifiques des deux profes-

annonces... ont leur utilité pour *ses* confrères de la province », il montrait vers 1864 quelque velléité de se soumettre au timbre [1].

Il n'y fut point astreint, le gouvervement impérial ayant vers cette époque accordé des autorisations partielles et non onéreuses au plus grand nombre des revues médicales [2].

Le « Bulletin Commercial ».

Le décret du 5 septembre 1870 vint apporter à la presse le soulagement qu'elle attendait depuis des années ; il abolissait l'impôt du timbre pour tous les périodiques sans distinction. Il fut le point de départ d'une création des plus heureuses pour la pharmacie, celle du *Bulletin commercial.*

Les décisions du Congrès de 1867 avaient levé toutes les craintes des conseillers de la Pharmacie Centrale. L'*Union pharmaceutique* accueillit donc sans scrupule

---

sions. Il y avait à cela deux raisons : d'abord une alliance dans le prétendu puritanisme ; ensuite pour certains, l'impossibilité de faire des annonces, faute du timbre qui les excluait radicalement. On remarquera qu'un journal peu répandu aurait pu se soumettre au timbre et récolter le prix des annonces, prix supérieur aux frais du timbre ; tandis qu'un journal très répandu aurait dépensé en timbre beaucoup plus que n'eussent produit les annonces. — Les annonces ne voulaient pas du premier, le dernier ne voulait pas d'annonces. » (M. Fumouze, *De la pharmacie*, p. 95.)

1. *Union pharmaceutique*, février 1864, Courrier.

2. Comme il ressort d'un passage du livre cité de M. Fumouze (p. 95-96). — Les relieurs ont l'habitude de détruire les pages d'annonces qu'ils trouvent brochées avec les revues en sorte qu'il est difficile aujourd'hui de suivre pas à pas la progression ou la régression de cette partie de l'*Union pharmaceutique*. Les exemplaires de ce journal conservés à la Bibliothèque Nationale comportent quelques annonces sous couverture à partir de 1866.

les annonces honnêtes qui lui étaient adressées en foule ; elle fut bientôt trop étroite pour les contenir. A ce moment Dorvault, qui regrettait de ne pouvoir causer assez souvent avec ses associés et confrères, trouva le moyen de doubler la fréquence des communications. Une nouvelle feuille quitterait la Pharmacie Centrale au milieu de la période mensuelle qui sépare deux éditions de l'*Union* proprement dite. Elle serait spécialement affectée à la publicité, mais contiendrait encore divers matériaux en harmonie avec son titre de *Bulletin commercial.*

Le numéro-spécimen, qui porte la date de janvier-février 1873, énumère les rubriques futures. C'est d'abord un « Bulletin de l'Office pharmaceutique de la Pharmacie Centrale », héritage direct de l'*Union* et dont nous avons parlé à propos d'elle. Il s'augmente utilement de « Demandes et offres » de toute nature.

Le « Bulletin de variations des cours » qui l'accompagne est, comme le précédent, un bon déchet de l'*Union pharmaceutique,* car il paraissait chez elle comme complétant et rectifiant le tarif de l'*Officine* depuis le début de l'an 1862. Il rend comme l'on pense de grands services aux clients de la Pharmacie Centrale de France. — C'est d'ailleurs la seule façon dont la maison utilise à son profit les journaux qui émanent d'elle : on conviendra qu'elle ne peut être plus discrète. Un rapporteur du Comité de Surveillance expose en effet, dans une séance intime, que la Pharmacie Centrale ne cherche aucunement à se faire valoir par son organe [1] ; un voyageur des plus avisés confirme au directeur Genevoix qu'elle possède sans contredit « une grande force morale, la presse », mais que « les plus fidèles amis de la maison reprochent

1. Arch. de la Pharm. Centr., reg. des délib., 1er s., n° p. 173.

à ce *Bulletin Commercial* si répandu aujourd'hui, si lu, d'être trop sobre et trop modeste quand il s'agit des produits de la Pharmacie Centrale [1] ».

Ensuite figurent dans le *Bulletin* des *Varia* ou « Variétés », qui ne pouvaient guère trouver place dans l'*Union* ni dans les autres journaux scientifiques à cause de « leur nature plutôt commerciale ou d'économie domestique [2] ». Ils comportent des avis et actualités qu'ils est urgent de produire sans attendre la publication de la feuille principale [3]. Ils sont fort goûtés des lecteurs [4].

Enfin les annonces sont disséminées dans l'ensemble du nouveau journal que leur produit permettra de servir aux abonnés de l'*Union* sans augmentation du prix initial. Elles prennent vite une telle extension que, dès la seconde année, il faut grossir de huit pages chaque *Bulletin* et séparer en vue d'une consultation plus rapide les annonces concernant les accessoires et ustensiles de celles qui intéressent les spécialités ; plus tard, on devra tirer et envoyer à part des *Suppléments* sans date fixe quand la matière l'exigera.—Cependant, affirmait Dorvault, « on a dû remarquer que nous n'admettons que les annonces à notre convenance et que nous évitons d'indiquer dans lesdites annonces les développements des propriétés attribuées par les inventeurs à leurs préparations : c'est que cette manière de faire rentre dans les principes que nous avons toujours soutenus. Et d'ailleurs, à quoi bon un pareil étalage, alors que notre recueil ne s'adresse qu'à des pharmaciens que cela intéressera peu, et n'évitons-nous pas

1. Rapport de M. Georges Soënen, alors voyageur de la P. C. dans le Nord-Est, en date du 12 juillet 1835. (Arch. de la Pharmacie Centrale, correspondance particulière, t. IX)

2. Rapport de Dorvault dans : *Pharmacie Centrale de France. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 14 août 1874*, in-8°.

3. *Bulletin commercial*, janvier-février 1873.

4. Rapport cité plus haut.

ensuite une dépense inutile de texte à nos annonceurs[1] » ?

En 1881, le *Bulletin commercial* adopta une pagination complémentaire de celle de l'*Union pharmaceutique*, c'est-à-dire que la numérotation de ses feuillets continua celle des feuillets de l'*Union* immédiatement précédente, et inversement [2]. Cette disposition permit de réunir au bout de l'an les deux journaux sous une reliure unique pourvue d'une table commune : elle était devenue nécessaire par l'habitude qu'avaient prise ses rédacteurs d'y insérer des articles de science ou d'intérêts professionnels, d'y continuer même les études amorcées dans un numéro antérieur de l'*Union*. Le *Bulletin* gardait par ailleurs et conserve encore son caractère éminemment pratique et *commercial*.

Ce n'était pas une raison pour le réputer *catalogue*, et nous ne le quitterons point sans l'avoir vu se tirer de la rude aventure que lui valut cette assez étrange confusion.

La loi du 16 avril 1895 réduisait dans de notables proportions la taxe d'affranchissement des journaux. Mais elle entendait maintenir au fort tarif « les prospectus, les catalogues, les livraisons qui seront traités comme imprimés ordinaires ». En expliquant la nouvelle loi à ses agents, l'administration postale les mettait justement en garde contre une fraude possible qui consisterait à faire circuler des imprimés ordinaires « sous les apparences de publications périodiques [3] ».

Dans les derniers jours de juin, l'imprimeur faisant apporter à la poste les exemplaires du *Bulletin*, se vit

1. *Bulletin commercial*, janvier 1874, p. 4.

2. Cette année-là il fut envoyé à tous les pharmaciens de France, ce qui porta son tirage à 8.300 exemplaires (Bibliothèque du directeur de la Pharmacie Centrale, convocations, etc..., t. II, n° 53, p. 33).

3. Circulaire intérieure du 17 avril 1895.

refuser l'application déjà faite du tarif réduit. Un postier coupa au ciseau le fil qui brochait la publication, sépara la partie technique du journal des feuilles d'annonces qui étaient paginées séparément depuis 1881, taxa à 1 centime et 2 centimes [1] la première partie qu'il trouva peser moins de 50 grammes, puis à 5 centimes, au tarif des non périodiques, les annonces qui pesaient de 20 à 50 grammes. Il fallut chaque mois payer le supplément exigé sous peine de voir le *Bulletin* rester à Paris.

M. Charles Buchet porta ses plaintes devant le Tribunal civil de la Seine qui, par son arrêt du 31 décembre 1895, lui donnait entièrement gain de cause.

Ni la signification de ce jugement, ni une assignation nouvelle, ni une pétition au Sénat n'empêchèrent l'administration postale de continuer à percevoir la surtaxe [2]. L'affaire fut portée à la Cour de cassation, devant laquelle Me Maurice Gault défendit les intérêts de l'*Union* en un plaidoyer lumineux :

« Annoncer, concluait-il, dans un recueil ou dans un journal, les différentes spécialités qui sont mises à titre de dépôt par des tiers dans une maison de commerce, ce n'est pas publier un *catalogue* méthodique comme un catalogue. Il y a 25.000 produits divers en usage dans la pharmacie et notamment la Pharmacie Centrale a ses prix-courants et ses catalogues qui sont des volumes... »

« Dans le *Bulletin commercial*, les annonces, émanées de fabricants ou de commerçants très différents recomman-

1. Suivant que les exemplaires étaient adressés en Seine et Seine-et-Oise ou bien dans un département non limitrophe.

2. Signification faite le 28 février, assignation le 28 mars, pétition de M. Charles Buchet au Sénat le 20 mai repoussée pour cause d'incompétence (*Journal Officiel*, 1er décembre 1896). — (Les autres détails sont tirés du dossier de cette affaire conservé aux bureaux du Contentieux de la Pharmacie Centrale de France.)

dant au public les produits les plus divers, sont groupées au hasard et n'ont entre elles aucune espèce de lien ... » Elles « s'adressent d'une manière spéciale aux abonnés du journal, à ceux qui paient, tandis que les prospectus sont distribués en général à un public plus étendu, car ils le sont gratuitement... La loi du budget a voulu réduire les taxes postales en faveur de la presse, mais elle n'a pas apporté une définition nouvelle du prospectus de commerce..., en vertu de laquelle les annonces de journaux pourraient être assimilées aux prospectus...[1] »

La Cour entra pleinement dans ces vues ; sa sentence du 12 décembre 1898 confirmait purement la précédente. 12.400 francs furent restitués à la Pharmacie Centrale de France.

L'affaire était d'importance non tant pour la Pharmacie que pour l'administration postale et pour la presse entière. Beaucoup de journaux savaient que si la poste triomphait, elle ne tarderait pas à les surtaxer aussi. Après la perte de son procès, l'administration, qu'à un certain point de vue l'on doit hautement louer de sa vigilance et de son dévouement aux intérêts de l'État, essaya lors de la discussion de son budget de faire taxer les annonces de tous les journaux au taux des imprimés. Pour les quotidiens on aurait calculé le poids de la partie *annonces* en mesurant la place qui leur était réservée. Me Gault crut en conscience devoir combattre un tel projet : il obtint un entretien particulier de Maurice Berteaux, lors rapporteur de ce budget, lui exposa les inconvénients du système. *Le Temps, les Débats, le Siècle, le Petit Parisien* s'émurent et demandèrent à la Pharmacie Centrale le plaidoyer de son avocat pour en publier

1. *Cour de cassation, chambre civile, Mémoire en défense,* s. l. n. d., 20 p., in-4°.

des extraits. Cette cause générale fut gagnée comme l'avait été celle du *Bulletin*. Cette fois les journaux de la rue de Jouy n'avaient pas seulement servi les intérêts de la pharmacie : ils avaient été les champions d'une des libertés de la presse.

CONCLUSION

L'organisation actuelle (1890-1912)

Direction.

« Il y avait autrefois au Jardin des Plantes un vieux laboratoire établi dans les dépendances étroites d'un amphithéâtre construit par Buffon, habité par un vieil homme qui est mort à cent trois ans et qui s'appelait Chevreul. Dans ce laboratoire ont été créées des industries qui paraissent aujourd'hui vieilles comme le monde, quand elles ne sont pas surannées : on y a renouvelé la fabrication des savons, celle de la glycérine; on y a inventé... la bougie. — C'est là, continue M. Perrier, car c'est le vénéré directeur de notre grand Muséum qui discourait ainsi au cours d'une solennité toute récente [1], c'est là qu'à côté de Chevreul et de Cloëz, M. Buchet a été introduit dans les arcanes de la Chimie. Il me permettra de rappeler ce souvenir : nous étions jeunes alors, et je le vois encore traversant la vieille cour d'honneur du Muséum pour aller à l'amphithéâtre-laboratoire, en face d'une masure aujourd'hui démolie, où je travaillais moi-même... »

Pendant sept ans, M. Charles Buchet prépara en effet les cours de Cloëz, non seulement au Muséum, mais encore à l'École des Beaux-Arts en même temps qu'il prenait

1. Banquet du 27 février 1907, dans : *Union pharmaceutique*, 15 mars 1907, p. 102.

ses inscriptions à l'École de Médecine, à l'École de Pharmacie et à la Sorbonne [1].

Né à Paris le 5 juillet 1848, d'une vieille famille Parisienne, il avait commencé ses classes à l'Institution Petit, qui occupait alors l'immeuble où lui a succédé depuis plus de quarante ans l'établissement de la Pharmacie Centrale de France. « Se doutait-il, en ce temps-là, qu'il lui serait réservé de vivre plus tard sous les beaux lambris de l'hôtel d'Aumont, qui émerveillaient sans doute ses yeux d'enfant [2]? »

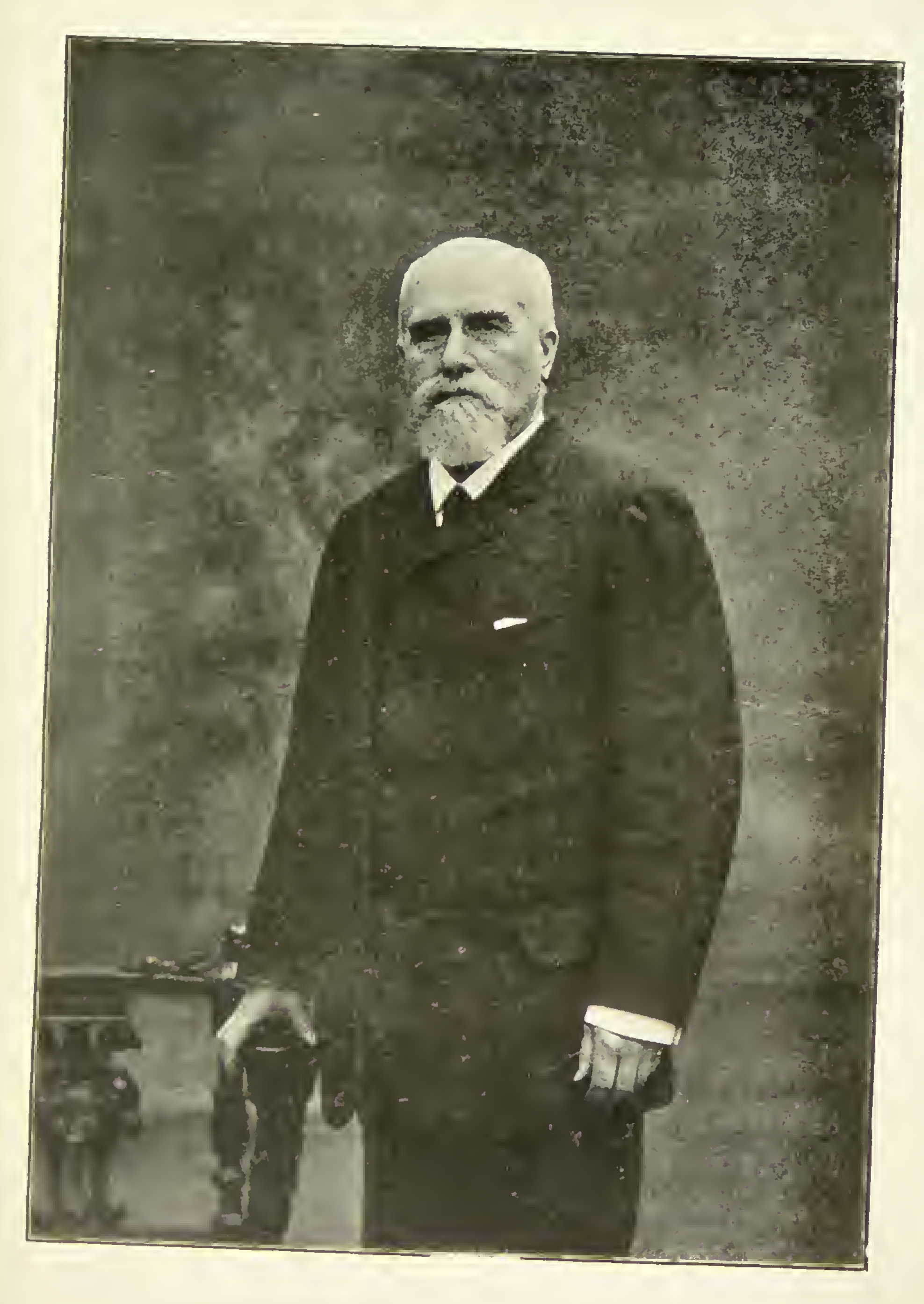
C'est, nous racontait-il plaisamment, dans les jolis bocaux de son oncle, Le Page, pharmacien rue Coquillère, qu'il puisa, avec les pastilles savoureuses dont on régalait sa jeune gourmandise, le goût de la profession attachante qu'il devait résolument embrasser. Ayant conquis à seize ans son diplôme de bachelier ès-sciences, il servit en 1870, comme aide-major du Val-de-Grâce délégué à la caserne de l'Ourcine, après avoir fait campagne au 14e bataillon de marche.

« Genevoix venait de prendre la direction de la Pharmacie Centrale de France, lorsqu'il s'adjoignit M. Buchet, qui venait de conquérir son diplôme de pharmacien de 1re classe. Successivement Économe, Chef du personnel, Sous-Directeur en 1888 [3], puis Co-gérant pour une période de cinq années du 25 avril 1889 au 30 avril 1894, il remplit ces multiples et délicates fonctions avec ardeur et intelligence. Pendant les longs mois qui précédèrent la retraite de Genevoix et le tinrent éloigné des affaires, il

1. *Pharmacie Centrale de France,... Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du 26 avril 1888*, p. 3-5.

2. Ch. Sellier, *La Pharmacie Centrale de France*, p. 156.

3. C'est Genevoix qui nomma M. Charles Buchet sous-directeur le 20 avril 1888 et l'Assemblée générale ratifia ce choix six jours plus tard à l'unanimité (*Pharmacie Centrale..., Compte rendu de l'Assemblée générale du 26 avril 1888*, p. 3-5).



Pl. XX.

M. Charles Buchet.

Directeur de la Pharmacie Centrale de France et de « l'Union Pharmaceutique. »

supporta la lourde charge de la Direction et contribua tout particulièrement à assurer le triomphe de la Pharmacie Centrale à l'Exposition universelle de 1889...

« Enfin dans l'Assemblée générale des Actionnaires du 22 avril 1893, M. Buchet fut élu directeur de la Pharmacie Centrale de France pour une période décennale, du 1er mai 1894 au 1er octobre 1903.

« Entre temps, M. Buchet avait été nommé Président du Jury de section à l'Exposition Universelle de Lyon, en 1894, et proposé la même année pour la croix, puis Président du Jury des classes 80 et 81 à l'Exposition de Bordeaux, en 1895 [1]. » Fait chevalier de la Légion d'honneur le 10 juin 1896, le directeur de la Pharmacie Centrale de France fut promu dix ans plus tard au grade d'officier. C'est pour fêter cet heureux événement et solenniser l'offre d'une croix en diamant spontanément faite au nouveau dignitaire, par le personnel de la maison, qu'un banquet très animé réunissait, le 15 février 1907, les plus grands noms de la politique et de la science. En des toasts sincèrement émus, les membres les plus distingués de l'Institut et du Parlement félicitèrent M. Charles Buchet et caractérisèrent ses mérites les plus essentiels.

César Duval, le regretté sénateur de la Haute-Savoie, que le ministre du Commerce et de l'Industrie avait expressément chargé de le représenter à cette fête, détailla toutes les œuvres de prévoyance et de secours mutuels que le personnel de la Pharmacie Centrale doit à l'initiative bienfaisante de son directeur actuel.

« Six mois après son entrée dans la maison, expliqua-t-il, chaque employé, homme ou femme, reçoit un livret de la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse. Les employés sont assurés contre le chômage résultant

1. Ch. Sellier, *loc. cit.*

de la maladie par les sociétés de secours mutuels dont ils sont tenus de faire partie ; en cas de maladie, la maison paie, en outre, à l'employé, une partie de son salaire, et, dans des cas spéciaux, la totalité. A tout employé qui se marie on accorde une gratification, plus une semaine de congé à solde entière... Trois bourses aux écoles supérieures sont attribuées aux enfants des employés... Depuis 1906, deux maisons de campagne à Pierrefonds sont tenues à la disposition du personnel.

« La Pharmacie Centrale est donc loin d'avoir oublié ses devoirs de prévoyance et d'assistance vis-à-vis de ses employés. C'est ce qui explique pourquoi, dans cette maison, on n'a à craindre aucun conflit, tous se considérant comme appartenant à une même famille. C'est dans cette voie tracée par la Pharmacie Centrale de France que l'on peut arriver à résoudre les questions de prévoyance sociale dont on parle tant et qu'il est si difficile de faire aboutir, quand on ne met à leur service que des moyens artificiels qui choquent le bon sens [1]. »

M. Steeg, député de la Seine, aujourd'hui ministre de l'Intérieur, remercia en sa qualité de président des Laboratoires Bourbouze celui sans lequel cette utile institution « n'existerait pas ou n'existerait plus » :

« Au nom de la Société des Laboratoires Bourbouze, j'ai à vous rendre, M. Buchet, ce témoignage, que nous saluons en vous un homme d'une espèce rare, dont beaucoup aimeraient à voir se répandre le modèle sur cette terre : je salue en vous le propriétaire idéal, celui qui n'a jamais réclamé le paiement de ses termes à notre société... En encourageant cette Société des Laboratoires

1. Discours de C. Duval, dans *Union pharmaceutique*, 15 mars 1907, p. 107-108. — Sur cette question, voir le rapport de M. Charles Buchet à l'Assemblée Générale de la Pharmacie centrale de France, dans *Union pharmaceutique*, 1906, p. 83-84.

Bourbouze, vous n'avez pas simplement voulu faire œuvre de savant, d'homme persuadé que la science est appelée à tenir une place de plus en plus considérable dans la civilisation... ; vous n'avez pas voulu seulement faciliter pour tous l'acquisition d'un gagne-pain sérieux... ; vous avez aussi voulu développer, j'en suis convaincu, une belle œuvre d'éducation démocratique [1]. »

Après ces allocutions de MM. Duval et Steeg, après celles non moins chaleureuses de M. Perrier, directeur du Muséum, de M. Schmitt, vice-président de la Société de pharmacie et de M. Calixte Crinon, président du Conseil de la Pharmacie Centrale, M. Georges Tilloy, préparateur à la Faculté de Médecine, qui avait été délégué par l'Association corporative des Etudiants en Médecine, remercia M. Charles Buchet d'avoir « voulu faire bénéficier de ses largesses l'École de Médecine et les œuvres para-médicales en réalisant avant la lettre... la *symbiose médico-pharmaceutique* qui est, dit-il, le but de nos efforts. M. Buchet nous a été d'un grand secours lorsque... nous avons fondé l'Association corporative de la rue Hautefeuille et nous lui devons nos remerciements, non seulement pour l'aide matérielle qu'il n'a cessé de nous prodiguer depuis quatre ans que nous existons, mais encore pour le don gracieux d'un droguier qu'il nous renouvelle chaque année [2] ».

Enfin, M. le Dr Roussy, maire-adjoint du 4e arrondissement de Paris, résumait en quelques mots tous ces témoignages unanimes : « Notre municipalité, fière de compter dans son 4e arrondissement la vieille et grande Pharmacie Centrale de France, célèbre, à juste titre, dans

1. Discours de M. Steeg, dans *Union pharmaceutique*, 15 mars 1907, p. 103-104.
2. *Union pharmaceutique*, 15 mars 1907, p. 104-105.

le monde entier, voit avec joie le gouvernement de la République honorer de cette belle distinction son éminent directeur,... le chef juste et bienveillant, aimé d'un très nombreux personnel,... le généreux philanthrope, l'homme bon et charitable auquel le malheureux ne s'adresse jamais en vain,... homme dévoué au bien public, à la puissance et à la grandeur de la patrie, qui honore l'humanité [1]. »

Si nous venons de rappeler ici, malgré qu'il nous eût formellement prié de n'en rien faire, les principaux traits de la vie et du caractère de M. Charles Buchet, c'est qu'il nous a paru indispensable, dans une étude ayant pour objet les journaux de la Pharmacie Centrale de France, de consacrer quelques lignes à celui qui depuis 1889 préside à leurs heureuses destinées.

Si l'on s'en souvient, nous avions laissé notre historique de la rédaction de l'*Union* au moment où Genevoix remettait à M. Charles Buchet la direction des affaires. Tout de suite le nouveau directeur manifesta son désir de gouverner par lui-même, et malgré la confiance que lui inspiraient la valeur et les loyaux services d'Eusèbe Ferrand, il ne lui délivra jamais le « Bon à tirer » sans avoir scrupuleusement examiné les « bonnes feuilles », sans avoir donné un conseil, vérifié une assertion incertaine.

Ferrand s'éteignit peu après Genevoix, au début de 1892. M. Charles Buchet fit choix pour lui succéder de M. le docteur Viron, qui n'a cessé depuis cette époque de rédiger l'*Union pharmaceutique*.

Rédaction scientifique.

M. Lucien-Alexandre VIRON est né à Orville, dans le Loiret, le 19 janvier 1855. Après ses études classiques, il

1. *Union pharmaceutique*, 15 mars 1907, p. 101.

eut la bonne fortune de faire à Pithiviers trois années de stage auprès d'un pharmacien aussi savant que scrupuleusement consciencieux, M. Bourgeois, ancien élève de Chevallier. En 1874 il était à Paris et prenait sa première inscription de médecine ; en 1875 le voilà déjà nommé par concours interne en pharmacie des hôpitaux ; bientôt après l'étudiant fait place à un pharmacien de 1re classe qui est aussi licencié-ès-sciences-naturelles et docteur en médecine, lauréat de la Faculté de Paris grâce à sa thèse formant *Contribution à l'étude physiologique et toxicologique de quelques préparations chromées.*

De 1878 à 1895, nous le trouvons occupé à préparer les cours de pharmacie chimique et galénique des réputés professeurs Baudrimont, Bourgoin et Prunier. En même temps il enseigne lui-même les sciences naturelles au premier lycée de jeunes filles de Sèvres, où il remplace M. Gérard, nommé à l'Université de Lyon ; il professe la petite pharmacie aux Écoles Municipales des infirmiers et infirmières de la Salpêtrière et de la Pitié, où il succède à M. Yvon, membre de l'Académie de médecine ; il occupe à l'École dentaire de la rue Garancière la chaire de chimie, matière médicale et thérapeutique générale, et cela depuis la fondation de cette école pendant un espace de trente années. — Un brillant concours lui ouvre en 1882 les portes de la pharmacie hospitalière de la capitale et l'on sait qu'il est aujourd'hui pharmacien en chef de l'immense établissement déjà fameux au XVIIe siècle sous le nom de « Salpestrière de l'Hospital Général ».

A côté de ces occupations fixes, M. le Dr Viron doit participer au labeur des utiles groupements dont il fait partie. Membre de la Commission d'hygiène et de salubrité et délégué cantonal du 13e arrondissement, il a été chargé par ses collègues de faire pendant une dizaine

d'années les comptes-rendus des travaux de cette commission, ce qui lui a valu deux médailles décernées par le ministre de l'Intérieur. — Il appartient depuis 1892 à la Société de Thérapeutique et depuis 1886 à la Société de Pharmacie de Paris qui le nomma dix ans plus tard son secrétaire annuel et enfin en 1907 son président.

Le jour où les membres de ce corps d'élite installèrent M. Viron dans le fauteuil vénéré de la présidence, ils lui entendirent résumer dans son discours les dernières phases du grand débat sur la génération spontanée, et rappeler l'émotion qui avait gagné le monde savant quand les curieuses observations des professeurs Delage et Leduc parurent menacer à nouveau la théorie microbienne de Pasteur.

« L'hétérogénie, la panspermie allaient-elles se livrer de nouveaux combats ?... Avec la transmutation des éléments, rêvée par les alchimistes et peut-être en partie réalisée par la transformation en hélium des émanations merveilleuses du radium, allions-nous voir réapparaître dans un lustre nouveau, la génération spontanée, admise par les philosophes de l'antiquité, professée et soutenue avec tant d'éclat par les savants les plus éminents du siècle dernier ?... Après avoir détruit progressivement les dernières barrières que l'on avait voulu établir entre le règne animal et le règne végétal, allions-nous assister à l'effondrement des deux empires créés par de Blainville dans sa grande classification des corps naturels ? »

Décrivant les expériences de M. Delage sur la fécondation artificielle des œufs d'échinoderme, puis celles de M. Leduc semant des granules de sulfate de cuivre et sucre dans une solution de ferrocyanure de potassium, de sel marin et de gélatine pour obtenir une germination très nette de ces granules, M. Viron concluait : « Ces cellules artificielles... peuvent reproduire la forme

extérieure de différents tissus cellulaires ou d'une plante foliacée, mais elles représentent simplement des simulacres de la vie. Il n'y a pas en effet élaboration de substances nouvelles, car les productions formées ont la même composition chimique dans toutes leurs parties. Or, dans toute particule vivante, aussi simplifiée qu'on puisse la concevoir, les différentes phases de son évolution sont toujours régies par deux phénomènes physico-chimiques constants : phénomènes d'assimilation et de désassimilation que notre grand physiologiste Claude Bernard considérait si justement comme les caractères essentiels de la vie... Les récents travaux, vous le voyez, messieurs, n'atteignent pas la doctrine microbienne, et la génération spontanée reste toujours terrassée par les coups terribles que lui a portés, il y a une quarantaine d'années, notre illustre Pasteur [2]. »

Nous avons pensé qu'on nous saurait gré de reproduire ce trop court extrait d'un discours que la modestie du rédacteur en chef de l'*Union* avait privé ses lecteurs du plaisir de lire. Son opinion en la matière était précieuse à connaître, car il est particulièrement compétent sur les questions de microbiologie qu'il a personnellement traitées à maintes reprises [1].

1. *Journal de pharmacie et de chimie*, 1907, p. 163-167.

2. Ses principaux écrits, outre la thèse et le discours que nous avons signalés, sont les suivants :

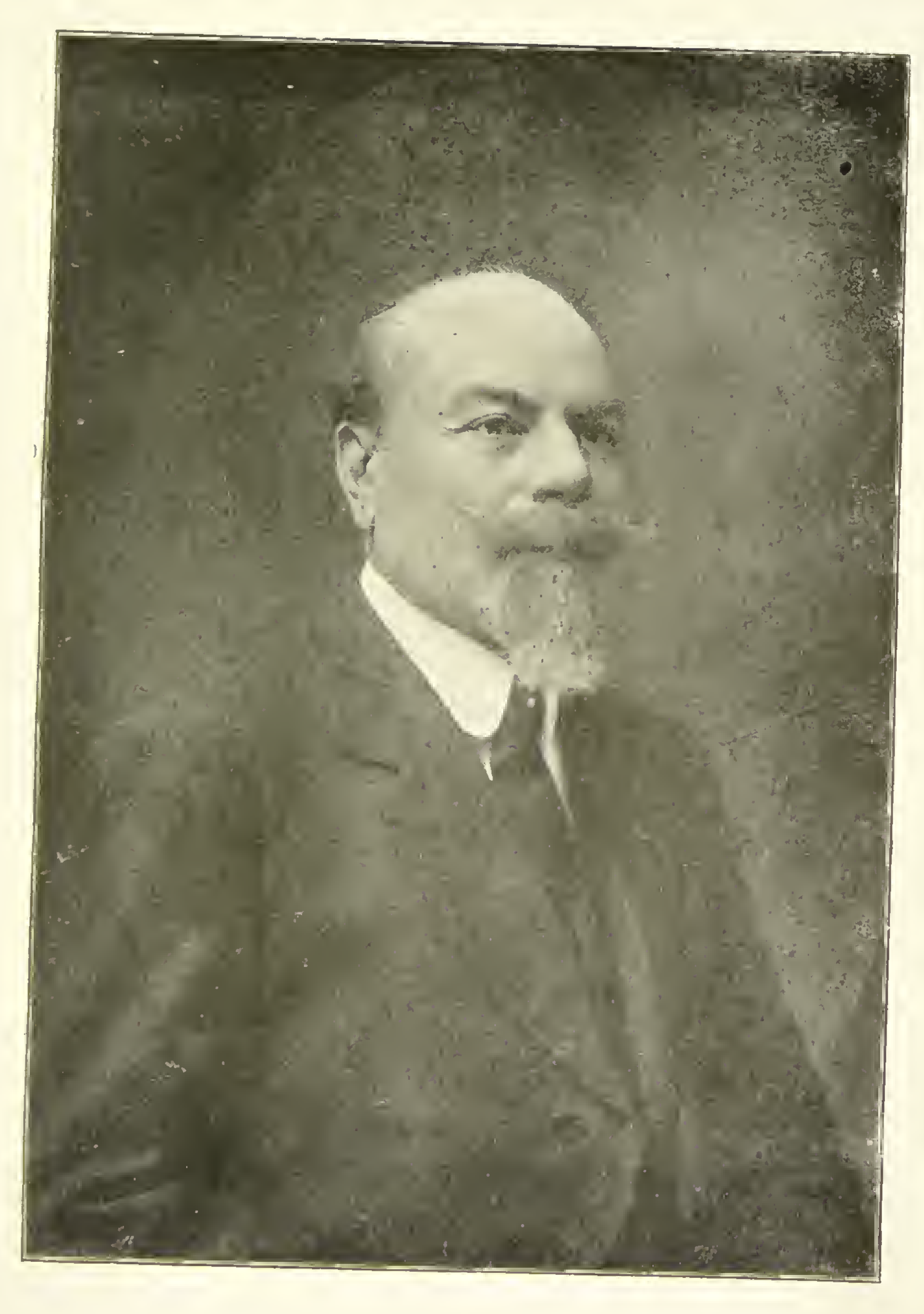
Sur le rôle des zoophytes dans les réactions colorées qui se passent dans les eaux distillées (*Journal de pharmacie et de chimie*, *1891*) ; *Etude sur l'aurantiopurpurine, l'aurantioluteine et l'aurantiochlorine* (*Journal de pharmacie et de chimie*, *1891*) ; *Action du réactif sulfocarbazotique sur les eaux distillées* (*Journal de pharmacie et de chimie*, *1891*) ; *Sur un albuminoïde toxique contenu dans certains liquides hydatiques* (*Archives de médecine expérimentale*, *1891*) ; *Sur quelques matières colorantes solubles produites par des bactériacées dans les eaux distillées médicinales* (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, *25 janvier 1892*) ; *Sur l'analogie de l'aurantiopurpurine, matière colorante sécrétée par une bac-*

A son journal comme ailleurs, M. Viron est l'homme de la science et du travail : il s'en laisse malaisément distraire. Si vous rencontrez aux abords de l'hôtel d'Aumont un personnage affairé, presque courant, chargé d'une serviette épaisse, n'ayez crainte de vous tromper : vous avez, ou plutôt vous avez eu devant vous, le rédacteur principal de l'*Union pharmaceutique*. Mais, si vous ne trouvez que des banalités à lui dire, n'essayez point de l'arrêter. Le docteur vous glissera entre les mains, reprendra sa course interrompue, jugeant qu'il doit à ses lecteurs les moindres parcelles de son attention et de son temps ! Appréciez-vous ses articles ? évitez de l'en complimenter. Vous a-t-il rendu quelque service? sachez ne le point remercier : les personnalités comptent peu pour lui, la sienne moins que les autres ; la science seule lui offre un intérêt permanent.

Prenez le journal : vous y trouverez d'abord les « articles originaux » ; de gros caractères vous empêchent de les confondre avec les autres comme la chose était quelquefois possible du temps de Ferrand : un des mérites du rédacteur actuel est d'avoir introduit la clarté. Ces articles pourraient être bien plus abondants s'il acceptait

---

tériacée avec la zoonérythrine de Kriekenberg (*Communication* à la Société de pharmacie de Paris, séance du 2 mars 1892) ; *Analogie de l'aurantiopurpurine avec les lipochromes et certains principes colorants retirés de plusieurs champignons appartenant au groupe Russula, Boletus, Peziza* (*Journal de pharmacie et de chimie, 1892*) ; *Coloration artificielle des éponges usagées par les dérivés azoïques* (Société de pharmacie, *1892*); *Des modifications de la matière médicale à travers les siècles* (Paris, 1896, 10 p. in-8°); *Peste bubonique, symptomatologie, incubation, modes de contagion et de transmissibilité, rôle des rats et des puces, prophylaxie, etc.* (*Union pharmaceutique*, 1897-1898) ; *Des rayons de Rœntgen, applications à la médecine et à l'art dentaire*, conférence faite à la séance de rentrée de l'École Odontotechnique, Paris, 1899, in-8° ; *Sur la scopolamine*, en collaboration avec L. MORET, interne en chirurgie des hôpitaux de Paris (*Progrès médical*, 1906).



Pl. XXI.

M. le docteur Lucien Viron.

Rédacteur principal de « l'Union Pharmaceutique »

tous ceux qui lui arrivent ; mais il choisit et il élimine avec une sévérité qui paraît peut-être excessive aux auteurs, mais que les lecteurs savent apprécier, car ceux qui demeurent sont vraiment dignes d'intérêt et font progresser l'art pharmaceutique.

A leur suite et sous étiquette énonçant les branches scientifiques dont ils relèvent, apparaissent les innombrables résumés et comptes-rendus entièrement dus à la plume du D[r] Viron.

Le lecteur qui parcourt en quelques heures ces pages de l'*Union pharmaceutique* se fait-il une juste idée de la besogne considérable que leur composition a nécessitée ? Sait-il que la rédaction du journal reçoit plus de deux cents périodiques différents ? M. Viron dépouille par lui-même ce gigantesque courrier et, avant d'arrêter la liste définitive des études qu'il analysera, se livre à un travail de studieuse vérification.

Ce travail, hâtons-nous de le dire, lui est singulièrement facilité par l'heureuse situation du journal au sein de l'institution qui le publie. Car outre les trésors livresques de tout ordre que les rédacteurs ont immédiatement sous la main, ils peuvent encore à toute heure recourir à la science et à la pratique des savants pharmaciens et techniciens qui dirigent les services de la Pharmacie Centrale de France.

Sur les sept cents employés que compte aujourd'hui la création de Dorvault, vingt-cinq chefs possèdent en effet les diplômes de pharmacien, d'ingénieur ou de chimiste. Combien de fois n'avons-nous pas vu M. Viron, prudent et modeste comme tous les savants véritables, interroger pour la confirmation d'un détail soit le sous-directeur, M. Gillet, si perspicace et si serviable, soit M. Le Ray, chef des laboratoires d'analyse, d'essais industriels et de contrôle, où sont essayées avant leur livraison les matières

premières et les matières fabriquées, soit leurs habiles collaborateurs, M. Durand et M. le Dr d'Orléans, tout spécialement chargé des essais physiologiques [1]. L'ingénieur en chef lui-même, M. Duportal, ingénieur des Mines, n'échappe pas aux réquisitions du rédacteur s'il désire examiner de très près l'un des perfectionnements que la grande industrie amène tous les jours dans la pratique pharmaceutique.

Sous la direction de Dorvault, l'*Union* se contentait souvent de reproduire sans modifications les articles qu'elle distinguait dans les revues voisines. Genevoix et Ferrand, et beaucoup plus nettement encore MM. Charles Buchet et Viron, modifièrent délibérément cette façon de procéder. Les morceaux retenus ne sont plus comme autrefois coupés au ciseau et livrés passivement à l'imprimeur, mais quand leur utilité lui paraît prouvée, le rédacteur en chef les résume et les commente aussi brièvement que possible. Il les dépouille de leur superflu, les réduit à quelques lignes essentielles et quintessenciées, en extrait, comme disait maître Alcofribas, « la substantificque moëlle ». Le profit est double : cela permet au pharmacien, si souvent distrait par le devoir professionnel de ses occupations personnelles, d'interrompre sans inconvé-

1. Il était nécessaire d'arriver à une régularité parfaite dans la préparation des médicaments dont les réactions chimiques ne sont pas absolument caractéristiques et d'obtenir ainsi des préparations possédant une action physiologique bien connue et toujours constante. L'examen chimique ne donnant que des indications incomplètes pour ces produits, il est indispensable qu'il soit complété par un essai physiologique fait sur des animaux. C'est pourquoi la Pharmacie Centrale de France a créé, à côté du service des Essais des Produits Chimiques et Pharmaceutiques qui fonctionne depuis l'origine de la maison, un laboratoire d'Essais Physiologiques. Un certain nombre de travaux utiles sont déjà sortis de ce laboratoire ; quelques-uns ont été publiés dans l'*Union pharmaceutique* (voir notamment *Union*, 1910, p. 225-236).

nient la lecture de la revue ; cela lui donne aussi la faculté d'apprendre dans un temps restreint une foule de nouvelles qui l'intéressent.

Il suffit, pour avoir la preuve de cette évolution, de considérer, à des étapes également distantes, la table annuelle des matières : les tables des années 1860, 1870, 1880 comptaient respectivement 3, 4 et 6 pages ; celle de 1890 en a 12 ; celle de 1900, 23 ; celle de 1910, 30 pages : il en faut conclure que le nombre des articles a, depuis la fondation, décuplé [1].

Le style de ces innombrables comptes-rendus que suivent les initiales du Dr Viron est sobre et clair comme le genre l'exige. Aucun apparat : on entre sans préambule dans le vif du sujet, on en sort aussi lestement. Les mots, les phrases se dissimulent et s'effacent : on ne voit passer que des idées.

Intérêts de la profession et publicité.

Le rédacteur en chef ne donne pas ses soins à la partie professionnelle aussi directement qu'à la portion scientifique du journal, car il se sent à cet endroit admirablement secondé. Le directeur de la Pharmacie Centrale est mieux que personne au courant des grands mouvements de la profession ; quant aux faits journaliers, ils sont épiés et relatés en détail par deux spécialistes, MM. Paul Bogelot et Albert Crinon.

1. Les tables, actuellement dressées avec un scrupule extrême par Mme GRANGER, secrétaire de la rédaction, sont divisées en tables alphabétiques des *matières*, des *auteurs des matières*, des *intérêts professionnels et jurisprudence*, des *matières* et des *auteurs de la bibliographie*. — Des tables décennales rédigées conformément aux mêmes principes rendent les plus grands services ; ont paru les tables des périodes comprises entre 1860 et 1869, 1870 et 1880, 1881 et 1891, 1892 et 1901.

Gustave Bogelot était resté le chroniqueur attitré des « Intérêts professionnels » à l'*Union* jusqu'au jour où ses forces l'avaient trahi. Mais son zèle pour la cause des pharmaciens n'avait pas attendu l'arrivée de ce moment pénible pour préparer l'utile legs qu'il réservait à la pharmacie. Un fils lui étant né le 1er septembre 1865, il l'avait de bonne heure destiné à lui succéder.

Après l'avoir fait soigneusement instruire aux lycées Michelet et Henry IV, il avait eu peu de peine à l'engager dans la carrière juridique. M. Paul Bogelot qui pendant cinq ans fut clerc chez un avoué pour apprendre la procédure, prêta son serment d'avocat en janvier 1890 et depuis ce moment ne cessa de plaider, notamment dans les débats qui nous intéressent. Il n'a cessé aussi d'écrire dans les revues judiciaires, où ses articles sont très recherchés, et notamment dans le journal *La Loi*. Les études qu'il a ainsi disséminées au hasard des circonstances fourniraient, si on les réunissait, la matière de trois à quatre gros volumes.

Dès avant la mort de son père, survenue en avril 1902, il donnait à l'*Union pharmaceutique* et continue de donner aujourd'hui le compte-rendu des affaires litigieuses les plus importantes.

Depuis quelques mois la rubrique des « Intérêts professionnels » s'est enrichie d'un nouveau titre, les « Echos d'audience », dans lesquels M. Albert Crinon analyse en quelques mots les procès les plus menus que les tribunaux ont eu à juger pour l'utilité ou le dommage de la profession.

M. Albert Crinon est le fils du distingué président du Conseil de Surveillance de la Pharmacie Centrale[1]. Avocat de l'Association Générale des Syndicats

1. Il est né à Paris le 4 juillet 1871.

pharmaceutiques de France et d'un grand nombre de ces syndicats en particulier[1], il est aussi membre du comité de rédaction de la *Revue de droit médical* et dirige depuis quatre ans les *Annales de jurisprudence pharmaceutique* [2].

Dorvault s'était déclaré « bien décidé à n'admettre que les discussions des principes généraux et à bannir... toute polémique irritante [3] ». Fidèles à ce sage principe, ses successeurs se sont toujours tenus à l'écart des querelles personnelles. — A l'égard des disputes scientifiques, ils laissent les adversaires en présence produire leurs arguments en toute liberté. Pour eux comme pour le rédacteur des antiques *Transactions médicales* [4], c'est « une opinion mal fondée et contraire aux vrais intérêts de l'art, que celle de beaucoup de gens qui pensent qu'un journal scientifique doit nécessairement avoir une *couleur*, induction faussement tirée de l'esprit qui dirige les journaux politiques. Ces personnes oublient qu'il n'y a pas similitude ; que tandis qu'il y a lutte et antipathie entre les différentes formes de gouvernement, entre les gouvernants et gouvernés, il n'existe rien de semblable dans les sciences, sortes de républiques intellectuelles où la raison seule commande et se fortifie des lumières émanées d'une discussion calme et consciencieuse... Or, les journaux sont le champ neutre où les idées doivent être débattues... ».

Sous la direction actuelle, le *Bulletin commercial* n'a pas éprouvé de sensibles modifications. Il a seulement

1. Notamment de ceux de l'Eure, de l'Oise, de la Seine-et-Oise, du Tarn, etc.

2. Paris, in-8°, mensuel. Il a collaboré également au volume récent intitulé : *Jurisprudence générale et législation de la médecine et de la pharmacie*, Paris, 1911, in-8°.

3. *Union pharmaceutique*, mai 1867, Courrier.

4. FORGET, *Du journalisme médical*, dans *Transactions médicales*, t. XI, Paris, 1833, in-8°, p. 14.

vu s'accroître dans de notables proportions le nombre de ses annonces. Il n'est guère aujourd'hui de fabricant qui, séduit par son imposant tirage, ne recoure à lui pour faire connaître ses meilleurs produits. Le pharmacien n'a donc qu'à parcourir ses pages pour trouver des indications détaillées sur toutes les nouveautés qu'on lui réclame ou que, de lui-même, il jugera devoir préconiser.

Le cadre.

Le portrait de l'*Union* étant achevé, il nous reste à le placer dans son cadre, c'est-à-dire à décrire en deux mots les lieux où s'élaborent le journal.

La salle principale de rédaction est située dans la partie ancienne de l'hôtel d'Aumont : ses fenêtres s'ouvrent sur la face occidentale de la cour d'honneur qui avoisine la rue de Jouy, mais elle n'offre aucune issue de ce côté et l'on y accède seulement par un assez long couloir communiquant avec les autres services de la Pharmacie. Tout autour de la salle, courent des rayons chargés de cartons et des armoires vitrées remplies de brochures ; au centre s'isolent les bureaux qui servent au rédacteur en chef et à son principal secrétaire [1]. La sévérité et le recueillement du lieu contrastent avec la trépidation bruyante des autres parties de l'établissement qu'animent l'activité du personnel et le ronflement des machines [2].

Les bureaux de rédaction n'ont pour voisins que ceux

1. Cette installation est récente ; en 1903, les bureaux de rédaction se trouvaient encore de l'autre côté de la cour de Jouy (Cf. Sellier, *op. cit.*, p. 169).

2. On aura une idée de ce mouvement si l'on songe que les seuls générateurs de la maison de Paris consomment une moyenne de 2.500 kilogrammes de charbon et 400 mètres cubes d'eau par jour, et que le service électri-



Cl. Charles Gaudron.

Pl. XXII.

La cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont.

1er étage : Salons du directeur de la Pharmacie Centrale de France.
Rez-de-chaussée : de gauche à droite :

Anciens bureaux de *l'Union Pharmaceutique* — Salle de réunion du Conseil et bibliothèque — Bureaux actuels de *l'Union Pharmaceutique*

du service contentieux et les salles consacrées à la bibliothèque générale de la Pharmacie Centrale de France, dépendance étroite du journal. Cette bibliothèque qui compte aujourd'hui plusieurs milliers de volumes, dont un certain nombre anciens et fort précieux, est en grande partie due aux libéralités des amis de la vieille institution. Le 30 novembre 1861, Dorvault avait invité les membres du Conseil à en commencer la formation ; d'un même élan généreux tous y contribuèrent [3]. Bientôt actionnaires et clients se joignaient à eux, et de partout arrivèrent non seulement de beaux livres, mais encore des plantes, des minéraux, des vases de prix qui constituèrent en peu de temps un musée unique : l'*Union pharmaceutique* rendit un juste hommage aux donateurs en publiant dès février 1860 leurs noms et la liste de leurs offrandes.

La vaste pièce qui a reçu le dépôt des ouvrages les plus rares et sert à la fois pour la lecture et pour les assemblées du Conseil, constituait il y a trois cents ans la salle à manger principale des ducs d'Aumont. Délicatement restaurée, elle a retrouvé de nos jours toute sa majesté de jadis.

C'est là que fut préparé une grande part du modeste essai qui s'achève, sous les hauts plafonds aux poutres massives, derrière les vitraux harmonieux qui le soir laissent pénétrer les lueurs bleutées du moderne éclairage au mercure, comme au temps où leur parvenait, à travers les arbres du parc endormi, la caresse indolente du clair de lune.

---

que dispose pour l'éclairage et la force de 1.800 ampères sous 115 volts chiffres obligeamment fournis par l'ingénieur en chef, M. Duportal).

3. Archives de la Pharmacie Centrale, reg. des délib., 1° s., n° 2, f° 192 v°.

19

CINQUANTENAIRE DE L'*UNION PHARMACEUTIQUE*

Et fondation de la « Société d'Histoire de la Pharmacie »

Le cinquantenaire de l'*Union Pharmaceutique* a donné lieu à un banquet de 300 convives offert par la Pharmacie Centrale de France dans les salons du Palais d'Orsay, à Paris, le 13 février 1913. A l'issue de cette solennité, honorée de la présence de M. Jean Morel, ministre des Colonies, et présidée par M. le sénateur Cazeneuve, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon, des discours ont été prononcés par MM. Charles Buchet, directeur de la Pharmacie Centrale de France, Calixte Crinon, président de son Conseil de surveillance, Henri Gautier, directeur de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, C. Jonas, président de la Société royale de Pharmacie de Bruxelles, Dardanne, maire du IV[e] arrondissement de Paris, Lindet, professeur à l'Institut agronomique, Poulenc, vice-président de la Société chimique de France, D[r] Cazeneuve, professeur et sénateur du Rhône, Jean Morel, ministre des Colonies.

On avait associé à cette fête une institution naissante, la Société d'Histoire de la Pharmacie, fondée le 1[er] février 1913 sous les auspices de l'École supérieure de Pharmacie de Paris avec le concours de l'*Union Pharmaceutique*, et dont le premier bureau a été ainsi constitué : *Président d'honneur :* M. Guignard, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, directeur honoraire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris ; — *Président :* M. Henri Gautier, directeur de l'École supérieure de Pharmacie de Paris ; — *Vice-Présidents :* M. Camille Bloch, inspecteur général des archives et bibliothèques, chargé de conférences à la Faculté des lettres de Paris ; M. Charles Buchet, directeur de la Pharmacie Centrale de France et de l'*Union Pharmaceutique ;* — *Secrétaire perpétuel :* M. le D[r] Paul Dorveaux, bibliothécaire en chef de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, président de la Société Française d'Histoire de la Médecine ; — *Secrétaire général, Rédacteur en chef du « Bulletin » :* M. Eugène-Humbert Guitard, archiviste-paléographe, licencié ès lettres ; — *Trésorier :* M. L.-G. Toraude, pharmacien.

APPENDICE

Le livre d'or de l'*UNION PHARMACEUTIQUE* (1860-1912)

Liste et extraits des ouvrages imprimés ayant fait mention des journaux de la Pharmacie Centrale de France[1].

I. — *Maison... Schulz et Thuillié*, *Catalogue des journaux publiés à Paris en 1865...*, Paris, juin 1865, in-8°. p. 121 :

« 787. *Union (l') pharmaceutique*, journal de la Pharmacie Centrale.

« Abonnement, par an, 6 francs. *Rue de Jouy*, 7. »

II. — Eugène HATIN, *Bibliographie... de la presse périodique française*, Paris, 1866, in-8°, p. 578 :

(Indications sommaires comme ci-dessus).

III. — Victor GÉBÉ, *Catalogue des journaux publiés ou paraissant à Paris*, 3e édit., Paris, 1879, in-12, p. 17, 125, 139 :

(Renseignements généraux sur l'*Union pharmaceutique* et le *Bulletin commercial*).

---

1. Nous avons cité les publications dans leur ordre chronologique et omis volontairement les catalogues des bibliothèques ou les brochures offrant un caractère exclusif de publicité. Les ouvrages ayant eu plusieurs éditions ne seront mentionnés qu'une fois, généralement dans l'édition la plus récente.

IV. — H. LE SOUDIER, *Catalogue-tarif à prix forts et nets des journaux, revues..., etc.*, Paris, 1881, in-8°, p. 21, 162, 178 :

(Renseignements analogues).

V. — Emile MERMET, *Annuaire de la presse française*, 1881, Paris, [1881], in-8°, p. 229-231 :

(Indications détaillées).

VI. — TURGAN, *Les grandes usines*, Paris, 1882, gr. in-8° : 343e livraison = Notice de 32 pages sur la *Pharmacie Centrale de France* ; p. 8 :

« Deux journaux sont édités par la maison : l'*Union pharmaceutique* et le *Bulletin Commercial*... Le succès toujours croissant de ces publications prouve qu'on apprécie de plus en plus la haute compétence et l'impartialité avec lesquelles y sont traitées toutes les questions touchant à l'art pharmaceutique. »

VII. — *Pharmacie Centrale de France..., Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 4 mai 1882* (s. l. n. d.), in-8°, p. 33-34 :

(Détails sur le tirage et les frais de l'*Union pharmaceutique* et du *Bulletin commercial*).

« ... Ces deux recueils, rédigés avec autant de science que de sens pratique, se complètent l'un l'autre et concourent, quoique à des titres différents, au même résultat, à savoir la prospérité de la Pharmacie Centrale, qu'ils contribuent à faire mieux connaître, tout en rendant de très grands services aux pharmaciens, qui trouvent aujourd'hui réunis dans l'*Union* et dans le *Bulletin* toutes les connaissances et tous les renseignements qui peuvent leur être utiles pour l'exercice de leur profession. »

VIII. — *Pharmacie Centrale de France, Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 29 avril 1883*, (s. l. n. d.), in-8°, p. 27 :

... « Les résultats de cet exercice confirment une fois de plus la faveur méritée dont l'*Union pharmaceutique* jouit auprès de nos confrères en France et même à l'étranger... », etc.

IX. — A. Dechambre, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, t. XXX, Paris, 1884, in-8°, p. 412 :

« Dorvault... fonda la *Revue pharmaceutique* qui, depuis 1860, a pris le titre d'*Union pharmaceutique.* »

X. — Henry Carrington Bolton, *A catalogue of scientific and technical periodicals*, Washington, 1885, in-8°, p. 558 :

« 4612. Union (L') pharmaceutique, journal de la Pharmacie Centrale. Rédigé par Dorvault et Bouchardat, 21 vols., 8°. Paris 1860-1880 +. »

Ibidem, p. 688 (Chronological tables) :

« Fifteenth section... ; 1860... 4612. Union (L') pharmaceutique 1861, 1 ; 1862, 2 ; etc...

XI. — *Pharmacie Centrale de France..., Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 7 mai 1885*, [Paris, 1885], in-8°, p. 17-18 :

« Union pharmaceutique et Bulletin Commercial :

(Détails sur le nombre des abonnés et la comptabilité).

« Ces brillants résultats constituent un témoignage éclatant de la faveur dont jouissent les recueils de la Pharmacie Centrale auprès des pharmaciens.

« Nous nous bornerons à dire que la haute compétence avec laquelle sont traitées dans l'*Union pharmaceutique* les questions scientifiques non moins que les questions professionnelles et les informations précises qu'elle publie toujours à la première heure sur tous les progrès de l'art pharmaceutique et sur les médicaments nouveaux, en font un recueil indispensable à tous ceux de nos confrères qu'intéressent les progrès ou les découvertes. L'*Union pharmaceutique*, avec son auxiliaire le *Bulletin*, est en un mot l'encyclopédie la plus complète des progrès de la pharmacie pratique... »

XII. — *Pharmacie Centrale de France..., Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 25 avril 1889*, Paris, 1889, in-8°, p. 65 :

« Parmi les publications scientifiques relatives à notre profession, notre journal l'*Union pharmaceutique* suit sa marche ascendante... C'est un encouragement donné à notre publication, en même temps qu'un éloge flatteur à l'adresse de son rédacteur en chef, M. Ferrand. »

XIII. — A. NICOT, *La chimie et la pharmacie à l'exposition universelle de 1889*, Paris, 1890, in-8°; art. extrait du *Bulletin général de thérapeutique*, 15 novembre 1889, p. 10-11 du tirage à part :

« La Pharmacie Centrale de France, grand prix. — Dorvault... fonda cette maison en 1852... Aujourd'hui sous l'administration habile de MM. Genevoix et Buchet on voit encore s'accroître la prospérité de l'importante maison de commerce. Tout y fonctionne comme dans une administration modèle. Des pharmaciens, des chimistes instruits... dirigent les services. Là tous les produits, qu'ils viennent de l'usine de Saint-Denis ou du dehors, sont l'objet d'un contrôle, d'une analyse sévères : rien n'échappe à la sagacité des chimistes attachés au laboratoire... On nous en voudrait de ne pas saluer en passant M. Ferrand, qui rédige l'*Union pharmaceutique*, le journal de la maison, où, d'une plume alerte et parfois vigoureuse, il défend nos intérêts professionnels. »

XIV. — *Index-catalogue of the library of the Surgeon-general's office, United States army*, vol. XI, Washington, 1890, gr. in-8°, p. 51 :

« UNION (L') pharmaceutique. Journal de la Pharmacie Centrale de France. Dorvault, directeur. (Monthly), v. 15-30, 1874-1889, 8°. *Paris*.
« Current. In 1880, E. Genevoix became editor. »

XV. — *Pharmacie Centrale de France..., Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 23 avril 1892*, (s. l. n. d), in-8°, p. 40 :

(Hommage rendu à la mémoire d'Eusèbe Ferrand et présentation du nouveau rédacteur, M. le Dr Viron).

XVI. — *Pharmacie Centrale de France..., Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 27 avril 1895*, (s. l. n. d.), in-8°, p. 15 :

« Nous vous prions, Messieurs, de bien vouloir vous joindre à nous pour adresser nos remerciements à notre savant rédacteur, M. le Dr Viron, ainsi qu'à tous les autres collaborateurs de M. Buchet qui contribuent au bon fonctionnement de notre office et aident notre directeur à donner au corps pharmaceutique un concours dévoué et désintéressé. (*Applaudissements unanimes.*) »

XVII. — Georges Soenen, *La Pharmacie Centrale de France, son histoire, son organisation, son fonctionnement*, Paris, 1894, in-8°, p. 23-24 :

« Les journaux de la pharmacie centrale de France. » (Paragraphe spécial).

XVIII. — Henri le Soudier, *Annuaire des journaux, revues et publications périodiques*, 14e année, Paris, 1894, in-8°, p. 42 et 290 :

(Indications principales).

XIX. — H. le Soudier, *Supplément à l'annuaire des journaux...*, Paris, 1895, in-8°, p. 11 et 51 :

(Renseignements sommaires).

XX. — *Pharmacie Centrale de France..., Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 10 avril 1897* (s. l. n. d.), in-8°, p. 18 (*Rapport sur l'Office pharmaceutique*, par M. Surun, membre du Conseil) :

« L'*Union pharmaceutique* est entrée dans sa trente-huitième année ; sa prospérité, son développement important, surtout dans ces dernières années, sont dus en grande partie à l'esprit d'initiative de M. Buchet, qui a donné à notre journal une impulsion nouvelle, en élargissant son programme pour le mettre en harmonie avec les besoins de la pharmacie moderne et les découvertes de la science... »

XXI. — *Pharmacie Centrale de France..., Compte-rendu de l'Assemblée générale... du 25 février 1899*, (s. l. n. d.), in-8°, p. 23 (Rapport de M. Surun, membre du Conseil à l'Assemblée) :

« Les tirages de l'*Union pharmaceutique* et du *Bulletin commercial* continuent leur marche ascendante. Permettez-nous de remercier en votre nom notre savant rédacteur M. le Dr Viron ainsi que tous nos collaborateurs de Paris et de la province. »

XXII. — L. André-Pontier, *Histoire de la pharmacie*, Paris, 1900, in-8°, p. 339-340 :

« De nouveaux journaux naquirent qui devinrent des organes d'échange d'idées ouverts aux champions des deux camps. Quelques-unes de ces publications professionnelles ont laissé un nom dans cette presse spéciale parisienne et provinciale : le Répertoire de pharmacie, 1844 ; l'Union pharmaceutique, 1860, (etc...).

« Tous contiennent des articles de fond reflétant exactement l'état général de l'opinion des pharmaciens en France dans cette période... Elle a produit des écrivains sincères, les Perrens, Barbet, Et. Ferrand, Vidal (de Lyon), Bouchardat père, Cap, Vée père, Fumouze père, Dorvault, Genevoix, Meurant, Jeannel, Eus. Ferrand, Crinon, Carles, etc... »

XXIII. — Ch. Buchet et Ch. Sellier, *La Pharmacie Centrale de France*, Paris, 1903, in-4°, p 146 :

« Entre temps [Dorvault] fondait un organe professionnel, l'*Union pharmaceutique*, devenu aujourd'hui un des périodiques les plus lus et les plus appréciés du monde pharmaceutique. »

Ibidem, p. 169 :

(Note sur la situation des bureaux du journal).

Ibidem, p. 227-228 :

« *Les journaux de la Pharmacie Centrale de France* » (Exposé de 2 pages).

Ibidem, p. 246 :

« Etat nominatif du personnel. Journaux. (*Union pharmaceutique* et *Bulletin commercial*) :

« M. Charles Buchet, directeur-gérant.

« M. Viron, ✠ I., Pharmacien en chef de la Salpêtrière, docteur en médecine, licencié ès-sciences, Rédacteur scientifique. »

XXIV. — *Le cinquantenaire de la Pharmacie Centrale de France*, dans : *Gazette médicale de Paris* (réd. Marcel Baudouin), 6 février 1904, in-f°, p. 64-65 :

« Des journaux, une bibliothèque, un musée, un enseignement pratique, des reconnaissances de produits, un laboratoire constamment

ouvert, voilà plus qu'il n'en faut pour élever le niveau moral et intellectuel de la jeunesse pharmaceutique qui, trouvant ce dont elle peut avoir besoin dans cette grande maison hospitalière, apprend à la considérer comme son foyer professionnel. »

XXV. — *Discours* de M. GUIGNARD, directeur de l'École supérieure de Pharmacie de Paris (à la fête du cinquantenaire de la Pharmacie Centrale de France), dans : *Cinquantenaire de la Pharmacie Centrale de France*, (s. l., n. d.), in-4°, p 13 :

« ...Votre journal, l'*Union pharmaceutique*, dont le titre, à lui seul, est tout un programme, tient les maîtres et les élèves au courant de toutes les découvertes scientifiques et des actualités professionnelles. Ce n'est pas tout, vous avez un musée, une bibliothèque, des laboratoires largement ouverts à nos étudiants... Voilà, parmi beaucoup d'autres quelques-unes des raisons pour lesquelles nous sommes très reconnaissants à la Pharmacie Centrale de France et à ses Directeurs, voilà pourquoi nous suivons avec intérêt ses progrès... », etc.

XXVI. — *L'histoire de la Pharmacie Centrale de France*, dans *Gazette médicale de Paris*, (réd. Marcel BAUDOUIN), 13 février 1904, in-folio, p. 76-77, (4 fig.) :

« En même temps qu'il assurait la prospérité commerciale de la société, Dorvault, toujours guidé par son amour de la profession, fondait un organe professionnel, l'*Union pharmaceutique*, devenu un des périodiques les plus appréciés du monde pharmaceutique, et instituait l'Office des Pharmaciens. »

XXVII. — H. SCHELENZ, *Geschichte der Pharmacie*, Berlin, 1904, gr. in-8°, p. 724 :

« L'*Union*, seit 1859 von der Pharmacie Centrale herausgegeben, wurde von Dorvault, Genevoix u. s. w. redigiert. Eine für den Handel berechnete Beigabe ist das *Bulletin Commercial*. »

(Traduction) : L'*Union*, éditée par la Pharmacie Centrale depuis 1859, fut rédigée par Dorvault, Genevoix, etc. Son annexe, destinée à l'industrie, se nomme le *Bulletin Commercial*.

XXVIII. — Dr Félix Roubaud, *Annuaire médical et pharmaceutique de la France*, Paris, 1910, in-8°, p. 250 :

(Indications générales).

XXIX. — *Annuaire du Commerce Didot-Bottin*, 1910, Paris, in-4°, t. I, p. 2174, col. 1 :

(Comme le précédent).

XXX. — Dr Ernest Wickersheimer, *Index chronologique des périodiques médicaux de la France* (1679-1856), Paris, 1910, in-8°, 39 pages, p. 18 :

« *336.* Revue pharmaceutique, par Dorvault. Paris, 1848-1856. »

XXXI. — *Medicus, guide-annuaire des étudiants et des praticiens*, 1911-1912, Paris, [1911], in-8°, p. 467, 468, 471 :

« *Union pharmaceutique*, pharmacie centrale de France, rue des Nonnains d'Hyères. — Abonnements, France : 6 francs. Étranger 7 fr. 50. » « *Bulletin commercial des pharmaciens* (*idem*) ».

————Liste arrêtée au 31 décembre 1911.————

Cotes de classement de l'*Union pharmaceutique* : A la Bibliothèque Nationale : 8° T⁴⁴ 17. — A la Bibliothèque de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris : P 30213. — P 31237.

TABLES

A. — TABLEAU MÉTHODIQUE DES PÉRIODIQUES ÉTUDIÉS

BIBLIOGRAPHIE : *Introduction* et *passim* (V. table alph., v° *Bibliographie*).

	Scientifiques.		Médicaux.		Purement pharmaceutiques.	
Paris.....		*1re partie*		*1re partie*		*1re partie*
	1665-1700	Chap. I	1672-1700	Chap. I	1780-1809.....	Chap. IV
	1700-1789	Chap. II	1700-1789	Chap. II	1809-1860.....	Chap. V
	1789-1860	Chap. III	1789-1860	Chap. VI	1860 *(Union Ph.)*	*2e partie* Chap. I à Appendice
Province		*1re partie*		*1re partie*		*1re partie*
	XVIIIe siècle...	Chap. II	1791-1860	Chap. VII	1833-1860.....	Chap. VII
Étranger		*1re partie*		*1re partie*		*1re partie*
	XVIIe siècle...	Chap. I	XVIIe siècle	Chap. I	1778-1860.....	Chap. VII

B. — TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

Renvoyant seulement
aux passages qui offrent :
un renseignement utile sur les *Périodiques* étudiés
et les principales Matières dont ils traitent ;
un détail biographique sur leurs Auteurs ou Rédacteurs ;
l'indication des Contrées, Villes et Sociétés qui les éditent.

Les chiffres non suivis d'un exposant renvoient au texte principal des pages, les autres aux notes, le gros chiffre désignant le n° de la page, le petit celui de la note à consulter.

C. — TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Deux siècles de presse au service de la pharmacie

DEUXIÈME PARTIE

Cinquante ans de « l'Union pharmaceutique »

MAYENNE IMPRIMERIE CHARLES COLIN

TOULOUSE, PHOTOTYPIE C. LASSALLE